

coll. p. 12? ...
" ...

H^c Arch.

Gen. II. 62.

282 Z

1-9

Bunnet IV 475, "ouvrage curieux"

fol. 47605.

<36611198970015

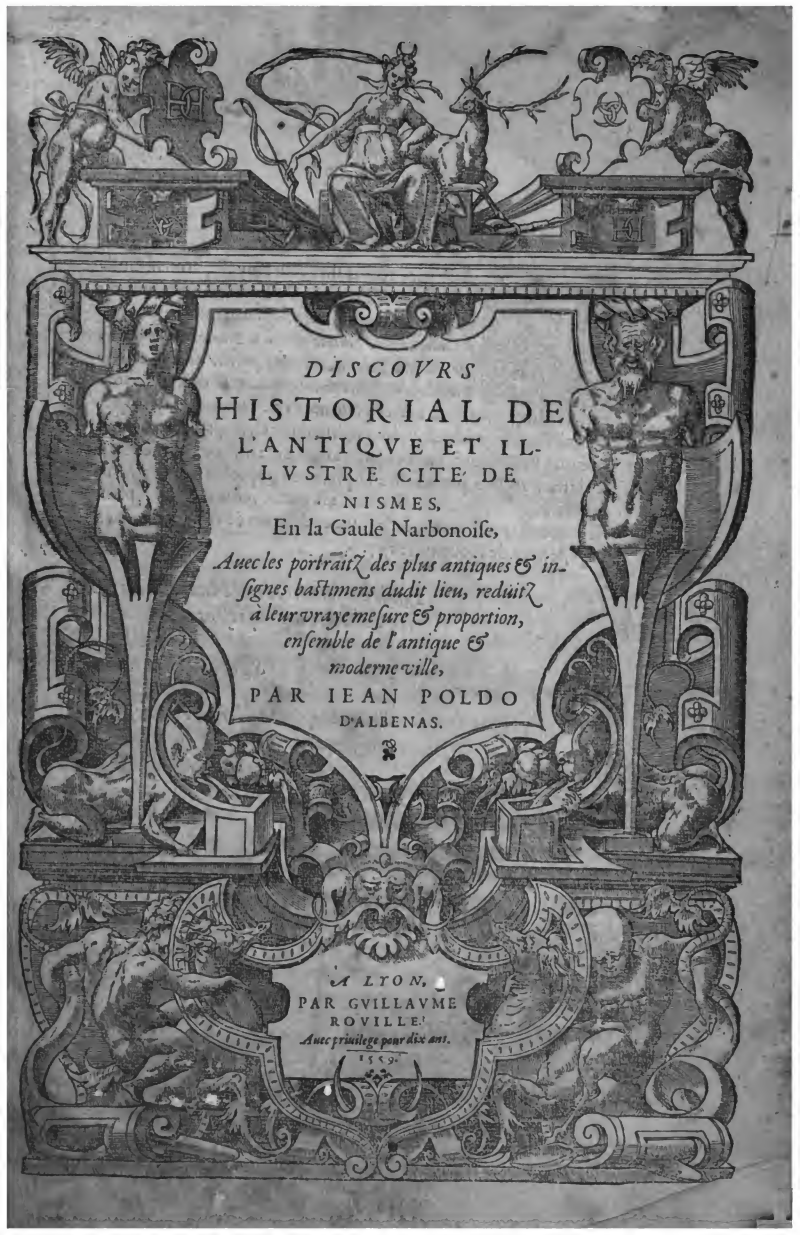
<36611198970015

F

Bayer. Staatsbibliothek

l
K. 2810.

l
l
l



DISCOVRS
HISTORIAL DE
L'ANTIQVE ET IL-
LVSTRE CITE DE
NISMES,

En la Gaule Narbonoise,

*Avec les portraictz des plus antiques & in-
signes bastimens dudit lieu, reduictz
à leur vraye mesure & proportion,
ensemble de l'antique &
moderne-ville,*

PAR IEAN POLDO
D'ALBENAS.

A LYON,
PAR GVILLAVME
ROVILLE.

Avec privilege pour dix ans.

1559.

Extrait du Priuilege.

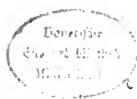


A R grace & priuilege du Roy est permis à Guillaume Rouille libraire de Lyon, d'imprimer ou faire imprimer vn liure nouveau, intitulé, *Discours des antiquités de Nismes & Gaule Narbonoise, recueillies par M. Jean Polde d'Albenas Conseiller du Roy au siege presidial de Nismes & Beauquaire,* & defendu à tous libraires, Imprimeurs, & autres personnes quelconques, de n'imprimer, ne faire imprimer, vendre, ou distribuer en ses païs, terres & seigneuries ledict liure, iusques au terme de dix ans, à compter du iour & date que sera paracheuée la premiere impresion, sur peine de confiscation des liures, & d'amende arbitraire, comme plus à plein est contenu és lettres de priuilege sur ce données à Saint Germain en Laye, le xxix. de Nouembre 1557.

Par le Roy, maitre Jean Nicot, maitre des requestes de l'hostel, present.

Signé, De Lomenie.

*Seillé du grand seel en cire iaune,
à simple queue.*





A MONSEIGNEUR

IEHAN, VISCONTE DE TOYEUSE,

LIEVTENANT DV ROY AV GOVVERNEMENT DE LANGVEDOC,

Iehan Poldo d'Albenas, son tres-humble seruiteur, desire S. M. S. entretienement de sa grandesse.

Iehan Poldo d'Albenas, son tres-humble seruiteur, desire S. M. S. entretienement de sa grandesse.



Prés l'opinion, Mōseigneur, de la cognoissance de Dieu, & autres, qui en dependent, l'une des plus antiqués, & approuuées par tant de siècles, & escholes, a esté celle, qui afferme, les choses inferieures élémentaires estre aduisees, & regies par les celestes, les celestes par les intellectuelles, & en fin cestes-cy par le grand, vniuersel, & plus souuerain, ineffable, & incomprehensible Dieu. Mais s'il m'est permis, après tant de gens excellens aux lettres, & contemplations, inuenter, ou renouueller vne nouvelle opinion, & secte, ie veux dire, qu'encor chacun de ces trois premiers mondes (car ie ny comprens pas le dernier plus hault, & seul, estant tout en tout, & tout ou que ce soit, non restraint par termes, ou parties des sciences, ou appellations humaines) a diuers degrés: & les vns plus hautains que les autres. Cōmençons à l'intellectuel. On tient & fait bié que les substances separees d'iceluy sont les vnes en plus eminent, & superieur ordre que les autres: & leurs noms ou appellatifz, ou ministeriaux, ou de dignités, mesmes par l'opinion de nos Theologiens, le nous demonstrent, quand bien par autre discipline on n'en seroit informé. Après le subseqvent monde celeste, ne tient on pas par les vulgaires axiomes, & presque principes de l'Astrologie, que des corps celestes les vns, & leurs influus, & facultés prenent autorité sur les

autres? Et quant à nostre dernier, & elementaire monde, nous sauons, autrement que par persuasions, ou coniectures, & le voyons, & sentons necessairement, les creatures d'iceluy differer l'une de l'autre, par plus & par moins en ordre, & tout degré d'excellence. L'homme y est le premier, après le brute, après le metys du brute, & du fuyuant, après la plante, après la pierre. Je veulx encor passer plus auant. Et dy, qu'entre les choses de mesme ordre, degré, & espece, ces differences, que j'appelle mieux superiorités de plus ou moins, ont lieu, & se voyent trop plus, que manifestement. Quant aux hommes, le berger, & rustique illiteré, qui ne void, & hante que son bestail, il diste autant du villageois, conuersant au bourg, assés populé, que le villageois du citadin d'une bonne, & fameuse ville. Et tous ces trois sont par trop inferieurs aux literés, ou aux grans, & heroiques personages, tant à ceux, qui excellent en la vie contemplatiue (comme tous studieux) qu'à ceux qui vaquent à l'actiue, comme aux Seigneurs, & Princes: qui bien qu'aucuns d'eux ne s'addonnent aux lettres, si ont ils ou naturellement, ou supernaturellement, & par causes fort diuines, metaphysiques, & occultes, des dons, & influences, actions, ou graces, tellement que les plus doctes ont de quoy s'esbahir, comme en ces seigneurs, ne faisans profession de prudence aquisé, lon puisse voir reluire tant d'actes incroyables, tant de sentences graues, tant d'exemples, à la posterité plus tost admirables, que imitables. Et certes quand bien i'y contemple, & me metz en speculation, ie tien toutes les estudes, & occupations des gens literés presque à neant, & vaines, voyant vn grand, & excelsé Heroe, tant sublimé en prudéce, & ciuile, & militaire, que ie ne puis, que croire, qu'à iamais nul homme literé, consumant ses ans à la cōtemplation, le puisse, ie ne dy pas surpasser, ny esgaler, mais seulement s'en approcher de grand chemin, & distance. Monseigneur, ie dy tout cecy, que voyant la grande prudéce, dont vous vsez es choses politiques, & de la paix, & de la guerre en nostre Gaule Narbonoise, & nosant tenir vostre essence n'estre pour le present, i'entens de ce vostre corps humain, ny de l'intellectuel, ny du celeste, si ose ie par les effectz m'asseurer, outre ce que
vostre

vostre Origine, & source est & de l'un, & de l'autre, voire re-
 gardée par vne des hautes excellences de l'autre, le plus grand,
 & hautain, que cest elementaire vostre de tant plus surpasse
 les autres elementaires, que le plus hault ordre, & degré d'i-
 ceux se rend, & void superieur au plus bas, & infime. Et si voy
 par voz immortelles, & excelles vacations, que voz occupa-
 tions ne vous permettans entieremēt l'estude des lettres, vous
 rendent autant plus hautain à tous les literés, que voz curieu-
 ses veilles en nostre Narbonois surmontent de tant plus cel-
 les de tous les autres studieux, & doctes de nostre Prouince.
 Ceux qui voyent la confidence de nostre Cesar en voz pru-
 dens conseils, & noz voisins, & citoyens qui se ressentent d'i-
 ceux, tesmoigneront à la posterité, avec les Historiens de no-
 stre temps, que le prologue est autant loïn, & aliené de fla-
 terie, comme la verité du fait m'en descharge. Monseigneur
 donc, cognoissant ces excellences, & superiorités à vous par
 ces quatre mondes attribuees, & combien nostre region se
 sent heureuse de vous, son Prefecte, ou Consule, ie ne say, à
 qui mieux dedier ce mien trauail, & illustration de Nismes,
 (l'vne des plus antiques cités d'icelle) qu'à vous: vous suppliāt,
 que tout ainsi que la Prouince vous tient, & fait estre, ie diray
 Astre du celeste, Genius, ou intellect de l'autre prochain,
 qu'ausi il vous plaïse, faire luire en elle, & toute la region, les
 rayons, & influēces des Diuines, & sur-intellectueles iussions
 de nostre grand, & excelle Monarque. Et par ce i'estimeray
 ce mien labeur heureusement & commencé, & mis à
 perfection, si par mon moyen ceste antique, & il-
 lustre ville peut quelque fois venir au moin-
 dre, & plus oblique, ou lointain aspect de
 voz grandes, heroïques, celestes,
 & separees vertus, facul-
 tés, & influences.



GERVASII SEPINI SALMVREI

in Amphitheatrum, reliquaque vetustatis monimenta apud Nemaufum Hende-
casyllabi.



V *V* *M* vos iam propius, quod vsque, & vsque
Andinis positus cupiui in oris,
Vos coram intueor, mihi voluptas,
Et dolor rapiunt, velut procella,
Iactatam simul hinc, & inde mentem:

*Eloqui est animus, sed & silere:
Et ridere volens magis, magisque,
Perluo lachrymis genas obortis.
Cur enim hisce oculis videns relicta
Tot vestigia gloria intumentis,
Latiq; Imperij illius superba
Gentis Romuleæ, haud abundem honestis
Iure latitij? suauisq; que
Gaudeam? Quid enim? ecce perspicaci
Cernens lumine templi adhuc decorem,
Ornantes Capitolium columnas,
Pontis tergemini locata in amne
Fundamenta, magis supraque miror
Impensas equidem profusiores
Talis Amphitheatri! vti arte mira
Oualem referat rotunditatem:
Et iam tum videor videre praesens
Spectacula, o nimium voluptuosa,
Duntaxatque mihi ante nota chartis:
Seuire licet inuicem ferarum
Pugnantum indomitas furoris iras:
Scauarura decora alta personare
Furtis dulciculis, amoribusque*

Capit

Captorum iuuenum dolis puella
 Cuiusdam lepida, venustulaq;
 Nonnunquam Satyros dicaciores
 Rideo, vitia improbosque mores
 Morsu incessere dentis acrioris.
 Nonnunquam intueor ferocitatem
 Aut fortasse Creontis, aut Neronis
 Dira morte premi: inde fastuosam
 Gloriam Niobes, tot interemptis
 Natis ordine, deijci repente
 Tum clamore vago fremente circum,
 Et plausu populi resultat aër,
 Exultimque sonat loquax imago.
 Hac quando hac videor videre praesens
 Tot spectacula tam voluptuosa,
 Dumtaxatque mihi ante nota chartis,
 Quantis latitijs mea exilit mens!
 Qualique agmine gaudiorum inundat!
 Ast cum vestri etiam tot ad ruinas,
 Heu sacras nimium mihi ruinas!
 Cum tot ad lapidesque, fornicésque,
 Totos iam propedum superruentes
 Haud sponte aspicio, mihi est voluntas
 Largo flumine lachrymationum
 Planè defluere, & meum dolorem
 Omnino arguere acribus querelis:
 Dum tantam diuturnioris aui
 Aegra mente ferens edacitatem,
 Illam deuoueo magis, magisque.
 Illam Barbariem efferaciorum,
 Qua plus multo etiam nocere vobis,
 Quam tempus potuit. Furor quis iste est?
 Ista qua rabies? vetustiora
 Romanorum opera, illa tam superba,
 Atque olim celebrata & elegantis
 Artis tot monumenta, tot labores
 Velle euertere? viribusque totis

Niti aquare solo? Ast neque hanc, neque ullam
 Posthac sciticiem ullius furoris,
 Sacra ò reliquia! licet vereri:
 Nanque vos modò Poldus ille vester
 Vos munimine Poldus ille tali
 Firmavit, penitusque fregit omnem
 Vim vobis aliquo modo nocentem,
 Vt planè superesse saltem in ipso
 Statu, quali hodie ecce vos videmus,
 Vos, inquam, superesse ad omne tempus
 Iam confidere iure debeatis.
 Quare hinc stabitis vsque & vsque, nulla
 Iactura exigui ullius lapilli
 Facta: quin decorata Poldo eidem
 Vos ubique magis celebri honore
 Clarescetis. Et huic beatitati
 Vestra gratulor ipse ter, quaterque,
 Quàm digna quoque gratulatione.
 Saluete ò nimium sacra ruina,
 Saluete ò iterum, En quidem voluntas
 Planè est certa mihi, atque polliceri
 Ausim, dum mea spiritus mouebit
 Membra, ulliusque calor fouebit intus,
 Vos semper diuturnioris aui
 Minatrix mea Musa dulciori
 Et docto magis, & magis sonoro
 Cantu, & carmine ubique predicabit.

ODE

ODE DISCOVRANT SOMMAI-
rement les antiquitez de Nismes, par laques Pine-
ton à I. Poldo d'Albenas.



*T*ANDIS que solliciteux,
Et morne a-par-moy se fonge,
A mon procès despitieux,
Qui l'ame & le cueur me ronge,
Le me pourmeine, & reuoy,

Ce que quelque foys nous veismes,
Des antiquités de Nismes,
Soigneusement toy & moy.

Amy Albenas ainsi
Souuant ie me vois e sbatre,
Pour edenter mon soucy,
Au pompeux amphitheatre:
Là en merueilles pensif,
Ne say si plus m'ebaïsse,
Ou du divin artifice,
Ou de l'ouuraige excessif.

Outre que de tous cartiers,
A voir les pierres me semble
Voir presque de montz entiers,
Mais si bien vnis ensemble,
Que pour te l'exprimer mieux,
Le tout semble fait au molle,
Tant bien se ioinct & s'acolle
L'ouuraige laborieux.

L'ordre & la proportion,
Selon vraye architecture,
Rauit d'admiration,
Toute humaine creature:
Là soixante arcz, bien voutez,
Autant & autant encore,

Colonne antique decore
Entre deux de tous costez,

Dans sa capace rondeur,
Ou soit parfaite, ou ovale,
D'une admirable grandeur,
De hautz degres on denale,
Ou du sommet infans au bas,
Chascun pour son rent a place,
Pour voir ou les ieux de grace,
Ou les horribles combatz.

Et le tout si bien conduit,
Et drecé en telle sorte,
Que l'un à l'autre ne nuit,
Ou soit qu'il entre, ou qu'il sorte,
Et à qui plait, tout au tour,
Soubz cent & vingt arcz, se vire,
D'ou la grand ville on admire,
Et les beaux champs d'alentour.

La belle ville, se dis,
Non pas celle qui est ores,
Mais celle qui fut iadis,
Dont les reliques encores,
Le tours, & les vieux fragmens
Des murailles magnifiques,
De la grandeur des antiques,
Donnent certains argumens.

Tant d'epitaphes graues,
Et taillés en pierre dure,
Et tant de riches pauvez,
Trouvez, aux champs d'auenture,
Tant de beaux marbres brisés,
Colomnes, chapiteaux, bases
Tant de medailles, & vases

Pour

Pour l'œuvre, & la main, prises.

La grand torre-magne aussi,
Dont les morsés, & vestiges
Monstrent qu'elle estoit ainsy,
Que sur papier tu l'eriges:
Le Capitole excellent,
Et de Diane le temple,
La fontaine claire, & ample,
Par tant de canaux coulant.

Que diray du triple pont,
Grande merueille du monde,
Dont le feste du tiers front,
Transuerse l'onde sur l'onde:
Et l'acqueduc cimenté,
Qui conduict en perspective,
Par mille replis deriue
Au sein de la grand cité.

Et nous chetif & estimons,
Voyans ces braues trophees,
Estre ouuraige de Demons,
De sourcieres, & de fées:
Pource que nostre dessein
Sans engin, sans artifice,
D'entreprendre vn edifice
Egal aux leurs seroit vain.

Mais les saiges anciens,
Pleins de vertu & prudence,
En vain, n'entreprenoient riens
Sans art, ne sans prouidence:
Aussi selon leur espoir,
Maugré le feu, le fer, l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront voir.

Et

Et noz, neueux, qui seront
Moins robustes que nous ores,
Vn iour s'en estonneront,
Plus que nous autres encores:
Et diront esmerueillés,
Les geans des premiers ages,
Firent ces pompeux ourrages,
De montz, sur montz, entaillés.

Or sont leurs noms glorieux
Iadis fameux, & celebres,
Plongés au fleuve oblieux,
Par long silence & senebres,
Et leurs chefs-d'œuvre excellens
Qu'ilz estoient ne sauent dire,
Ce que Poldo heust fait lire
Voire après mille & mille ans.

Poldo duquel le sauoir,
Duquel la plume gentile,
A ses neueux fera voir
En son estre ceste ville,
Toute telle, qu'elle estoit
En sa plus bragarde pompe,
Et cornera de sa trompe
Le peuple qu'y habitoit.

DISCOVRS DE L'ANTIQUE, ET ILLVSTRE CITE' DE NISMES EN LA GAULE NARBONOISE

Des noms de la France. C H A P. I.



Vis que nous auons desdié cestuy nostre present labeur à reciter les antiqués origines, & succès ensuiuis de la ville de nostre natiuité, qui est Nismes, il ne sera mal seât, sans propos, ou imitation de plusieurs doctes Autheurs en semblables leurs opuscules, de descrire en premier lieu la cause du nom, l'assiete, & quelques autres choses generales de la Gaule, ou France, où ceste nostre Cité est assise, & posée: & que ce sera recolligeant en cest endroit diuers passages des Autheurs, qui sparsément l'ont en maints lieux, & en aucuns d'iceux bien peu, trop briuement, ou obscurément traité, donner, possible, quelque lumiere au subiet, où, pour le moins, augment à nostre liure. Non que ie m'en vueille aduantager d'aucune de ces parties sur le moindre de ceux, qui en ont escrit: mais les ayât veus, il est par trop aisé assembler les lieux, les digerer par ordre, & peut estre, y adiouster du sien quelque petite chose: & ne fust, que pour seruir de Table, ou Indice, à qui n'auroit les liures, d'ou ces choses ont esté prises. Venant donc au propos, les François ancienelement estoient appellés Germains, comme venus de Germanie, ainsi que dit Procopius au j. liure des batailles des Gots: & ils sont appellés Gaulois, & la region Gaule, du mot Grec γαλα, signifiant lait, comme si lon vouloit dire, Contree Laittee, ou hommes laittés, soit pour la blancheur, & rainct des habitans, qui est tel, que les montaignes, & rigueur du ciel temperent de ce costé la violence du Soleil, qui colore, & noircit la chair, autheur Aimmian Marcellin au xv. liure: Combien que ceste raison ne me satisface pas trop, par ce qu'autres peuples, que ceux-cy, sont plus blancs, & autres regions plus defendues de ceste vehemente ardeur du Soleil, içoit que Virgile y semble consentir, quand il dit:

*Galli per dumos aderant, arxémque tenebant,
 Defensi tenebris, & dono noctis opacæ:
 Aurea casaries illis, atque aurea vestis,
 Virgatis lucent sagulis, tum lactea colla
 Auro innectuntur: duo quisque Alpina corruscant
 Gesa manu, scutis protecti corpora longis.*

Ce que nous auons ainsi aucunement tourné:

*Les François y estoient par les hayes espars,
 Qui la place tenoyent desja de routes pars,
 Des tenebres couuers, & faueur de la nuit.
 Gaulois, dont la perruque, & robe d'or reluit.
 On voyoit leurs sayons bigarrés scintiller,
 Leurs couls blancs, & laictés d'or pur entortiller:
 Chascun deux iauelots en main esbranlé, & charge,
 Et se couure le corps de riche, & pesant targe.*

Qu soit, pour reuenir à nostre argument, dicté Gaule par mesme analogie de *γαλα*, y estant la terre fertile, & nourrice de bestail à laict, ou que les gens y sont nourris de laict.

Autres les appellent François, c'est à dire, francs & immunes de tributs, & impositions, de l'exemption qui leur fut accordée par Valentinian durant dix ans, pour auoir eux vaincu les Alas, & apres du temps de Theodose presés de payer, les dix anneés ia echeutes, s'en estre du tout affranchis par armes: ou bien ils sont nommés François, francs de cueur, & entiers, ne sachans dissimuler. Et encor de Francus, ou Francion, fils de Hector, regnant ce Francus, ou Francion sur les Gaulois Celtiques. Et li tiennent ceux, qui sont de tel aduis, apres la guerre, & ruine de Troye, ce Frâcion s'estre retiré en la France, auéc autres Troyens: & ce selon Manetho d'Egipte, autheur Historien, suiuy par Cōstantin Phrigio en ses Chroniques, Honorius au liure de l'Image du Monde, chap. xxj. & Nicol. Gill. és Annall. dit, que Marcomires le premier, en souuenance de Frâcion Troyen, estoc de sa Maison, mua le nom de Gaule, à celui de Frâçe. Aussi du retirement des Troyens en la Gaule en atteste Ammian Marcellin en son liur. xv. & dit l'auoir leu taillé es antiques monumēs, & inscriptions des Frâçois. Si ne lit on pas es hystoires Troyenes ces nōs de Frâcus, ne Frâcion. Guillaume Postel escrit en son Vniuersité, & le nous a dit de
 parole,

parole, que Gaule est dicté du theme Hebreu נל, signifiant trāsmigrer, estre englouti des vndes, & plusieurs autres significations que ie ne voy cōment appliquer à nostre Gaule, sinon par l'opinion de Ian le Maire au j. de ses Illustratiōs, chap. ij. appellāt aussi en telle sorte Noah, d'ou les Gaulois sont illūs, par antiphrase, ou cōtraire signification, de tant qu'il n'auroit esté submergé des vndes, eaues, & vagues au grand, & vniuersel deluge. Et ainsi estre appellees de ce mesme verbe נל, les Galeres, à quoy consent semblablement Gaudent. Merul. en ses Antiqui. de la Gaule Cisalpine liur. iij. chap. iij. Postel aussi appelle, après Berose, la Gaule Gomerie, de Gomer, fils de Iaphet, qui fut fils de Noah, & de ceste opinion est Phrighio es Chroniques. Iehan le Maire liur. j. chap. xij. l'appelle Gaule, de Galathé, ou Galatheus leur Roy, si fait bien Iehan de Viterbe au liur. xvj. des Comment.

Description, diuision & autres choses notables des Gaules.

C H A P. I I.



T O V T E la Gaule ou France, selon Cesar, Strabo, Ptolemee, Mela, Pline, & Ioseph. de Bell. Iudaic. liu. xj. chap. xvj. est diuisee en trois parties, Regions, ou Prouinces. L'vne est habitee par les Belges, prochains aux Allemans, prés le Rhin, l'autre est celle, qui est proprement dicté Gaule, ou France, que les Celtes, ou vrais Frāçois possèdent. La tierce, c'est la Guienne, prenāt nom du Fleuue Viene, y coulant, & ainsi denommee par corruption de langage, ou Aquitaine, des eaues, & grand nombre de petits fleuues, ou ruisseaux, y fluans. Et sont dits Celtes, du nom d'un leur Roy fort chery. Ammian liu. xv. Or les Belges sont séparés des Celtes par le Fleuue de Marne, que les Latins appellēt Matrona, aussi par la Seine, nommée par les mesmes Latins Sequana, & le Mont Iura, dicté de S. Claude. Ils attiennent aux inferieures metes du Rhin, regardant au Septentrion, & Leuant. Les Celtes aussi sont distints des Aquitains, ou Guiennois, par la Riuier de Garonne: vne partie desquels s'estēt iusques au R. hosne, Garomne, Ocean, & fins des Belges, de l'endroit des Bourguignons, habitans prés la Seine, & des Suyffes, ou Heluetiens au Rhin, & ce du

Septentrion. Les Guiennois commencent à la Garonne, Montaignes Pyrenees, & Ocean d'Espagne, visant au Couchant, & Septentrion. Encor y a il autre diuision des Gaules, qui en fut faicte, apres que par la grãde frequence des guerres elles furent assubgetties à la domination de Iules Cæsar, & mesparties en quatre Prouinces. La Narbonoise, appelée Brachata par les Latins, à cause des brayes, que, comme interprete S. Hierome, escriuant à Fabiola, Brachæ signifie, ou encor robes à long poil, & de diuerses couleurs, selon plusieurs autres Auteurs, Alexandre liu. Genial. dier. v. chap. xvij. Dont Cornel. Tacit. liure xvij. dit, que Cecinna, portant brayes, & vestu de fayon bigarré à la mode des Barbares, en fut blasimé. Et de l'un, & de l'autre acoustrement les Gaulois de Narbonne vsoyent pour lors. L'autre Gaule est la Vienoise, & Lyonoise, autrement dicté Comata, la cheuellue, à cause de leurs longues perruques, ou cheuillures. Et la quatrième l'Aquitannique, qu'aucuns disoyent Aremorigue de Bretagne, & Togata, y comprenant la Transalpine, pour les longues robes à l'usage du païs. D'auâtage en lit on encor aux Autheurs deux autres appellatiōs, la Transalpine, qui est de là les Monts, & Alpes, de laquelle escrit Gaudent. Merula, en son liure de cest argument, & la Cisalpine de deça iceux: & c'est la nostre, dont à present nous traictons. Ceste pluralité de Gaules est cause, que les Autheurs, qui en escriuent, vsent, parlant d'icelles, du nombre plurier, & disent plustost les Gaules, pour estre icelles plusieurs, que la Gaule: comme aussi ilz vsent de mesme phrase, quant aux Espagnes, qui sont aussi sept en nombre, c'est Gallice, Portugal, Grenade, Arragon, Nauarre, Castille, & Espagne. Toutes ces Gaules commencent, selon la supputation Astronomique, & Mathematique, au degré de longitude de l'Occident en Orient, xv. & c'est aux Promontoires Pyrenees, & si finissent au xxix. degré, & xxx. minutes, aux derniers confins, & bornes des Alpes, & mont Adula, qui est le mont S. Gothard. Mais quant à la latitude, & eleuation de nostre Pole, les Gaules en ont dés le xlij. degré, & x. minutes, le prenant à la ville d'Agde en Languedoc, appelée Agatha, que Stephanus Autheur Grec en son liure des

des villes nomme *Αγαθήνυχλος*, c'est à dire, bõne fortune,iusques à la plus Orientale, & Septentrionale bouche du Rin, qui à nostre Pole s'esleue de liiij.degrés.Somme dôc,que noz Gaules contiennent en longueur, & espace d'Occident en Orient, xv.degrés,qui valent de stades,selon Ptolemee, vij. M.D. Car à chascun degré respondent,par son opinion,D.stades:& suiuant Pline,&c plusieurs autres, si j.degré.vault 700.stades,elle cõtriédra x.M.D.stades.Et de large,ou chemin tédant vers le Pole Septentrional,par la supputation de Ptolemee, vj.M.D. stades, & par celle de Pline ix.M.C. stades, ayant elles xiiij.degrés de latitude, ou eleuation Septentrionalè. Et de tant que chascune stade vault cxxv. pas, & par consequent vn M.vault viij.stades,s'ensuit, que noz Gaules ont 1302500. pas de longueur,selon l'opinion de Pline,ou bien,par le calcul de Ptolemee,812500.pas:& par ceste opinion de Pline, à vn degré respondent presque 87000. de pas.Et puis que à chascun degré terrestre respondent xv. lieues Germaniques cõmunes,s'ensuit ausi, que la longueur d'Occident en Orient, s'estant de xv. degrés, comme dit est,sera d'icelles lieues Germaniques ccxxxv, & de largeur vers Septentrion, des mesmes lieues Germaniques cxcv. Les quelles on peult aisement reduire en Italiques, Françoises, ou autres: sachant, que la Germanique commune vault de pas iiij. M. ou stades xxxij. La Germanique grande v. M. pas:l'Italique, pas j. M. ou viij. stades. La Françoisse pas ij. M. Si est-ce, que Pline au iiij. liure, chap. xvij. dit, apres Agrippa, la longueur vniuerselle de toutes les Gaules,d'entre le Rin, les Pyrenees,&l'Ocean,& mont S.Claude,estre de 420000 pas,& la largeur de 31000 pas.Et s'ensuit encor, que noz Gaules, commençans comme dessus, au xliij.degré, commencent ausi au milieu du v. Climat, appellé le Climat Romain, & au xij. parallele,dict de l'Helespont, distant de l'Equinoctial de iiij. heures, xxx. minutes, ou enuiron: dont le plus grand iour y est de xv.heures, & peu plus,& finissent au ix. Climat, & milieu d'iceluy, qui est de liiij. degrés d'eleuation Polaire, & au parallele xvij. differant de l'Equateur de v.heures Et duquel le plus long iour

est de xvij. heures, ou bien prés, tout ce dessus, ou d'autre nombre presque insensible. Et si n'est à obmettre, que comméçant la Gaule au v. Climat, par la raison des Astrologues indiciaires, elle est subiecte à Venus, tant pour raison du Climat v. que des Heluëtiens, aufquels Venus preside, & aux regions voisines en longitude, & latitude: aussi Mercure pour le vj. Climat, qui est aussi dominateur des Parisiens, & Flamens. La Lune pour le vij. Climat, dominât aussi aux pais de Flādres. Et des signes, le Taureau, et la Liure au v. Climat. Et quant aux regions, selon Lucas Gauricus aux Heluëtiens, & Parisiens, & pour les regions, à toute la Gaule dominant les Iumcaux. Au vj. Climat le Cancre. Le Sagittaire, selon Gauricus, à toute la region prochaine d'Auignon: selon lequel aussi les Poissons dominant à la Normandie. Bien dit Postel au liure des raisons de la Monarchie, apres Ptolemee, que le second influx du signe du Mouton regarde sur la Gaule, & pais voisins, qui ont pris origine d'icelle.

Particuliere description de la Gaule Narbonoise & Languedoc, & quelques choses singulieres d'icelle.

CHAP. III.



LINE au liure iij. chap. iij. décrit assés amplemēt nostre Gaule Narbonoise, toutesfois la plus part des noms des lieux, dont luy & Strabo, Mela, Ptolemee, & autres vsent, nous est à present, à cause de leur antiquité, incogneüe. Et ne s'elent elle à ce iourd'uy si auant, qu'ils la delcriuent: y comprenāt du Roüergue, du Rosillon, Prouence, & partie du Dauphiné, outre le pais encor en ce temps appellé Languedoc, que Paradin, en sa Bourgoigne, borne, comme les anciens autheurs, de l'Occident par l'Espaigne, du Circius, par l'Aquitaine, du Septentriō et Aquilon par Lyon, & Gaule Belgique, & par Aulster de la mer Gallique: qui est entre Sardaigne, & les Balears: ayant du front, que le Rosne flue dans la mer, les Isles Stæcades, ou Isles d'Yeres, ou d'or, dont nous parlerons en la Table. Ceste Prouince est dictē Narbonoise, par ce qu'environ le temps

temps que Mamitus regnoit en Babilone, aux Celtes regnoit Narbon, Berofe. Dont Iehan Annius Viterbien, son cōmentateur, dit, que de ce Narbon, fils de Galathæus, la Gaule Narbonoise a esté appelée: laquelle après le Senat & Peuple Romain nomma la Prouince Romaine & de laquelle Pline parle assés au liure deuxième. Ou bien est dicte de Narbone anciennement tres-opulent empor de toute la region, selon Strabo au liur. quatrième. Et est appelée Gallia Brachata, cōme cy-dessus auons dit. Mais il fault, que ie confessé n'entendre, comment elle estoit anciennement appelée Aneurerre, ainsi que dit Nicole Gilles en noz Annales sur la vie de Dagobert. Et Narbone fut ainsi dicte, après que C. Cesar le Dictateur y admena nouveaux, & eltrangers habitans, ce que les Latins appellent Colonies, & les Iurifconsultes Metoèques au xij. liure du Code, par les Empereurs Diocletian, & Maxi. à la loy *Certa. de iur. fusc.* Et comme aussi y furent admenees des colonies à Narbone l'an de l'Edification de Rome 633. Eutropius liur. v. cha. iiii. Cicero tesmoigne en l'oraison pour Fonteius, que Fonteius y auoit esté Gouverneur, & la vente il aussi, destre la centinele des Romains, defense, & forteresse opposee à ces mesmes regions. Ceste colonie conduite à Narbone s'appelloit la Decumane, ou des Decumans, comme qui diroit la dixième: estant elle prise ceste colonie de la x. Legion. Ce que fut selō Eusebe, & sa supputation, auant la Natiuité de Iesuchrist 29. ans: bien que au calcul des annees y ayt varieté assés grande entre les autheurs. Laquele, & quelques autres, nous remettons à restituer, & accorder, à autre lieu, pour n'interrompre par trop le fil, & suitte de nostre narration. Pour l'illustration donc de ceste Prouince n'est à obmettre, ce qu'on en lit en diuers bons autheurs. Strabo la dit produire les mesmes, & tels fruitz, que l'Italie, fors que allant vers le Septentrion & les Mons Commenes son n'y recueult pas des oliues, ny figues: mais bien de tous autres fruits. Et Pline, quant à la culture des champs, dit il, mœurs, (cōbien que Tacit. libr. xvij. die, que nous suiuous aisément le party des plus forts, ou plus prochains) bonne reputation des hommes, & opulence des richesses, elle n'est à postposer à nul-

le des autres Prouinces : pour estre icelle, à brief parler, plus vrayement, vne Italie, que Prouince. Pline liur. ix. chap. xvij. dit vne chose asés merueilleuse de certains poissons appellez Muges, lesquelz les Narbonois au temps, que les poissons sont en chaleur, tirent hors des serues, & viuiers, & attachent aux ouyes à tout vne cordellette, les mettent dans la mer, & les tirant peu à peu, les femelles les suiuent iusques au riuage : & ie croy, que ce soit, pour les prendre, comme aussi par mesme moyen, quand les femelles sont pres à parturir, lon attire ainsi les masles. Et y sont par le mesme auteur au liur. xxj. chap. xj. les champs pierreux, remplis, & comme semés du thym, qui est la ferigolle, au langage vulgaire du país, petit arbuſte : & parmy les landes incultes on en void innombrables, & odoriferes plantes à paistre le bestail à laine : & y en a si grande abondance, qu'on en chauffe les fours à pain, ainsi que du romarin, lauande, narde, ou aspic. Pline encor au liur. 14. chap. vj. recommande les vins de Bessiers, tout ainsi qu'au chap. ij. d'iceluy liure, les vignes du país, & au chap. ix. le vin doux de Narbone, qui est à mon aduis, la Blanquete de Limous, ou vin muscat de Frontignan, ou Mires-vaux : & si enseigne la façon de nourrir les raisins en Languedoc, les pouldrant, lors qu'ils commencent à meürir, au liur. xvij. chap. ix. Et la raison, pourquoy les vignes y sont laissées basses, sans y mettre eschallats, cest, pour cause des vens, ainsi qu'en l'Afrique. Pline liur. xiiij. chap. i. Lequel au mesme liure chap. iij. recite pour merueille, que les vignes tout à vn iour perdent la fleur. Il prise aussi grandement la noble fontaine d'Orgé, qui est, à mon iugement, la Sorgue, y naissant herbes tant delicieuses au bestail, que les beufs, pour en auoir, y plongent toute la teste dans leaue. Au liure xvij. chap. xxij. Je ne lairray à dire que Pline au liure xxvj. chap. j. dit, que le Carboncle est maladie peculiere à nostre Prouince, & quelle en vint premierement : & recite Cornel. Tacit. liur. xij. vn priuilege donné aux senateurs de nostre Prouince, qu'ilz (sans demander congé au Prince) pouuoient aller voir leurs affaires. Et encor Cornel. Tacit. au liure xj. des Annales, dit qu'en se traittant par le Senat Romain, si les Gau-

lois

lois Celtes deuoyent estre prouez, & iouir des honneurs, & magiltratz de Rome, Claud. Cefar Empereur, entre autres remonstrances, dit ainsi, Nous repentons nous d'auoir appellé des Espaignes en nostre cité les Balbes, & de la Gaule Narbonoise, estre venus des homes telz, & non moins illustres, ny d'inferieure marque, dont encor y restent leurs successeurs, qui certes, quant à l'amour enuers ceste patrie, n'en sont moins que nous mesmes affectionnés, & ne nous quittēt en ce la premiere place? En ceste region regne principalement le vent Circius, autant violent, qu'à tre que ce soit, allant souuent droit par la Mer Ligustique, & Tyrrhene, passant en Hostie, qui n'est non-seulement incognu aux autres endroiçtz du ciel, mais aussi ne paruiet il iusques dans Vienne, ville du Dauphiné, estant repoussé auant que y aborder, par rencontre de bien petitz sommetz de montaignes. Pline liure ij. chap. xlvij. Et me souuent bien qu'outre le tremblement de terre, qui y aduint enuiron l'an Mille quatre cens vingt & quatre, qui est recité par Euguerand de Monstrellet, qu'à autres ayent fort vexé la region, comme ainsi soit, que les vens en soyent l'une des causes. Il est donc apparent, & vray-semblable, que telle susdicte honneste, & bonne opinion des hommes de nostre Prouince esmeut les antiques Romains, à luy donner ce priuilege, & immunité qu'elle seroit affranchie, & priuilegiee du droit Italique, comme dit Paulus Iurifconsulte aux Pandectes, sur la fin du Tiltre de Censibus: duquel droit Italique nous traicterons aux chapitres suiuaus, pour ne laisser chose en arriere, ou nostre petite faculté puisse attaindre, appartenant au subiect du present opuscule. Outre l'autre Gouverneur d'icelle du temps de l'Empire Romain, la gouerna souz Otho Empereur Iunius Proconsul tressainctement, & feuerement. Cornel. Tacit. liu. xvij. Souz l'Empereur Vespasien Suedius Clemens, Antonius Nouellus, & Aemilius Pacensis. Cornel. Tacit. liu. xvij. & encor après, auant son Empire, Maximinus Capitolin en sa vie. Numerius au temps de Iulien. Ammien liu. xvij. Et après souz le mesme Iulien Arunculus Gallus Orateur, Ammien liu. xxij. Et sans nommer sous quel Empe

reur, Plin. liure xxxv. chap. iiii. en tesmoigne de Aterius La-
 beo, peintre tres excellent. Lon lit bië dans Spartian, que An-
 tonin Caracalla venant à Narbone, tua le gouuerneur de la
 Prouince, mais il ne dit pas le nom: Et encor la gouuerna
 sous les Gots Vindemirus despuis Roy, & encor Theodatus
 neueu de Theodoric Røy. Ioã. Magnus lib. ix. cap. xiiij. & xxx.
 Pour fin le Poëte Aufon. en dit ainsi,

*Nec tu Martie, Narbo silebere, nomine cuius
 Fusa per immensum quondam Prouincia regnum
 Obtinuit multos dominandi iure colonos:
 Insinuant quã se Graijs Allobroges oris,
 Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
 Quã Pyrenais niuibus dirimuntur Iberi,
 Interiusque premunt Aquitanica rura Gebenna
 Vsq̃ in Tectosagos, Pana qua nomina Belgas
 Totum Narbo fust: tu Gallia prima Togati
 Nominis, attollis Latio Proconsule fasces.
 Quis memorare portusque tuos, montesque, lacusque,
 Quis populos vario discrimine vestis, & oris?
 Quodque tibi quondam vario de marmore templum
 Tanta molis erat, quantum non sperneret olim
 Tarquinius Getulus, item postremus, & ille
 Aurea qui statuit Capitoli culmina Caesar.
 Te Maris Eoi merces, & Iberica ditant
 Aequora, & classes Libyci Siculique profundi,
 Et quicquid vario per flumina, per freta cursu
 Aduerhitur, toto tibi nauigat orbe κατὰ πλῆθος.*

Foundation, & edification de Nismes.

CHAP. IIII.

LE seul subiect de ce lieu m'a long temps diuert de
 mon entreprise, à descrire l'Illustration de no-
 stre Cité, estimant n'estre bien seant de traicter d'au-
 cune chose, que ce soit, ie ne diray pas d'une ville, si lon ne
 commence aux principes, & fondemens d'icelle: & me trou-
 uant en si grand deffault d'Auteurs & anciens, & moder-
 nes, qui en ayent traicté, ie ne veux faire, comme plusieurs au-
 tres

tres, qui pour ignorer les sources, & origines d'une gent, aiment mieux, & peut estre, trop temerairement, & sans adieu, les rapporter ou à ceux, que l'Antiquité appelloit Dieux, ou aux excellens, & Heroïques personnaiges : donnant bien à ces antiques villes la permission, que pour entre-mesler les choses diuines parmy les humaines, elles facent leurs edificateurs, & fondemens, plus grans, & haultains, qu'ils ne font. Si seray ie pourtant bien aise d'auoir, de mon endroit, aidé à la memoire du peuple, & pais, certainement par moy le plus aimé entre tous les autres. Toutesfois & ceste rareté d'autheurs, & l'antiquité de la ville, & iniure des siecles, qui peut auoir aboly les memoires, que les fondateurs par vray-semblable y auoyent laissées, m'excuseront, si ie n'en dy que bien peu: aimant trop mieux estre veritable Historien, n'escriuant que peu & vray, que d'augmenter mes escrits de menfonges, ou Fables controuuees. Or Stephan. en son liure des Cités, escrit ainsi, *νήμασος πόλις τῆς ἰταλίας, ἀπὸ τοῦ νημέου ἰρακλάου: ὡς παρθένος, ἰθνηκῶν νημασίω, καὶ νημασίω, διὰ τὴν χάραν.* Nemausus, que le vulgaire appelle Nismes, Cité (veult il dire) de l'Italie, ainsi nommee de Nemausus, fils de Hercules, selon Parthenius, dont la propre denomination de la Gêt, par la region, est, qu'on les appelle Nemausins, ou Nemausitains: & par ce ie ne say, si par vn vray-semblable coniecturer, la ville dont les Historiens & Geographes escriuent, appelee Heraclæa, du nom de Hercules, fondee pres l'une des bouches du Rosne, seroyt point Nismes: de tant que les Grecs appellent Hercules Iracleis, & que lon ne fait point aucune autre Cité en ceste position, ainsi appelee, fors, peut estre, S. Gilles, comme nous dirons, & qu'il n'est pas inconuenient, veu qu'ayant esté construite par ce Nemausus fils de Hercules, elle ayt esté appelee & Nemausus, & Heraclæa: comme qui diroit Herculiene. Mais que ce nom de Heraclæa, par succession de temps ayt esté oublié, & luy reste l'autre propre, & conforme au nom de son fondateur. Ce que ie puis encores confirmer, de tant que tout ainsi qu'en vne autre Heraclæa, ou Herculiene, des cinq que lon lit auoir esté edifiees de ce nom (c'est en celle de Propontis, qui s'appelloit aussi Perinthus) y fut construit l'amphitheatre,

vn des sept merueilleux spectacles de la terre: à laquelle Heraclæa ce nostre originaire Empereur Antoninus Pius, bien aduertý, que Hercules, ou son fils estoýt le constructeur de Nemausus la cité paternelle, & Herculiene, pour la similitude & du nom, & du Fondateur, & testifiant l'amour enuers sa patrie, pour la conformité des noms, & vn, & mesme fondateur de l'vne, & de l'autre, auoit son riche, & magnifique palais. Dont aussi en nostre Nemausus, ou Nismes Herculiene, à son imitation, vn autre noble, & superbe Amphiteatre à esté edifié, duquel nous parlerons parcy-apres: & ie croy bien que Ammian Marcellin au xv. liure de ses Histoires estoit de mesmes opinion, quand il disoit, que Hercules le Theban se hastoit grandement à la ruine de Gerion, & Tauriscus, cruels Tyrans: l'vn desquels traualloit, & opprimoit les Gaules, & l'autre les Espaignes: & les deux vaincus, se seroit Hercules accointé à plusieurs nobles dames, dont il en auroit eu grand nombre d'enfans, du nom desquels il auroit appellé les lieux, ou ils dominoyent, & commandoyent. Et ie prouueray encor, par autre indice, Nismes auoir esté construite ou par Hercules, ou par son fils Nemausus, c'est par les deux demy-corps de deux beufs, ou taureaux, qui sont sur l'antique entree de nostre amphiteatre, & par deux autres, qui sont sur la petite porte septentrionale, dicté la Ragiote de l'eglise nostre Dame: mais d'ailleurs y transportez des ruines de la cité. Et il est certain, comme nous dirons cy-apres, parlant en special de l'amphiteatre, que les taureaux, ou beufs estoýent vne des marques de la noblesse de Hercules, que nous appellons Armoiries. Autres tesmoignages n'en ay-ie peu trouuer, quelque diligence que i'y puisse auoir employee. Mais sur ceux cy il faut examiner de quel Hercules Stephan entent, à ce que lon puisse, cela cogneu, à peu pres fauoir, des quel temps la cité fut construite, & edifiée. Ces noms, & hommes appellés Hercules, ont esté tant illustres, que les Histoires en sont toutes semées, & il n'est autheur, tant soit il mauuais, qui n'en escriue, & par ce tant plus est mal aisé à s'en resouldre ou des vns, ou des autres, qui ont esté ainsi nommés. Veu encor que les autheurs sont entr'eux tant differens, & du nombre d'iceux

ceux Hercules, & du temps qu'ils viuoient, & en-ou-
 quel d'iceux les superbes, & magnanimes faitts, dont ils font
 illustres appartient, que bonnement l'on n'en fait, quelle o-
 pinion en luiure. Ciceron au liu. iij. de la Nature des Dieux en
 raconte six: le premier auoit esté fils de Iupiter, & qui entra
 en contention cõtre Apollo, pour le Tripode. Le deuxiẽme,
 l'Egiptien, inuenteur des lettres Phrigiennes, duquel M. Por-
 tius Caton au liure des Origines disoit, que le Port-Hercu-
 les des Lyguriens, ou Geneuois est nommẽ. Mais les Grecs
 disent, cest Hercules estre leur, prenant fondemẽt sur le nom:
 bien qu'il ne soit appellẽ ne Lybien, duquel sont vaincus les
 Lybiens, ains Alcæus, & que Hercules ne soit point mot
 Grec, mais Egiptien. De laquelle opinion est Annius, tenant
 Hercules fondateur des Gades, estre l'Egiptien, & vieux Her-
 cules, & non Alcæe: comme il le dit sur Berose, qui semble
 estre de cest aduis, & Anni. encor aux Rois d'Espagne chap.
 vj. xj. xij. xiiij. xv. & xxj. De cest Hercules Lybius. que Moseh
 appelle Luabin, dit Berose liure v. des Antiqui. qu'il estoit fils
 de Osiris, qui fut de Cadmus, appellẽ Saturnus, fils de Noah.
 Et auoit cest Hercules Egiptien plusieurs autres noms, com-
 me Her, signifiant Velu, ou Pelu: Hercol, tout velu, tout pelu:
 car aux Hebreux signifie tout: & c'est pour la peau du
 lion, dont il armoit, & couuroit son corps en combatant.
 Arino, ou Arno par syncopẽ, Lion de grand nom. Et aussi
 Musarno, Prudence de magnanime Lion, ainsi qu'attestent
 Ioan. Annius liur. ij. insti. vj. & liur. vij. sur les fragmens de Ca-
 ton. S. Hierosme. Ptolem. en sa Geograph. & les Rabbis Tal-
 mudistes: lequel Hercules Egiptien on tient auoir esté le pre-
 mier, qui ainsi fut appellẽ Ioã. Anni. liur. xv. Herodot. en l'Eu-
 terpe. Dauantaige cest Hercules l'Egiptien est celuy, duquel
 les colonnes du destroit de Zibalthar, ou Gibalthar, ou Ga-
 des sont appellees. Arrian. au liur. v. des Gestes d'Alexan. que
 Pindarus appelle les portes des Gades, par ce que estant elles
 de l'un, & l'autre costẽ du destroit, font comme la semblance
 d'un portail. Je say bien que plusieurs disputent, encor que
 Herodote en sa Melpomenẽ semble estre d'opinion contrai-
 re, que nul Gerion cause du voyage de Hercules, y enuoyẽ

par Euristhæus, pour r'auoir son omail, n'a esté onc en Espagne, comme dit Hecathæus Historien, & Arrian: toutesfois Iustin au dernier liure le tient pour veritable. Le tiers Hercules né des Doys Idees renommés, desquels escrit Plutarch. en la vie de Numa. Le quatrième, de Iupiter, & Asteria, seur de Latona, adoré au Tyr, ainsi aussi appelé pour l'amour de la Nymphé Tyros, comme dit Polydor. Virgil. apres Pollux, en faueur de laquelle il inuenta la poulpre. Le cinquième, en Inde, appelé Belus. Le sixième de Iupiter, le troisième du nom, & de Alcumena, traicté tant elegamment par Plaute en sa Tragicomedie, dont Lucien au dialogue d'Hercules semble en vouloir mettre deux nés de ceste Alcumena, & pour le moins Ioan. Ann. liur. xv. dit, que cestuy a esté le dernier ainsi appelé. Philostratus en la vie d'Apollonius Tianæus, recite, qu'au temple des Gades (ou Suidas dit estre les deux colonnes de bronze de huiët coudees de hauteur, & à icelles grauee. la somme de la despence à la constructure du temple) estoyēt deux autels desdiés au Dieu Hercules, sans nul simulacre. pourtant, l'vn au Theban Hercules, auprès d'iceluy l'Hydras cheuaux de Diomedes, & autres conquestes, & victoires Herculiennes, representees en pierre. Diodore Sicilien en recite trois en son Histoire. Varro passe plus outre, que nul autre, que i'aye leu, & met en auoir esté quarantetrois, & le suit Io. Anni. sur Berose, escriuant de Tiphon Egipien. Macrobe par les Analogies, qu'il dit, & fantasie, tient Hercules estre le Soleil, & ses doux labeurs, ou combats, descrits par Virgile: aux Epigrammes, estre les xij. signes du Zodiaque, que le Soleil y discourt. Et si ne mettray-ie en oubly le nostre Hercules Gallique, par les Celtes appelé *ōyros*, mot de leur vulgaire maternel par Reuclin. au ij. de sa Cabale, ou bien selon Alexandr. Genial. dier. liur. iiii. chap. xiii. *ōyros*, de *ōyros*, c'est Corpulent, & plusieurs autres choses: qu'ils paignoient en vieillart, attirant à soy grand multitude de peuple, liés par les oreilles, & ce tant par l'eloquence, que par la prouesse. Cælius lection. antiq. lib. iij. cap. xxj. Budæ. l. j. s. quod ait Prætor. ff. de ser. corrup. Geof. Tory es lettres Antiq. & Lucien en l'opuscule de mesme argument. Brief, il est autāt disputé, & traicté de cest

Hercu

Hercules, & d'ou il estoit, comme les sept fameuses Cités de Grece contendent, à laquelle doit appartenir Homere par sa naissance, dont le liure des Grecs Epigrammes en est par tout remply. Et dit encor Cornel. Tacit. au ij. liure de ses Histories, & au liure des Gestes des Alemans, que plusieurs hauts & nobles hommes ont pour marque, & hauteſſe de leurs vertus militaires vsurpé ce nom de Hercules: tout ainſi que plusieurs ouuraiges ſuperbes, & edifices parmy le monde ont eſté attribués, voire conſacrés, à ce grand nom de Hercules: & comme doutant ceſt autheur, icelles colonnes du deſtroit des Gades auoir eſté par luy erigees, ainſi que pareillement Iulius Fronto au liure j. des aqueducts appelle ce beau, & grand ruiſſeau, Herculien. Et pour fin de tant ſuperbe nom, n'eſt à obmettre la ſentence de Xenophon aux Equiuoques, les Maieurs, & anceſtres des hautes Maisons, & familles Royales, eſtre nommés Saturnes, les Ainſnés maſles, Iupiters, les filles Iunons, & les petis filz, ou neueus, & autres deſcendans les plus illuſtres Hercules. Ce que peut bien auſſi auoir cauſé ceſte grande inuolution, & difficulté en l'hiſtoire: toutesfois pour vne grande vray-ſemblance, & par le iugement, à mon aduis, de tout homme docte, verſé en l'hiſtoire, & lettres, il me ſemble, ſans par trop vouloir decorer noſtre Cité, ny pour aucune philautie d'elle, que celuy Hercules duquel Stepha. parle, eſt l'Egipſien, fondateur, & erecteur de ces deux grandes colonnes, qui eut vn filz, qui eſt noſtre Nemaufus: & le prens-ſe, tant par ce que cy-deſſus en a eſté dit, que par la proximité du deſtroit à nous, qui n'eſt que du degré de longitude 7. M. 30. au noſtre de 22. deg. & de latitude 36. degrés. M. 15. qui font de difference de longitude 15. degrés, & de latitude 7. degrés. & 30. M. rendant 210. lieues noſtres, de 2000 pas chacune, ſelon les ſupputations mathematiques, que nous auons cy-deſſus dictes. Et dauantaige que ceſt Hercules Egipſien, ſi nous croyons à Cicero, eut lxx. enfans maſles de diuerſes hautes dames, & Princeſſes. Ioan. Annius ſur le liur. ij. de Berof. quand il eſcrit la Genealogie des premiers Princes apres le deluge: les noms deſquels ne ſont tous eſcritz par les Auteurs, meſmes n'ont pas noſtre Nemaufus, ce que ne doit ren-

dre moins croyable nostre histoire. Duquel nombre d'enfans ne se faut esbahir, veu que Iustin au liure xxxix. recite bien de Hierotinus Roy, qui en eut D C. & Plutarch. en la vie de Theusus, de Pallas, qui en eut L. Et Tarapha en son liure des Rois d'Espagne, en parle asés. De luy est le Prouerbe vulgaire; *Du neud Herculien*, ayant telle raison, que le mary le desnouoit à son espousee, desirant en elle telle fecondité, que la Herculienne, d'auoir eu si grand nombre d'enfans. Et de cecy traicte Ioannes Annius au liur. xv. & le commentateur de Sillius Italicus sur le liur. xij. Mais si quelquvn enuieux, & incredule de noz antiques origines, trouuoit estrange, vn Nemaufus auoir esté fils de Hercules, ou que Nemaufus ayt esté nom d'homme, ie luy mettray au deuant vn Epitaphe, qui est à Mogonce à S. Alban, ou semblable nom est escrit, & dit ainsi:

D. M.

PRIMNIAE COMITILLAE QVAE VIXIT
ANNIS XX. CIVES MEDIOMATRICA. MA-
TERNVS NEMAVSVS STRATOR COS. ET
LVCIVS LVCINVS MENSOR FRUMENTI
NUMER.

Et le trouuera lon dans Appian, aux inscriptions de Germanie. Nous auons esclaircy tant prés que nous a esté possible, vne ambiguité asés notable, & peut estre (disant ce mot sans arrogance) non pas peu fait pour nostre Cité, comme à vn poure Paris, ou Cyrus exposés, de luy auoir retrouvé ses progeniteurs, & fondateurs. Mais ie me doute, qu'en escriuant de Hercules, il ne m'aduienne comme à luy, combatant contre le serpent Hydra, que declarant vn doute, plusieurs autres n'y furuient. Et c'est, en quel temps il regnoit, pour sauoir le plus prés de la verité, que lon pourra, en quel temps fut nostre Cité construiete, prenant argument du temps de la vie de Hercules pere, & de celle de Nemaufus son fils. Les Autheurs aussi en ce guieres bien ne s'accordent. Eusebe, & Prosper, continuant ses Tables, tienent que c'estoit lan du Monde III. M. D C C C L. qui est la supputation, que ie trouue, pour encor, la plus approchant du vray. Car Laomedon,

don, & apres Priam son fils, Rois de Troye, regnerent en ce temps, comme par toutes les Histoires, & Chronologies on peut voir : Hercules estoit ausi leur contemporain. Annius au liur. xvj. sur les Commentaires de Manetho, dit que Hercules mourut l'an xlij. de Priam, & xvij. auant la ruine de Troye: à quoy s'accorde Beda le venerable au liure des temps, & aages. Ausi le nôbre des lettres sacrees n'en est guieres different, prenant, que Abimelech, & Iair Hebrieux en ce mesme temps sont descrits auoir esté, & vesçu. Et par ce pour refouldre le tēps, si Hercules estoit l'an de la creation du Monde IIIM. DCCCCL, & que Iesuchrist vestit chair d'homme au ventre, seul eternellement preesleu, & preferué pudic, & sacré, selon le mesme l'an du Monde VM. CIX, Hercules donq estoit auant Iesuchrist M. CLIX ans. Il s'en suit, que à ce iourdhuy, qui est l'an M. D. LVIII, & du Monde VIM. DCLXVII, par consequent, il ya IIM. DCC. XVII ans, que Hercules estoit. Je say bien, qu'il en ya plusieurs, qui content autrement, les vns plus grand, les autres plus petit nombre, comme Ioannes Annius en son Proe. de Berof. luy mesme aux Roys d'Espagne, chap. xij. & Reuclin en met vn'autre au commencement de la Cabale. Eutrop. vn autre au commencement de son Histoire. Ioseph. au j. Tome liur. Antiq. Iudaïc. x. chap. x. & par P. Comestor, en plusieurs lieux de son Histoire scholastique, Ioan. Boemus liur. ij. chap. iij. Donc comment ne douterons nous de ce temps de Hercules, que du nostre mesmes nous sommes incertains? Et puis que Rome, par l'opinion d'Eusebe, fut construite l'an du Monde IIIM. CCCCXL. Hercules donc qui estoit l'an du Monde IIIM. DCCCCL. fut deuant que Rome fust edifiee D XC ans. Et pourtant nous pouuons par ceste supputation arrester, Nismes auoir esté edifiee enuiron ce temps de Hercules, peu apres, & plus tost que Rome les D XC ans.

Donq à cest an de Iesuchrist M. DLVIII, & du Monde VIM. DCLXVII, il a enuiron IIM. DCCXVII ans, que nostre Cité fut edifiee.

Sur ce que Stepha. dit, que Nismes est Cité de l'Italie: & incidemment des Prouinces.

C H A P. V.

LOn pourroit faire quelque difficulté sur le lieu de Stepha. cy-dessus induit, ou il dit, Nismes estre Cité de l'Italie, ou bien croire, l'auteur ne parler de nostre ville, ains de quelque autre, estant au païs vrayement Italique: & par ce frustrer la nostre de sa noblesse, & honneur de fondation. Mais sur ce, & pour esclaircir ceste doute, il faut entendre, que les Romains, & toutes autres nations, cōquisté qu'ilz auoyent nouvelles Terres, & vnies à leurs Empires, les reduisoient en forme de Prouince, y faisoient nouvelles Villes, changeoyent les habitans de ces Terres nouvellement acquises, au dedans l'Italie, ou autres leurs dominations asseurees de longue main, & y transmuoyent nombre de leurs Citoyens, ou autres de leurs anciens confederés, de qui ilz ne pouuoient douter de reuoltement, comme fit Traian de la Dace, qui est la Valachie: ce qu'ilz appelloient conduire, ou ramener des Colonies, desquelles il sera plus amplement parlé par ce discours, & en autre lieu plus propre. Ilz appelloient donc Prouince, vn Païs, & Region que le peuple Romain auoit conquis hors de l'Italie. Authêur Sext. Pompee, Festus, & Aegesippus: & par analogie asés notoire, à qui entent les lettres Latines. Et dit Ciceron en l'Action iiii. contre Verres, que la Sicile a esté la premiere, entre les Regions par eux gaignees, appelée Prouince: dont les vnes estoyent dites Prouinces Cōsulaires, aufquelles le Senat enuoyoit des Cōsuls pour Gouverneurs: les autres Proconsulaires, de qui par sort annuel l'administration estoit commise aux Senateurs, qui s'appelloient Proconsules. Capitolin en la vie de M. Antonin Philosophe Emper. & Pline au ij. des Epistres: & les autres Prouinces Pretoires, ou Pretorienes, sous le gouuernement des Preteurs, enuoyés par le Peuple: de laquelle charge les seuls Marseillois, & Nemaufins estoyent exempts: comme dit Alex. liur. ij. chap. xxvij. mais il n'admeine pas son Authêur. Autres Prouinces Presidiales, ou ils enuoyoiēt Gouverneurs, qu'ilz appelloyēt les Presidans des Prouinces. En autres aussi ils en

ils enuoioyent autres hommes excellens, du degré, & ordre de Cheualerie, appellé Equestre, qui estoit le troisième corps de leur Republique. Pli.liur.xxxij.chap.ij. Et semblablement y commettoyēt ils autres Romains pour Officiers, & Questeurs, Tresoriers, Exacteurs des reuenus, & emolumens de leurs Prouinces. Strabo au xvij.liur.Sueton.dit bien que Auguste retint à foy le gouvernement, & charge des Prouinces les plus dangereuses, & qui bonnement, ou selon sa fantasie, n'eussent peu estre regies par les Magistrats annuels, comme ilz estoyent, & distribua les autres faciles, & assurees à gouverner par sorts d'an, en an: car la coustume en estoit telle aux Citoyens, & Magistrats. Ces Prouinces estoyēt grandes, amples, & de grande estandue, comme toute la Macedonie, vne Prouince, toute la Sirie, vne Prouince, l'Asie, vne Prouince, la Gaule Cheuelue, auiourd'huy la France, vne, nostre Gaule Narbonoise, vne: ce que se peut apprendre par le discours de Ciceron, en l'Oraison de Prouinciis Consularib. Telle diuision entre eux du gouvernement des Prouinces, subiectes au Peuple Romain, feirent apres le parricide commis en la personne de Iul. Cesar, les iij.hommes, vsurpateurs de son estat, Auguste, Lepidus, & Antoine: Appian.au liur.iiij.des guerres Ciuiles. Et apres y auoit vn autre ordre, & diuision, que les vnes estoyent, comme dit est, Consulaires, les autres Preconsulaires, les autres Pretoriennes, & les autres qui estoyent reseruees à la charge de l'Empereur, gouvernees par Presidents, Legats, ou delegués de Cesar, & ce selon la forme, & loy d'Auguste. Alciat aux Parerg.liur.iiij.chap.iiij.par Strabo liur.viii.la ou aussi il debat de la iurisdiction, & cognoissance de ces Preteurs Romains. Il y auoit encores des autres Prouinces moindres, & de peu d'importance, comme des forests, & montaignes: ce que Virgil.en son Pollio, semble auoir entendu, quand il dit:

Non omnes arbusa iuuant, humilés que myrica.

Sic canimus syluas, sylua sunt Consule digna.

Que i'ay ainsi tourné,

Les arbrisseaux et les tamaris bas.

A vn chacun ilz ne luy plaisent pas:

Si lon nous oyt sylues, & bois chanter,

Ils peuuent bien vn Consule porter.

Ce qu'on peut voir encores par la leçon, & discours des Historiens Romains: & toutes telles charges, honneurs, gouuernemens, & Prouinces estoient tellement annuelles, que qui (finy le Magistrat, qui estoit de son gouuernement) ne laissoit le lieu, & honneur au successeur, ou ne s'en demettoit volontairement, il estoit coupable de lese Maiesté, comme lon lit de Iule Cæsar, reuenant de noz Gaules, & de plusieurs autres. Telle estoit aussi la Loy des Thebans, bien que contre icelle, par commun consentement, & iugement du Peuple, Epaminondas retenant plus auant son Magistrat, que ne luy auoit esté ordonné, pour resister aux Lacedemoniens, en fut absoult, & relaxé. Toutesfois bien souuent pour la grande amitié, que les Romains portoyent aux Rois vaincus, ils ne reduisoient pas leurs Royaumes en Prouinces, mais les laissoient, sous l'autorité pourtant du nom Romain, gouuenees par leurs Rois, de qui ils auoyent la foy pour asseuree, & recommandee ainsi qu'ilz en vserent selon Stra. au liur. vj. au commencement de leurs conquestes, d'une grande partie de l'Afrique, & Asie, que despuis ils redigerent en Prouinces, pour leur auoir esté manqué de foy par les Rois vaincus, & les conuentions violees. Et par ce estant nostre Gaule Narbonnoise vaincue, & conquisee par les Romains, & reduite en Prouince, c'est à dire, à leur subiection, & domination, ne se faut esbaïr, ne trouuer estrange, si Stepha. appelle Nismes, Cité de l'Italie, estant elle sous la seigneurie des Italiens, & Romains, ainsi que lon diroit aujourd'huy, Chambéry en France, ou autres Terres conquisees, tant par le feu Roy François j. d'heureuse memoire, que par Henry ij. (successeur & de la Vertu, & magnanimité paternelle, & felicement regnât es Gaules) & qui sont de la grande Monarchie Françoisise, bien que telles contrees ne soyent origineres des limitations, & bornes de nostre France. De semblable phrase a vsé l'auteur Ecclesiastique, qui a escrit la vie de S. Basile en la librairie du chapitre en l'Eglise Cathedrale de nostre Dame de Nismes, disant que Nismes est en Gotie, entendant qu'elle fut con

fut conquise par les Gotz:car elle n'est pas en Gotie:veu que la Gotie est delà la mer gelee,es positions les plus septentrionales,de lv.degrés,iusques à xc.despuis l'elevation Polaire,cōme Olaus Magnus & Ioan.Mag.Archeuesques de Vpfallen en Gotie en ont doctement escrit. Et à ceste opinion semble que Pline aussi s'accorde,difant au liur.iiij.chap.iiij.que la Prouince Narbonoise n'est,ny pour le regard de la culture des champs,hōnesteté des hommes,& de leurs meurs , grandeur des richesses,à postposer à nulle autre Prouince, & à brief parler,elle est plustoit,dit il,vne Italie,que vne Prouince. Et par ce elle pouuoit estre appelée par Stepha.Italie(ioint aussi qu'elle en est fort prochaine)mefmes par vn homme Grec, comme luy estoit. Je ne veux pas estre de l'opinion de quelcun(que ie ne veux nommer)qui m'aduertissoit pour solution de ce lieu,& doute,que Stepha.peut aussi bien auoir appelé Nismes,en Italie,comme Pline au liur.xxxvij.chapit.ij.dit,que Rhodanus,le Rosne,difoit il,estoit en Espagne:car (sauf sa correction) Pline s'il est bien entendu,ne parle pas ainsi.

Description particuliere de l'antique Nismes, & orthographe de la nouvelle ville,selon qu'elle est de present.

C H A P. V I.

LOn ne peut sauoir, que par coniecture,si Nismes au temps de sa fondation fut si ample, comme lon void encores pour le iourdhuy l'enclos,& entour de ses antiques murailles. Je croyrois bien que non,de tant qu'on void communement toutes choses commencer de petit,& bas fondemens,& principes,qui puis peu à peu prennent avec le temps leur accroissement:ainsi que lon dit de cel le grande Rome par prouerbe commun,que Rome commença de petitz commencemens,& n'estoit de telle estandue de murs,ny magnificence de bastimens à sa fondation, que par apres au temps de ses triomphes,comme ses histoires en sont remplies,parlans d'Auguste, Traian, Neron, & diuers autres habitans d'icelle,qui l'augmenterent,les vns y adioustant,& y enfermans en vn endroit, & les autres en autres.

Mais Nismes par les ruines de ses murs depuis la Tourremaigne, passant par les moulins à vent, qui de present y sont, & l'ermitaige des trois fontaines, venant descendre au chasteau, de là à l'antique mur, tout au long du fossé dès la porte des Carmes, iusques à la tour vinatiere, apres passant à l'antique portail, pres la ladrerie, & puis iusques au Caderaud, & de là reuenant à la Tour-Romaine, elle contenoit en circuit, de noz dextres de Nismes deux mille, sept cés, soixante douze: dont chacun de ces dextres contient quatre pas, chacun de quatre paulmes, de celles dont nous parlerons cy-dessous, de xij. doigtz pour paulme & vn palme & vn poulice dauantaigne: qui sont en tout de noz pas susdictz, enuiron xj. M. Dccc. lviij. pas, que ceste courtine, & enclos de murailles antiques contient: ce que i'ay curieusement compassé, & mesuré, & suiuy au plus près que i'ay peu, au quadrant, & sauterelle les lignes, comme elles sont ou droictes, ou poinctues, ou obliques. Et par ce voyant Plin au liur. iij. chap. v. & Flauius Vopiscus Syracusien sur Aurelian, Rome n'excedoit en estendue de murailles nostre Nismes du temps de Vespasien, de deux mille pas, & plus du temps de Aurelian. Si quelquvn fantasioit sur la raison de la forme de ceste ville, estant ainsi ses lignes ordonnées sans nul ordre, ne decence, comme il semble: ie respondray, qu'il me semble, que ses antiques fondateurs la construisirent ainsi, par grande raison. Car les lignes ainsi quelles sont, elles vont auant de colline, en colline, & là ou la montée faut, là finit le mur. Et se haulse, ou baisse, & fait autre angle, retrouvant nouveau terre, & hauteur, succedant à l'autre: ce que fut fait pour autant que la defence du temps d'adonc, pour le plus, consistoit, és montées & lieux eminens pour oppugner les ennemis, & assaillans. En quoy aussi lon peut voir vij. principaux monticules, comme par les auteurs on en trouue pareil nombre de l'ancienne Rome: par Fabius Pictor, T. Liue, & autres. Sur lequel lieu ie ne mettray aussi en silence pour prouuer encor, l'alliance de Rome, à la nostre, que à Nismes les lieux ioignans à l'amphitheatre sont appellés *Campus Martius*, comme non moy

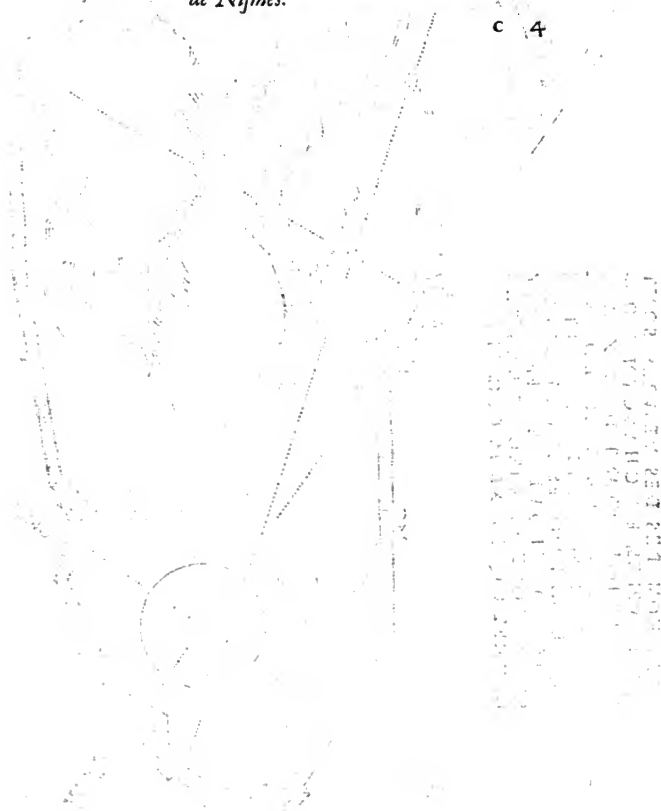
seul,

feul, mais aufsi les autres Magiftrats, auons veu en plusieus documens antiques, iugeans des controuerfes de noz citoyés fur leurs maifons prochaines de là. Qui vouldra voir pourquoy s'appelloit ainfi le Campus Martius Romain, Plutarch. en la vie de Publicola & T. Liui. Decad. j. lib.

ij. l'en fatisferont alsés. Et font les figures telles,

Icy va la figure du Circuit des murs antiques de Nifmes.

c 4



NIMES, COME ELLE
EST A PRESENT

ORIENT

SEPTENTRION

MIDI

OCCIDENT





DECLARATION DE L'ORTHOGRAPHE de la Ville, ainsi qu'elle est à present.

- A. L'Eglise Cathedrale de nostre Dame.
- B. L'Amphitheatre.
- C. Le Capitole.
- D. Le Chasteau du Roy.
- E. La Tour Romaine, ou Tourre-Maigne.
- F. Le Temple Antique, près l'eau, appelée la Fontaine, & à present Monastere des Dames religieuses.
- G. L'Eau, appelée la Fontaine.
- H. La Tour du Horologe de la Ville.
- I. La Colonne, erigee à l'entree du feu Roy François premier, de tres illustre memoire, & la Salamandre au dessus.
- L. Le Prieuré conuentuel de S. Basile.
- M. Le pont du Gar, ou Gardon.
- N. Le conuent des Iacobins.
- O. Le conuent des Carmes.
- P. Le conuent des Augustins.
- Q. Le conuent des Cordeliers.
- R. Le Monastere des Dames S. Clere.
- S. La Tour appelée, Vinatiere, car pour l'edifier, fut imposé tribut sur le vin.
- T. La porte de la Couronne avec son Bouleuart, que mon pere feit edifier, & y rapporter tous les monumens antiques, qui de present y sont.
- V. Pans de murailles antiques, suiuant nostre description, au chapitre 6.
- X.T.Z. Les murailles antiques, selo la descriptiõ, du cha. susdict.

Et le chemin de Montpellier, & là au pres le vieulx pan de mur, ou est le Caderand.

AA. Les vieulx murs, & moulins à vent.

BB. La nouvelle muraille, pour enclorre les Iacobins, & leur fauxbourgs dans la ville.

CC. Les Armoiries de la ville, permises par le Roy François. I. & renouvelles de l'antiquité, comme sera expliqué.

DD. S. Laurens.

EE. Isle ou vergier mien, entre les Cordeliers, & la Fontaine.

FF. Le Palais Presidial.

Sur un lieu de Strabo, ou il escrit de Nismes.

CHAP. VII.



Ombien que tant d'hommes doctes, que nostre ville en si grand nombre d'annees despuis sa construction, & en telle grandeur, quelle estoit, puisse auoir produit, ou nourri, ayent esté ou si ingratz enuers elle, ou si incurieux, ou le temps tant iniurieux, qu'ilz n'en ayent rien escrit, ou que rien ne nous en soit resté entre noz mains, si est ce, qu'encor lon en lit quelques petitz fragmens, que nous nous parforcerons à recolliger, & en faire comme vne nouvelle ville: mais certes bien petite, au regard de ce quelle estoit, & tout ainsi, comme ie croy, que feirent noz ancestres apres la memorable demolition d'icelle, qui ramassant ses incendes, & ruines remirent sus celle Nismes, que nous voyons au iourd'huy, tant differente, en tout, de la premiere. Et tout ainsi qu'ilz se contenterent de bien peu de place à leur nouvelle reedification, pour le grand meurdre, & demolition, dont ilz se ressentoyent encôres, aussi le Lecteur se contentera, si i'en dy bien peu sur ce lieu, & que non moindre iniure par le malheureux temps aduint des piece a, à toutes les lettres, que ruine & à nostre ville, & à plusieurs autres. Ie commenceray donc par vn lieu de Strabo au iiii.liure, qui dit ainsi, *ἀλλὰ δὲ ἐστὶν ἄρσφα ἔθνη καὶ μικρὰ.* &c. Autres gens, dit il, aussi sont adiacentes, mais de petite estendue, & sans renommee, enuiron les Arecomisques, iusques aux Pyrenees: mais Nismes est la Metropolitaine des Arecomisques, de beaucoup inferieure à Narbone, quant à l'affluence des estrangers, & marchans: & de tant plus superieure quant à sa Police. Car elle a souz sa domination xxiiiij. bourgs, ou villaiges de mesmes nation, tresexcellés pour la generosité des hommes, luy conferant tributz, & ayans le droit Italique: tellement que à Nismes on y void plusieurs Romains, qui ont eu l'honneur, d'auoir esté ou Questeurs, ou Ediles. Et par ce les Préteurs, venans de Rome, ny ont pas grand peine avec ceste nation. Ceste cité est posée au passaige, par ou lon va d'Espaigne, en Italie. En l'esté, certes, le chemin est aisé à passer, mais en hyuer, & printemps, plein de bouës,

... ..

e

& couuert de ruisseaux, dont on va par aucuns en nacelles, par les autres sur pons, en partie ou de bois, ou de pierre: & ces difficultés des eaux iusques en l'esté, sont causees par les torrens coulans des montz, quand les neiges sont par le chault fondues: de ce chemin l'endroit le plus court, conduit par les Vocontiens aux Alpes: & l'autre par le riuage Marseillois, & Geneuois, qui est pourtant plus long. Toutesfois si a il les montees aux Alpes trop plus aisées, estant ia rapetiffées les montaignes. Nismes est distant du Rosne enuiron C. Stades à l'endroit de Tarascon, petite ville. Et de Narbone est loin Dccxx. Stades. Iusques icy en parle Strabo: auquel lieu ya quelques passaiges, ou difficultés, qui pourroyent detenir quelquvn des lecteurs, si lon ne luy donnoit vn peu d'interpretation. Dont, en premier lieu, il faut entendre, pourquoy Strabo nous appelle Arecomisques, comme aussi Pompo. Mela. au ij. liure. qui rien dit que ce seul mot, ne semblablement Vadian son Commentateur, ny Pline au liure iij. chap. iij. Ἀρισκομίσκω vient de Ἀρης, qui est Mars, Dieu des guerres, & de là viēt Ἀρισω Martial, Ἀρισωπέω village de Mars, ou bien la Court de Mars, selon Budee in l.vlt. de lenat. apres Iuuenal & Ἀρισωπέω, camp de Mars, & par ce Ἀρισκομίσκω, village, bourg, ou chasteau Martial, que κόμη signifie toutes ces choses. Dont par ce peut on entēdre, puis que les noms (comme nous dirons cy-apres) sont baillés, & imposés conformes aux meurs des gens, qu'on appelloit ainsi le país, & region pour la vertu Martiale, & militaire, dont les hommes Nemaufans estoyēt illustres. Apres Strabo appelle Nismes, Metropolitaine, qui pourroit sembler estrange, selon la façon de parler, la referāt à nostre Christianisme, qui est autant selon iceluy, que Cité Archiepiscopale, ou siege de l'Archeuesque, ainsi qu'il est escrit au Concile iij. d'Orleans, chap. j. & en plusieurs autres lieux au Decret de Gratian. Mais selon le temps ancien des Romains, & autres nations, dont ausi ceste Chrestienne denomination de Metropolitaine a pris sa raison. Metropolitaine vient de *μετροπολις*, qui est Mere, premiere, capitale des Cités, ou villes, d'ou les Colonies ont esté prises, & admenees, & vient *ἀπὸ τῆς μητρος, καὶ πόλις*, & non pas de *μέτρον*, mesure, comme le fongent Gratien

Gratien en son decret, & Ifidore, ainſi qu'eſt en la loy *Si diuina. C. lib. x. de exactorib. tributorum.* Metrocomia, eſt le premier des villaiges. Dauantage dit Strabo, que Niſmes ſeigneurife à xxiiij. Bourgs, ou Villaiges. Et vſe de ces termes *ὄπικος γὰρ ἔχει κώμας.* &c. les interpretes Latins tournent *κώμα.* Villa, Caſtellum, Pagus. Pline au liur. iij. chap. iij. ſur la fin n'vſe pas de ce terme, Pagus, comme les autres, ains, diſant que à Niſmes ſont aſignés, & appertient xxiiij. lieux, il vſe de ce mot, *Opidum*, qui ſignifie vne ville, bien qu'il les appelle villes de peu de renom, mais la diſputation de l'intelligence de ces termes appertient à autre lieu, & profeſſion, & ce ſera aſés pour fin de ce propos, deſcrire ce que dit Ioan. Magnus Archeueſque de Vſpalen en Gotie, au liure de omnib. Goth. Reg. chap. iij. que Pagus, ne ſignifie pas vn petit villaige, ou Bourgade, ains vne grande congregation, & amas de peuple, autrement, dit il, les Heluetiens, ou Suiffes qui, ſelon C. Iul. Ceſar, ne ſont diuiſés qu'en iij. qu'il appelle Pagos, ne ſeroient qu'une petite nation, de quoy on void le contraire, meſme du temps que Ceſar eſcriuoit: parquoy il faut qu'on l'entende bien. Ioinct que les villages de ce temps eſtoient plus peuplés, & de plus grande eſtendue, que ne ſont preſentement, ſi ne ſont pas auſſi les villes, il faut neceſſairement croire, la domination, & iuriſdiction de noſtre ville anciennement auoir eſté bien ample, & de grand circuit. Ainſi donc ne doit eſtre impatientement porté par aucuns, ſi en ce temps la cognoiſſance du ſiege Preſidial d'icelle, ſouz l'authorité de noſtre Empereur Henry, en retient encor quelque grandeur, & amplitude: Reſte apres à examiner l'autre clauſe de Strabo, que Niſmes auoit le droit, ou Priuilege Italique, & quel droit il eſt. Car auſſi le Iuriſconſulte Paulus tient ce meſme de toute la Prouince Narbonoiſe. titul. ff. de cenſib. l. in Luſitania. & Alexan. ab Alexandr. lib. Genial. Dier. iij. capit. x. dit, que les Nemaufains ayant le droit Latial, ne receuoient nuls à eſtre Ediles, Queſteurs, ou autres Magiſtratz, qu'ilz ne fuſſent Citoyens Romains. Alciat au commencement des adnotations ſus Cornel. Tacit. Semble vouloir entendre que ce droit Italique s'appelloit auſſi le droit de la Cité Romaine, & met les deux

pour vn mesme. Les Grecz l'appellent Ἀτίλαα, & les Romains encores l'appelloyēt Ius Latij, mais cestuy-cy s'estendoit ausi aux honneurs, Magistratz, & autres prerogatiues, qui ne sont de nostre propos. Accurse sur la loy j. au mesme Tiltre interprete, que c'est le droit d'immunité, & exemption de payer les tributz, tout ainsi que l'Italie n'en payoit point: à quoy s'accorde ausi la loy dernière du mesme Tiltre, là ou apres auoir recité quelques Nations, qui auoyent le droit Italique, Paulus dit, que ausi les Bourguignons sont exemptz. Et ce mesme il demonstre en deux autres endroitz du texte, ou il semble prendre le droit Italique, pour tel droit d'exemption, & descharge de tribut, ou cense. Ausi il semble que droit de colonie, & droit Italique soit vn mesme, quand en la loy j. Vlpian dit, qu'une colonie qu'il y nomme, n'a rien plus, outre le nom de colonie, comme s'il vouloit dire, n'a pas l'exemption, qui appartient aux colonies, n'ayant elle que le nom de colonie, & non le priuilege. Et il dit bien tost apres, que l'Empereur donna à vne autre colonie le droit de colonie, & la feit du droit Italique: apres encor, parlant de deux autres colonies, que nulle d'icelles n'auoit le droit Italique, & en fin de son texte, il atteste, que vn villaige impetra le droit de colonie, & sur la loy dernière du Tiltre, en deux, ou trois endroits lon y peut arguer, & colliger ce mesme. Ce droit donc est tel, que les Italiens par special priuilege n'estoyent tenus, comme estoyent ceux des Prouinces non exemptes, d'enroller toutes leurs facultés aux liures Censuels, & par cottisation qui y estoit faicte, payer les tributs, & par ce ils vsoyent de pareil droit, que les Romains propres, & originaires naturels Citoyens. Alciat. in l. censere. ff. de verb. signific. Et s'appelloit à ceste cause droit Italique, par lequel la terre, & terroir Italique estoit exempt de telle contribution, comme lon void en la loy de vsucap. transfor. au C. Car apres que les Romains eurent par long temps fait la guerre aux Italiens, & eux se resentans de plusieurs victoires, & dommaiges d'vn costé, & d'autre, en fin fut par entre eux faicte paix, & alliances confirmées, par lesquelles les Italiens furent censés, & réputés comme Citoyens Romains. Velleius Paterculus au I. liure des Histoires.

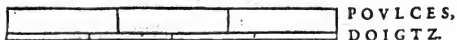
Histoires. Ce droit est celuy, duquel par Sueton. en Auguste chap. xlvij. Octavius Augustus recompensa, & releua quelques Prouinces, ou qui auroyent merité enuers le peuple Romain, ou esté tourmentees par tremblemens de terre, ou trauaillées par les creanciers, & vsures: & croy-ie encores, que c'est vn tout pareil, ou non guieres dissemblable droit, à celuy que certainës seules Cités de la Germanie, ou voisines retenant l'antique generosité, se font appeller Franches, qui ores que volontairement recognoissent leur Empereur pour seigneur, ne veulent pas pourtant endurer d'estre opprimees par impositions, pressees par violence, ou force, ny assubgettées par tyrannie. Et pour y mettre fin, ie ne penseray par trop deuiner, quand ie tiendray, que c'est le droit duquel nous en nostre bas Lenguedoc contendons, & l'appellons le droit de franc allo, ou franc alleu, qui vient du mot latin, laudare Authorem, & de luy Allodium, ou Allaudum, selon Budee in l. Herennius. ff. de euictio. estant ces terres tellement franches, & libres, que le tenancier, & possesseur n'est tenu, nommer, ou adouuer qu'elles appartiennent aucunement, & doiuent à autre qu'à luy, aucun deuoir, ou cense. Et par ce es endroictz de nostre Prouince Narbonoise basse nous difons, que toute terre est estimee libre de cense, & deuoir, si le pretendant le contraire, ne montre autrement, & ninforme de son droit: En Vellay, Geuauldan, & Viuerois les seigneurs Iurisdictionnels, par vsurpation de long temps, ont fait croire, & iuger iusques icy le contraire, bien que ces contrees soyent, comme le restant de la Prouince Narbonoise, exemptes par ce droit Italique. Et pour faire fin à ce, nous auons cy-dessus dit, apres Strabo, que Nismes est loin de Tarascon C. Stades, & de Narbone Dccxx. ou le lecteur sera aduertit, que Strabo, combien que Beaucaire en soit plus prochain, estant de ça le Rosne, & Tarascon de là, n'en a fait mention, de tant que, comme ie croy, ou Beaucaire n'estoit pour lors edificé, aussi n'en ay ie leu aucune chose en autheur ancien, ou bien si l'estoit, n'estoit celebré comme Tarascon, bien que fust pour lors, comme l'est encores, asés petite ville. Et est aussi à entendre, que le Stade estoit anciennement l'espace & course des hommes, &

cheuaux, qui contenoit selon Pline au liur. ij. chap. xxij. cxxv. pas, & de piés Dcxxv. mais le Stade Olympique estoit plus grand de quelque chose, que les autres communs, ayant esté mesuré par Hercules, qui surpassoit aussi en grandeur les hommes communement. Aul. Gell. liur. j. chap. j. Et puis que nous sommes venus à faire mention des pas, & piés, il ne fera hors de propos, de declairer le plus sommairement qu'il sera possible, les noms de ces mesures, & autres, & leurs valeurs, après P. Appian au chap. ij. de sa Cosmogr. Herodot en l'Euterpé, en ij. lieux, en la Melpomené en trois lieux, & en Terpsicoré, Philander au vij. liur. chapit. j. de Vitruue. Bude. l. vlti. ff. si mens. fals. mod. dixer. Fronto. de aquæ ductib. Rom. auxquels s'accordent tous les autres auteurs Mathématiciens. Il faut donc commencer au grain d'orge, qui est la moindre, & première de toutes les mesures sensibles, contenant autant qu'un grain grossier d'orge d'épaisseur, & largeur, & non de longueur: après s'enfuit. Le doigt, contenant iij. grains d'orge, ioignans du large l'un à l'autre. L'once iij. doigts.

La paulme, qui est le large de la main, *πλευρά*, c'est un quart du pié, vaut iij. doigts. & les Latins l'appellent *palmus*, les anciens Doron, Vitruue liur. ij. chap. iij. qui n'est pas ce, que nous en nostre Prouince Narbonoise appellons le Palm. Car ce tuy-cy contient pres de xij. doigts, & s'appelle *Palmus maior*, *Spithama*, ou bien *Dodrans*, comme le precedent *Minor palmus*: ce grand donc il se raporte, & est plustost semblable au pié, bien que le pié soit plus grand, & *Spithama*, ou *πυθαμά*, vaut iij. paulmes, par les Latins appelée *Dodrans*, & Plin. liur. xxj. chap. vij. dit (parlant du *Tripolium*) *Palmum alto caule*, ce que Diosco. appelle *καυλὸν πυθαμαίου*, id est, *Dodrantalem*. Et c'est, comme aussi de *Anthilis* liur. xxj. chapit. xxix. & S. August. sur Ezechiel chap. xl. par la raison, que sera cy-apres dicté, vault xij. doigts. Les Geometres de present, & Budee es *Pandectes* l'appellent le grand Palm, à la difference de la Paulme que dessus, estant triple à icelle, & se fait avec la main estandue, ou esbandue, par le poulce, & le petit doigt: c'est nostre palm vsuel de Languedoc. Dichas ij. paulmes, n'est pour le iourd'hui en noz regions en vsaige: mais selon
Pollux,

Pollux, il faut dire Lichas, qui est la mesure d'entre le pouce, & indice estendus, & Georgius Valla l'appelle Dichas, que Philand. reprend au liur. ij. chap. iij. de Vitruue. Le pié iij. paulmes petites: les bons Autheurs par ce le content de xvj. doigts, ou xij. pouces, mais les commentateurs au droit Canon le tiennent de xv. doigts. glo. in ca. ficut, j. xvij. q. iij. & ilz appellent sesquipies, pié & demy, c'est vj. paulmes. Toutefois de tant que le nombre de xvj. doigts ne pourroit venir sur la raison de las, qui est de douze vnces, & que ce nombre duodenaire est facile à estre mesparti en plusieurs parties, lon a inuenté, & reduit ces xvi. doigts en xii. pouces, c'est que les iiii. doigts desquelz la paulme est composee, & mesuree, sont esgaux à iiii. pouces, & aux xii. doigts, qui sont la mesure, & quantité de l'espithama, ou nostre palm, respondent ix. pouces, qui sont par ce le dodrans du pié: ce qu'est v'sité aux ouuriers de maintenant. Or donc le pouce est l'vnce du pié ii. pouces, le sextans: iiii. pouces, le quart, ou quadrans: iiii. pouces, le tiers: Triens v. pouces, aux latins Quincunx: vj. pouces la moitié du pié, semis, vii. pouces, septunx, viii. pouces: Bes, ix. pouces: le grand palm, comme dessus: Dodrans, x. pouces, Dextās, xi. pouces: Deunx, xii: le pié reduit ainsi à la quantité du As. Et par ce que le pié de Paris, ou pié Royal est au temps present grandement en v'saige, par toute l'Europe, nous auons icy mis sa mesure à tout le moins vn quart d'iceluy, au vray, & iust, recouuré de la maison de la ville de Paris, par lequel quart on le pourra estendre tout entier, & diuiser en pouces au dessus, & en doigts au dessous,

Le quart, ou quadrant du pié de Paris.



Leonard de Portis Iurifconsulte, & graue autheur en son liure de Assé met la mesure du pié Romain antique, qu'il dit auoir prise aux iardins d'Angelus Colosius à Rome, entaillé en pierre antique: dont i'ay icy mis le quart, comme du precedent.

Le quart du pié antique des Romains, selon Leonard de Portis.

Vn degré, ij. piés, que les degrez pour monter, estoient de ceste proportion. Le pas simple, ou commun, ij. piés & demy, il sembleroit estre dit des mains avec les bras, espandues, ou estendues, les vns le font de v. piés, c'est de deux progrès, & demarches, dont chacune ainsi que nous cheminons ordonneément, est de deux piés, & demy, il s'appelle donc, pas Geometrique, dont on vse parmy les Mesureurs, v. piés: ainsi entendent les Jurisconsultes par l'opinion d'Accurse, & de Bartole l. in itinere. ff. de verb. sig. & selon Herodote à l'Euterpe, vj. piés, ou, iiij. couldees. Vne couldee, vj. paulmes, est appelée mesure sesquipedale, comme contenant j. pié, & demy: or le pié contient iiij. paulmes: dont la couldee en vaut vj, c'est xxiiij. doigts, les Grecz l'appellent Pygon: & de là, selon Eustathius, font direz les Pygmées, n'ayant qu'une couldee de hault. Par l'opinion d'aucuns la couldee desine, & finit au deuxième articule, ou neud du doigt Micros; ou Auriculaire. Donc, selon eux, elle seroit de xx. doigts, & selon Herodote liur. vj. le coude Royal est plus grand de ij. doigts, que le mediocre: ou ie croy, qu'il y fault lire, par ce dessus, de iiij. doigts. Hexapeda, dont pour le iourd'hui on vse à mesurer bastimens en plusieurs lieux, vault vj. piés, & s'appelle aussi de ce par les Grecz Hexapus; & par ce, selon Herodote, liur. ij, c'est, orgyia, qui estoit de vj. piés, bien que Theodore, tournant Aristote, la mette pour j. pas, & Valla. en la version de Herodote, pour ij. pas, Suidas pour mesure contenue entre les mains estendues: ce seroit donc ce que nous disons la Brasse, comme embrasement, & par Plin liur. xvj. s'accordant aux Anatomistes vna, Decapeda x. piés, ou Decapus, comme Hexapus. Pertica, n'est pas mesure certaine, car on la varie, comme on veut, mais communement ou la fait de xx. piés, ou de xxv. les anciens aussi en vsoyent diuersement, dou vint le Prouerbe, *Eadem pertica metiri*. Plethrum, C. piés, c'est vne sixième partie du Stade, que Valla en sa version appelle Iugerum, bien que le iuger des Romains contienne de longueur ccxl. piés, de largeur

cxx. & distribué en ses quarres, 28800. & est le iuger, ce que Pline appelle actus double. liu. xviii. chap. iij. Varro. lib. j. & Columell. Sta de cxxv. pas ou Dcxxv. piés, & Herodote à l'Euterpe dit, que c. iustes pas font le Stade, qui seroit dont de vi. iugeres, ou il dit aussi, que ceux qui sont pources de terroir, mesurent à Stades: dont le Stade vault 100 vlnes, ou orgyies. Herodote dit, que 100000. vlnes valent 1000. Stades, parquoy lvln & le pas de v. piés seroit vn. Harpent Royal Paris contient, selon Bude, & la supputation du Iugerum 48000 piés, & par ce le iugere Latin que dessus, contient plus que la moitié du harpent Royal. Dialulus ii. Stades parce M. ccl. piés. Vitruue. lib. v. cap. xi. Miliium vii. Stades & demy, ou bien viii. Stades, & c'est le miliare Italique. Dolichos xii. Stades. Parafanga, mesure Perfane, xxx Stades. La lieue Gallique M. D. pas, Iornandes au liure des Getes. Et Ammian Marcellau liur. xvi. s'y accorde, disant que xxi. M. pas font xiiii. lieues, & il dit aussi au liur. xv. que depuis la Saone en ça, nous commençons à compter par lieues, & non par milles. Miliare Germanique commun. iiii. M. pas, & parce Stades xxxii. mais le grand en contient cinq mille pas. Miliare Gotique vi. ou viii. Italiq. Ioannes Magnus de gen. sep. capit. v. Schæne contient lx. Stades, de cxxv. pas le Stade, & par ce pas 7500, mesure peculiere à ceux qui ont le destroit par trop ample. Bien que Plin. liur. v. & xij. tiene, que ce sont xl. Stades, si les notes ne sont fauses. Stathmus, contient iij. parafangues, & plus, mais en cela ya doute, & variation, car Herodote en lvn des lieux dit, que xxviiij. Stathmes font 104. parafangues, que reuient la parafangue à quelque chose plus, que dvn tiers du stathmus, côme aussi il semble s'y accorder, & ne varie gueres de l'autre passage, là ou il dit, que xv. stathmes font lv. parafangues & demy, en l'autre lieu il dit, que iij. stathmes font xv. parafangues, que reuiendroit à vn cinquain de stathme la parafangue. Stathmos, est mansion militaire, ainsi appelée par Iustinien Empereur au Code, d'ou les logis, & gistes, ou diuersoires des porteurs, c'est à dire le chemin qu'ilz faisoÿt par iour, estoit vn stathmus. Il reuiendroyt donc à xxiiij. mille pas par iour. Les Latins mesurent les espaces terrestres

par miliars, les Grecz par stades, les Persans par parasanges, les François, & Espagnols par lieues, les Aegyptiens par signes. Et par l'opinion d'aucuns cccclxxx. stades respondent à vn degré de l'Équinoctial, qui valent xv. miliars Germaniques, ou lx. Italiques: mais les François donnent à j. degré xxv. lieues, & les Espagnols xviii. Et puis que C. pas valent vn stade, selon Herodote 3300 stades valent de pas, comme il dit, 303000 & 1000 stades valent de pas 100000: & c'est la navigation de ix. iours, & viii. nuitz, que reuient par iour, ou par nuitz, y mettant autant à lvn que à l'autre, & entendant aux iours équinoctiaux, esgaux aux nuitz, de pas 64705, ou enuiron. Bien que le chemin par terre ne soit que de 20000 pas par iour, par la doctrine de Caius Iurifcon. en la loy j. ff. si quis cautio. iud. fist. cau. fac. non obtempera. & de Paulus l. in itinere. ff. de verb. signific. Et par ce l'on va selon ceste supputation, par navigation plus qu'en cheminant par iour 44705 pas dauantage, qui est beaucoup plus que de deux tiers. Et bien tost apres Herodote dit, que le chemin de iii. iours, & deux nuitz soit de pas 303000, qui ne reuient qu'à 60600 pas par iour ou nuit: mais la difference n'est pas grande. Parquoy resoluant ce que dessus, s'ensuit que l'homme marche par terre en vn iour stades 200, bien qu'en vn autre lieu cy dessus allegué, Herodote die, que ce sont cl. stades. Et nauigant en vn iour il fait (contant pour stade 100 pas, selon la supputation d'Herodote) 647 stades, ainsi que le mesme Autheur dit cy dessus, dont la navigation est plus prompte de $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{10}$ presque. L'on lit bien par vne grande extraordinarité, & diligence excelsiue, aucuns auoir aduancé dauantage, comme de Pætus Thrasea en vn iour 40000 pas, Cornel. Taci. libr. Anna. xv. & Philopæmen 400 stades en vn iour; Plutar. & Euclidas de Platee, pour aller querir du feu en Delphes 1000. stades en vn iour. Plutarch. en la vie d'Aristides, & autres exemples que met Pline au liur. vij. chap. xx.

De

De Antoninus Pius Philosophe Empereur Romain, & Domitius Afer Orateur, sous deux Originaires de Nismes.

C H A P. VIII.



LI l'iniure du temps, qui a consumé infinité de bons liures, n'auoit esté si grande, ou que noz ancestres de Nismes eussent esté curieux à perpetuer leur memoire, & des leurs, lon pourroit auoir plusieurs grands tesmoignages du subiect & de ce chapitre, & voire de tout le liure: & n'eust esté gueres besoin, que i'eusse occupé mes estudes, pour en escrire, m'asseurant, qu'en ville si fameuse, & grande, n'y a iamais eu faute d'excellens, & Heroiques personnaiges, comme encores pour ce iourdhuy selon sa petitesse, & le temps, que la vertu n'est aucunement, ou bien peu recompensee, & encor par quelque extraordinaireté, à ceux qui ont natiuités heureuses, & si n'est presentee aux bons esprits, & doctes matiere, selon eux, i'entends de parler, & orer en public, comme anciennement se faisoit, & Pline encor en quelque lieu de ses Epistres s'en plainct, tellement que selon Petrarque,

Per cosa mirabil s'addita,

Chi vol far d'Helicon nascere fiume.

Le lecteur donc se contentera, si i'en recite bien peu en nombre, & m'en excusera par ce qu'ay dit dessus, & si luy plaira aussi n'estimer Nismes, n'auoir esté si infertile, & infecunde de rien auoir produict que tel nombre, & si petit en telle grande reuolution d'annees, des sa fondation, que par moy seront recitez. Car sur ce i'oserois bien dire de Nismes, ce que plusieurs bons Auteurs disent de toute la Prouince Narbonoise, que maints grands & hauts hommes venans, & originaires d'icelle, ont administré diuers Magistratz, & honneurs en l'antique Rome. Et pour venir au commencement de ceste narration, nostre ville est fort illustree, & autant, ou plus que nulle autre, d'auoir esté grand mere productrice de T. Aurelius Fuluius Antoninus Pius, Philosophe, & Empereur Romain: mais à fin que ie ne parle sans Auteur, soit veu Iulius Capitolinus, qui l'assure, & dit ainsi, que son pere estoit

Aurelius Fulvius, qui fut Consul à Rome, homme melancolique, & maladiſ. Antonin eſtoit de beauté admirable, d'un clair engin, clement de meurs, de noble viſage, paiſible d'entendement, d'eloquence ſinguliere, reſplendiſſant en literature, & ſur tout de grãde ſobrieté, agriculteur diligent, doux, liberal, ne demandant rien de l'autruy. Et tout ce eſtoit en luy par grande attrempence, & ſans venterie, ou oſtentation vaine. Pour fin, en tout il eſtoit louable, & qui à bõne raiſon, par l'opinion des gens de bien, eſtoit parangoné à Numa. Pluſieurs autres choſes en dit l'auteur, qui illuſtre fort luy, & ſes progeniteurs & patrie, duquel i'en diray encor ce mot. C'eſt qu'il fut dit, la Republique eſtre heureuſe, en laquelle ou les Roys philoſophoyent, ou les Philoſophes regnoyēt. Et pour l'honneur d'un ſi bon Prince, & tant ſauant philoſophe, ie l'ay biē voulu icy pourtraire au vray, & naturel, ſelon vne medaille ſiene que i'en ay en cuiure, & qui reſſemble à pluſieurs autres de luy que i'en ay veües.



La premiere face de la Medaille eſt ſon effigie, & traict du viſage au viſ, l'autre ou reuers, eſt vne ſtatue de femme, tenãt en l'vne main vne balãce, à peſer, & en l'autre la corne d'abondance, ſignifiant, qu'il eſtoit temperant, & enſuiuoit tēperance, en l'abõdãce de ſes treſors, & ſon Empire: ou biē, que ceſte femme, qui eſt la vërtu, luy auoit acquis par ſon attrempance, propre ceſte abõdãce, treſor, & dignitē de l'Empire. Et le S C. eſt à dire, Senatus conſulto, donnēt à entendre, que par cõſentement, iugement, authoritē, & edit du Senat ceſte embleme, deuiſe & tiltre, luy auoyent eſtē decernēs, & adiugēs. Le reſte eſt clair. Reuclin, au ij. liur. de ſa Cabale l'allegue biē ſouuēt es œuures philoſophiques par luy eſcrites, en langue Grecque: mais

mais ie ne l'ay leu en nul Auteur,escruiât sa vie. Il me faisoit bien pëfement, d'accompagner hōme tant illustre, d'vn autre de qui ientëds à present parler. Et peut estre c'eust bië esté assez, quand nostre ville n'en auroit produit nul autre, cōme celui qui au recit de sa Tragedie plus se cōtentoit d'auoir le seul Platō assistât auditeur, que tout le peuple d'Athenes. Et Cic. au ij. liur. des Epist. Ad Attic. estime Caton, autant que dix mille hommes. Mais pour donner encor quelque lustre à tel Prince, faut noter, que Eusebe sur lan de Iesuchrist xlvi. dit, que Domitius Afer grand, & excellent Orateur à Rome, estoit de Nismes, qui du temps de l'empire de Neron mourut en soupant, pour auoir trop gourmandé, ce que Celius es leçons antiq. liur. v. chap. xxx. a aussi raporté, taifant selon sa coutume, le lieu, d'ou il l'a pris. Ce Domitius Afer vint en bruit, & faueur de l'Empereur Tiberius, pour auoir denoncé, & accusé Claudia Pulchra dame Romaine, cousine de Agrippina, femme de Germanicus Cesar, filz. de Drusus, frere ia defunct de Tiberius, & niece d'Auguste. Parquoy Domitius Afer nouvellement venu en l'hōneur de Preture, n'ayant pas trop bōne reputation, tout prest à se faire grand par quelque entreprise, que ce fust, mettoit sus, & chargeoit Claudia Pulchra de Furnius adultere, de venefices, & execrations magiques cōtre le Prince Tiberius. Laquelle accusation Agrippina voulut fort defendre, mais à la persuasion, & action de Domitius Afer, Claudia Pulchra, & Furnius furent condamnés. De quoy Afer fut mis au renc des premiers orateurs, son entendement, & art publiés, & ensuiuie l'approbation, & iugement de Cesar: qui pour le deuoir, qu'Afer y auoit fait, le reputoit bien disant, & disertement orant. Il fut en apres, ou à prendre charge d'autres accusations, ou à defendre autres accusés, plus heureux en renom, & fame de son eloquence, que de sa vertu, & preudhommie: fors que son dernier aage luy osta encor beaucoup de son eloquence, quand d'entëdement lassé, & recreu il n'eust la patience de se taire. Corn. Tacit. liur. iiii. il accusa despuis Quintilius Varus, homme riche, & proche parent de Tiberius Cesar: Corn. au mesme liu. de Domit. Afer. Il dit encor au liur. de Clar. orator. que de son tēps Pōp.

Secūdus Orateur excellent ne donnoit point le lieu à Domitius Afer, ny en honnesteté, & dignité de vie, ny en perpetuité de renommee. Mais sa vertu oratoire a fait honneur à la ville de sa naissance, & son ventre, & meschanceté n'ont deshonoré autre que luy mesmes, & ses vices.

D'une façon de pescher au terroir de Nismes.

CHAP. IX.

RLine au liur. ix. chap. viij. recite yne chose autant admirable, & digne d'estre notee, qu'on feroit ailleurs lire, & si la repete bien pour telle: la descriuant asés copieusement. Il ya dit il, vn estan, appellé Latera, en la Province Narbonoise, & au terroir de Nismes, ou les daulphins peschent de compagnie avec les hommes. Infinie quantité de poissons dits Muges, ou Mulets, passe à certaines saisons par les estroictés bouches de l'estan, dans la mer, selon le retour du flot d'icelle, & par ce les filés n'y peuuēt estre tendus, pour porter aucunement le faiz de la pesanteur, quand bien l'astuce ne deceuroit pas la saison, alors donc ces mulets s'en fortēt, & vont en haute mer, qui est la plus prochaine en gouffre, ne taschant que de uiter le lieu commode à tendre les filés: mais dès lors que les pescheurs s'en aperçoient, (car il y en vient grand troupe) & estans informés de la saison, & plus encor desireux de ce passe-temps, où tout le peuple à haute voix, tant qu'on peut, se prend à appeller, & semondre du riuage, Simon, Simon, à la fin, & issue du spectacle. Les daulphins entendent viste, ce qu'on veut d'eux, conuoyant le soufflement de l'Aquilon la voix, & le Marin la leur raportant plus tard, au contraire: si est ce encores que pour lors ilz y accourent, à l'improheu au secours. Soudainement toute la compagnie y compart, qui promptement est ordonnée sur l'endroit du iet des fillés, l'esfort s'y presentant deuers la mer, ou les ayant ainsi espouentés, ilz les chassēt au dedans des plus basses eues. A lors les pescheurs enuironnent les retz, & louffleuent avec des fourches, & neantmoins la grande vitesse des mulets les outrefaulte: mais les daulphins les y surprēnt, & contentés pour lors de les auoir faict mourir, ilz en different leurs

leurs repas iufques à la victoire. Le combat s'y eschauffe grandement, & les daulphins s'entrepreflans bien fort, s'efgayent de stre enueloppés dans les retz, & à ce que ce mefime nefe-meue les ennemis à la fuite, ilz s'en coulent entre les barquerotz, & les retz, ou hommes, qui y naigent, si bellement, que lon ne s'apperçoit poinct de leurs faillies, & si nul de ces daulphins, si les retz luy font rabaifés, ne tafche à esuader par surfault, autrement à eux fort agreable. Dont fortis dehors, soudain ilz combattent au deuant de ces rempars: ainsi fournie la prise, ilz pillent pour leur part desdicts mulets, qu'ilz ont tué. Et les daulphins bien cognoiffans la befoigne estre de plus grand esfort, que de la recompense d'vne iournee, ilz attendent encor au l'endemain, qu'ilz y font non seulement repeuz du poiffon, mais aufsi des mietes de pain, & du vin, tout broyé par ensemble. Mutianus descrit vne semblable façon de pescherie au goulphe de Iafins, differante neantmoins de ceste-cy, ou les daulphins de leur propre mouuement, & sans estre appellés, y furuiennent, & prennent leur portion de la proye par les mains des hommes, & chafque nacelle a pour son compaignon l'vn des daulphins, bien que ce foit de nuict, & aux flâbeaux. Iufques icy en parle Pline. Guillaume Rondelet, graue Autheur, dit au liure des Poiffons xvj. chapit. viij. qu'il a entendu que à Palamos, en Espagne, quelque temps on y vfoit de ceste pescherie, lequel aufsi par le benefice de Guillaume Pellicier euesque de Montpelier a restitue ce lieu de Pline. En quoy Pline s'est bien tant voulu amuser, & arrester, que non content de l'auoir afsés amplement descrit, a diuagué, & ioué, presque comme en vn vray, & iuste combat, ou iournee de bataille, & en a escrit si copieusement, comme en non gueres difsemblable, & non moins plaifante matiere, & befoigne. Le grand Poëte Mantuan a lasché la bride à la Muse, descriuant des moufches à miel, & de toute leur police, & œonomie. Or sur ce lieu de Pline, pour ne laisser pas vn tel passage, si rare, & plaifant, en obscurité, ie veux donner au lecteur quelque peu de lumiere, selon les petites facultés de mon estude. Albert le grand, & veritablement grād, au liure des Animaux xxiiij. & chap. du Daulphin, a bien esti

mé ceste narration tant plaisante, merueilleuse & veritable, qu'il la couchee dans son œuure. Mais ie croiray bien, qu'à ce iourd'uy, comme il en est escheu à plusieurs autres bonnes choses, esbatemens, & exercices honnestes, ceste occupation, & inuention de noz maieurs soit entierement & oubliée, & aneantie, voire, peut estre, à la plus part trouuée incroyable, pour la soupçon qu'ilz ont: tant font ilz de goust de praué, & abiect, vers l'yn, & l'autre autheur, assauoir Albert le grād, & Pline, qui d'estre dit tel, n'en merite moins la louenge. Mais si ceste façon de pescher n'est maintenant en vsaige, il ne s'en fault esbahir, Car ausi la gourmandise est venue à tel point de sa perfection, que despuis qu'elle n'a pardonné aux daulphins, tant amis, & compagnons de l'homme, certes ilz se font despartis de ceste leonine, & mal assuree societé, & plus ne nous ont voulu prester ny compagnie, ny leur seruice, comme fait à Flauianus Proconsul d'Afrique vn daulphin, despité qu'on l'auoit oingt d'huilles, & oignemens de tresbonne senteur, & par ce assoupy par l'odeur inulitee, par long temps se priua de la conuersation, & familiarité des hommes Plin. liur. ix. chap. viij. Lon pourroit bien ausi remettre en doute ce lieu, de tant qu'il est trop assuré, que estant ceste besoigne, & pescherie comme vn domestiquement des daulphins, il est par trop certain, que les poissons ne se domestiquent iamais, tant qu'ilz n'ont presque rien d'entendement, & encor l'ont ilz fort lourd, sot, & rude, que ausi pour l'incommodité de les manier, & traicter: mais à cela respond Hierosme Cardan, au liure x. de Subtilit. disant, que le daulphin est plus apte à mansuefaction, que nul autre poisson, pource qu'il a plus de cognoissance, que nul des autres poissons, & qu'il va plus vite que tous, comme ausi est le plus industrieux, & non aliene de quelques affections de l'homme, de la commiseration, & audace, & ausi qu'il respire, & par ce il peut aisement estre manié, & s'il pouuoit estre conduit en eau petite, il pourroit estre domestique, autant presque comme vn petit chien. Ausi qui lira au mesme chapitre, d'ou ce qu'est dit dessus a esté tiré, ne trouuera pas ceste narration estrange, que les daulphins portoyent, & raportoyent les ieufnes

ieufnes garçons à leſcole, leur paſſant la mer:& que mortz ces enfans, ce que les dauphins entendoient pour ne les y voir plus, ſe laiſſoyent mourir de regret ſur le riuage:& dvn autre dauphin, qui ſe laiſſa mourir, ayant veu que lenfant, qu'il portoit ſur ſon dos par la haute mer, eſtoit expiré par la tourmente ſuruëue, ſe laiſſa auſſi mourir de dueil au plus prochain riuage. Et qui n'en voudra croire Pline ſeul, Aul. Gell. qui fait de ſemblables recitz, en ſon liur. 7. chap. viij. liur. xvj. chap. xix. en admeine pluſieurs autres, ou il recite auſſi, apres Herodote, de Arion Muſicien, getté dans la mer, & ſauué par vn dauphin. Sur ce lieu auſſi eſt à entendre, que Pline tout en meſme lieu dit; que le dauphin eſt ainſi appellé, & reclamé Simon, par alluſion, & ſimilitudé au nom latin, Simus, qui ſignifie Camus. car auſſi a il le muſeau aſſés camus. Mais qui voudra voir dauantaige des dauphins, il ſe pourra retirer à Appian, à Pierre Bellon au liure des poiſſons, & ſingulierement à Rondellet, excellant medecin de Montpellier, qui en a eſcrit nà gueres & doctement, & copieuſement. Ne ſe faut auſſi eſbahir de ceſte grande quantité de muges, ou muletz, ſi lon lit dās Cardan au liur. de Subtil. x. ou il dit apres de bons auteurs, autresfois en noſtre Prouince Narbonoiſe y auoir eſté priſe telle quantité de poiſſon, qu'à vn traitt, ou iect ſ'y en prit cccxc. M. liures. Quant au gouffre de laſius, duquel Pline parle, luy meſme au liur. v. chapit. xxix. ſ'expoſe, comme Strabo, & autres diſent, que c'eſt en la Carie, region de l'Asie mineur, vne Isle entre Lycie, & Iouie, dont les habitans, pour la plus part, viuent du poiſſon, & pour autant ilz ont trouué ceſte inuention de peſcher avec les dauphins. Et pour la derniere difficulté de ce lieu, il reſte encor à retrouver, ou eſt ceſt Eſtan, que Pline appelle Laterra, ou lon void ceſte merueille. Chriſtoph. Laudin, homme docte, qui a traduit Pline en ſa langue Italienne Florentine, l'appelle Laterna: mais ie croy, qu'il ſe nomme vrayement Laterra, comme i'ay veu en pluſieurs exemplaires de Pline, & eſcritz, & eſtampés. Or Mela dit ſur la fin de ſon ſecond liure, que de l'autre part, c'eſt à dire à moy, qui eſcry cecy dans Niſmes, de ça vers l'occident, le Roſne eſt par l'accroifſement des autres

fleuves, desquels Mela auoit parlé, ia agrandy, & enflé, & de là, dit Mela, c'est à dire, à moy elcriuant de ça, sont les Estans des Volces, c'est la region de Nismes, & Montpellier, & adiacente, ou circonuoisine, que Strabo liure iiii. appelle ausi *Αρικμισκος*, Aricomisques, dont nous parlerons apres. Le fleuue Ledum, c'est le Lés passant à Montpellier, & le chasteau Latara. (car il l'appelle Latara, non Laterra.) Parquoy par son dire, lon peut conclurre, que cest estan, Laterra, ou Latara, ou bien Laterna, c'est là enuiron Lattes, qui pour lors, voire de nostre temps, iusques à leclipse, qui en fut fait en l'an M. D. LII. à l'establissement des sieges presidiaux, estoit de la iurisdiction, & terroir de Nismes. Car ie n'appelle pas icy terroir, comme plusieurs Iurifconsultes, ce que ie debatray en autre opuscule, & à propos. Strabo, selon mon aduis, n'en dit nul mot, de ce Chasteau de Lattes, ny de l'estan. Et pour fin, le lecteur sera icy aduerti, que Guillaume Rondelet en ses doctes escritz des poissons, fait, & met en auant quelques difficultés, tant si ce poisson est le dauphin, que si l'autre est le mulot: ce qu'est de plus ample perquisition, & disputation, & n'est point nostre principal subiect. Parquoy ie m'en contenteray pour le present, ayant satisfait à nostre argument, quant à ce dont nous escriuons.

Des petis fromaiges, vermeillon, & autres choses rares, & exquises, de Nismes, ausi des lieux voisins.

CHAP. X.

ARome (ou tout ce de bon, qui est es Prouinces, y est de près & exactement recommandé, & iugé) la vogue, & louange est des fromaiges de Nismes, la premiere des Bourgs, & villaiges de Læsura, & Gaballicus: mais ceste opinion, & estimation ne dure gueres, & n'est que des nouueaux, & doulcetz, comme dit Plin. au liur. xj. chap. xviiij. Je croy veritablement, qu'il entendoit des petitz fromaiges grassetz de lait de cheure, qu'on fait à Nismes depuis enuiron le mois de Nouembre, iusques à l'esté: vray est, que par ce que les plus delicatz nous y sont apportés de Baulx, village de Prouence, de là le Rofne, près Tarascen, nous les ap-
pellon-

pellons tous fromaiges de Baulx: ilz font à tout leur beurre, & de fort plaifant, & delicat gouft: & ie croy aufsi, comme les Romains. estoient frians, & opulens, qui n'espargnoyent nulle despençe, pour leurs friandises, ou autres delices, qu'ilz les faisoient apporter de noz contrees à charges, & courses de cheuaux: comme lon void apporter le poisson de mer es bonnes villes lointaines d'icelle, comme Paris, & Lyon: que lon dit par chaffe-marees: & comme de nostre temps aufsi lon apporte à Paris, & à la Court du Esturgeon, cuit ainsi à grandes courfes de cheuaux, tortues d'eauë, & cheureaux à la Toussains, tous en vie, pour estre fort primerains, & auant leur saison en la France. Mais ie suis marry, que Pline qui a escrit de ces fromaiges, se soit monstré plus curieux en choses de friandise, que à celebrer nostre patrie d'autres choses, qui y prouient plus recommandables, & qui appertenoyët aufsi bien à l'argument de son Histoires naturelle, comme du vermeillon. Le Vermeillon c'est (dit il au liure ix. chapit. xli. & liure xvj. chap. viij. liure xxij. chap. ij. & liur. xxiiij. chap. iij. là ou l'appelle aufsi Coccum) vn grain rouge, qu'on trouue en Galatie, & en Emerite de Portugal, & est en singuliere recommandation: mais à ce que les rares painctures s'en puissent faire, fault choisir ledict vermillon en temps propre. Car au grain ia d'vn an, le suc en est quelque peu attenué, & celuy de quatre ans, n'en a point tout oultre. Parquoy le frais n'a point de force, ny le trop vieux. Au commencement il est produit comme les petites pannicules couuertes, ou testes des graines, vn peu plus grand qu'vn grain de poiure, d'vn petit arbuſte, comme l'Yeuse, que Pline appelle Aquifolia Ilex, & aucuns l'appellent Cusculium, les autres quisquillum, desquelz est Kiberus en son dictionnaire des herbes, autres grains de Taincturiers, autres Coccus Baptica, de *Barris*, qui est tainct: car les hoquetons de guerre des Empereurs en estoient tainctz. En Espagne les pouures gens en ont alsés bon reuenu, & en nostre Prouince, lequel ilz cueillent, & vendent à la liurè aucunesfois quinze soulz, autresfois plus, ou moins: & le prepare lon au Soleil, duquel parle Quinqueran, Eueſque de Senés en sa Prouence, & Nicol. Leonic.

var. Histor. liur. j. cap. vi. Je say bien aussi en certain endroit du terroir de nostre ville lieu, ou lon trouue de grandes pieces espoisses de trois doigts, & dvn pié de tout quarre de cristal: vray est à fin que ien die l'entiere verité, sans addition, qu'il n'est du tout diaphane, ains ce sont comme petites pieces du gros du doigt, referrees par ensemble par la congelation, & par ce quelles n'ont eue de froit assés violent, se sont ainsi ramassees, sans auoir l'entiere, & parfaite transparence, que le beau & clair cristal, qu'on trouue es regions Septentrionnaides, plus froides, ou bien encor dans les limites & ressort de nostre siege Presidial de Nismes, pres dvn lieu appellé S. Germain la Prade, non gueres loin du Puy, duquel lieu Pontot Chanoine du Puy. m'en a donné vne piece grande, comme vn œuf de poule, fort beau, & transparent, autant qu'il en soit point possible d'en trouuer: tellement que i'en ay taillé vn miroir, concaue dvn endroit, & conuexe de l'autre, & y ayant appliqué la couche necessaire par le derriere, & costé concaue, s'y est trouué du conuexe vn tres-parfaict miroir, exprimant, & rendant la semblance au vray, & naturel. Mais pour reuenir à nostre cristal, que i'ay trouué à Nismes, ie l'ay mis aussi en besoigne à la fonte selon l'art, & prouué, qu'il est autant bon pour la pierrerie artificielle, que nul autre ou cristal, ou caillous de fleuve, comme plusieurs de mes amis, & familiers, en ont veu diuerses belles pieces, ou ie m'estois estudié à imiter quelque perfection de la Nature. Mais le lecteur, ou habitans de la ville ne seront faschés, si ie ne metz icy le lieu, ou c'est, que lon trouue ce cristal, en nostre Cité: car ceux qui en pourront auoir à faire, en finiront de moy aisement, & aux autres il ne seruiroit que de neant, & puis i'espere, peut estre, vn iour en faire quelque profit. Aussi n'est à laisser en silence, les herbes, & plantes excellentes, & odoriferes, que l'on trouue non seulement en toute la Prouince, mais aussi en special en nostre Cité, fort plâteureusement, comme sont Meurte, Rosmarin, Thim, Orangiers, Palmes, Aloë, Figues d'Inde, appellees par Pline, Oppopuntium, Oliuiers, vignes muscates, Geneures, & autres, tout tant que Pline, Diolcoride, Theophraste, & leurs semblables, en descriuent, voire &

toutes

toutes telles plantes, sont parmy les champs produictes, & sans nulle culture, tellement que y passant, les plaines, & petitiz couraux ressemblent à la veüe plustost iardins exquis. Et à l'odeur diroit on, que lon passe parmy vne Arabie felice: de forte, que le bestail s'y repaist de toutes telles delices de plantes: & par ce il se fait vne chair autant bonne, & delicate, qu'il en soit point, & le bestail lanü, porte telle laine, que toute la France, & le Piedmont pour la presse, & amas qu'ilz en font annuellement, sont tesmoins de sa bonté, & excellence. A Montpelier ausi (& ia commencé lon a Nismes) s'y fait ordinairement le Verdet, qui est aux Latins, *Aerugo*, & l'appelle lon Vert de gris rascable, par ce qu'à pres l'auoir fait, comme Dioscoride au liur. vi. chap. xlv. monstre, & Cardan en plusieurs lieux de Subtil. on le rascle des platines de cuiure. L'or des riuieres n'est à laisser en arriere: car le Gardõ, & plusieurs riuieres autres portent l'or, que nous appellons à nostre vulgaire, or de paillole, & ie croy, qu'on l'appelle de Paillole, de ce qu'il est cuilli par plusieurs fois, & d'infinies pieces. car *παλλίον*, signifie autre fois cuilli, & *παλλογία* en est. Ou bien or de Paillole comme or de paillons, c'est à dire, or en petitiz paillons, & pieces, terme propre à l'Art des orfeures; qui appellent, & disent paillons d'or, paillons d'argent, c'est à dire petites pieces. A Vses, en certain terroir d'un villaige, de Seruiers, se trouue, pour peu qu'on enfouye la terre, si grand nombre de Marquesites, que toute la terre en est couuerte: ou nature a tellement ioué, & passé son temps à les marquer, qu'on ne sauroit croire, que infinité de figures geometriques, de lettres, & autres caracteres, ny eussent esté studieusement graués, ou pourtraictz, ou releués en toute sorte de bosses. Pline, Cardan, & les autres les appellent *Lapis Pyrius*, comme qui diroit, pierre à feu. Et certainement elles le sont bien, car les haquebutiers ne se sauroyent aider de pierre à feu, meilleur, ny plus certaine pour leurs rouetz, que de ces Marquesites. I'en ay autre fois fondu au *Crusol*, avec addition de plomb, que autrement plustost se brusleroyent; que de couler, & y ay trouué sur la coupelle apres des grains d'argent, du plus fin: mais la despence, & travail surpassent le gain. Et si c'estoit

nostre argument, ie descrirois bien icy, que par le moyen & ayde de ces Marquesites, lon peut raffiner l'estain autant, ou plus fin, & resonant, que nul qui nous soit apporté de Cournoaille.

Des statues de Tiberius Cesar Empereur abbatues par ceux de Nismes.

CHAP. XI



Remier que venir à vn lieu de Sueton, ou il fait mention de Nismes, il est necessaire de presupposer, & declairer vne des antiquités Romaines, autant celebre, qu'ils en eussent point, & qui ne viendra seulement à propos pour entendre cest Auteur, mais ausi infiniz autres: c'est des statues, signes, & imaiges. Les statues estoient faictes de marbre, pierre, ou bronze, ou cuyure, ou bien d'yuoire, quelque fois d'or, quelque fois d'argent, & mises en lieux publicz, comme temples, theatres, portails, capitoles, cours, & quelque fois aux lieux priués, mais communs à toute vne lignee, race, & famille, come sepulcres, & autres lieux semblables. Les imaiges estoient ou de cire, comme peut estre, lon fait à ce iourd'hui en cire, & ceruse, ou en soulfre, & cinabre, ou bien estoient de platte peinture, & mises es lieux, & maisons priuees, ou iardins. Les signes estoient petites statues, ou simulacres, faictes d'aucuns metaux, & seulement representans les images de leurs Dieux: mais ces nominations sont bien souuent confondues, & par les Auteurs l'vne prise, & escrete pour l'autre. Or en ce nous nous aiderons principalement de l'autorité de Pline au liur. xxxiiij. chap. iij. & plusieurs chap. suiuians, ou il appert, que ceste honneur des statues commença premierement estre faicte aux hommes illustres, vainqueurs es ieux Olympiques: & les Atheniens honorerent ainsi les premiers Harmodius, & Aristogiton, pour auoir occis les Tyrans, la mesme annee, que les Rois furent chassés de Rome: dont despuis par vne tres humaine ambition, & imitation, ceste coustume fut louablement receue par toutes les autres nations, & principalement souz la dition Romaine: que de telles statues estoient decorés tous hommes excellens,

qui

qui auoyent leuë les sieges par force d'armes des villes allies, ou de Rome, ou mis à heureuse fin quelque grande guerre, & de consequence au peuple Romain, ou qui resplendissoyēt sur les autres de prudence, & erudition: & sur la fin, aux Empereurs, tant vertueux, que meschans, & detestables par grande flaterie, sans qu'ilz l'eussent meritē. Aussi quelque fois aux nobles dames, ou pour vn grand benefice par elles fait à la Republique, ou pour leur pudicitē: comme de Cloelia, à qui fut dressée vne statue Equestre, en façon de pucelle. Par Plutarck. liu. de clar. Mulier. chap. xiiij. & de Ieanne, qui chassa les Anglois de France, en fut dressée vne sur le pont d'Orleans, qui encor y est. Ces statues estoyent de plusieurs & diuerses façons, & de noms dissemblables. Les statues triumphales, autrement dictes illustres, estoyent comme l'accoufrement, & pareure d'vn homme triumpant, sauoir est, couronné, portant la toge paincte, semblable à celle de Iupiter, affeublē de la trabea, robe Royale, entretissue d'or, & de pourpre, qu'aux seuls Rois & augures estoit permis la porter: dequoy parle Dionys. Halicar. liur. ij. antiq. Romā. assis en chaire d'hyuoire, en vne des mains tenant le sceptre d'hyuoire, en l'autre vne tasse d'or. La statue Equestre ou à cheual, de laquelle T. Liuius Decad. j. liur. viij. qui fut decernée à L. Furius Camillus, pour auoir deliuré Rome des Gaulois, estoit, que lon figuroit celuy, à qui cest honneur estoit decretē, en l'vne des matieres ia dictes, monté sur vn cheual courāt, aucunes fois sans tunique, autres fois avec la toge, comme lon paint en France les Conquerans, ou laisné de la Couronne Françoisē, au seau de Daulphiné, en la grand chancellerie. Telle estoit la statue mise à Cornelius Sylla, Equestre, & d'or deuant les Rostres, avec l'inscription, CORNELIO SYLLAE IMPERATORI FORTVNATO: dont escrit Apian aux batailles ciuil. liure j. Et à imitation de celles-cy, autres statues sur chariotz à deux, ou à quatre rouēs, cōme conduictz en triumphe: & estoyent quelque fois ces chars attelés, & conduictz de deux elephans, ou bien c'estoit la marque, & signe de ceux, qui auoyent esté Preteurs à Rome, & menés par le grand Cirque ainsi montés sur ces chariotz. Et ces sta-

tues du temps de Honorius, & Archadius estoient en pris, & honneur: par Simmachus en ses epistres, & les mesmes Empereurs es loix premiere, & derniere, C. de stat. & imagi. ou aussi il appert, que plusieurs insolens, & ambitieux iuges; vfans de concussion, se procuroyent telles honneurs aux despens du public, & particulier. La statue à pié, ou pedestre, estoit de l'homme à pié, dont aucuns estoient tirés, & pourtraictz nudz, tenans, & sappuyans sur vne lance. Lamprid. en la vie d'Alexandr. Les autres vestus, mais les vns d'ornemens militaires, les autres de robes de paix, & ciuiles. Pline encor en ce mesme lieu, fait recit des statues couronnees, mais il ne dit point, que ce soyent des triomphantes, ains les nomme simplement couronnees, & dit; que les estrangers en erigerent vne telle à Rome à Caius Aelius, Tribun des Plebeiens, ou il n'entend pas, de la triumphale. Car il ny met que la couronne, ou la triumphale auoit plusieurs autres excellences, & honneurs. Et aucunes de ces couronnes, estoient de Laurier, les autres de saur, les autres en semblance de Grenaux, les autres d'Oliuier, les autres d'autres sortes, selon la diuersité de couronnes, ou Murales, ou Ciuiques, ou obsidionaires, &c. comme est descrit d'icelles par Aul. Gell. liur. v. chap. vi. Plutarch. aux Problemes, & plusieurs autres autheurs, vne autre dicte exploratoire, par Sueton *in Caligula* chap. xlv. La statue Togate (ainsi dicte, à cause de tel vestement) n'estoit pas aussi triumphale, comme ny la couronne simple. Semblablement la statue Palmée, ou Palmaire, lvsage desquelles estoit permis à ceux qui auoyent merité tel honneur pour gloire, & recompense de leur bien fait vers la patrie. Il y auoit aussi vne statue dicte *Penulata*, de *Penula*, sorte de vestement, & la statue, qu'ilz disoyent *Loricata*, ou *Thoracata*, qui estoit avec vn corps de cuiracé, ou corcellet. Et estoit telle statue dediée à ceux qui auoyent sauué leurs soldats d'vne grande occision, ou desfaicte des ennemis, comme dit T. Liue liure iij. Decad. iij. disant, que à Manilius telle statue affeublee de la Toge fut decernee en la court, pour auoir ramené ses compaignons sauues à Rome. Et les autres statues estoient simplement, & singulierement nomées ou d'or (desquelles parle

Appian

Appian au iij.liur.des guerres Ciuiles,Aurel.Vict.en la vie de Clau.Cefar,& Pollio,aufsi Vopifcus de Tacitus Cefar) ou d'argent,pour eftre de tels metaux,tout ainfi qu'aux autres statues feulemēt de cuiure,ou erain,defquelles par le l'infcription,qui est à Vienne en Dauphiné à costé d'vn portail,dans la grand rue de la ville,

FLAMINICA VIENNAE STATVAS AENEAS
AVRATAS CVM CARPVSCVLIS ET VESTI-
TVRIS.BASIVM ET SIGNA HERCVLIS ET
MERCVRĪ ET CASTORIS ET POLLVCIS
CVM EQVIS D. S. D.

Sans que les Autheurs defcriuent autrement leurs marques. Il y auoit d'autres statues,qui n'excedoyent trois piés de hauteur,qui estoit aufsi memoire,& marque honorable.Les statues d'Hermes n'estoyēt qu'à demy,assauoir iusquē au nombril,& estoient celles de Mercure,qui est par les Grecs appelé *Èpauās*, comme escrit Cicer.liure vj.des Epist.ad Attic.& en plusieurs autres lieux,en fait mention.Colosses estoient statues entieres,& excessiuement grandes,outre la iuste mesure,& grandeur humaine,& plustost ressemblans grandes tours, que semblances d'hommes ,mais pour le plus elles estoient vouees,& sacrees à leurs Dieux,tel estoit Apollo au Capitole,transporté par M. Lucullus d'Apollonie,cité du Pont,de xxx.coudees de haut,tel Iupiter au camp de Mars,desdié par Claud.Cefar,la statue de Mercure,faicte par Xenodorus en Auuergne,ayant cccc.piés de hauteur.Plin.liur.xxxiiij.Hercules au Capitole,& le grand Colosse du Soleil à Rhodes.Le Roy François j.de nostre tēps fait faire vn tel Colosse d'Hercules à Paris,à la maison de Neelle.Bellon escrit des Colosses au liure *de Admirab.opor.antiq.prestan.* j.chapit.ij. & André Thenet en sa Cosmograph.de Leuant.chap.xxxj. Autres statues estoient avec vne sphere d'erain,ainfi que lon fait celles des sainctz,& saintes,leur mettant sur le chef vn cercle,comme demi-sphere.De celles-cy parle Ammian Marcellin,liu. xvij.parlant de l'Obelisque,rapporté de Thebes à Rome par Constantin,qui auoit telle demi-sphere sur la teste,avec certes lames d'or.Et le mesme au liur.xxv. disant,que la statue de

Maximianus Cesar, ayant ceste demi-sphere sur la teste, perdit icelle. Et Constantin le grand en feit d'autres à tout des Croix, pour le grand zele de la religion, & de l'apparition, & vision, qu'il eut de ce signe, luy promettant victoire. Car il ne faut referer ceste vertu aux quatre angles droictz, comme fait Orus, Apollo, en ses Hieroglifiques, & que parce, disoit il, lon mettoit les Croix aux chemins de quatre voyes, pour en chasser les mauuais espritz. Pour fin de ces statues, il faut noter, que celles qui estoient de la iuste, & vraye grandeur d'un corps d'homme, s'appelloient Signes, ou Pariles, & celles qui estoient vne quotiesme, ou quote du corps, comme d'une coude, ou paulme, Sigilla: les plus grandes, comme d'une hauteur d'homme & demie, estoient dictes grandes, & vouees aux Rois, ou Empereurs, comme encor les plus grandes aux Heroës. Mais les excessiues, & Colosses aux Dieux: ainsi appellees ou de leurs premiers autheurs, ou des rayons du Soleil nuifans, en les regardant, ou de la vastité, & grandeur. Car c'est *καλονίσου*. Encor les statues des Dieux estoient *ἄσπλα*. Aux Heroës *ῥήνα*: aux Rois *ἀνδράνας*: aux saiges *ἠκλα*, aux biens meritans de la Republique *ῥήνα*. Autheur Pompon. Gauric. de sculpt. Phil. sur Vitruue liu. ij. chap. viij. Nous auons mis cecy en auant, pour venir à un lieu de Suetone Tranquille, qui est en la vie de Tiberius Cesar, chap. xiiij. ou il dit, qu'apres que Tiberius Cesar eut eu tant de victoires, qu'il recite, & administré plusieurs des premiers, & plus honorables Magistratz, meü de quelques päsions, & fascheries, peut estre de l'impudicité de sa femme, il s'excusa, & print occasion de se vouloir reposer des affaires publics, demandant permission, & congé à Octauius Augustus, lors Empereur, tellement que volontairement s'absenta de Rome, & alla à Rhodes, ou il demeura pres de deux ans, laissant tous ses exercices Romains, & ordinaires, & encor le vestement Romain, & s'occupoit seulement aux exercices Grecz, & du pais, de sorte, qu'il encourut le bruit, & opinion commune, d'estre banny de Rome, & par ce de iour en iour il deuenoit en mespris, & haine d'un chacun: tellement que ceux de Nismes abatirent, & renuerferent les images, & statues siennes. De ce sien retirement, & esloignement

gnement de Rome en dit encor vn mot Cornel. Tacit. au commencement de son histoire: mais il ne parle pas de l'outraige, que par noz maieurs luy fut faict, ausi ne descrit il que dés la mort d'Auguste, & ce qu'il en dit, c'est pour commencer son histoire. Certes noz ancestres ne l'auoyent pas en telle veneration, ne honneur, qu'il estoit tenu en Pamphylie, en Aspendos. Car ses statues estoient tant venerées, qu'on les y tenoit pour franchise, & refuge inuiolable, à ceux, qui estoient opprimés. *Alex. genial. dierum.* liur. iij. chap. xx. Et il faut, que ceste opprobre luy fust faicte par noz Nemausitains vn peu auant la passion de Iesuchrist. Car comme il est seur, il nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnât ce Tiberius: or cecy fut faict à Nismes encor du temps, & Empire d'Auguste. Mais combien que Suetone defende assés mes Peres, & citoyens de ceste iniure, & contumelie faicte à Tiberius, l'accusant de ce que cy dessus a esté dit, outre ce il les deust auoir hault-loués de leur magnanimité. Car pour vray Tiberius estoit homme de grād value, tant aux lettres, administration des affaires ciuils, publiques, que aux armes, & si estoit de la famille des Cefars, & gendre de Octavius Augustus, mary de Iulia sa fille. Je voudrois bien, qu'au temps present nous, qui sommes descendus, & procréés de tant nobles peres, eussions retenu quelque vmbre de leur vertu, pour seulement chasser hors de nostre Republique ceux des seditieux, & mutins, que nous cognoissons bien, lesquelz ie ne nommeray point, pour en les deshonorant, nē les honorer de telle quelle memoire, que mes labeurs pourroyent, peut estre, auoir, si le meritent. Toutesfois ilz furent à ce esmeuz par les exemples des Romains mesmes, qui auoyent accoustumé en faire autant, à ceux, qui autresfois auoyent receu honneurs, & apres s'en rendoyent indignes, comme ilz feirent de C. Marius Gratudianus, & les Atheniens de Phalereus Demetrius, par Pline au liur. iij. & chapitre ia recité. Plutarch. aux Politiques, ou ausi il recite, tel opprobre auoir esté faict à Demades, & comme encor les Romains quelque temps apres, en feirent autāt aux Empereurs indignes, ou apres les auoir occis, ou eux. mortz de leur mort, ainsi que de Maximinius racompte Herodian

liur.vij.Capitolinus aux Gordians,& infinis autres auteurs. Mais quelles pouuoient estre ces statues de Tiberius à Nismes?Premierement il faut necessairement coniecturer,qu'el les estoient ou d'or,ou d'argent,tant par l'abondance, & richesse du siecle,que pour la hautesse de l'homme, & pour la magnificence,& grandeur de la ville,ou à tout le moins,elles estoient ou de quelque belle,& singuliere mescolëce de marbre,ou bien,pour le moins,de bronze,bien doré,& bien accoustré,& si estoient aussi triüphales,& illustres,telles qu'ont esté descriptes. Car Suetonen sa vie chap.ix.dit,qu'il fut en son premier apprentissage, & sould Tribune de guerre, apres conduisant exercite,comme chef,& en Orient,il recouura à Tygranes le R.oyaume d'Armenie,& les enseignes,que les Parthes auoyët gaignees sur M.Crassus.Il gouuerna presque vn an la Gaule Cheuelue, troublee par les courfes des Barbares,& discordes des Princes,& en fin,apres auoir conduit, & fait la guerre par les Alemaignes,Rhetiens, Vindeliciens, & Pannoniens,il fit son entree à Romme avec ouation, & sur vn char hõnoré de triumphans ornemens,honneur inuitee,& non encor cõcedee à autre.Et par ce il faut conclurre, que telles estoient les statues par noz citoyens ainsi ignominieusement,mais virilement,subuerties,& abbatues.

Brief recit de diuers estats de republique,ou administration, selon lesquels Nismes a esté gouuerné.

CHAP. XII.

R Vis que Nemausus filz de Hercules, ainsi que par nous a esté cy-dessus prouué,fut le fondateur & cõstructeur de Nismes,nul ne fera ce croy-ie,difficulté,qu'il n'en fust aussi le seul seigneur, & dominateur,voire Roy:comme(& ce seul exemple me souffira)lon lit,& tient de Romulus,quant à Rome.Despuis les citoyens furent Seigneurs d'eux mesmes,mais lon n'à nuls monumens, si ce fut par l'Aristocratie,qui est la domination, & gouuernement des grans,& seigneurs,ou bien par la Democratie,c'est le regiment,& charge de tout le peuple ensemble. Et c'est ce que dit Pline au lieu,dont nous auons parlé,que Nismes auoit en sa fei

la seigneurie, & dominoit xxiiiij. bourgs, ou villes, & ainsi qu'il est clair à voir, il entend de l'estat, ou Democratique, ou Aristocratique, qui en estoit le seigneur, & notoirement ce lieu ne se peut entendre d'un Monarque de Nismes. Car si ainsi eust esté, Pline, & autres sus allegués eussent bien dit, & spécifié, que tel Monarque commâdoit, & regnoit sur ces xxiiiij. villes, à cause de la iurisdiction de Nismes. Finy cest estat, & forme d'administration, les Romains en furent seigneurs par leurs grandes conquestes. Nous n'auons pas mention, ne histoire speciale, de la conqueste des Romains sur Nismes: sinon qu'en general, assauoir, comme la Prouince Narbonoise leur fut assubiettie: & Nismes, apres Narbone, la premiere, & principale cité de la Prouince: & ie croy, que ce fut par Pompee le grand, qui despuis les Alpes, iusques aux derniers confins d'Espagne, vainquit, & print Dcccxlvi. villes, comme luy mesme atesta par ses Trophees, qu'il erigea aux montz Pyrenees. Pline liure ij. chap. iij. & au liur. vij. chap. xxvj. il dit, que ce furent des villes Dccclxxvj. & par ce nous y comprenons nostre ville, & Prouince: car nous auons dit, que cest au chemin des Alpes, ou d'Italie, en Espagne. Cest estat nous le pouons mettre entre la Democratie, Aristocratie, & Monarchie. Car les Romains en estoient Monarques, qui quant à Nismes, ne faisoient qu'un corps, ou chef, & leur administration estoit meslee & de l'une, & de l'autre des autres deux. Et declinant l'Empire des Romains, voire presque ou du tout abbatu par les Gots, Nismes reuint encor au gouvernement d'un seul, cest des Rois des Gotz, ainsi que l'atteste l'Auteur, & escriuain de la vie S. Baufile, qui est à vn liure en parchemin à la librairie de l'Eglise cathedrale nostre Dame de Nismes, disant, que la Cité de Nismes obtenoit la principauté, & grandeur de tout le Royaume des Gots: mais peruertie de superstition, & religion Demoniacle, à laquelle, quand S. Baufile vint, il trouua tout le peuple, estant allé à la forest prochaine, sacrifier aux Idoles. Et dit l'Auteur ainsi en latin, *Ad Siluam, quæ nuncupatur*, là ou ie ne say, s'il ya escrit, *Vulgaris*, que ce fust le nom de la Forest, ou si y est escrit, *Vulgariter*, c'est, qu'elle s'appella la Silue, en languaige du pais,

mais que le nom, par l'incuriosité, & obmision de celuy, qui a transcrit ce lieu, ayt esté obmis. Car en telz lieux antiques, ou lon ne se peut aider que d'un Auteur, & au demeurant de coniectures, ou diuinations, il vaut mieux accorder, qu'on l'ignore, que d'inuenter sans autorité. Cest estat Monarchique continua encor, iusques à ce que Nismes fut souz la iurisdiction, & seigneurie de ses Côtes particuliers, appellés Contes de Nismes, de l'un desquels, qui estoit appellé Trechenel, parle Sigebert en sa Chronique, qui regnoit à Nismes, l'an de Christ M.clx. ou enuiron, ou il dit, que Henry, Roy d'Angleterre, apres auoir mis garnisons, enuictuaille Cahours, & recomandé la ville à Thomas, son Chancelier, se confiant du secours de Remond Berenguier, Conte de Barcellona, de Trechenel Conte de Nismes, Guillaumes de Montpellier; & autres ses confederés, retourna en Normandie. Apres le mesme Auteur fait mention en l'an M.clxx. ou il dit, que ce Trechenel, Conte de Nismes, fut occis cruellement par le populus, avec vn sien petit filz, en vne eglise de Normandie. Nismes fut encor regie par les Contes: mais Contes de tout le Languedoc, partie de la Prouince antiquement dicté Narbonoise, mesmes par le Conte Remond de Tolose, & de tout le Languedoc, & par Ildefons & Pons ses successeurs, comme en est faicte mention en l'Epitaphe de l'an M.cciij. qui est au cloistre de l'Eglise cathedrale, lieu appellé le Cymbo, par les ignorans, mais il s'appelle le Tymbo, qui vient de *τύμβος*, comme nous dirons aux sepulchres, à la gauche allant de l'Eglise au cloistre, pres vne chappelle, ou il dit que l'an de nostre Seigneur. Iesus M.cciij. xv. d'Auril y fut enseuely *Ildefonsus Dux Narbone, de stirpe Ramundi Comitis Tolose, Marchionis Prouincia, fundatoris sancte sedis Nemausensis*. Et i'ay veu plusieurs vieux, documens anciens, qui en faisoient mention. Apres ces Contes, en ont eu la Seigneurie les treshaults, & triumphans Rois de France, voire & au parauant, & ce fut despuis Charles Martel, comme nous dirons. Et par ce que nous auons cy-dessus parlé de la Monarchie, Aristocratie, & Democratie, qui voudra voir les raisons de chacune d'icelles, & laquelle est la meilleure, qu'il voye, outre Aristote, & Platon,

Platon, vn lieu fort elegant sur ce dans Herodote, en la Muse Thalia. Plutarch. sur Aristides, au commencement, en la vie de Aratus, & en la vie de Lycurgus. Mais nostre Auteur incertain en la vie de S. Baufile dit, Nismes estre Royaume des Gotz, entendant des Gotz occidentaux, appellés Vuisigotz, & non des orientaulx, nommés Ostrogots. Paul. Diaconus liur. vj. chap. ij. desquelz nous traicterons encor en ce discours plus amplement, quand le propos, & lieu le requerront.

Du paué de l'Eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.

C H A P. XIII.

LE croy bien, qu'il n'ya pas beaucoup de gens, ientens du vulgaire, qui s'apperçoient, ou tiennent conte du paué, qui est à l'eglise nostre Dame de Nismes, duquel nous pouuons dire, ce que dit Pline des plantes, que iournellement nous marchons souz noz piés choses, que si nous les cognoissions, les tiendrions en grand honneur, & reputation. De ce paué, ou de quelques fragmens, & restes d'iceluy le pourtraict est tel, que lon y voit oiseaux, animaulx, arbres, & plusieurs autres figures: & de semblable façon, & ouurage lon en trouue iournellement en cauant la terre desouz les champs, & vignes à Nismes, & tel estoit celuy, que le feu Roy François, de tres-illustre, & louable memoire, fit transporter de l'Eglise S. Gilles prés Nismes, pour en decorer son palais magnific de Fontainebleau, enuiron l'an M.D. xliiij. qu'encor pourtant ie ny ay veu employé: mais par ce que tous ne sauent pas que c'est, il nous y conuient quelque peu diuaguer, ou bien esbatre. Car ce ne sera gueres loin, ou hors nostre but, & chemin encommencé. Ce paué donc par les Grecz est appellé *λιθόσπουτος*, car *λιθός*, leur signifie pierre, *σπουτός* couché, estendu, ou paué: & ainsi l'appelle S. Iean à l'Euangile chap. xix. quand il dit, que Pilate s'assit en siege de Iustice, au lieu appellé *λιθόσπουτος*, ou en Hebrieu Gabbatha. Signifiant felon P. Comestor, chap. clxvj. de l'histoire Euangelique, varieté de pauiment, car ce parquet estoit ainsi fait. Mais il entend de *λιθόσπουτος*: car l'Hebrieu signifie, lieu eminent, cōme le Tribunal, ou Pretoire. Et les Latins l'appellent paué sectile, com-

me coupé, & mefparty de plusieurs pieces, de toute couleur, & mefcoulence de marbre, & en plusieurs pieces. Pline, & Varron, aux lieux, que nous dirons cy-apres, ou bien l'appellent, paué Tefelé, pour ce, que Tefera, à eux signifie corps, ou forme, quatre, desquels dit Suetone, en Jul. Cesar. chapit. xlvj. Combien (dit il) qu'il fust encor poure, & chargé de debtes, allant aux expéditions belliques, si charrioit il paués sectiles, & Tefellés. En France nous les appellons paués à la Mofaique, ou Musaique: duquel mot vfe Aelius Spartianus en la vie de Pefcennius Empereur, difant, qu'il estoit pourtrait en ouurage Musaique, aux iardins de Commodus. Et Iulius Firmicus en son Astronomie, calcule la natiuité d'vn ouurier de cest ouurage Musaique. En font aufsi mention les Empe-reurs Theodose, & Valentinian, au liure x. du Cod. tiltre de excusa. artif. l. j. exéprans ceux, qui font ces ouurages des charges publiques, personnelles, combien que aux liures mal correctz lon lise, pro Musinariis, c'est à dire tels ouuriers, *Muscariis*, & aufsi selon l'opinion d'André Alciat sur ce lieu. Et combien que nostre bon Accurse layt ainsi deuiné, à la rencontre, & par hafard, en sa glose. Laquelle besoigne encor les Grecz appelloyent Afaroton, par ce que après le repas lon y nettoioit au ballay à l'entour, comme si ceust esté des petits ofsemens, machés, ou autres choses de la viande gettees, & de nulle valeur tant estoit l'art grande, à les faire, que les valetz, & chambrieres y estoient deceus, & prenoyent le paué, pour les mietes de la viande, qui estoient tombées de la table. Pline liur. xxxvj. chap. xxv. Mais ceste besoigne Afarotique se faisoit de petites pieces de voirre, & d'incrustation, & s'appelloit ainsi, de *ε*. particule priuatiue, & *αἴρον*, Balay, comme besoigne, qui trompoit le balay, & ne se pouuoit balier. Car les restes du souper, appellés *Analecta*, ils les faisoient nettier, & balier, que Philander autrement appelle *Hialostroton opus*, comme lon en voit à Venise, & ce sur le liur. iiii. chapitre vj. de Vitruue. & au liur. vj. chap. v. Mais inuentés les ouurages Afarotiques, ly saige du balay cessa, & lon recuilloit les restes es mains, & les paués estoient nettiés à tout des esponges: dont Martial dit,

In pre

*In pretio scopas testatur palma fuisse,
Ocia sed scopis nunc Analecta dabunt.*

Et dit Lucilius Poëte,

Arte pauimenta, atque emblemate vermiculato.

Et Papinius in Villa Tiburtina, ainsi,

Calcabam, nec opinus opes, nam splendor ab alto

Defluus, & nitidum referentes aëra testa,

Monstrauere solum, varias ubi picta per artes

Gaudet humus, superantque nouis Asarota figuris.

Autres appellent ceste besogne, & ourage, vermiculé, à la semblance des petits vers de terre, qui sont ainsi comme pomelés, & marquetés de diuerses petites taches de plusieurs couleurs, comme Ciceron en son Brutus, parlant de la phrase de M. Calidius, l'appelle ainsi: semblablement au parfait orateur, après Lucilius, il dit, que les dictions estoient si bien cōposees, & reengees, comme les petits quarrés, ou Tesseres en l'ouillage vermiculé. Et Salomon l'appelle aussi de ce terme: mais nous le pouons aussi appeller Marqueterie, comme marqué & fait de petites pieces assemblees, non de voirre, mais d'incrustation, bien que la marqueterie soit celle, que proprement les antiques appelloient Cerostrates, faite de corne, principalement de Beufles, comme sont les arcs Turquesques, ou d'hyuoire, ou Xilostrates, faites de bois de Hebene, Mele, Tamaris, Oliuier, Bresil, Chefne enuieilly, & endurcy en l'eau, & semblables: que les Grecz appellēt l'vn corne, & l'autre bois, selon leur langue: dont encor en ce temps lon en fait chaires, escriptoires de cabinetz, lietes, tabliers, eschequiers, jeux de trou-madame, de tyrelouet, billars, & semblables petites besoignes. Ce que Crinitus aussi confirme au liur. xxij. de honest. discipl. chap. j. Et qui voudra sauoir, comme ce paué se faisoit, & de quelle matiere, il le trouuera par Vitruue liur. vij. chap. j. & Philander, Plin au lieu susdict. Paladius de re rustic. liur. j. titu. ix. & encor liur. vj. tit. ix. Hieron. Cardan. liur. de Subtilit. vij. dont Zenodorus en fut excellent autheur, & fabricateur. Je ne diray seulement qu'vn mot, de ce que i'ay veu par preuue, qu'il ne se faut esbahir, si les Auteurs demandent la ruderation, repos, ou plaquement de

mortier, ou bien l'asiette sur laquelle on veult assoir ce paué, estre tant ferme, & espoissé, comme aux lieux sus allegués ilz la desirent, que lon void encor près la fontaine de Nismes, les descouertes, que feu Jean Robert Lieutenant criminel y fit faire, pour trouuer les aqueductz, seruans de canal, au molin de la porte de la Magdaleine, grans fragmens de telles asiettes de paué, qui ont, ie ne diray pas les ix. poulces, que les Autheurs allegués veulent, mais ont icelles asiettes, & ruderations le palm, ou pié entier: ce que monstre bien, qu'en ce iceux Autheurs, comme en toutes choses, sont tres-veritables. Autres paués encor estoyent appellés, *Scalpturata pauimenta*, ou la peinture, & pourtraictz estoyent faictz, & formés, en rayant, & rasclant. Autres paués aussi nommés, *Subdialia*, par ce que *sub dio*, dont ils couuroyent les basses cours des maisons, ainsi qu'on voit es Autheurs sus recités.

Du combat des coqs à Nismes, selon l'antique introduction.

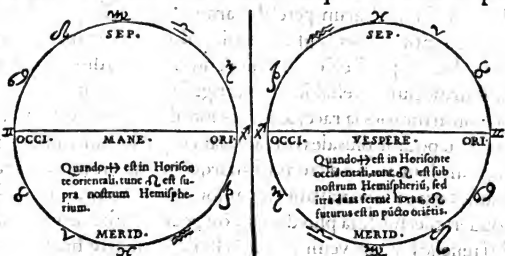
CHAP. XIII.

L me souuient, que durant que j'apprenois les premieres lettres, les ieunes enfans, pour relaxation de leurs estudes, à ce temps discole de Carefme-prenant, & pour ne s'égarer aux Bacchanales, souloyent faire cō battre les coqs, tellement, que celuy de qui le coq auoit esté vainqueur, estoit declairé le Roy ludicre de la compagnie: & paruenoit à ceste dignité par son coq, bien combatant, ainsi que Darius, par le hennissement de son cheual: estant l'enfant, maistre du coq victorieux, mené en triumphe par toute la ville. Ceste coustume long temps au parauant, ie dy surpassant la memoire de noz vieillars, & peres, auoit esté des tousiours celebre en nostre ville. Surquoy despues rememorant, & mientretenant de mes pensees, enfances, & actes pueriles, ie ne m'en puis asés contenter, ou collauder les restituteurs de telle antiquité, & pour le moins estoyent ils gens, qui auoyét leu les bonnes lettres, & se perforçoient, voire aux moindres choses vertueuses & honnestes, (& non seulement, comme celuy, qui tordoit le col, à l'imitation d'Alexandre) d'imiter, & suiure les vestiges des plus antiques. Aelian au ij. liure de
Var.

Var. hist. recite, que apres que les Atheniens eurent vaincu les Persans, ilz firent vne ordonnance, qu'on feroit toutes les annees combattre les coqs au Theatre. Et prit ceste coustume son origine, de ce que Themistocles en conduisant son exercite contre les Barbares, rencontra des coqs s'entrebattans, qui ne se rendit pas negligent spectateur de telle bataille, mais arrestant toute l'armee sur ceste rencontre, leur dit ainsi, Et toutefois ces animaux s'exposent en danger, non pour leur patrie, non pour leurs domestiques Dieux, non pour leurs haultz, & nobles ancestres, non pour la gloire, non pour la liberte, non pour leurs enfans, mais seulement à ce que l'un ne soit surmonté par l'autre, ou que l'un ne cede pas à l'autre. Voulant dire, & leur laissant à entendre, Vous Atheniëns, & hommes qui combattez pour toutes les occasions recitees, quel deuoir deuez vous faire? Et par telles parolles il asseura si merueilleusement leurs cueurs, & leur fut telle incitation à la vertu, qu'il voulut bien avec toute la Republique consacrer, & dedier tel combat annuel, & ludicre à la memoire perpetuelle de ses faictz, & insignes victoires. Pline liur. x. chapit. xxj. racompte, ceste guerre des coqs estre annuelle à Pergame, qui est en la Grece. Deux graues Autheurs, desquelz ie maide souuent en ce liure, n'ont pas tant mesprisé ceste introduction, qu'ilz ne l'ayent reduicte en leurs thresors, & œuures: mais sans nommer, comme c'est leur coustume, d'ou ilz lauoyent pris, pour donner occasion, & desir aux lecteurs, de trauailler de mesmes qu'eux: l'un est Alexand. ab Alexandr. Genial. dier. liur. v. chap. viij. ou aussi il parle d'un spectacle des rencontres des cailles, & l'autre est Cælius Rhodig. lection. antiq. liur. ix. chapitre xlviij. Ceste ioyeuseté eut aussi quelque temps lieu, & donna du plaisir à Rome, & le peut on colliger de ce que dit Herodian, que nous auons veu na. gueres tresheureusement faict François, de Grec qu'il est, par le seigneur de Viatemille Rhodien, Conseillier du Roy à Digeon, nostre compaignon de l'estude de la Iurisprudence à Tolose. Mais Herodian dit, que les enfans de l'Empereur Scuere commençoient à estriuer l'un contre l'autre, & estre en dissension, pour la conuoitise, qu'ils auoyent de gagner, premierement aux ieux d'enfans,

combats de coqs, & rencontres de cailles, luiſtes de garſons, puis en tous autres petits paſſetemps. Le ſeigneur Pierre de Quiqueran, deſunct Eueſque de Senés, en ſon liur. ij. de laudi. Prouincia, decedé immaturement au grand regret, & perte & des lettres, & des lettrés, en fait auſſi mention, & luy meſme en aage viril dit y auoir pris plaſir. Parquoy ſi telz Autheurs tant fameux n'ont deſdaigné ce paſſetemps, ny de le regiſtrer en leurs œuures, noz amasſe-deniers, & leurs idolatres, me blaſmeront ilz, ou ſe riront, ſi ie m'arreſte à ſi peu de choſe: veu que les Romains l'eſtimoyent ſi fort, qu'ilz cherchoyent remedes, pour faire leſdictes beſtes plus hardies au combat, les paſſant du adianthon, ou polytrychon, (que nous appellons *Capilli Veneris*) de laquelle noz puyſ de Niſmes ſont tous ſémés, & verdoyans: Dioſcor. liur. 4. chap. 120. Pline liur. 22. chap. 21. mais nous leur oignons la creſte du iuſt d'ail. Et par ce que nous ſommes en propos des coqs, & pour rendre noz combatz pueriles plus memorables, il ne ſera hors de termes, de dire apres Pline liur. x. chap. xxj. & liur. viij. chapitre. xvj. Albert. liure de animalib. xxij. au chapitre. du Lion, que le lion a peur du chant, & de la veuë du coq, & principalement (ſelon la ſentence des Autheurs Metaſtrogiques) ſi le coq eſt blanc. La raiſon eſt, (ſuiuuant l'opinion de Ptolemee, & tous les Aſtrogues) que nulle choſe n'eſt en ce monde elementaire, qui n'en ayt vne autre luy reſpondant, & ſemblable au monde celeſte, & encor plus haut, au monde intellectuel, & s'entre-aidans l'intellectuel, & au celeſte, & à l'elementaire: & par ce que le coq eſt animant ſolaire, & le lion auſſi, le lion doute le coq, qui eſt ſuperieur à luy, quant à la vertu celeſte du Soleil: & auſſi quant à l'Ides, ou acte, ou forme intellectuelle du Soleil: & il eſt clair, par les meſmes Autheurs, que en l'ordre, & chaine Solaire, qu'il y eſt inferieur, (car il ya ordres, comme les Phificiens les conſtituent aux premieres, & ſecondaires qualitez, qu'ilz appellēt degres) & reuere, & craint celuy, qui y eſt ſuperieur, & qui en a plus, tout ainſi qu'en l'ordre de Venus l'inferieur aime le ſuperieur. En l'ordre de Mer cure, l'inferieur veult eſtre enſeigné du ſuperieur: en l'ordre Lunaire, l'inferieur veult aller, & ſe mouuoir auec le ſuperieur

rieur : & ainsi des autres corps, & celestes, & leurs intelle-
 ctuels, selon les vertus, & facultés, que le Dieu excelle Arche-
 tipe leur a attribuees. Et ainsi l'entendoit le grand personaige,
 qui disoit au Romain, que ne s'esbahit pas, si ce ieune autre
 Romain luy estoit tousiours, & du tout superieur: car ton
 Genius, disoit il, craint, reuere, & donne lieu au sien: voulant
 entendre, que lvn Genius estoit plus hautain, & au celeste, &
 à l'intellectuel, que lautre. Et de là aduient, continuant enco-
 res nostre propos des coqs, que estant le Soleil au Sagitaire,
 qui est dès le xj. Nouembre, ou enuiron, selon les annuelles
 conuersions, & introitz du Soleil és signes, par les supputa-
 tions Astronomiques, iusques à la fin du signe, & entree du
 Soleil au Capricorne, le coq, oiseau solaire, messager, & pro-
 gnosticateur du iour artificiel, & lumiere, chante à ces iours
 là, sur la vespree, & enuiron l'heure ix. Car de tant que le lion
 celeste, c'est à dire, ce visage, & potence celeste, qui a souz soy
 le nostre elementaire, & que le lion celeste est domicile du So-
 leil celeste, par la mesme Astronomie, en ce temps. est aussi
 sur nostre Horison, dont le coq alors haulse sa voix, & chan-
 te. Et affin qu'on le puisse mieux comprendre, la figure Astro-
 nomique a esté par moy icy mise, & excogitée, pour dōner à
 entendre la tradition des maîtres, bié qu'ilz ne la mettēt pas.



Te n'adhère pas donc en cecy à l'opinion d'aucuns, qui font
 profersion des Augures, interpretans, à ce temps là le chant
 des coqs vespertin à bonne fortune, de tant que cest oiseau,
 vaincu, ne chante pas, mais lors qu'il est vainqueur, il s'enor-
 guillit, & esleue sa voix, ainsi que Themistocles l'interpreta lé

ioür au parauant, qu'il menast son armee contre Xerxes, pretendant, & augurant par leur chant la victoire. Mais les bons gens Ecclesiastiques, qui nauoyent pasé si auant, & ie loué bie leurs occupations, & estudes à la sacro-saincte Theologie, tiennét, que le coq lors annonce les prochaines festes de l'aduenement, & natiuité du Sauueur de ce monde, qui se celebrent à ceste saison. Quant à moy, ie m'arreste à la raison Astronomique, & si ne blasme pas l'autre, pour le zele de la religion. Car tout ce qui est fait, ou referé à l'honneur de Dieu, encores qu'on taife les causes, & principes naturels, ne contraire à la nature, & à ses raisons, que Dieu, luy mesme, est la nature vniuerselle, autheur, createur, & viuificateur d'icelle.

Puis que nous auons diuagué au cōbat des coqs, ie veux bié assurez, que lon ne trouuera pas moins de plaisir au conflict de taureaux, que nous appellons, la Ferrade, ie say bien, que les Prouenceaux, noz voisins, & antiques compatriotes (s'il m'est permis vser de ce mot) voudront vsurper à eux tout cest honneur, ayans l'omail ou troupeau de bestail plus grand, & nombreux, que nous, comme il est vray, & ie le confesse, pour ne leur deroger en rien, ny vsurper à nostre Nismes, plus que ne nous est deu. Car nous, sommes assez opulens de noz singularités, sans desrober à cité, ou nation estrange les siennes. Or donc, ainsi que chacun pere de famille, ou mesnagier a certaine quantité de beufz, il est besoin, s'il ne se veut mettre en hafard de les perdre, (car ilz ne s'enferment ordinairement ne iour, ne nuit es estables, ou granges) qu'il note de sa marque, ou armoiries la race, & succession d'iceux, ou de deux, en deux, ou pour le plus, de trois ans: par ce que les taureaux plus aagés, ne sont aisés à estre ainsi marqués, ce qu'on fait en vne plaine bien grande, n'ayant ne caillous, ne buissons, toute decouuerte, leche, & la plus dure, qu'on peut choisir: sur vn bout de laquelle lon fait venir tout le bestail, & à l'autre fin d'icelle y fait ou vn buyer, & feu assez grand, pour chauffer les ferrements, & marques emmanches de longues hastes. En ceste plaine se trouuent les gardiens du gros bestail circonuoisins en grand nombre, montés sur cheuaux du haras du país, qui sont autant legers à la course, qu'il est possible, & portans en
main,

main, en lieu de lance, vn long bois ferré, ainsi que le trident de Neptune, fors que le fer du milieu est plus court, que les autres deux. Ainsi à force, & sur tout le tropeau on choisit les ieunes taureaux, nō encor marqués, que à course de cheuaux, & coups du trident lon chasse iusques aupres du feu, ou ya gens à pié, qui les y attendent, & se ruant le taureau sur l'homme de surfaut, ayant ia esté harassé, & piqué par ces cheuaucheurs à tout leurs tridens, l'homme qui l'attent, se destournant à costé, le faisit par les cornes, & à la mode de la luitte, luy baille croc en iambe, & le pousse à terre avec l'espaule: dont l'ayant ainsi abbatu par terre, il est aisement enferré du fer chault, & rouge, & ainsi marqué. I'ay autresfois en plusieurs compagnies alsisté à tels passetemps, & moy mesme à pié en ay attendu vn, mais avec le trident en main, & me souuint pour lors, voyant ces courses, d'vn semblable passetemps, qu'on lit auoir esté exhibé au peuple Romain par les grans au cirque, fait contre les taureaux, par les hommes, & cheuaux Thessaliques. Suetonius Tranquill. en la vie de Claud. Cefar.

De la grande Basilique de Nismes construite par Adrian Empereur.

C H A P. X V.

LE veulx icy confuter l'opinion d'aucuns, qui ont commencé à gouster l'hiltoire, & tienent, que ceste sumptueuse Basilique, faicte par Hadrian à Nismes, loit le temple de l'Eglise cathedrale nostre Dame: mais premierement il faut mettre les parolles, & autorité de Aelius Spartianus, qui dit, en la vie de Hadrian: qu'il (apres auoir pacifié certains tumultes en Angleterre) passa en la Gaule, & en l'honneur de Plotina construisit à Nismes vne Basilique, d'œuure admirable: ceste Plotina, comme il est euident par le mesme Autheur, par Dion Casius Nicæus Historien Grec, & autres, qui ont escrit de Traian, & Hadrian Empereurs, estoit femme de Traian, & par son moyen. Car ie croy que Hadrian luy faisoit l'amour, quoy qu'elle fust dicte femme de grande honnesteté, & integrité, & que les fautes de telles

grandes Dames peuuent bien auoir esté celes. Hadrian auoit esté adopté, & par les menees d'icelle mesme il peruint au grand Empire: ce que fut selon la supputation d'Eusebe de Cesarie en sa chronique, enuiron l'an de Iesuchrist cxxij. que Adrian regnoit. Le bastiment de la Basilique n'est seulement approuué par Aelius Spartianus, mais encor par vne inscription antique, en pierre, qui est à Aix en Prouence, en la maison du premier Presidét, que i'ay recouree de Iean Folchier medecin, & est de telles parolles:

PLOTINA TRAIANI VXOR SVMMA HONESTATE & INTEGRITATE FVLGENS STERILITATIS DEFECTV SINE PROLE FECIT CONIVGEM QVI EIVS OPERA ADRIANVM ADOPTATVM IN IMPERIO SVCCESOREM HABVIT A QVO IN BENEFICII MEMORIAM NEMAVSI AEDE SACRA MAXIMO SVMPTV SVBLIMIQUE STRVCTVRA AC HYMNORVM CANTV DECORATA POST MORTEM DONATA EST.

L'interpretation en est telle, Plotine femme de Traian, resplendissant d'honesteté, & integrité souueraine, par le default de son sterilité, fit son confort sans lignee: qui par le moyen d'elle eut Adrian adopté, successeur à l'Empire: duquel, en souuenance du bien-fait illustre, elle a esté donnée à Nismes d'vne maison Royale, ou sacre, de tresgrande despence, & sublime structure, & du chât des hymnes après sa mort. Or pour commencer à débatre celle opinion d'aucuns, que i'ay recitée, il fault entendre, qu'appelloyent les Romains Basilica: car l'ignorance de ce mot leur a donné telle faulce opinion premierement, & puis aussi pour n'auoir bien poisé l'histoire: de tât que Spartianus dit, que ce fut vn edifice d'œuvre admirable, & la pierre antique s'y accorde, la nommant de despence tresgrande, & structure sublime: nulle desquelles choses lon ne voit au temple nostre Dame de Nismes, combien qu'il soit bien, & sumptueusement basty: mais non pas tant, pour estre ouuraige d'Empereur, si opulent qu'il estoit, & aussi

& aufi tresdocte en l'Architecture, comme l'attestét Eutropius, & Sextus Aureli. Victor, avec Spartian, & Dion, que lon en puiffè dire, ce que & l'infcription, & les Auteurs en tesmoignent. Et n'y contrarie en rien, que lon y voit de belles, & magnifiques colomnes, bien grandes, & qui ont les bafes fort fingulieres: car lon peut dire, que ce font pieces raportees, & employees là des ruines d'autres superbes edifices. Dauantage, (& c'est vn point peremptoire) lon y voit au deffus le grād portail, au frōtifpice la natiuité de IESVS CHRIST, entaillee en pierre, de mefme antiquité, & temps, que le refidu de l'edifice. Mais combien qu'au temps de cest Hadrian le Christianifme fust introduict, cxx. ans, ou enuiron, au parauant, fi n'estoyent pas lors les Chrestiens, ne faifans que naistre, tant adonnés à bastir temples de pierre, veu qu'ilz estoyent constrainctz de se contéter de petitz oratoires, & lieux la plus part foubz-terrains, pour s'y assembler. Et peut estre aufsi, qu'en ce temps l'vfaige des statues n'auoit lieu en eux, ny Hadrian n'eust permis, que lon eust entaillé en son bastiment telles choses, d'autre religion que la fienne: mefmes encor veu que les Histoires font remplies des persecutions de Neron, de Domitian, de Maximian, qui regnoyent enuiron ce temps, contre les chrestiens, & les epistres de Pline fecond le tesmoignent afsés. Mais encor lon ne peut interpreter Basilica, selon la phrase du siecle de Hadrian, pour vne maison & lieu sacre, ou lon s'assembloyt pour prier ou Dieu, ou leurs Dieux, Basilica, veu que alors signifioit vne maison royale, magnifique, ample, spacieuse, vn Palais, ou maison commune de ville, ou lon traittoit des choses graues, ou lon oroit, & recitoit au peuple les concions, remonstrances, & harengues, & les Princes, ou magistrats rendoyent la iustice aux pourfuyuans, ainsi l'entend Cicer. Ad Artic. liure ij. difant, qu'il a vne Basilique non pas vne grange, pour la frequence des Formians, & Hircins Antopins au liure iiii. de la guerre Alexandrine, quand il dit, que à Casius Longinus, allant enuiron l'heure de midy à la Basilique de Cordube, en Espaigne, luy fut presentee vne requeste par vn suppliant pour auoir de luy quelque chose, ne l'entend pas autrement. Et Tit. Liue. Decad. iiii. liu. ix. parlant

de la Basilique, appelée Portia, vne autre fut dictée Iulia, autre la Basilique de Paulus, taxée à M. D. Talens, qui fut après dédiée à Fulvia, & ainsi en infinis lieux des Autheurs, qui prennent Basilique, pour ce dessus, & tel lieu ou lon faisoit les iugemens, grans festins, dances, ou saltations, & autres jeux. Les Romains auoyent emprunté des Grecz ceste diction, l'appellant βασιλική, qui est royale, ou le Prince auoit son siege, lieu de iustice, & tribunal, donnant audience aux subiectz, & decidant leurs differens: & selon la description, & Architecture, que fait Vitruue des Basiliques liur. v. & Leon Baptiste Albert. liur. vij. chap. xiiij. Celius liur. xv. chap. xj. l'a constituée de portiques, galleries, ou promenoirs, (presque tous tels, que lon voit selon nostre temps, és lieux des Eglises, que nous appelons les cloistres,) de parquetz à plaider, de telle largeur, longueur, colomnes, & autres telles sumptueuses magnificences de l'architecture. Il est aussi clairement à entendre, ce nostre temple n'auoir iamais esté fait à ces fins, combien que la pierre, & inscription, cydessus recitée, appelle maison sacrée, ceste besoigne faicte à Nismes par Hadrian. Car telles choses, & edifices publicz, ou du Prince, comme il est vulgaire par la iurispudence, sont dictz, & réputés sacres, comme meurs, Plutarche au Proble. xxv. portes des cités, Theatres, & autres edifices semblables, seruans au public, de ce qu'à nul n'est permis les approprier à vsaiges priués: & par autres raisons notoires: Je fay bien, que noz meurs & façon de viure Chrestienne ont traduit ce nom de Basilique, aux temples, ainsi que par tout on lit dans noz histoires Theologiennes, & actes des conciles, disant la Basilique S. Pierre, S. Pol, la Basilique de S. Benoist au mônt Casin, reedifiée par Petronius, l'an de IESVS CHRIST Dccxix. par Eusebe: & Paul. Diaco. en la vie de Tiberius Constantinus, parle de la Basilique de saint Zenon martyr, & autres semblables, qui nōment ainsi noz temples Basiliques, par ce que le haut Dieu, Roy des Roys, y est veneré, & adoré. Parquoy il faut croire, & s'asseurer, qu'en l'vne, ou l'autre des demolitions de la ville, ceste belle Basilique fut aussi abbatue, ou bien par feu, ruine casuele, ou autre tel meschef, & defaistre nous en sommes priués, & ceste dame Plotine, & son fauory

uory

uory Hadrian, frustrés de leur monument, & intention, que ceste magnificence eust duré par plus longues années. Mais nous laissons à interpreter, qu'en celle pierre d'Aix est dit, que Hadrian fit des hymnes pour Plotine, apres sa mort. Ilz appelloyent generalement les chants faitz aux louenges diuines, Pæanes, & Hymnes, & specialement ceux de Diane Hyingues, d'Apollon Hypochrema, ou Pæan, qui estoit chanté en temps de pestilence, de Diane, & Apollon, Profodie, de Bacchus, ou Dionysius, Dithyrambus, car Dionysius est appellé luy mesme Dithyrambus, ou Lythirambus, comme dit Pyndare, par ce que l'ayant Iupiter cousu à sa cuisse, & estant près à venir en lumiere, & estre comme esclous, se prit à crier, *λυθι γάρμμε, λυθι γάρμμε*, qui est, ouvre la costure: & de ce sont appellés aussi les Poëtes Dythirambiques, dont Policletus de Lesbo a esté ainsi appellé le premier, comme Milesius Melampides a écrit, des liures Dythirambiques, que Callimachus appelle abbatardissans la vraye, & legitime Musique. Leur naturel, & propre parler c'estoit vser de parolles ornees, inuoluees, perplexes, & fastueuses, de quoy a pris naissance le proverbe, qui appelle la phrase Dythirambique, obscure, & qui ne se manifeste à chacun. L'hymne de Cerés, estoit dit Iulus, & Litierfes, & Linus, c'estoyent les chansons rurales, & agrestes, comme l'Archadia de Sanazaro. gētilhomme Neapolitain, & l'olympiade l'autre. Mais ceux de Venus, ilz les appelloyent Erotiques, comme Amatoires. Les yuroignes, & excellans beueurs en auoyēt aussi à leur façon, comme Aristoph. In Ranis, & c'estoyent, Cræpalocomes. Car Cræpale, c'est le tremblement des yuroignes, dont parle Virgile à son vulgaire Epigramme de Venus, & Bacchus: & Comon, c'est gourmandise, ou festin d'ebriété, & intemperance. Autres hymnes estoyent dictz, Cletiques, par lesquels lon inuquoit les Dieux: autres Apopemptiques, contenans les peregrinations, & voyages de quelque Dieu, ainsi que par Brachilides est dit: ou Physiques, expliquant la nature d'un Dieu, comme qui voudroit dire, Sol, & Apollon n'estre diuers, & reciter la faculté de cest Astre, & parce s'appelloyēt aussi Phisiologiques, plusieurs tels en escriuyent. Parmenides, Orpheus, & Em-

pedocles, & Platon au Phædon: Mythiques, comme le nom le demontre, estoient fabuleux, & par Allegories Genealogiques, aucuns les tenoyent estre mesmes, avec les Mythiques, mais aux Genealogiques, les parés de ceux qu'on celebre, sont recités, comme qui diroit Apollo estre filz de Latona: Fictes, autrement dictz Peplasmènes, quand nous faignons la succession, & lignee d'un Dieu, ou la race des Dæmons, ainsi que par Platon de Porus, & Pænia, ou de l'amour, ou procréé auant la terre, ou bien filz de Venus: Eucliques, qui contiennent veux, & prieres: Apeuptiques, contraires aux Eutiques, qui sont les refus des prieres, & aucuns meslés, dont Sapho, & Anacreon en ont écrit plusieurs. De ces hymnes vsoyent non seulement les Poètes, mais aussi en la prose, ainsi que lon peut voir par le Phædon, & le symposie, ou conuiue de Platon: mais les louenges des hommes estoient appellees, ou Epænon, ou Encomion, biē qu'il y ayt difference entre eux, comme dit Menæder le Rhetoricien. Car Epænon est vne louenge d'homme excellent, par vne sienne singuliere vertu, comme qui diroit, Aristides iuste, le Roy François j. amateur, & restaurateur des bonnes lettres, & disciplines. Encomion est composé de toutes les vertus, y discourant sa progeniture, education, gestes, & autres louenges: bien qu'aucuns autheurs tiennent, que Epænon soit vne louenge vraye, avec le consentement nostre, & par ce que nous le cuidons estre ainsi. Encomion est des choses faulses, & non louables, ainsi que Lucian de la moufche, Polycrates des pierres, de la vesie, & l'autre de la fieure quarte: non qu'ilz le croyent ainsi, mais pour monstrier leur bon esprit: & pour fin Periautologie, quand aucun se vente, & celebre soy mesmes. Plutarche écrit tout ceci en sa Musique, & Carolus Valgulius sur icelle. Et ce dernier, est vice propre à plusieurs Poètes, & Latins, & François, desquelz peut estre, aucuns sont en ce seuls en leur opinion: i'oste toutesfois de ce nombre le diuin Ronfard, premier Illustrateur, & Poete Gallique: ce que ie dy sans enuie, ou detraction des autres. Combien que chacun a son goust, & iugement libre, & croy, que ie ne suis seul, & que les siecles suiuians en attesteront après moy. Et par ainsi, pour reuenir à nostre propos,

des

des hymnes faictz par Hadrian, à l'honneur de Plotine, les Romains adulateurs vsurpoyent, & translatoyènt ceste louenge des Dieux aux grands personnages, leurs bienfauteurs, comme aussi ilz les reteroyent au nombre des Dieux, leur faisoient honneurs diuins, temples, autels, colleges, & semblables hymnes: de quoy les Histoires font foy, en tant de lieux, que qui les a veues & leües; n'a besoin que ie luy confirme par le tesmoignage d'aucun autheur. Et ainsi auoit fait Hadrian à Plotine, sa maïstresse, & amie, qui luy fit des hymnes apres sa mort, qui pouoyent aussi estre tels, que les Grecz appellent *ἄμω ἰαρί νιαπίς*, funebres, & les Latins antiques aussi Nænies, mais le temps, deuorateur de plusieurs autres bonnes inuentions, & escriptz, nous en a tellement priués, qu'en ce, comme en infinies autres choses rares, il faut que nostre discours soit manque, & defectueux. De ceste antiquité a pris sa source la treslouable coustume de nos premiers Chrestiens, chantans des hymnes de la vertu, & constancé des Martirs, & autres gens de bien: dont il en ya, qui sont bien, doctement, & poetiquement faictz, & les autres, qui ne valent pas beaucoup, ainsi que le temps, avec les disciplines se venoit à alterer, & corrompre.

De la belle & magnifique maison, appelée Quarree, qui est à Nismes.

CHAP. XVI.



E croirois bien plustost, que ceste maison, qu'on nomme Quarée, fust la Basilique, dont nous auons dessus escrit, que non pas ce temple de l'Eglise cathedrale, de tant que'estant certain, que Basilique ancienemēt estoit vne maison desdiee à vsaiges publics, tels qui ont esté recités, Ion pourroit assés vrai-semblablement iuger, que ceste maison quarree le fust, par ce que ce mesme vulgaire l'appelle Capitoile, ou bien Capdueil, qui en langaige du país vaut autant, que Capitoile. Et qu'il soit vray, i'ay leu ce mot de Capdueil en plusieurs vieilles escriptures, & documens: i'entens escripts depuis cinq cens ans en ça, qui font mention d'vne petite Eglise, y ioignât, & contigue, que ces vieux registrés appellent saint

Estienne de Capitolio:& le langaige maternel du pais l'appelle l'Eglise S. Estienne du Capdueil. Et par ce, comme par vne cabale, ou reception de pere à filz, ayant ceste magnifique maison esté toujours de succession en succession appelée Capitoile, ou Capdueil, il seroit assés croyable, n'apparoissant pas l'autre Basilique, que ceste-cy la fust, & ne se faut esbayr de telle diuersité de denominations entre Capitoile, ou Capdueil, que le Toscan mesme par diuersité, & alteration de langaige non de gueres moins differente, bien qu'il soit plus voisin de la contree Latine, appelle bien Capitolium, Campidoglio. Petrarque au triumphe de l'Amour, In Campidoglio triunfal carro in gloria condusse, De laquelle corruption de termes, pour ne diuaguer plus auant de ce propos, qui en voudra voir, il en sera amplement satisfait par Galeot Martius en son liure de Doctrin. promisc. & Theodor. Bibliander au liure de Ration. comm. om. linguarum. ou non seulement n'est traicté de la corruption, & diuersification des parolles, mais aussi des phrases, & apres des Caracteres des lettres. Toutefois ces raisons suiuentes nous font croire, que ceste maison Quarree, n'est pas aussi la Basilique de Hadrian: l'vne, que pareillement, comme nous auons dit de nostre Eglise cathedrale, bien qu'elle soit riche, & sumptueuse, si ne l'est elle pas pourtant assés pour auoir esté bastie par tel Monarque, que nous l'auons dit estre, ny en souenance de si hault benefice receu, que d'auoir, esté faict dominateur de l'Empire Romain, qui n'est pas de petite importance, estant eschauffé de l'amour, lequel, voire iusques aux plus bas, & infimes pouuoirs fait parfaire choses diuines, & incroyables. Et si n'est pas aussi ce bastiment de telle despence, que les Autheurs (ayant esgard aux richesses, & opulence, du temps) en eussent parlé en termes si superlatifs, qu'ils ont. L'autre, que estant l'edifice si entier, qu'il est, à tout le moins n'ayant nulle indice de ruine prochaine, ou en lieu voisin, ou adiacent, lon n'y voit ny apparence, ny existence de portiques, promenoirs, chalcidiques, ou caufidiques, ou parquets, tribunaux, ou sieges, ny autres telles choses, que Vitruue, Philander, & Leon Baptiste Albert, (comme nous auons dit) requierent en telles Basiliques. Nous croyons donc
par

par vne vrai-similitude, & argument pris du nom, que ce fut simplement le Capitole, ou maison Consulaire de la ville, en laquelle conuenoyent les administrateurs du public, en ce que seulement concernoit le public, & non aucunement le particulier, pour en deliberer, & y arrester leurs cōsultations. J'ay ouy dire à noz peres, qui par immemoriable attestation le disoyent auoir ainsi apri des leurs, que c'estoit aussi n'a pas trois, ou quatre cens ans, la maison commune, & des Consuls de la ville: qui par criees fut contre le public, & vniuersité adiugee à vn particulier, & creancier de la ville. Si l'adiudication, ou alienation vault, par quelque prescription, ou longueur de temps, qu'elle soit confirmee, les loix ciuiles, meurs de gens, & raisons, sont à qui que ce soit, apparentes, & estant chose asseuree, que ceste maison estoit pour le moins le Capitole, par les preuues ia dictes, qui souffiroient à vn fait tant antique. S'il est clair aussi, que vn particulier ne la peut, par quelque cause que ce soit vsurper, à ses propres, & priués vsaiges, & en frustrer la Republique, voire si le Monarque, qui est chef, & dominateur d'icelle, peut auoir souffert vne prescription, venant de son subiect, ayant encor la conscience, & mauuaise foy, que ceste maison est publique, sacre, & inalienable: & si lon le pourroit contraindre, à en laisser la possession au Roy, & au public. Car ceste maison encor pour le iour-dhuy a esté tant prophanee (ce que ie n'escry sans grand regret) qu'elle est induement occupee par vn particulier, & cōme disoit l'autre, O maison antique, dominee d'un fort dissemblable, & inegal dominateur. Et quant à moy, si iamais i'auois audience au cōseil du Roy, ou au Roy mesme, ie croy, que donnant à entendre le fait, tel qu'il est, la dedecoration, que ce beau monument de l'antiquité endure, & le tort que luy est fait, il vengeroit cest outrage, & ne permettroit sur sa magesté, (contre le public, Loix, & meurs de toutes les gens,) qu'un occupateur triumphast, (comme les Barbares de l'antique Rome,) des restes, ou despouilles des ruines de nostre antique cité, & n'endureroit, qu'après tant de demolitions, qu'elle a souffertes, encores on la veist continuellement rui-

ner, & demolir, comme lon voit, endurant deuant noz yeux telle memoire de l'antiquité, & lieu si sacre, & public, estre fait le domicile de personne priuee, & indeu detenteur. Mais coupons icy ce propos. Reste, que ceste maison, i'açoit que le commun la die *Quarree*, elle ne l'est pas, n'ayant ses quatre costés esgaux par ensemble, comme par les Geometres est dif finy le corps, ou la figure *quarree*. Car elle n'a que *vj.* colonnes en largeur, y comprenant les deux colonnes, qui sont aux deux angles, & de longueur elle en contient *xj.* de semblable & mesme grandeur, y comprenant les deux des deux angles, qui fait assez cognoistre la difference de sa quadrature. Puis que ceste maison est appellee *Capitole*, il faut entendre, que *Rome* auoit son *Capitole*, qui estoit ainsi appellé, selon *M. Portius Caton* libro *Originum*, du mot Latin *Caput*, pour autant qu'en ce lieu, y cauant les fondemens du temple pour *Iupiter* (qui à ceste cause fut dict *Capitolin*) lon y trouua vne teste d'homme. Car au parauant comme dit *Plutarche* en la vie de *Romulus*, & *Ouide* aux *Fastes*, ce mont estoit dict *Tarpeius*, de la vierge *Vestale Tarpeia*, qui y fut meurdrie, & enseuelie par les *Sabins*: & de là s'appelloit la *Roche*, ou *Rocher de Tarpeia*, encor iusques au temps de *Ciceron*, voire plus auant, ainsi qu'en plusieurs lieux en parle *Suetone*, & autres *Autheurs* apres. Et deuant luy s'appelloit le mont de *Saturne*, & de luy toute la terre, & contree d'*Italie*, a esté nommee par les *Autheurs Saturniene*, & ainsi l'appelle *Ennius*: & par ce fut respondu par leurs Dieux, deuoir estre là le chef, & domination de la terre. *T. Liue*. *Decade premiere*, liur. *cinquiesme*, & au liure suyuant de ceste *Decade*, dit, qu'il fut basti, & construit en l'an des *Tribuns* (ayans autorité consulaire *T. Q. Cincinnatus*, & *Q. Seruilius Fidenas* v. & autres leurs compaignons) de pierre *quarree*: comme ilz bastifoyent bien souuent de telle matiere, *T. Liue* au mesme liure & *Decade*. Ceux qui ont leu les *Histoires*, ne trouueront pas estrange, si i'ay dit, que nostre *Capitole* estoit seulement pour traicter par les *Consuls*, les affaires, & administrations du bien public, veu qu'il est certain, qu'aussi à *Rome*, outre leur *Capitole*,

pitole, ilz auoyent d'abondant autres lieux publics, ou tenoyent les plaids, & les appelloyent, *Forum*. Martial au liure iij. des Epigrammes en fait mention de trois, & c'estoit le for Latin, le for Romain, & le for Vieux. Car ie le puis bien ainfi appeller, comme les Parisiens, le for l'Euesque: & ces choses sont aussi alsés vulgaires, & ne meritent, qu'on y insulte davantage. Ie me suis autrefois amusé à penser, comment aux grandes ruines de Nismes peut auoir esté, que les ennemis, & vainqueurs ayent pardonné à cest edifice. Car ie croy bien, qu'aux cueurs insolens des victorieux, enorguillis de leur bon succès, & victoire, & durant ceste fain de vengeance (qui n'espargne, voire ny aux pierres) ce plaisant, & riche edifice, ne leur peut amollir le cueur, tant que par ce ilz temperassent leur enragee vindicte. Et si lon disoit, que c'eust esté pour la singularité, & excellence de l'œuure, & bastiment, comme les Romains par edict public au sacageant de Syracuse, commandoyent estre pardonné au seul, & excellent Archimedes. Plutarque en la vie de Marcellus, ou par le commandement d'Alexandre, ne fut touché à la maison de Pindare, Poëte, à la prise de Thebes. Arrian. liur. j. Pline liure vij. chap. xxix. & par les Lacedemoniens en sacageant la terre Attique, l'Academie ne fut demolie. Plutarque en la vie de Theseus. Lon pourroit par mesme moyen, auoir encor en son integrité la Basilique, dont a esté parlé. Aucuns, suyans les anciennes ceremonies, pourroyent affermer, que ce a esté vn fatum, & bonne destinee de cest edifice, qui ayt sur-uescu, & resté entier à tels hasards, & demolitions, par le benefice, peut estre, du point de horoscope de sa bonne, & fortunee fondation, souz quelque ascendant bien fortuné, par la quatriesme maison, ou lieu du ciel, & constitution des Planetes, ou fixes, selon Haly liur. vij. chap. xix. & autres Autheurs graues de tel argument, ou bien par fabrication d'imaige, selon que ce temps estoit credule de telles euures Magiques, selon l'art de la Metastronomie, & tradition de Zaël, Bethen, & autres occultes escriptures. Mais n'en trouuant nulle autorité par escript, il nous est loisible, seulement quant à ce, y fantasier par coniectures, & vrai-sembl

blances, & par ce le lecteur se contentera, iufques que lon en trouue meilleur raifon, ou de l'une de celles cy, ou qu'il en profere de meilleures, & plus apparentes: & ie feray fin à ce lieu, apres auoir aduertiy le lecteur, que aufi à cest edifice n'y a nul efcriteau, ou monument, pour nous informer ny du temps, ny du nom de fon Auteur, & fondateur: Nous auons icy apres mis les Ichnographies, & Orthographies de cest edifice, tant de l'vniuerfel, que des pieces particulieres: de tant que en fi petit efpace, & lieu, que lon est contraint representer le tout, lon ne peut aifement figurer, & demonftrer les particularités à leur deuoir, fans les eftandre en plus grandes figures. Et est le tout, piece pour piece, marqué par ordre des lettres de l'Alphabet, comme s'en-
 suit: & apres auons aufi mis
 les figures.

DESCR

DESCRIPTION

DE LA MAISON

QUARREE.

- A* Couvert de l'edifice contenant le frontis avec son timpane, qu'est le sommaire de la couverture de la frize représenté en grand volume à la mesme marque de *A*.
- B* Frize, ainsi representee en plus grand contenu à semblable lettre *B*, ornee de la naissance d'un *Acanthus*, avec toute la production d'iceluy.
- C* Architraue reduitte aussi en plus grand forme à semblable lettre *C*, embellie des ourages qui y sont pourtraitz.
- D* Chapiteau des colonnes semblablement rapporté à la lettre *D*, en grandeur cōuenable, illustree d'ouillage comme lon void.
- E* Colonne Corinthe stree, accompagnee de sa plante *ES* reguliere proportion, *ES* y en a en tout 32. tant aux deux lez, que aux deux frons, *ES* à chascue colonne y a de histries, ou caneleures xxiiij. rapportee en grand volume à semblable lettre *E*.
- F* Basse Corinthe, comme les colonnes, rapportee en grand volume comme les susdictes à la lettre *F*.
- G* Les deux plantes accompagnans la basse posee dessus la mouleure superieure du piedestal, reduit en grand volume à la mesme lettre *G*.
- H* La superieure mouleure du piedestal reduit en grand volume, à la mesme lettre *H*.
- I* La pierre posee dessus la maistresse porte de l'entree de l'edifice reduitte en grand volume à la mesme lettre *I*.

K. La corniche de l'entree de la maistresse porte dudict edifice, qui couronne un architraue reduit en grand volume. Ladicte corniche marquée à la lettre *K*, & l'architraue à la lettre *L*, duquel la corniche est supportee aux deux costez, accompagnans l'architraue de deux consolatoires, reduit en leur grand volume de la lettre *M*.

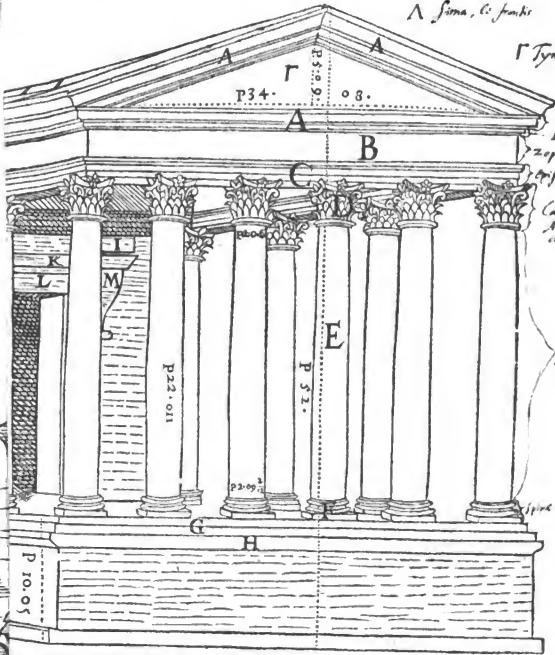
N C'est le plan dudict edifice entierement compris & reduit à sa vraye proportion & mesure.

Icy va la figure de la maison Quarree.

Fabricam orbis que Capitulis columnarum hic imposta videtur
 et ad Vitruvium lib. 9. Cap. 3. p. 98.
 Columnarum autem, lib. 9. Cap. 1.

A. Sima, et frontis

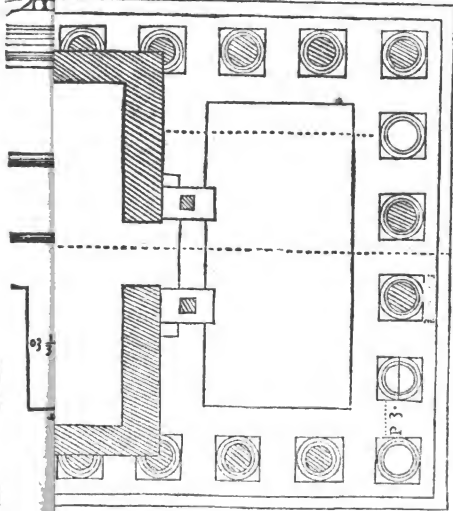
Γ Tympanum



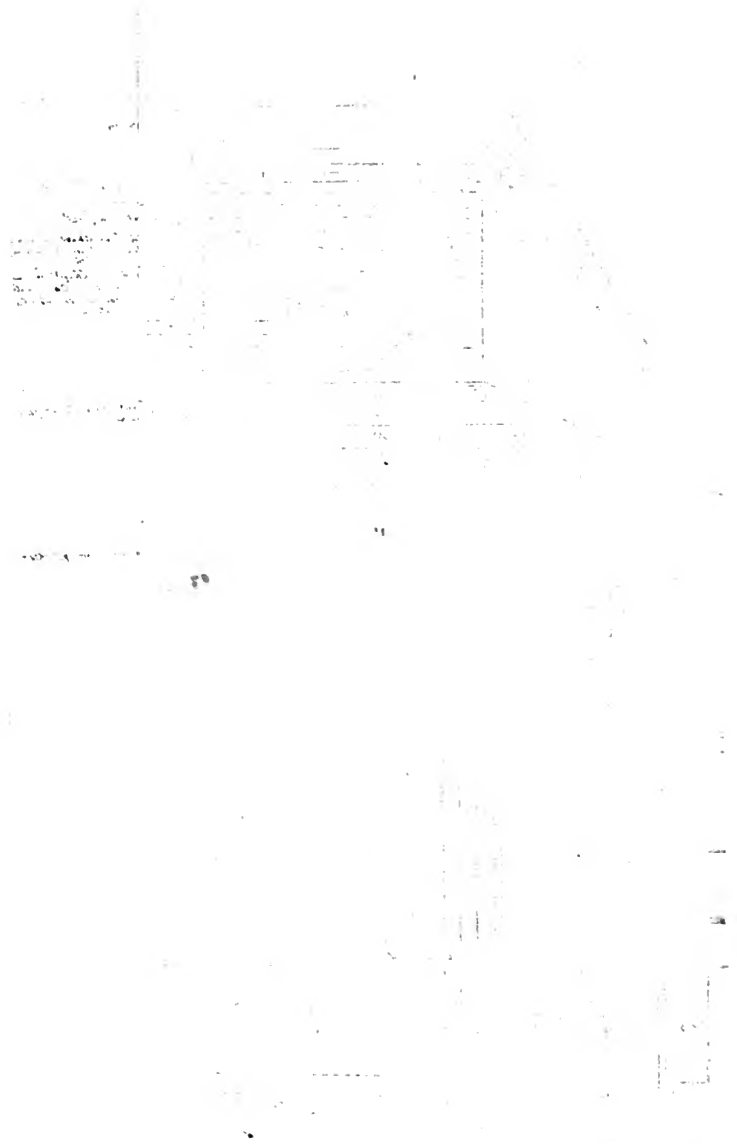
Corona, et Cornis
 Dentibus
 Trochilus, et Fries
 Epistylis Architravis, in Cornibus
 s. la. modulis, et Trochilus
 dentibus
 Capitulis et Chapiteis, in
 Abas, floris, folia, canthi
 sales, volutes, et modulis
 columnarum

caput, et columnarum
 frontis

spina s. la. base cum pilastris



TOISE
 PIED



Du temple de la Fontaine.

CHAP. XVII.



Ndubitablement cest edifice estoit antiquement fait pour temple, ce qui est demonsté tant par sa figure, & forme de bastiment, notoire à qui a leu, pour peu que ce soit, & l'histoire, & l'architecture: dauantage entre les colonnes, comme il est clair par le pourtraict, y sont les places, & lieux des imaiges, & statues de leurs Dieux: & y voit on encor pour le iourd'uy le tuyau de la cheminee, par ou s'esuaporoit la fumee des sacrifices bruslés. Mais ie ne tiens pas côme plusieurs de nostre ville, qui disent, sauoir par vne longue continuation, & opinion, que i'appelle cabalistique, de pere à filz, & par lignees, que c'estoit le temple de Vesta, & c'est la commune estimation, & opinion, voire de plusieurs, des plus doctes. Et veritablement ceste publique, & vniuerselle foy n'à pas peu d'importance, & autorité mesmes en choses fort graues, & ardues. Ie la pourrois bien confirmer par vn bon lieu de Plutarche en la vie de Numa, que les Romains constituoyent le temple de Vesta aupres des fontaines, ou euaes perennes, pour en prendre d'illec iournellement eau, à nettier le temple, & lieu sacre. Ceste opinion ne me plait pas, pour deux raisons principales, l'vne qu'il est par trop notoire, que les Romains n'edifioyent ce temple de Vesta, iamais que au milieu & cueur de la ville, côme entre le Palais, & Capito le: à fin que les Vestales, & religieuses par la proximité de tels lieux, & comme subiectes, & contreroulees, ou gardees du public, fussent retirees de malfaire, & de vie lubrique: ainsi que le temple des Graces qui pareillement souloit estre au milieu de la cité: dont Crinitus liure v. chapit. v. de honest. discip. met la raison. Et par la description que nous auons faicte de l'antique cité, il esteuident, que ce temple estoit bien prochain des murs d'icelle. L'autre raison, que par l'orthographie de ce temple, il appert, qu'il estoit de structure, & forme quadrangulaire, & le temple de Vesta estoit de forme Spherique, & quasi tel, que le Pantheon edifié à Rome par M. Agrippa, gendre de Cesar Auguste: encor maintenāt, à cause de sa forme, appellé

la Rotunde. Ces deux raisons sont descriptes par T. Liue, & par Polydorus Vir. liur. iiii. de Inuentio. rer. chap. xiiiij. Il nous fera bien permis, icy declarer vn peu de ceste Vesta, de la forme de son temple, & de ce perpetuel feu, que les vierges à elle sacrees, luy fouloyent garder non estaint, & inuiolé. Diodore escrit, Vesta estre fille de Saturne, & de Rhea, qui la premiere inuenta la construction des maisons. Plato, & ceux qui l'ont ensuiuy, philosophant plus auant, & hautement, tiennent, que Vesta c'est l'essence des formes separees, stable fondement, & base de toutes les choses, qu'en leurs superstitions ilz appelloyent diuines, mesme de la Metastrologie : & par ce les plus antiques auoyent accostumé, sacrifier premier qu'à nul autre Dieu, à Vesta. Autheur Pausanias j. liu. Heliacorum. Plotinus Platonicien liur. de Animæ dubiis ij. afferme, que Vesta, c'est l'ame, que lon appelle autremét la Forme separee, l'Idée, acte, & potêce premiere de la terre. Et par ce autres interpretoyēt par Vesta, la terre mesme, la pourtrayāt en forme de femme, tenant vn tabourin, ou tympane: car elle contenoit dans soy les vens, & par ceste cause ilz bastissoyent ses temples en forme ronde, y conseruant vn feu perenne, imitant en ce la terre, comme estant le lar, & foyer de tout le monde, le mytan duquel les Pythagoriciens disent estre le lieu, & siege du feu, comme dit Aristote aux liures de Cælo, & mundo. & l'appellent ou lar, ou *Monas*. Et tiennent la terre aussi n'estre du tout immobile, & n'estre poinct vrayement au centre du grand, & vniuersel globe, mais estre comme suspenſe en ambit, à l'entour du feu : & mesme Platon ia vieux a esté sectateur de ceste sentence. Plutarch. au liur. de Philosoph. dogmat. dit auoir esté l'vne des opinions de Pythagoras, les principes du Monde auoir esté du feu, & element cinquieme. Autres cuidoyent par cela, le feu estre gardé à Vesta, & en son temple, que la terre faisoit de soy, & en hault les inflammations, comme est disputé en la Philosophie, & n'a gueres, nous en auons touché aucunement es Dialogues du seigneur Antoine Brucioly, par nous mis en partie en nostre langue. Ces vierges obseruoient ainsi ce feu perpetuel, à ce qu'à la semblance des Astres, & feux celestes la flâme, garde de l'Empire, tousiours fust

fust allumee, Et c'estoyent vierges, plus tost que autres, pour recommander à elles, intactes, & inuiolees de corps, la pure, & incorrupte substance du feu, ou bien pour commettre, & fier à la virginité, ce que estoit steril, & infecund, qui est le feu, duquel nulle chose s'engendre, ou procree, Ouid. aux Fastes liur. vj. & Berofus parlant proprement, & selon la Philosophie de la generation, & selon les doctes Talmudistes aux Aramees, Esta d'ou descent Vesta, signifie le feu, de laquelle opinion est aussi Annus au liure xv. Plutarche dit, que les Grecz y commettoyent des vesues, ou autrement femmes deschargees, & deliurees de lien matrimonial. Strabo au liure ix. fait aussi mention du feu perpetuel, desdié à Minerue. Et si quelque fois le feu s'estaignoit, comme souuent on lit estre aduenu, tant par les histoires Grecques, que Latines, il n'estoit permis, l'allumer d'autre feu, ains falloit allumer vn feu nouueau, & non accoustumé, & en faire la flamme pure, & immaculee du Soleil, par le moyen d'un vase de cristal, opposé à ses rayons, lequel Plutarche en la vie de Numa, appelle. *σκαφῆν*, en y approchant quelque matiere seche, & aride, pour le receuoir. Et selon autres Auteurs, mesmes Dionysius Halicarnasseus liur. Antiq. ij. c'estoit vn mauuais presage à la cité, dont la garde du feu en estoit battue de verges par le Pontife. D'allumer ainsi le feu avec le cristal, lon en lit en la vie d'Archimedes, qui par ce moyen brusloit les nauires. Et de nostre temps Oronse en escrit vn liure, propre à cest argument. Ilz realumoyent ce feu à chacune annee au mois de Mars, comme encor en plusieurs lieux de la Chrestienté, on en vse au iour du Samedy saint: ainsi aussi que aux Hebrieux sacerdots D I E V leur auoit commandé pour le sacrifice tenir feu perpetuel au deuant l'autel. Leuiti. vj. & P. Comestor sur ce lieu. Mais encor outre ce feu perenne, ilz auoyent en ce tēple, de Vesta autres mysteres, & choses secretes, dont ny les Pontifes, ny les vierges encor n'en auoyent cognoissance, selon Silius Italicus au liure des guerres Puniquees iij. & T. Liuius liur. v. ab vrbe condita, en l'oraïson de Camillus, qui donne à entēdre, que c'estoit quelque image, signe, ou statue, pour gaigne de la perpetuité, & duree de leur Empire. Or ce temple donc, fust il ou de Vesta,

ou d'autre des Dieux de la Gëtilité, si nous est il encor de reste de noz ruines. Il y a par le dehors asés de môstre d'Antiquité: mais par le dedäs est toute la beauté du bastiment. Et est quadrangulaire, orné de colônes, & entre deux de chacune d'icelles, côme armoires, ou fenestres orbes, dont chacune est embellie par le dessus de son frontispice, & alternatiuement l'un est rond, & l'autre pointu: les cornices de la besoigne sont enrichies de dentilleures, sans autre ourrage: la voulte, & grotesque est faicte de grâdes pierres de mesme, en tresgale mesure, dont viüe rëgee fort hors la besogne, & l'autre y demeure rencluse: mais les deux platz fondz, ou lacunaires, qui sont es deux cantons meridionaux, embellissent fort le bastimët. On peut bien encor voir du costé du Septentrion, & par le dedans du temple vne vestige, & reste à chacun endroit d'un frontispice, qui (côme il appert) fut abbatu, en y cõstituant le demy-rond, qui sert hors l'edifice du temple, pour y faire le gräd autel, qui y est faicte par gens de nostre religion. Car nous auons obmis à dire, qu'à present c'est vn temple de Nonnains de l'ordre de saint Benoit. Du bastiment tel qui s'y voit pour le iourdhuy, le pourtraict en est tel:

DESCRIPTION DV TEM-
ple de la Fontaine.

- A* La corniche de l'edifice dudit temple reduit en plus grand volume à la lettre *A*.
B La frize reduitte en plus grand à la lettre *B*.
C L'architrave reduit en plus grand à la lettre *C*.
D Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *D*.
E La colonne reduitte en plus grand à la lettre *E*.
F La base reduitte en plus grand à la lettre *F*.
G Le pedestal à ou dedans le silobate est reduit le plan du chapiteau.
H La corniche dessus l'architrave de la niche du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *H*.
I La corniche inferieure du tabernacle reduitte en plus grand à la lettre *I*.
K La corniche de la niche des intercolônes, dont le frontis est quarré, reduit en plus grand à la lettre *K*.
L La corniche de la niche des intercolônes, dont le frontis est rond reduit en plus grand à la lettre *L*.
M Les deux parques des costez du tabernacle reduit en plus grand à la lettre *M*.
N Le grand parque du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *N*.
O Le parque des intercolônes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *O*.
P Le chapiteau du pilastre iõignant les colônes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *P*.
Q Le pilastre du fond du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *Q*.
R Le plan dudit temple.

Icy va la figure du temple de la fontaine.

De la fontaine de Nismes & tour antique au sommet de la montaigne ioignant, appelée Tour Romaine, ou Tourre-maigne, & du pont du Gard. CHAP. XVIII.



Out aupres de cest antique, & magnifique temple, sur le pié, & racine de la montaigne contigue, lon y void vne grande eae perenne, comme vn estan, ou lac, que communement nous appellons la Fontaine: combien que ce n'en est pas vne: car il n'ya nulles sources naturelles, comme ont les fontaines, & plustost c'est ce, que les Latins appellent *Specus*, qui est vne cauerne profonde, pour y contenir l'eae, prouenant d'vn fleuue, ou plusieurs fontaines: & ainsi l'entend Iul. Frontin. en son liur. j. de *Aquæductib.* & en autres lieux, mesme recitant les S C. parlant des eaves, quand il dit, que volentièrs telles cauernes, qu'il appelle *Specus*, sont posees aux costés des montaignes: comme aussi la nostre l'est, en pareil lieu. Ouide toutesfois par vne appellation generale, ou phrase Poëtique au iij. liure de la *Metamor.* dit,

Et specus in medio, virgis, ac vimine densus,

Efficiens humilem lapidum compagibus arcum,

Vberibus facundus aquis.

Ou il le prend pour fontaine, & source naturelle. Ou bien le peult on appeller, selon les mesmes Latins, *Septa*, ou *Incile*, & quand on l'appelleroit *Lacus*, ie croy, que ce ne seroit pas failir en termes: ainsi que se peult prouuer par Vlpian. Paulus & Venuleius Iurisconsultes au traicté de *Riuis*, aux *Digestes*: combien que Budee in *l. fundi. ff. de actio. empt.* dit, que *Lacus*, soit vn receptoire d'eaves, ou les femmes lauent leurs linges: toutesfois aussi ceste signification ne repugne à la precedante, estant *Lacus* par ce mot equiuoque, & à ce semble consentir Lyon Baptiste Albert au liur. de son *Architecture* x. chapitre vj. ou il met, apres les Iurisconsultes, la difference d'entre Lac. & Estan: disant que le lac a l'eae perpetuelle, l'estan temporelle, & colligee en l'hyuer, & que le lac est de trois diuersités. L'vn est permanent, ou stataire, qu'il appelle, lequel content, ou remply de ses seules eaves ne desborne iamais: l'autre, duquel procede vn fleuue, comme pere d'iceluy, regorge, & respant ainsi ses eaves. Et le tiers, receuant les eaux y fluans d'ailleurs, encor les r'enuoye par dehors, & tel est nostre lac,

estan, ou cauerne. Car il nous est trop certain, mesmes par la commune opinion populaire, qu'il vient du Gardon, riuere non guiere l'ointaine, comme ausi s'enflant le Gardon, les eaues y croissent: & que noz vieillars tiennent, quelques bergers auoir autresfois getté dans le Gardon baltons marqués, qui puis apres furēt veus en ce lac, ou cauerne: & nous voyons souuent, que ceste assemblée d'eaux nous regorge, & charrie quelques immondices, comme chaulme, ou pailles, & petites pieces de bois, & limon, qui est autre indice peremptoire, qu'il n'y a source naturelle, ains prouient d'autre eaue, ou de riuieres, ou de fontaines. De semblable argument vse Iosephe au liure iij. chapit. xvij. de Bell. Iudaic. & apres luy P. Comestor en son histoire scholastique Euangelique chap. lxxxv. là ou il escrit que pour prouuer si Papius venoit du lac Phiala, Philippe Tetrarche getta dedās des pailles, qui apres furent veües dans Papius. Et i'en ay assurance particuliere, que en trauerfant cest eaue dās vne nacelle, ie ne peux onc trouuer le fondz, en la fondant, ioinct, qu'en diuers lieux parmy les champs nous voyons plusieurs grandes ouuertures creuses, & profondes, qu'on n'y peut voir à fons, regardans, & ayans leurs droictz aspectz à nostre cauerne, qui me fait croire, que ce sont les aqueductz, par lesquels l'eaue y est conduicte, & deriuee, & en ya de tels & plusieurs au chemin d'Auignon, qui me donne encor vraisimilitude, que ceste grande assemblée d'eaux y viēt du Gardon, de l'endroit de Serignac, ou du pont du Gard, qui n'estoit autre qu'un aqueduct. Mais pour le bien prouuer, & retrouver, voire purger, & entretenir (Car il est à craindre, que nostre incurie, & ce temps gourmāt n'y monstrent, & exercent leurs forces, comme à la plus part de noz excellentes antiquités,) nous aurions besoin & d'un Iulius Frontinus, prefect, & commissaire des eaues, des II. VIRI, dont il fait mention, & d'un Nerua, ou Auguste, ou bien de son gēdre Agrippa, ou que nostre Roy, Auguste, print le desir, s'il en estoit aduert, d'vser enuers ceste antique Republique de sa liberalité, & magnificence accoustumee, & à luy & à ses tres illustres Ancestres: là ou ie m'asseure, qu'il descouueroit tels monumens de l'antiquité, qui outre leur admiration, & beauté pourroyent de beaucoup seruir à sa Magesté, & au public,

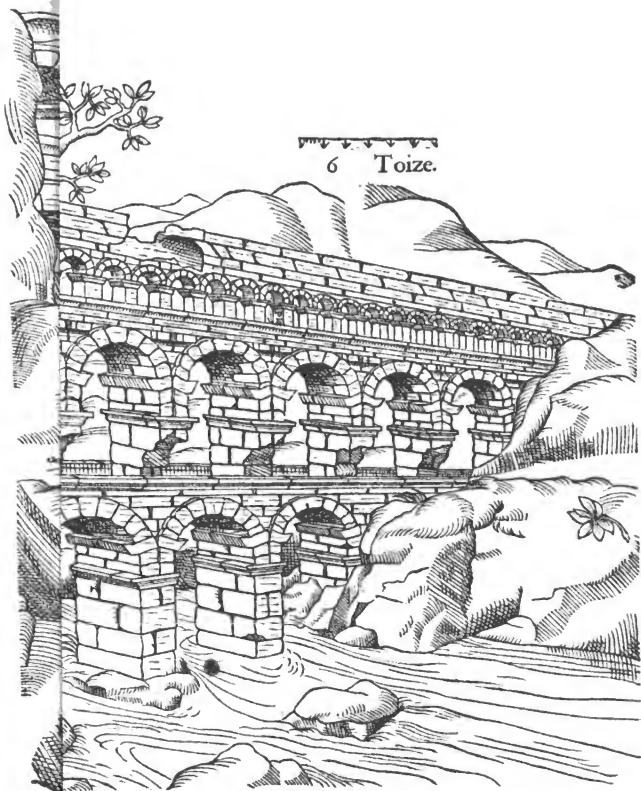
public, pour y apprendre, cōme telles besoignes se peuuēt faire, tāt necessaires à tous Royaumes, & Republicques. Ce qui ne pourroit pas couster grand argent, selon que nous auōs veu ces annees passées, quelques particuliers à bien petitz fraiz (pour donner plus d'eau à leurs moulins, qui en meulent) faire descouuerte de six grandes caues, iusques à deux cens pas cōmuns près de ceste cauerne, & tendās par diuers chemins, non guieres esloignés par ensemble à celle grāde cauerne, ou conche ou est le receptoire de l'eau: & sont ces caues d'ouillage autant beau, & entier qu'il est possible de voir aux enuirons, ressentāt bien sa structure Romaine, & antique, larges de plus de quatre pas, & hautes de plus de cinq, basties à voulttes & arcades de petite pierre dure, quarree. Mais elles n'estoyent que pour la purger: & ceste cauerne, & les autres, que ie dy, sont pour la remplir. De ceste nostre fontaine, ou cauerne, ie n'en ay nul monumēt, ou tesmoignage antique, qu'vn tout seul, qui est dans les œuures Poëtiques de Decius Aufonius Poëte, escriuant au temps de l'Empereur Theodose, qui est enuiron l'an de IESVS CHRIST, cccxxxij. quand il parle de Bourdeaux, ville de sa natiuité, & de la belle fontaine d'icelle, qu'il dit apres ainsi,

Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus Purior Est.

Là ou il parle ou biē de nostre cauerne, de laquelle l'eau en est bōne, & pour les hōmes, & pour le bestail, & est fort claire, vitree, ou argentee, ou bien il entend des fontaines, ou puy, que chacun a en sa maison, dont les eaux sont tant bonnes, claires, & salubres, qu'au mōde n'en ya de plus limpides, ny meilleures. Au haut faix & sommet de ceste montaigne, au piē de laquelle nous auons dit estre ceste cauerne d'eau, est le fragment, & ruine d'vne grande, & antique tour, forteresse, ou chasteau, appellé Tourre-maigne, laquelle est presque demolie fors vn grād donion d'icelle, qui encor resiste, & combat à tāt d'annees, & d'affautz de guerres, qu'elle a souffert la demolition de laquelle nous pouons, en la deplorant, dire ce mesme, que dit Herodian au liure iij. parlant de Bizantion, ou Constantinople, que tous ceux, qui aduisent les ruines, & restes, ou demourans de la destruction, s'esmerueillēt autāt de l'art de ceux, qui premierement l'ont bastie, comme de la force de ceux, qui dernièrement l'ont demolie. Car ceste tour estoit edifiee pour vne si grande duree de tēps, & avec si grāde obseruation d'architecture, qu'à peine vn homme robuste, & bien affusté, & muny de ferremens, & oultilz necessaires, en pourroit en vn iour abbatre vn pas

en quarre. Par làsiette de ceste tour, qui est en vn des boutz de l'antique ville, & près la ligne Septétrionale, il est notoire, que c'estoit vne des defences, ainli qu'elle est pourtraicte au plant de la ville nouvelle. Aucuns l'appellēt Tour Romaine, difans, & coniecturans, par ce qu'elle fut bastie par les Romains, ce qu'est aisé à croire, estant le bastiment Romain, & elegant. Mais ie croy, que le vulgaire lāgage du pais l'appelle tresbiē, difant Tourre-maigne, c'est à dire tour grande, cōme lon dit par semblable phrase Françoisē, pour Charles le grād, Charles-Maigne: biē que Beatus Rhenanus tiēne en l'Indice de Cornelius Tacitus à la diētion *Germani*, qu'il vient de Gar, en lāgue Teutonique, signifiāt tout, & Man, hōme, cōme tout homme, & virile: lequel seul nom de grād rend asēs certain tesmoignage, quelle estoit sa grandeur, que iamais ce nom de Grād ne fut donē sans cause, cōme par les Romains à Valerius Maximus, à Fabius Maximus, Pōpeius Magnus, de la grādeur du quel Plin. liu. vij. chap. xxvj. & liu. ij. ch. iij. Alexander Magnus, Albertus Magnus, Constantin le grand, & par les Aegyptiens à Mercure Trifimegiste. Dont la grandesse cōsistoit, qu'il estoit tresgrād Philosophe, tresgrād Sacerdot, & tresgrād Roy. Et ilz appelloyēt aucūs de leurs Dieux grands cōme les Grecz *δὲὸς μὲγάλου*, c'est Iupiter, Minerue, & Mercure, & encor de leurs edifices, Circus Maximus, dōt nous parlerons, cōme de ceux-cy, & infinis autres: les Auteurs en font mētion en diuers lieux. Puisque nous auōs fait mētion du pont du Gard, faut entendre qu'il sert à present de pont, principalemēt le premier estage, lequel a esté entrecoupé, & les pilastres tous éberchez d'vn costé, tellemēt qu'vn mulet y peut passer tout chargé: & ce a esté fait pour la cōmodité des gens du pais, & pour abreger le chemin de deux lieues, ou enuiron. Le deuxiēme estage ne sert que d'appuy & éléuatiō pour le troisiēme superieur & plus haut, qui n'est qu'vn canal, ou aqueduc, duquel le tēps & les guerres qui tāt ont dōmagé la plus part des choses excellētes de la terre, ne nous permet en dire, ny fauoir autre chose. Qui sera cause que ie supplieray le Lecteur se cōtēter du pourtraict, qu'il trouuera cy-apres, aueq la descriptiō de ses mesures, pour n'en auoir autre memoire, ny assurance, & pour ne vouloir mētir, ou assurer chose hors de ma cōgnoissance. Ce pont, ou aqueduc s'appelle du Gard, pour la figure dicte Apocope: pource que la riuere qui passe par dessouz, s'appelle le Gardon, & est lediēt pont à troys petites lieues de Nismes.

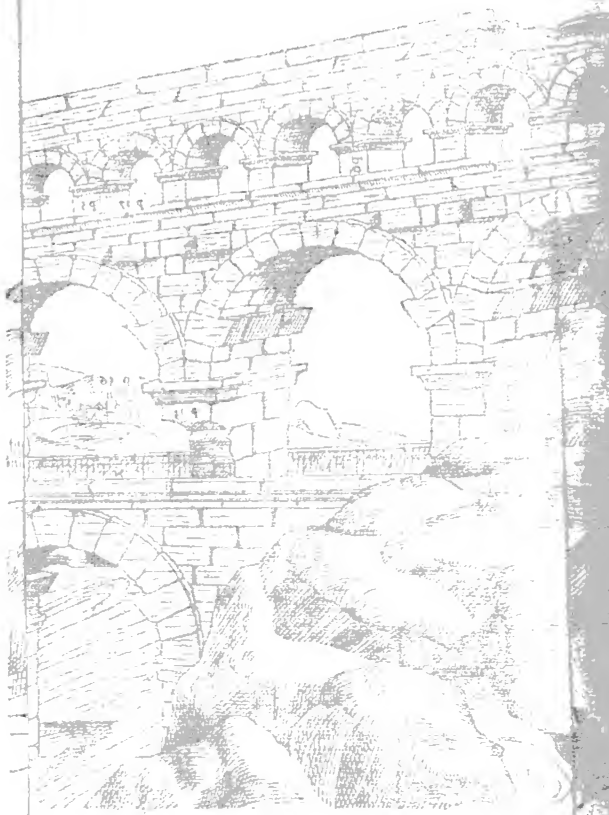
Icy va le pourtraict du pont du Gard.



ou l'eau passe, a de piés en longueur 438. & de haul-

. pillastres chacun de 13. piés de large. La longueur de
 t ont de haut ces arcs chascun 67. piés. L'espace entre

ascun pillastre 5. piés & demy. Somme, que ce troisiés-
 Et a 3. piés de hauteur.



The first of these is the aqueduct of Segovia, which is a fine example of Roman architecture. It is a long, narrow structure with three tiers of arches. The lower arches are much larger than the upper ones. The structure is built of stone and is very well preserved. It is a fine example of the Roman art of building.

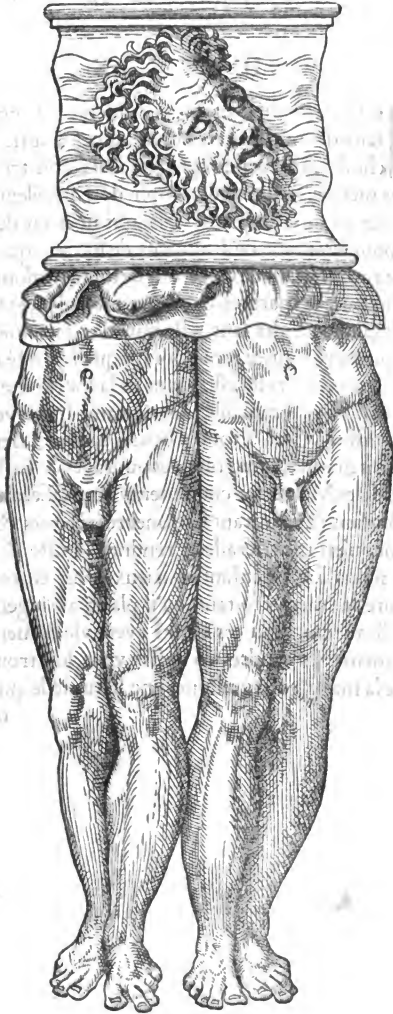
Quelques statues qui sont à Nismes restans encor de l'antiquité.

C H A P. X I X.



LE ne vueil plus par ce petit discours de nostre ville faire de complainctes de ses ruines. Car si à chacune chose qui merite regret, ie l'escriuois tel que ie le sens, tous mes escrits seroyent remplis de tristes elegies, ne pouuant passer par nulle ruelle d'icelle, qui ne m'en donne l'occasion pour voir tant de fragmens de son antique noblesse espars & rompus, tant de colomnes de toutes ordonnances & grandeurs, tant de marbres de toutes mescolences, tant d'inscriptions, tant d'aigles sans teste, tant de couronnes, tant de statues, que les voyant, & rememorant quelle a esté nostre cité, & quelle à present est, cest amour de la Patrie me cause en l'imagination vne semblable peine comme si ie la voyois encor aujourdhuy, voire à toutes heures saccager, demolir, & rompre ces grands & magnifiques ouurages & bastiment de noz ancestres. Mais ie me contenteray & pacifieray ma douleur en baissant & admirant ses funebres reliques & cendres, & de tant qu'en moy sera, leur rendray la iuste & derniere pieté de nourisson & enfant officieux, pour en celebrer & faire viure la memoire tant qu'il plaira au iugement des Doctes, & au temps que ces escrits ayent vie & memoire. Et pour remettre ses cendres en nostre vrne, lon trouue sur le coing de la maison d'Aguilonet vne statue telle qui s'ensuit,

o



Mais il est bon à voir que ce sont pieces ramassées de trois differentz ourages. Car la teste estoit d'ailleurs. Et la seconde piece c'estoit vne base de colombe, ainsi qu'il est evident. Mais le reste ie le prens pour vn Gerion qui estoit, comme dit Lucian en la fin du Dialogue Toxaris, & Plutarque aux Politiques, vn homme triple à trois testes, trois corps, six piés, six iambes, six mains: & l'interprete pour vn symbole, embleme, ou hieroglyphe d'amitié: signifiant que trois ou plusieurs ioinctz & associés par amitié ne sont que vn seul. Ce qu'a esté pris selon Iustin au xliiij. liure, de trois freres Rois de l'Espagne tant concordans & amis qu'il ressembloit que le Royaume (qui autrement & communement, selon le proverbe Latin, n'en reçoit deux) ne fust gouverné que par vn seul, comme Ioan. Ann. & Francisc. Tarapha par leurs Histoires des Rois d'Espagne mettent au nombre vn des Rois d'icelle deuant l'aduenement de IESUSCHRIST M. Dcclxxij. lesquels trois freres Diodore au v. liure dit estre filz de Deabus Roy de l'Espagne precedent, autrement appelé Chryseus, qui furent vaincus par Hercules. S. Hierosme interprete Gerion nom peregrin: c'est à dire, homme aduenticé estranger, n'estant Gerion originaire du lieu, ains Numidien. Aussi pres la Tresorerie au front de la maison de Clappo, se voit vne telle statue qui s'ensuit,



qui est vn Mime ou Histrion, dont nous parlerons escriuant de l'amphitheatre : & vn semblable en ya au Bouleuart de la porte de la Couronne par dedans, & au dehors vne statue nue le tout de pierre forte : & chacune de ces statues d'vne piece de hauteur ordinaire. En la maison d'Arnauld Aguilonnet, & en la maison de Ariffon & au iardin du seigneur de Brignon ya plusieurs aigles que lon diroit toutes auoir esté faictes ou moulees à vn mole, & ie croy qu'elles, ou la plus part, ont esté prises de quelque frize d'edifice haultain, qui estoit ainsi ordonné à aigles & demoly comme les autres. Surquoy lon se pourroit esbahir que nulle d'icelles n'a point de teste, & à quelle occasion ç'a esté faict & par qui. Lon tient communement que les Gots ennemis du nom & Empire Romain l'ayêt fait, estant l'aigle, comme il est par trop notoire, l'insigne marque & signe militaire des Romains : & que les Gots vaincueurs ennemis, les ayent ainsi tronquees & decapitees en opprobre des Romains. Quant à moy des que i'eu leu vn peu plus que superficiallement les histoires, ie fu. tousiours de contraire aduis, & tiens que ce ne sont point les Gots qui l'ayent faict, ayant appris de plusieurs Autheurs le contraire. par diuerses coniectures & exemples semblables, dont i'en mettray cy apres aucuns lesquels i'ay pour Autheurs : assauoir, Procopius, Agathias, Aretin, Iornandes Euesque, Ammian Marcellin, Ioannes Magnus, & Olaus Magnus, tous deux successiuelement Archeuesques de Vpsalen en Gotie : Eutropius, Paulus Diaconus, Orosius, Albertus Crantzius & autres, esquels par infinis exemples il est prouué les Gots n'auoir esté tant outrageus & insolens en leurs victoires que nous les disons communement, d'auoir ruiné tout le plus beau des edifices Romains, ains le contraire est la verité. Et aux sieges de Rome par les Gots lon lit leur honnesteté auoir esté telle que durant iceux, ny temple, ny sacerdot ne fut par eux violé, ains vne liberté & permission de celebrer les diuins seruices tout ainsi qu'au parauant l'obsidion. S. Augustin au liur. ij. de Ciuitate Dei, honorant les Gots d'admirable clemence, dit qu'ilz ont pardonné en leurs victoires à tant de senateurs Romains, qu'il est grand merueille qu'ilz en ayent meurtry aucuns d'iceux.

Orose au liure vij. chap. xxvij. vſe de grandes admirations & louenges du nom Gotique: ou lon peut voir qu'ils auoyent en extremé horreur les ſacrileges: & que non ſeulement ilz auoyent rendu & raporté, où remis les vaſes ſacres d'or & d'argent de grandeur, poix, & beauté admirables aux Eglifes, mais auſſi cōduit, & fait, & donné voye à tous tant Chreſtians que Payens, voulans aller à refuge & ſauueté; aux Baſiliques des ſainctz: comme auſſi atteste Siebert enuiron l'an de IESVS CHRIST, ccccxiij. & Theodorice leur Roy. Lon fait biē que nul eſtranger n'a eſté iamais veu par le conſentement de toute l'Italie & Rome & volōté de leur peuple & Senat, regner plus moderément, ny eſtre reçeu de meilleur: cōuraigē, qui ne ceſſoit iamais les exōrtē. qu'ils ne permiſſent leur ville deſormē; par nouuelles & cotidiēnes demolitions venir à ruine. Et par ce commandement furent infinis edifices & priués & publicz remis en leur integrité & ancienne excellence, comme palais, bains, portiques, capitolē, cloaques, aqueductz & ſemblables, commettant par diuerſes officines & ouuoirs architectes & maîtres de meſtiers diligens & experimentés, pour reduire le tout en preuue euidente, & magnifique ſtructure. Il reſtitua en ſpecial le ſepulchre d'Auguste: il commanda les ſtatues des Princes eſtre ſoigneteſeulement gardees & inuiolees. Il defendit de prendre les pierres des amphitheatres ruinés, fors que pour la reparation des murs abbatuz par la guerre, ou de vieillēſſe. Et les epiſtres de Caſſiodorus ſont pour teſmoins ſuffiſans de ſes edictz, quant à ces, & pleins de douctē & clemence comme auſſi le monſtrent grād nombre de bonnes villes par luy reſtaurees par toute l'Italie, ſelon que recite Ioannes Magnus en ſon Histoire liure ix. chap. xxv. Et de ce eux meſmes s'en defendent, accusant les Romains de ſoy violee, ainſi que Procopius recite, & le tranſferē en ſon hſtoire ledit Ioannes Magnus liure xj. chapitre. xxvij. Darius Prelat de Milan deplore bien ſa ville auoir eſté: & aſiēgee & priſe par les Gots, mais d'auoir eſté ruinee ou abbatue, il ne s'en plainēt en nul lieu de ſes Epiſtres: & S. Gregoire en lamentāt la mort de xxx. hommes à la priſe d'icelle, ne ſe plainēt nullement d'aucune ruine, ou demolition: lequel meurtre & occiſion

ſion

sion sur la furie de l'assault & feu de la victoire, est tant excusable qu'il n'est vainqueur qui iamais en vse autrement. Et Totilla tant diffamé en cruauté (quoy qu'en die Leon Aretin & ses sequaces) ne fut il pas vaincu par les prieres de Pelagius, apres estre entré victorieux dans Rome? de sorte, que, outre bien petit nombre de Grecs temerairement vagans par la ville, tous les autres se rendans en franchise dans les temples, furent exemptés des loix de la victoire & coustume des fortunés Princes aux villes par eux gaignees à l'espée. Et combien qu'aucuns Autheurs tiennent le contraire, Ioan. Magnus pour la defence de sa gent le preuue au liu. xiiij. chap. xxij. xxiiij. & xxv. & Procopius auteur Grec & neutre, non meü d'affection, tient qu'il vfa de telle moderation de victoire, qu'il (non obstant les occasions de Belisarius) ne brusla nul edifice, ne public, ne priué, & ne laissa la ville deserte, ou desolee: ains content d'auoir abbatu quelques pans des murs, laissa le reste des beaux edifices intacte & non violé. Et si lon les accusoit d'auoir demoly ce beau monument antique de Rome, qu'on appelloit *Moles Hadriani*, & plusieurs autres, dont les Autheurs que i'ay nommés font si grande & iuste querelle, leur excuse git en remonstrance necessaire, estant par toutes loix & meurs, permis ou pour offendre & vaincre l'ennemy, ou pour defendre le sien, les amys, les soldats, & soy mesme, à tout chef de guerre d'abbatre, propugner & se defendre de signes, statues, & de tout ce que les assiegés peuuent opposer & endomaiger les assaillans pour sauuer ce que plus est à estimer, qui sont les statues viues, aufquelles tournant la Fortune son bon visaige, ont & le cueur & le pouuoir pour remettre le tout en leur entier: tout ainsi que les mesmes Autheurs, qui en descriuent la ruine, par mesme moyen n'en peuuent celer la iustice de la cause. Et ne plus ne moins que la Loy Rhodienne, de *Iactu*, par les Iurifconsultes excuse les mariniers gettans en mer choses precieuses, pour sauuer la vie, qui est plus à estimer, aussi elle permet pour restraindre, ou couper chemin à plus grand danger ou incende, abbatre plusieurs maisons voisines: & de tant plus sont ilz en ce excusables, que selon les Loix ils ont apres (ainsi que dit est) réparé, au mieux quilz ont

peu, les pertes & les dommages. Or cessez donc, o hommes de nostre ville à blasmer les Gots d'auoir ruiné voz edifices, abbatu voz Basiliques, & difformé vostre ville: & contentez vous & changez d'opinion, lisant Iulien Archeuesque de Toledo, qui au recit de vostre prise vous assure des grandes honnestetés & remissions des Loix & furies militaires que Bamba Got vfa & à voz Peres & à voz bastimens, les iours qu'il s'en fit maistre & victorieux. Ce qui m'a esmeu, outre le deuoir qu'on doit à la verité de l'Histoire, & excusation des innocens: & pour ne luy estre ingrat du tout, tant que ie pourray à l'excuser du tort qu'on luy en a fait par-cy deuant, & il en fera cy-apres plus amplemēt traité. Blasmez vostre Charles Martel & autres ses successeurs, de qui voz ruines ont iustement dequoy faire leurs queeles & complainctes, & nous en escrirons ausi bien tost en ce mesme liure.

Des antiques medailles de Nismes, qu'on y trouue abondamment: & des Colonies des Romains.

CHAP. XX.

Nous trouuons encor iournellement, & en plusieurs endroitz de la ville des medailles de bronze, de la grandeur d'un gros teston de France, en l'un costé delquelles ya deux testes d'hommes, opposites l'une à l'autre, & chacune coronnee: au dessus, ces lettres, IMP. à chacun costé des deux la lettre P, & par ce PP. Au bas, DIVI F. Au reuers, & autre endroit, ya vne Palme, & au bout d'icelle vne coronne pendant de la palme: vn crocodile attaché atout vne chaine à la palme, & dessus la gauche, & queuë de la beste, COL. au droit, & sur sa teste, NEM. comme les pourtraitz montrent.



Surquoy

Surquoy lon peut faire plusieurs interpretations,& entendre,quant aux deux testes,que ce soyent deux freres Empe-reurs,designés par ces motz IMP. DIVI. F. coniecturer ausi auoir esté lvn M. Antoninus,appellé le Philosophe,duquel escrit si amplement l'auteur Espagnol en sa vie,& en l'Horolox de los Principes:& l'autre son frere Verus:que M. Antonin apres la mort du nostre Antoninus Pius, duquel auons parlé cy-dessus,s'affocia compaignon à l'Empire:que fut la premiere fois que Rome,tout à vn temps,esgalement obéit à deux Empe-reurs:les deux P P. signifient, *Pater Patria*, ou *Patres Patria*, Peres de la Patrie,lequel tiltre M. Antonin,ayât refusé,absent de Rome son frere,& compaignon d'Empire,apres il accepta pour eux deux,au retour de Verus. Et,peut estre,que les deux testes,qui sont leurs pourtraictz au naturel,ainsi opposites l'vne à l'autre,designent la contrarieté,& diuersité des meurs,& honnesteté de viure de lvn à l'autre:estant M.bon,& saige Prince,& Verus adonné à toute volupté demesuree,& corruption de vie. Le reuers se peut ainsi entendre,que la coronne au dessus de la palme,& pendant des rameaux d'icelle,soit la coronne ciuique,que aux deux fut decernee,laquelle est de chefne,mais elle est tant petite, que lon ne peut discerner la fueille,toutesfois par ce que telles coronnes ciuiques estoient de telle matiere,comme dit Lucan au j. de la Pharfalie,& Ouide en plusieurs lieux de la Metamorphose,lon iuge,que ceste-cy en soit,& la palme,& crocodile soyent marques,& enseignes,signifians la rebellion,en Aegypte auoir esté par eux,ou bien par Auidius Calsius,souz leur Empire,authorité,& commissiõ, pacifiée, & dontee: de tant que singulierement lon voit en Aegypte & palmes, & crocodiles. Et combien que des palmes la Iudee soyt sur tout celebree,il en ya ausi en Europe,& communement en Italie, mais steriles,& aux lieux maritimes d'Espagne,& si portent fruit,il est tost euanouissant. Aussi en Alsirie il en prouient.Plinë liure xiiij.chap.iiij. qui dit au mesme liur.chap. xiiij. que la palme naist en Ethiopie. En la region des Essenes fut vne ville nommee lors Engadda seconde en fertilité apres Hierusalaim,plaisante des forestz des palmes,& à present,dit

Plin.liure v.chap.xvij.autre tombeau, ou sepulchre. Toutefois les palmes plus recommandees, & insignes, qui portent le myrobolan, sont en Egypte. Pline liure xxij.chap.v.& singulierement Dioscoride liur.j.chap.cxxiiij.dit, que le palmier naist en Egypte, semblablement aussi le crocodile, selon Plin. liur.viiij.chapit.xxv. se voit au Nil, fleuve d'Egypte, animant amphibion, terrestre, & aquatic, & ceste beste attachee à la palme, conuient tresbien à la description qu'il en fait en ce lieu. Ou bien pourautant que Marcus Antoninus se porta aux Egyptiens pour citoyen, & Philosophe en tous leurs temples, & estudes: & COL. NEM. tesmoigne, que de leurs temps vne Colonie de Nismes fut amenee, & conduicte en Egypte. COL. signifiant *Colonia*, & NEM. *Nemaufensium*, Colonie des Nemaufans. Ces choses sus escrites concernant l'histoire, ont pour tesmoins Iulius Capitolinus, Eutropius, Aufonius Gallus Poëte, Sex. Aurelius Victor. & autres histoires de leurs temps. Je ne puis iuger, que ces medailles foyent d'autres Empereurs, que de ces deux. En premier lieu, elles ne peuuent conuenir aux Gordians, estans eux Pere, & filz, & non freres, & ne se lisant en leurs histoires choses semblables, que des sus escritz, par Iulius Capitolinus ou autres. Ce ne sont pas aussi Pupienus, autrement appellé Maximus, & Balbinus, tant par ce que nulle des choses de ce monumēt, & medaille antique ne s'y accorde, qu'aussi auant que Maximus, & Balbinus fussent confirmés à l'Empire, par les acclamations populaires, & pour la crainte de la feuerité de Maximus, Gordian filz de la seur du precedent Gordian, fut aussi esleu confort à l'Empire: ce que quelques numismes antiques monstrent bien, ou les trois sont representés, c'est Gordian à leur my-lieu de Maximus, & de Balbinus, Autheur Iul. Capitol. De ceux-cy escrit aussi Herodian.liure vij.& Baptista Egnatius: ce ne sont pas aussi Antoninus, & Geta freres, auxquels nulle chose ne se peut accorder de ceste medaille, que leur fraternité, & mutue inimitié, de laquelle escrit Herodian au liure iiij. Nous ne tiendrons semblablement, que ce foyent Macrinus, & Diadumenus, car l'un estoit pere, & l'autre le filz, comme escrit d'eux Sext. Aurel. Victor. Ne pareillement
de Dio

de Diocletian, & Maximian tous deux Empereurs à la fois, vaincueurs d'Egypte, par ce, que comme il est euident, par les histoires de leurs vies, ilz n'estoyent pas freres, comme estoyét les deux, representés en ceste numisme: Et pour faire court, ny à Constantius Chlorus, & Galerius Maximinus, ny à Séuerus, & Maximinus, ny à Lycinius, & Constantinus, ny à Valentinianus, & Valerius, bien qu'ilz fussent freres, comme ny à Gratian, & Valentinian, ny à Arcadius, & Honorus, tous lesquelz bien qu'ilz ayent par compagnie, & ensemble gouverné l'Empire, toutes les marques, cy dessus narrées, ne s'y accordent, si bien qu'aux précédés ia recités, & presumés estre les remarqués en la medaille. Et en fin, ilz sont appellés *Diui*, par ce qu'ilz furent mis au nombre de leurs Dieux, qui estoit l'honneur qu'ilz bailloyent à leurs Empereurs, appelée *Apotheosis*, de laquelle ceremonie Herodian, mieux que nul autre, escrit, & comme elle estoit celebree, au iiii. liur. de son Histoire, & Ouide de *Apotheosi Romuli*, au liure ij. des Fast. De ces deux Empereurs parlent souuent noz Iuriconsultes en diuers endroitz, les appellans *Diui fratres*, comme ausi il est escrit en la Medaille, & tresbien l'entendoit Budee sur la l. *Si adulterium. ff. ad. l. lul. de adult.* En ceste numisme estoit faict mention de la Colonie de Nismes, qui estoit honneur tres grand aux habitans, ce que nous ne poubons bonnement passer par silence, ayant desir d'escire vn peu des Colonies, & choses y appartenans. le dy donc, que Colonies, & Colones estoient noms Latins, & Romains, ainsi appellés, de la culture des champs, & verbe latin, par lequel estoit signifié la costume, & façon de faire bellique des Romains vaincueurs des Royaumes estranges, & lointains, lesquelz admenoyent de leurs citoyens, ou autres, confederés, & alliés, de foy prouuee, pour habiter ces pais, nouvellement conquis, reduictz à leur obeissance, à fin que souz leur nom, & autorité ilz habitassent ces terres, sans crainte de reuoltement, ou rebellion: ce qu'est tant commun par l'histoire Romaine, qu'il n'est besoin, en faire autre preueue par autheur, fors que par le seul Appian Alexandrin au liure j. des Batailles ciuiles des Romains, sur le commencement quand il descriit la conqueste de

l'Italie, par eux faicte, & de l'introduction, & source de la loy Agraire. Ainsi s'entent le lieu de Suetonius Tranquillus, en la vie de Iul. Cesar, chap. lxxxj, parlant de ceux, qui furent admenés à Capne, pour y construire nouvelles villes par la Loy Iulie des Colonies. & M. Portius. Caton au liure des origines, quand il fait mention des Colonies des Geneuois Liguriens, venans en Italie, appellees Phaëthontienes. Et c'est ce qu'en dit Dionysius Halicarnasseus au ij. liure des Antiquités Romaines, Le troisiéme statut de Romulus fut, dit il, (duquel il eust bien esté nécessaire que les Grecz eussent vsé) & le meilleur, selon mon aduis, de toutes les ordonnances, que iamais furent faictes, qui fut aux Romains & commencement de permanente, & stable liberte, & qui ne leur fut de petite consequence, pour les esleuer, & extoller en leur domination & Empire, c'est qu'ilz ne demolissoyent pas les villes cōquestees par guerre, & assaut, ny ne les reduysoyent point en seruitude, & n'abandonoyent pas leurs terroirs, & champs pour la pasture, & nourriture du bestail; mais enuoyant en y celles nouueaux habitans, & faisoient en partie de la region vaincue, les cités gaignees, Colonies des Romains, & encor aucunes d'entre elles, participans, & associees de leur Romaine Republ. La loy ciuile mesmes sur le temps de la declination de l'Empire, & grandesse Romaine (comme nous auons dit cy dessus, au chapitre, Particuliere description de la Gaule) appelloit ces inquilins, ou Colonies, *μεικίους*, à la Loy *Certa. de iur. fisc. lib. x. Cod.* Car les Grecz nomment, ceux qui changent d'habitation, *μεικίους*, qui aussi passent, & se remuent d'un domicile en autre. Ce que Pomponius en la Loy *Pupillus. ff. de verb. signifi.* appelle, *μετακίον*. Et les Atheniens, outre vn lieu, & prison qu'ilz auoyent, dicté *μεικίον*, aussi auoyent vn sacrifice, *μεικίον*, pour les estrangers venuz nouuellement en leur ville. Plutarche en la vie de Theseus, & Suidas s'accordent à ce qu'est dit cy-dessus, disant, *μεικίους*, estre ceux, qui habitent hors leur originaire patrie. Menander & Aristophanes de mesmes, *τὸς γὰρ μεικίους ἄχρον τῶν ἀσπῶν λίγυ*. Le dy, dit il, les estrangers, habitans en ceste Cité estre la paille des citoyens. Mais pour entendre au vray de ces Colonies, les vnes appellees Romaines,

maines, les autres Italiques, Latines, ou Latiales, il faut premierement fauoir, qu'il y auoit vn droit appellé Latin, Itali- que, ou Latial: & vn autre, Romain: le Latin consistoit, outre l'exemption, (de laquelle nous auons parlé cy-dessus) en ce que tel priuilege estoit à ceux qui auoyent exercé à Rome les dignités, ou de Questeur, ou d'Edile, comme dit Strabo: & pour ceste cause Alexand. ab Alexand. liur. Genial. Dier. iiii. chap. x. tesmoigne, que noz anciens de Nismes, ayans (comme a esté dict) tel droict, ne receuoient nul à la Questure, ou Edilité, qui ne fust citoyen Romain. Et outre le droict d'aspirer aux magistratz inferieurs, auoyent aussi ces alliés du nom Latin, la faculté des suffrages, de militer aux legions Romaines, & n'estoyent, tant que les autres, chargés de tribut, & impositions. Mais lon peult noter de cecy que ce droict estoit double, l'vn avec faculté de demander les Magistratz, appartenant à ceux, qui habitoient en la cité, lequel droit pourtant n'auoyent pas les Colonies Latines. Et l'autre estoit sans ceste prerogatiue, comme i'estime, que furent faictes les Colonies. Et ce appert par Suetonius Tranquillus disant que les Gaulois impetrerent de Iul. Cesar le droict Latial, mais non pas la faculté de paruenir aux honneurs: & apres plusieurs ans, Claud. Cesar leur conceda le premier au Consulat de Aul. Vitellius & L. Vipsanus le droit Romain, qui estoit de plus grand priuilege, que l'autre Latin, estoit distribué à trois especes de gens, ou il estoit de trois sortes, l'vne des citoyens Romains, qui habitoient en la cité Romaine, qui estoit le plus souuerain de tous. L'autre des citoyens Romains, qui ne faisoient pas residence dans Rome: & le dernier estoit vn droit Romain, que aucunes Colonies auoyent, aux quelles pour leurs grans merites ce droit estoit ottroyé, & ceci se peut voir en infinis lieux de T. Liue, mesme es liur. vj. de la Decad. ij. & au liure viij. Decad. iiii. & Cicero en l'Oraison pro Archia Poëta. Desquels droits de la cité, ou Romains bien souuent toute vne nation, ou ville vniuersellement estoit honnoree, és lieux, & Prouinces par eux conquises à l'espee, ou amiablement, & tous les habitans d'icelles auoyent ces priuileges, tout ainsi que s'ils eussent esté citoyens Romains. Cicero aux Aca-

demiques, & en l'oraison pour Sylla appertement, T. Liue liur. vi. Decade. iij. descriuant la prise de Capue, & Syracuse. Cornelius Tacitus liur. xvij. dit que toute la Prouince Bétique auoit ce droit de la cité. & Plin. au liur. iij. parlant de l'Espagne, ou il dit, que l'Espagne citerieure contient xiiij. villes des citoyens Romains, des anciens Latins. xvij. des alliés, & des stipendiaires. c. lxx. par lequel lieu aussi le precedent se preuue, quand il fait différence du droit Latin, au Romain, & Iosephus aussi l'atteste au. ij. liure. contra Appion. & pour ceste cause dit Modestus Jurisconsulte, en la Loy, Roma. ff. ad Municip. & de inc. & Cic. en la 2. Oraison contre Rullus, que Rome est la patrie. cōmune. voulant dire, que plusieurs villes, & hommes, en ont esté donnés, qui la tiennent comme lieu de leur origine, & naissance. Ce droit Romain, diét de la cité, consistoit principalement en 5. priuileges. Le premier, que nul citoyen Romain pour nullé cause, ou delict ne pouuoit à iamais perdre sa liberté, si luy mesme n'en estoit l'auteur, comme en la vendant, pour auoir ou tout le pris, ou partie; selon les Jurisconsultes. en plusieurs lieux du liure xl. des Digestes. Le deuxiēme, que d'vn citoyē Romain nul n'estoit iuge competant, que tout le peuple, ainsi que dit. T. Liue, liur. vi. Decade. iij. qu'il ne peut penser, comme le Sénat, sans le vouloir du peuple, cognoistra des Campanois, qui sont citoyens Romains, comme encor fut fait anciennement des autres rebelles nations, ayant le droit de la cité. Le iij. que les citoyēs Romains ne pouuoient estre geinés, torturés, ou questionés, & enquis par tourmens, ou punis de mort naturelle. Saluste en l'Oraison de Cato, & de Iulés Cesar, Suetone en la vie de Iules Cesar chap. xiiij. parlant des Nouocomens. Sainct Pol, ainsi qu'il est escrit aux Actes des Apostres, chap. xvj. se plaignoit, d'auoir esté batu, & foytté, se disant estre citoyen Romain, & encor au chapit. xx. Il se deliura de la question, & tourment, pour se dire tel citoyen Romain. Le quatriēme, qu'ilz pouuoient estre enrollés, & militer es Legions Romaines, & y auoir degrés de la guerre, estre Tribuns, ou Centurions, ainsi qu'on lit aux offices Palatins de Theodosius, de plusieurs nations, autres que des Italiques, ou Romaines. Et le cinquiēme estoit, qu'ilz

qu'ilz auoyent leurs enfans en leur puissance paternelle, comme dit Iustinian l'Empereur aux Institutions, au Titre de *patria potest. s. ius autem*. que ce droit est propre, & peculier aux citoyens Romains, & que nuls autres hommes n'ont tel pouuoir enuers leurs enfans: surquoy. Accurse. & autres tiennent, que les François ne les ont pas en leur pouuoir: par ce (comme ie croy) qu'ilz s'exempterent de la iurisdiction & obeissance des Romains, comme nous auõs dit: car telle estoit la coustume Romaine, assauoir, d'oster, & priuer du droit Romain les nations, qui auoyent delinqué contre leur Republique, selon que dit Spartian en la vie de Seuerus des Palestins, & Neapolitains. Il faut consecutiuelement escrire des Colonies, & leurs differences: ce que lon pourra aisement comprendre, ayant sceu la difference des droictz, & priuileges sus escritz, qui sont precedens, & parlant en Iurisconsulte, preiudiciables, ou preallabes aux Colonies, & leur intelligēce. Mais premierement nous faut entendre vne difference, que met. Aulus Gellius au liure xvj. noct. Attic. chapit. xij. & apres luy Alex. ab Alexandro liur. iij. Gemialium dierum. chap. x. entre Municipis, & Colonie, & leurs prerogatiues, & preeminēces, apres l'oraison de Adrian au Senat de ce propos, & affaire. Municipis donc, dit il, sont les citoyens Romains par priuilege des villes, autres que Rome, qu'il appelle Municipies, venus à la cité, vñfant de leurs droitz, & priuileges, seulement participans du droit honoraire, avec le peuple Romain, & non de l'onereux, & charge, comme collation de tributz, & semblables: Mais les Colonies sont, qui ne viennent point d'ailleurs en la cité Romaine, ains qui sont venues d'icelle, & ont tous les droictz, & statuts du peuple Romain: dont ces Colonies en font comme representations, & simulachres. Et ces Colonies sont (à quoy nous seruira d'auoir veu la difference des droits cy deuant declairés) ou Romaines, autrement du droit Romain: les autres Latines, ou du droit Latin, & les autres Augustales. Les Romaines encor de trois especes, ou bien estoient celles ou seulement auoyent esté amenés, & conduictz citoyens Romains: autres accomplis des Romains, entremelés avec des estrangiers, autres, encor que fussent

faictes d'estrangers, ilz viuoient pource que selon les Loix, & meurs des Romains. Les exemples de ce sont infinis dans T. Liue, & autres Historiens Romains, comme aussi des Colonies Latines, qui estoient faictes, & prises des Latins, ou Italiens, ou autres qui auoyent ce droit Latin Italique, ou Latial. Surquoy lon pourra voir T. Liue. Decad. j. liur. vj. liure j. Decad. v. liur. vij. Decad. iij. Et les Augustales estoient celles, qui estoient prises ou des vns, ou des autres, mais par authorité des Augustes, & Empereurs, laquelle denomination commença apres l'vsurpation de la monarchie tant seulement, comme lon lit souuent es Autheurs, qui escriuent les vies des Empereurs, qui aussi sont appellees de leurs noms, comme Traiana, de Traian, & plusieurs autres, selon Dion Casius, & Spartian. Par ce donc que dessus il appert, que nostre Colonie de Nismes, menee en Egypte, estoit Colonie Latine, ou Italique, ou Latiale, & ne s'appelloit pas Colonie Romaine, n'ayant eu Nismes que le droit Italique, Latin, ou Latial, & non le droit Romain, ainsi que nous auons prouué dessus. En quoy aussi lon peut voir, de quelle grande, & singuliere confidence les Romains honoroyent noz maieurs, de leur fier, & commettre l'Egypte, nation tant lointaine d'eux, & qui leur estoit de telle consequence. Et ie croy, que meü ou de ceste memoire, ou pour le moins de pareille recommandation de fidelité le Roy Louys xl. du nom, ayant pris Arras en l'an M. cccclxxvij. y enuoya comme colonies des habitans de Nismes, exilant, & bannissant, come dit nostre histoire Francoise, les habitans d'Arras, & y faisant ville neufue, la repeuplant de gens de tous estats d'aucunes bonnes villes Françaises, & le plus de Normandie, qui ne s'y tindrent guieres, enuoyant ceux d'Arras demeurer es extremités du Royaume de France. Et entre autres, dont nous ayons particuliere memoire en nostre cité, y fut enuoyee toute presque la famille des Roberts, qui est l'une des honorables maisons de la ville, ainsi que j'ay veu par leurs particulieres memoires, & que de ce encor noz vieillars ont souuenance l'auoir entëdu de leurs peres. Que si les feus Rois de France, d'heureuse memoire, eussent vsé de ceste doctrine, & costume militaire à Genes, Milan,

Milan, Naples, & autres villes de l'Italie, par eux conquises, il ne s'en fust despuis enfuiuy tant de meurdres, & despenfes à les reconquister, ny la honte, & dōmage, de les auoir perdues.

Plusieurs ruines de Nismes, & incidemment sommaire de l'histoire Gotique.

C H A P. XXI.



L ne seruira de peu à nostre narration, de diuaguer aucunement sur la gent Gotique, la position du ciel, ou elle est, les causes de leur descente en noz regions, & reciter briuement, le plus qu'il sera possible, leurs gestes militaires: car autrement plusieurs de ceux, qui pourroyent lire ce traité, seroyent en peine d'entendre, ou chercher ailleurs, quels sont ces Gots, qui ont laisné perpetuelle memoire de leurs superbes faictz, & qui sont tant frequens, & à l'histoire, & encor parmy les bouches, & escrits de toutes autres nations: & pour ne parler sans auteurs, nom plus que nous n'auons encor fait, de ce qu'en fera cy-après dict, ya pour moins tous ceux, qui en ont escrit, que ia cy-dessus ont esté nommés, desquels nous auons extraict ce petit Epitome, qui ne seruira seulement à nostre propos, mais à tout le reste de l'histoire Gotique. La Gotie donc, dont les Gots sont appellés, est vne grande, & ample region, posée en la peninsule Scandie, ou Scandinanie, par dela la mer Germanique, ou goulphé Gotique: dont Ptolemée semble seulement auoir entendu le nom, & Solin la dit la plus grande de toutes les Isles de Germanie. Plin au liure iiii. chap. xiiij. l'appelle la plus ample des regions, & par ce qu'elle est presque reputeée pour vn autre Monde. Elle est enuironnée, ou peu s'en faut, par tout de la vaste, & large mer, qui de grandeur, & forme ne ressemble pas trop mal à ceste mediterrannée, separant l'Europe, d'avec l'Afrique: Car entrant par vne estroicte bouche de l'Océan occidental, elle conioinct la Chersonnese, ou peninsule Cimbrique, auioirdhuy appelée: Dacie, ou Danie, separée de la Scandie, avec la Saxonie, & apres atouchant par le goulphé plus ample, & eslargy à la Gotie Australe: elle fait de soy cōme deux brāches, ou rameaux, dont l'un par les riuages, orient-

taux de la Suetie est estédu vers le Septentrion, iusques à l'Empor de Thorne, c'est à dire, Isle Turrite: mais par traitt plus longuet, que n'est despuis les extremes riuages de Numidie, iusques au dernier goulphe de la mer Adriatique, & l'autre rameau s'estend vers l'Aquilon, iusques au goulphe Venedique, de mesme presque longueur, qu'on voit despuis Chartage la Punique, iusques au Pont Euxin. Entre ces deux branches est enclose la grande peninsule que par Pline est dicté, Fenningie, & aux Gots Filandie, signifiant, belle terre. Les Gots Meridionaux habitent l'endroit Austral de la Scandie, appellés par Ptolemee *Guita*, ayant leur premiere ville, Calmarnie lvij. degrés d'eleuation polaire, & ayant de longitude xxxvij. L'autre costé Septétrional est peuplé des Biarmes, de leuation xc. degrés: en la partie Occidentale est la ville Berge, Empor de Noruegie, ayant 63. degrés de latitude, & xxiiij. de longitude. Or ceste Scandie contient iij. Royaumes, fort spacieux. Gotie, Sueonie, ou Suetie, & Noruegie diuisés en plusieurs regions, ou dominations. Procopius en recite xiiij. nations, & à chacune regner vn Roy. La Gotie plus Meridionale est ceinte par le Midy, Leuãt, & Ponant du Goulphe Gotique: Mais de la position de sa latitude Aquilonaire la Noruegie, & Suetie, en figure de deux branches, procedans comme d'vn estoc d'arbre, s'en vont d'vn mesme train iusques à l'Ocean Septentrional, qui autrement est appellé Gelé, ou Glatial, estant toutesfois la Noruegie sur le riuage Occidental, & montueux, ou la Suetie occupe le plat, & large pais plus fertile, & abondant, & de multitude de peuples, & d'abondance de richesses, & par ce surpassant ceste Suetie & la Gotie, & la Noruegie. De la Gotie vne region est dicté, Ostrogotie, c'est à dire, Orientale, qui cõtient en soy Tinkhie, Branichie, & Kindie, Isle de Gotlandie. L'autre est appellée Vnestrogotie, qui est interpreté, Gotie occidentale, separee de l'orientale par le grand lac, Vether, contenant plus haut vers les Septentrions, Dalie, & Vermelandie: sur l'Australe situation de la Vestergotie: sont posees Kindie, Marchie, Faliuie, Vasbogie, Riduegie, Frochimnie, Gudhenie, Cachinnie, Vartophtie, & autres plusieurs terres, & Prouinces: apres tendant de la Gotie

occi

occidentale, que nous auons appellee, Vneftergotie, vers le midy, lon passe par Hallandie, Blenchingie, & Sconingie, la derniere, regardant à la Danie, vn petit bras de Mer, au milieu laquelle, laiffée sur le costé occidental de l'orient, apparoit Smalandie, que aucuns appellent Gotie Meridionale, distinguee en plusieurs, comme par la Verenie, Moringie, dōr vint l'armee nauale Lôbarde, selon Saxo Danicus, & Paulus Diaconus, & à Elandie, Islette adiacente. Quant à la Suetie, ou Suernie, que Pline appellant Scandiane, dit estre la plus illustre des Isles Germaniques, elle contient du Septétrion Biarmie, tout au dessous de nostre pole Artic, qui luy est Zenith, elle a à son costé Oriental Scrifinine, dont Procopius parle tant, & de son costé Austral les deux Lappies. Apres icelles encor l'vne, & l'autre Botnie, l'orientale, & l'occidentale, desquelles l'Angermanie touche les limites & endroits plus Meridionaux: & de ceste-cy, à la position Occidentale, est Iemphie, prochaine de Suetie, & Noruegie. En ces terres, & regions sont les eleuations de nostre pole, comme nous auons commencé à dire, de 60. degrés, ou enuiron, iusques à la fin du quadrant du grand cercle, qui est de xc. dont & par les Historiens, & par les Geographes, tant de merueilles sont recitees, des grandes, & perpetuelles froidures, des bruines, que iamais n'y cessent, des iours longs de xxiiij. heures, d'vn mois, de deux, iusques à six mois, & les nuités opposites esgales, des glaces, & geles de tant de duree, du Soleil les visitant presque au ioignant de leur Orison, comme vne meule de moulin, si habitation y est, ou non, & tant d'autres choses, & questions admirables, ou les bons engins, versés en la Mathematique, & en la Philosophie, iournellement s'exercent à les enquerir, & esplucher, que de ce, seulement, lon en pourroit escrire grâds, & iustes volumes, iusques icy par les calculateurs de tables Astrologiques passés par silence, comme ignorés, avec celuy, qui ne faisant mention nulle d'iceux, disoit, la derniere Tulé: n'en ayant en leurs Tables fait nul honneur à iceux, & desquelles nations lon a veu es siecles passés sortir les grandes, & copieuses, voire immenses flammes, & incendes, qui ont presque cōsumé tout le reste de la terre habitable: à tout le moins,

que nulle partie d'icelle n'a esté exempte de la craincte d'iceux, si elle l'a esté de leur veüe. Et ce qui n'est moins necessaire à estre declairé sommairement, comme a esté leur Chorographie, pour l'intelligence de ce, que cy-apres nous auons à dire, c'est, que les Gots, & peuples voisins, desquelz auons parlé cy dessus, consultants des remedes contre vne memorable famine, grassant en leurs terres, & assemblés en consultation, estoient d'aduis, les vns d'exterminer par mort les vieillars, enfans, & tous autres, ne pouuans par armes, ou artifices seruir au public, afin que, estant amoindry le nombre, le demeurant, vtil à la Republique, peust resister mieux à ceste cherté, & sterilité: mais les autres, dont l'opinion fut meilleure, & pleine d'humanité, ordonnerent, de laisser au país les vieillars, enfans, & impotens, & les robustes pour la guerre, aller ailleurs cõquester nouvelles terres, & habitations. Cest aduis eut lieu, & fut getté, & sceu le fort, qui de trois bandes, qu'ils furent, delogeroit la compagnie, à ce bannissement necessaire, mais non ignominieux, destinee, esleus pour chefs Hacon, & Hibbon, laissa leur patrie. Les Autheurs sont en different (comme souuent il suruiet es Histoires) du temps, & calcul. L'histoire Danique tient, que ce fut l'an de Iesuschrist Dclxxxvj. Paulus Diaconus la confute, ayant de son opinion presque tous les Historiens Lombards; Crätzius, selon les supputations d'Eu-sebe, Hierosme, & Florentin, dit, que ce aduint l'an apres l'aduenement de Iesuschrist ccclxxxij. Raphaël Volaterran l'an d'iceluy cccccxx. Sabellic escrit leur entree en Italie, en l'an Dlxxxvij. à quoy Blondus n'est differant que de quelques années: & brief, il n'est Autheur, qui n'en ayt son opinion. Et si ie voulois entrer en disputation, & calculer encores, ie m'asseüre, que i'en fonderois vne autre, qui seroit, non tierce, ny quatriéme, mais plus que cinquantiéme. En quelque temps que ce fust ie le tiens incertain, & les regnes, qui iusques aujourdhuy s'en ressentent, & rendent le brasier, & fumee, ou sang de leurs incendes, & occisions, nous attestent, pour chose par trop veritable, ces Gots les auoir visités, & depopulés. Et bien que le temps de leur passage pardeça soit incertain, les dommaiges, & fait en sont assez asseürés. Je say bien, que Ioã
Magnus

Magnus en son histoire liur.xvj.chapit.xxix.apres Nicolaus Rauallus en sa Concion au Concile de Basle, eüe pour les Gots, à fin d'auoir le premier siege honorable, recite bien autres descentes des Gots en Europe, & beaucoup plus anciennes: mais c'estoyent seulement comme excursions, sans s'arrester: & cy dessus i'entens seulement auoir descrit le temps, de leurs plus memorables passages, conquestes, & arrest en noz regions de plus de temps. Car à ce que ie parle seulement de l'Espaigne, par ce qu'eux y regnant commandoyent aussi, & estoient Rois alors de nostre Gaule Narbonoise, ilz y commanderent enuiron ccc. ans, ainsi que l'atteste ce Ioan. Magnus liur.xvj.chap.xxvij. & estoient ceux-cy dits Vestrogots, comme nous auons dit: Car il est à entendre, que outre ce que en leur region ilz sont separés en Orientaux, & Occidetaux, aussi le furent ilz par deçà: estant aux Orientaux baillée la cōqueste des regions par deçà Orientales, & aux Occidentaux les Occidentales: les vns dictz Ostrogots de **𐌿𐌹𐌸𐌰𐌹𐌸**, c'est Oster, en leur langue, signifiant Orient, & **𐌿𐌹𐌾𐌰𐌹𐌸**, c'est Vester, occident. Auteur Ioan. Mag. liur. iij. chap. xxj. & de là en langage Latin a esté dicté Vasconia, la Gascoigne, Valgotia, au commencement, comme Gotie Occidentale. Ioannes Magnus liur. xv. chap. xvij. de là aussi ont pris leurs noms les vents, selon la vulgaire denomination, Oest, Oriental, & Vn-est, Occidental, que l'Empereur Charles-Maigne, comme di sent noz Histoires Françoises, leur imposa, luy non seulement fauant en autres bonnes langues, mais aussi à la Gotique: qui par ce qu'elle estoit en fleur par deçà de son temps, & fort entendue, appella les vents de noms Gotiques, pour estre mieux entendus, comme aussi plusieurs Loix militaires non Imprimees, sont prises des Gots. Mais les Gots occidentaux furent les plus excellens, & les orientaux non tant illustres. Ioan. Magnus liur. ix. chapit. j. Ce que nous est quelque foulas d'auoir esté vaincus des plus brâues (comme Enee console son ennemy, qu'il mourroit de sa main,) & descrit aussi cest Auteur au liur. ix. chap. iij. & v. de la premiere fois, qu'ils vindrent assaillir les Gaules. Or pour venir au dessein, & propos de ce lieu, i'ay recouuert vn liure Latin, assés orné, de Iulianus

Archeuëſque de Toledè, intitulé *Prognosticon futuri ſeculi*. Ce Iulianus deſcrit l'hiſtoire Gotique, & reconqueſte d'un Roy Got occidental, regnant en Toledè, qu'il nomme Bamba, ou Vambà, ou Vnamba, qu'il fit de la Prouince Narbonnoïſe, & dit que ce fut enuiron l'Aere Dcc. qu'il regnoit, ayãt laiſſé à Niſmès vn Paulus, comme pour Proconſul, Gouverneur, ou ſon Lieutenant, qui reuolta & foy, & la ville contre luy, laquelle apres Bamba avec grand armée reconquit. Mais pource que nous auons mis ce liurè de Iulianus en langue Françoisè, nous n'en dirons autre choſe, renuoyant là le lecteur. Seulement (& ce ſeruirà pour ſcholies, ou partie de proëme à noſtre translation) nous dirons, que ce meſmes & la priſe de noſtre ville faiçte par Bamba, attèſte Ioan. Magn. au liur. xvj. chap. xxij. De ce Bamba encor font mention Michaël Ritius en ſon hiſtoire des Rois d'Eſpagne, liure ij. ſans parler de la priſe de noſtre ville, & Franciſ. Taraph. ſeulement qu'il vainquit Paulus, & la Gaule, & regnoit l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. auſſi vn grand, & bon liure que j'ay fort ancien, appelé, *Fortalitiũ fidei*, ſans Autheur, eſcrit de Bamba, ſur l'an Dclxxxiiij. Ce lieu de Iulianus, diſant que ce fut enuiron l'Aere Dcc. mà bien donné de la peine, à fauoir, comme il entend ceſte calculation des Aeres, & pour accorder, à peu près, ces Dcc. Aeres, avec l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. ſuſdiçt, ie me retiray premierement à noz calculateurs Astrologiques, meſmes aux tables d'Alphonſe, aux quellès enuiron le commencement il calcule par Aeres, & aux canons ſur l'intelligence des Aeres, que ie croy auoir eſté faiçts par Paſcaſius Hamelius Mathematicien du Roy: mais ceſte tradition de calculer ne peut nullement accorder avec noz Aeres: Moins encor y aduiènent les computations d'un Hebreiu, qui celle ſon nom, en vn traicté, *De Aeris, ſeu interuallis Regnorum*, ny du Sarracène de meſme tiltre, & argument, qui le ſuit, coimprimés à Nuremberg, par Ioan. Montan, avec mon Meſſahalab, de elementis, & orbibus cæleſtibus, & finalement auſſi quelques liures, & Autheurs non Imprimés, que j'ay en Astrologie, ne m'ont peu liquider ces nombres. Parquoy il m'a falu retirer aux Autheurs de l'hiſtoire, & autres, delaiſſés

les

les Astrologues, & ay trouué que ce Bamba regnoit en Tolede enuiron le Concile xj. de Toledé, & ausſi Iulianus y aſſiſtoit, & en pluſieurs autres de ce temps. Or ce Concile xj. Tolétan fut célébré au temps du Pape Vitellian, par les meſmes actes des Conciles: & Vitellian gouernoit le ſaint ſiege Apoſtolique au temps, que Conſtân étoit en la monarchie imperiale, dont il faut entendre, d'un Conſtantin, duquel Phrigio, & autres Chronologiſtes dient, qu'il regna enuiron l'an Dclxix. bien qu'ils varient aucunement, quant aux nombres precix, & des ans de ſon regne, & de la duree d'iceluy: mais ie m'arreſte fort aux actes des Conciles, & par ce ſelon icelles ie coniecture, que noſtre ville fut premieremēt priſe par Bamba, enuiron l'an de IESVSCHRIST cccclxx. qui eſt preſque à l'Aere, comme dit Iulian, Dcc. Et pour entendre queſte ce qu'il appelle Aere, Nonius Marcellus dit, que Aera eſt note, & marque de la valeur d'une piece de monoye, alleguant le Poëte Lucillius au liur. xxix. qui dit, l'Aere n'a pas eſté bien comptee, ny ſupputee: & de ceſte opinion eſt Celius Rhodogin. libr. Lectio. Antiq. vj. chapit. ij. & en outre ainſi que nous auons predit, que les Astrologues content par Aeres, & nomment le commencement d'un temps illuſtre, & de marque, comme la Natiuité de IESVSCHRIST. ou regne de quelque Roy fameux, Aera, ainſi que Ptolemee, & Theon content. Et par ce Pierre Meſſie en ſes Diuerſes leçons dit, que les Caſtillans anciennement en leurs actes publiques, & documens vſoyent de ceſte ſupputation par Aeres. Parquoy il nous faut entendre, Aera, pour l'an: & dire, que Iulian, diſant Bamba regner en l'Aere Dcc. entend en l'an enuiron Dcc. de la Natiuité de IESVSCHRIST: auquel temps noſtre Niſmes par luy fut priſe, ainſi qu'il eſt amplement eſcrit en ſon liure. Mais comme il recite, Bamba s'y porta tant honneſtement, & vſa de telle moderation en ſa victoire, qu'il ne ruina nul edifice, ne priué, ny public: ains repara les ruines à qui par les aſſauts, & droits de guerre lon n'auoit peu pardonner, pour entrer, & emporter la cité: mais i'ay à en deſcrire icy vne autre priſe de la ville, qui fut bien d'autre ruine, & eſtraige: & ie peux biē emprunter, ce que Enee diſoit de ſa Troye à Dido, le preſſant

luy en faire le recit:

*Infandum regina iubes renouare dolorem,
Troianas ut opes, & lamentabile regnum
Eruerint Danaï.*

Et après,

*- Quis talia fando
Temperet à lachrymis?*

Et,

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit.

Je commenceray doncq par vn petit, & bref discours de Charles Martel, qui fut fils de Pepin, Maire du Palais Royal de France, l'an de IESVS CHRIST Dcxcij. & de Alpaïde, ou Alpiade sa cõcubine. Bien qu'il eust pour legitime espouse Plectrude. Et la cause de ce nom Martel, furent ses grandes victoires, par lesquelles il estoit dit, comme martellant, & rompant tout par icelles: aucuns Autheurs Latins corruptemēt, (comme bien souuent pour cuider escrire plus Ciceronienement, il nous barbouillēt nos vrais noms Gaulois) l'appellent Marcellus. Qui, decedé son pere Pepin, l'an Dccxiii. par testament fut heritier de son bien, & de la Mairie: à quoy il ne peut pourtāt paruenir si tost. Car Plectrude le detint vn temps prisonnier à Cologne, sur le Rhin, pour fauoir quant à l'estat de Maire, Thibaud, & Theodoat, ou Theodal, car il auoit ces trois noms. Apres le trespas duquel, Raymfroy ou Rangesfredus s'empara de la dignité, & l'an Dccxvj. vainquit en cāp de bataille Char. Mart. pres le fleuue Meuse, avec l'authorité, & appuy du Roy Chilperic regnant, mais despuis en Cambresys il eut victoire contre eux, l'an Dccxviii. & continuant plusieurs victoires, tant contre le Roy Raymfroy, que contre les Saxons, iusques à l'an Dccxxix. il eut vne grand querelle contre Eude, Prince Gascon: qui luy esmeut, & suscita pour ennemy Abderamen, ou Abidiramas Sarracin, qui apres auoir volé l'an suiuant Bourdeaux, & Tours, fut vaincu par Charles Martel pres Bourges, à S. Martin, dict despuis De bello, & à present le Bel, & y morut de ces Sarracins cccxcv M. & seulement des gens de Charles Martel, par l'accord de tous les Autheurs M.D. Or encor l'an Dccxxxi. Gerard de Rouffillon,

fillon, comte de Bourgoigne, rébellant contre France, fut par Charles Martel vaincu & Rouffillon, avec Marseille, Arles, route, la Prouence, Nismes, Montpellier, Béziers, qui estoient dépendis de là. Comté de Bourgoigne, pris, & faccagés, & les victorieux enrichis de noz despouilles dõt il appert, que Nismes à ceste fois fut pillé, l'an lxx, ou environ. apres sa premiere prise, par Bariba Got. Mais tout ainsi qu'un pource corps humain infortuné de maladie, guery d'une fièvre, retombe en l'autre, aussy ceste pource, antique ville: sur quelque reuolution d'Estoille fixe, malefique, trois ans après qu'elle commençoit de raddresser peu à peu sa teste, par la faction de Maurice, ou Marentinus, ou Maurice, Duc de Prouence, qui esmeut les Gots Espaignols contre Languedoc, endura telle recidiue, que par eux toute ceste contree, & environs d'Avignon fut gastee: & cest la troisieme chute de nostre ville. Charles Martel en propre reconquit le tout, suiuant à l'espee iusques à Narbone Antymes, Roy Sarrafin, qu'il vainquit, & remit à son obeissance Arles, Auignon, Nismes, Montpellier, lors appellé Sustancion, Béziers, Agde: bruslât, & rasant tout, iusques aux fondemens. Sans que Bogis, qui se disoit Duc, & Prince des lieux, luy voulust resister, lequel avec sa femme Oda, sainte personne, furent laissés, pour gouuerneurs des villes afflictes, & desolees: mesmes ceste superbe, antique, & grande cité de Nismes, y fut abbatue res terre, & pour la quatrieme fois endura ceste perte, & miserable ruine, de laquelle ie n'en faurois ny pourrois dire autre chose, fors avec le Mantuan,

Quis cladem illius noctis, quis funera fando

Explicet, aut possit lacrymis aquare labores?

Vrbs antiqua ruit multos dominata per annos,

Plurima perque vias sternuntur inertia passim

Corpora, perque domos, & religiosa Deorum

Limina.

Lors, comme nostre Pindare François, Ronfard, dit, parlant de semblable ruine, les Grecz si chargés de proye, ne laisserent sinon que le nom, de ce que fut iadis Troye. Lon veid ce grad entour des murs hautains, ces temples, ces theatres, termes, bains, basiliques, fons, arcs triumphals, stades, cirques, aque-

ducts, Mausolees, statues, trophées, & toutes autres pompes, & monumens, ou Romains, ou Nemaufans abbatu, froissés, & bruslés, & toutes les memoires que noz progeniteurs auoyér, en excessiues despences, & en tant de nombre d'ans colligees, pour tesmoignage de leur grandesse à leurs successeurs, abolies, & aneanties, par le Barbare, & cruel tyran, insolent, & damné incendiare: tellement que qui auoit esté absent en legation à Rome amie, ou ailleurs pour quelque temps, pouuoit bien rechercher en icelle mesme Nismes ceste tât ample, & magnifique ville de Nismes, & au lieu, & propre place d'icelle, ny voir autre chose que

Campos ubi Troia fuit.

& deplorer encor,

Venit summa dies, & ineluctabile tempus

Dardania, fuimus Troes, fuit Ilium, & ingens

Gloria Teucrorum: ferus omnia Iuppiter Argos

Transfudit, incensa Dardani dominantur in urbe.

O Charles Martel, dilapidateur, & enraigé tyran, les grands, & Heroïques Princes taschent, d'augmenter les cités, ou accroistre d'ornemens, & edifices. Nismes, que tu voys, ce n'est pas la gloire, ny honneur d'un seul. Infinis Princes, & hauts personaiges non en peu de temps, l'ont rendue à telle grandeur, richesse, & beauté, que tu voys: si elle est à toy, ou le doieue estre à l'aduenir, garde la: sinon, & que par succession de tēps tu la doieues perdre, les enfans & citoyens d'icelle à jamais t'en sauront un gré immortel, & la posterité t'en donnera louenge perpetuelle.

-- Sed nullis ille mouetur

Fletibus, aut voces ullas exorabilis audit.

Tellement que le Barbare Totilla, comme dit Procopius, sur ceste remonstrance de Belifarius, garda de feu, & ruine Rome, estant en son pouuoir, & vaincue, & ne ruina nul edifice, passée la furie de la victoire. O bon Roy Theodoric de France, auois tu permis, que ce voleur public, sous ta sacro-saincte, & clemente hereditaire autorité, aneantist les plus beaux, & anciens ornemens de l'une de tes Gaules? auois tu ordonné, que ceste furieuse flambe & marteau endurcy, trempé au plus noir

noir, & gelé fleuve des enfers, exerçast ainsi sa poincte sur les plus excellens edifices de ton empire? O grand François Roy, amateur, & restaurateur des lettres, & antiquités, o Henry, fils du premier, & seul François, second du nom, mais qui en vertu n'euz onq premier, & n'auras le deuxième, quād tu feras ton esperée, triumpante entree dans Nismes, & que nous te presenterons noz ruines, & cendres, quel gré en sauras tu à l'Autheur? O Montmorency, Maire, & Connestable de la France, la plus noble, & ornee ville de ton gouvernement, elle est aduise, solitaire, qui estoit pleine de peuple, abbatue, qui estoit tant decoree de bastimens, elle n'est que l'vmbre, & simulachre de son antique origine. Et si le lecteur ne me blasmoit de desir de vindicte, ie ne pourrois croire autrement, avec S. Enchelion, Euesque d'Orleans, que ce Martel ne receust aux enfers le guerdon de ses malefices, & ne croirois, que le serpent, que ce saint homme trouua dās son tombeau, apres sa mort, le faisant ouurir, sur la commune fame de sa condemnation, fust ou le Genius du lieu, ou de luy, suyuant l'opinion de Virgile, ou y engendré par cause naturelle, par les raisons de la Philosophie, ains autre spectre, que pour ne violer les sepulchres, ie n'en veux publier, comme il se nomme. Or pour faire fin à mes deplorations, encor derechef en l'an Dccxxxvij. xxxviii. ou xxxix. ce Maurice Prouenceal rebella, & appella en secours Lyentprend, Roy Lombard, s'emparant de toute la region, & villes bruslees: mais depuis aucunement repopulees, & rebasties des restes des incendes, & ruines: & voicy la cinquieme depopulation, à laquelle bien tost s'en ensuiuit la vj. que ce mesmes Charles Martel en chassa & Lombards, & Prouenceaux: auquel temps le Royaume, & domination des Gots fut entierement ruinee & abbatue en ceste Prouince. Mais encor restent ilz, & suruiuent, voire triumpnent contre Martel, & le temps, les trois edifices cy dessus descrits, & le reste par luy ruiné, peut estre que fasché de tant demolir, ou par autre raison, que nous ne pouuons sauoir, il nous laissa pour argument, & subiect de deplorer la ruine de leurs semblables, ou pour tefmoin, par coniecture

prise d'iceux entiers, quelle estoit sa vaillance, tant expérimentée, & prouuée à la demolition de si superbe, & bien bastie cité. Et comme nous auons fait iusques icy, le Lecteur qui voudra voir ces Histoires, trouuera que i'ay pour tesmoins tous noz Historiens, Chroniqueurs, & Annalistes François, Gaguin, Rosier historial, Nicole Gilles, Boufchet, Paul. Aemil. Ferron, Mer des Histoires, Annales, & Histoires de Bourgoigne, *Fortalium fidei*, Vies des Saints, Sigebert, & autres Chronologistes, escriuans des Annees Dccxiiij. iusques à Dccxxxix. de IESVS CHRIST. Mais ayant ceste antique cité esté en paix, à tout le moins ie n'ay nulles memoires du contraire, durant quelque nombre d'annees, qui est des Dccxxxix. à M.ccccxx. qui est Dclxxxj. tout ainsi qu'elle se resentit des tumultes Gotiques, aussi fut elle aucunement tourmentee des inuasions Anglesques contre la France, ou bien des Bourguignons leurs alliés. Car regnât Charles vj. appelé le Bië aimé, sur l'Empire François, le Prince d'Orange Bourguignon, conquist Nismes, & plusieurs autres villes de Languedoc, que le Comte de Foix, tenant le party du Roy, reconquista, & chassa iusques dans Nismes, dont fut après par Charles Duc de Touraine, Daulphin de Viennois, passant à grand puiffance en Languedoc, chassé ce Prince d'Orange du Pont S. Esperit sur le Rosne, & de Nismes, qui fut remise en son pouuoir, & obeissance premiere: à quoy ayderent les Auignonnois, & Prouëceaux d'engins, & machines belliques necessaires, pour la conqueste, & aussi y vint à secours le Comte d'Armignac, fils d'autre Comte, & Conestable, meutry à Paris peu auparauant par les mesmes Bourguignons. Et auoit esté Nismes en l'obeissance des Bourguignons despuis l'an Mil. ccccxvij. que ce Prince d'Orange en auoit fait la conqueste, iusques à icelle annee ccccxx. l'ay de cecy autheurs toutes noz Histoires, & Annales Françoises, & de Bourgoigne. Parquoy, pour resouldre ce subiect, & oster toute cause de bahissement, & disquisition, quant à ce que nostre ville monstre tant de ruines, il resulte, quelle des l'an Dclxx. ou enuiron, qu'elle fut premierement prise par Bamba, iusques à la der-

niere

niere prise en l'an M.ccccxx. par Monseigneur le Dauphin, fils au Roy Charles vj. que sont Dccl.ans, elle a enduré viij. prises, & ruines mortelles: nulle desquelles, comme est la Loy, & coustume des fourdes, & enragees armes, n'a esté sans luy oster ou tout, ou la plus part de sa splendeur, & ornemens: de sorte, qu'à peine encor aujourdhuy, elle peut releuer sa teste, affoiblie de tant d'assauts. Et ce peu qu'elle en releue, est tant debilité, & blesme, voire changé de sa premiere beauté, & decence, que sans nulle doute, elle ne seroit aucunement recogneüe, par qui que ce fust, de ses premiers, & tant excellens alumnes.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

DESCRIPTION

DE LA SUPERIEURE PARTIE DE L'AMPHITHEATRE.

- A* Les pilastres imparfaits accompagnez des pierres percees, là ou lon plantoit les boys pour tendre & attacher les tentes, pour couvrir l'Amphitheatre, quand il estoit de besoin, reduit en plus grand à la lettre *A*.
- B* La corniche superieure du parement exterieur, reduit en plus grand à la lettre *B*.
- C* La frize reduitte en plus grand à la lettre *C*.
- D* L'architrave reduit en plus grand à la lettre *D*.
- E* Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *E*.
- F* La colonne reduitte en plus grand à la lettre *F*.
- G* La basse reduitte en plus grand, à la lettre *G*.
- H* La mouleure superieure du piedestal reduitte en plus grand à la lettre *H*.
- I* Le stilobat du piedestal reduit en plus grand à la lettre *I*.
- K* La souz basse du piedestal reduit en plus grand à la lettre *K*.

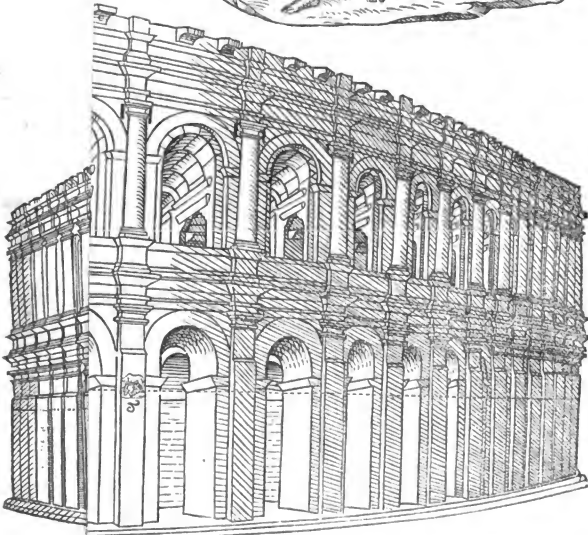
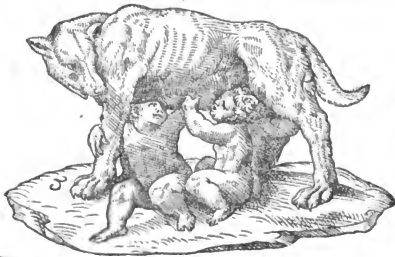
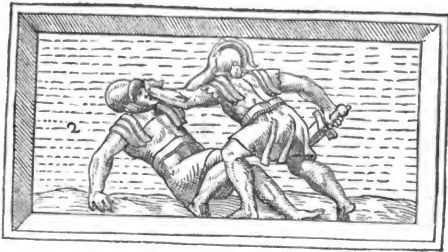
DESCRIPTION

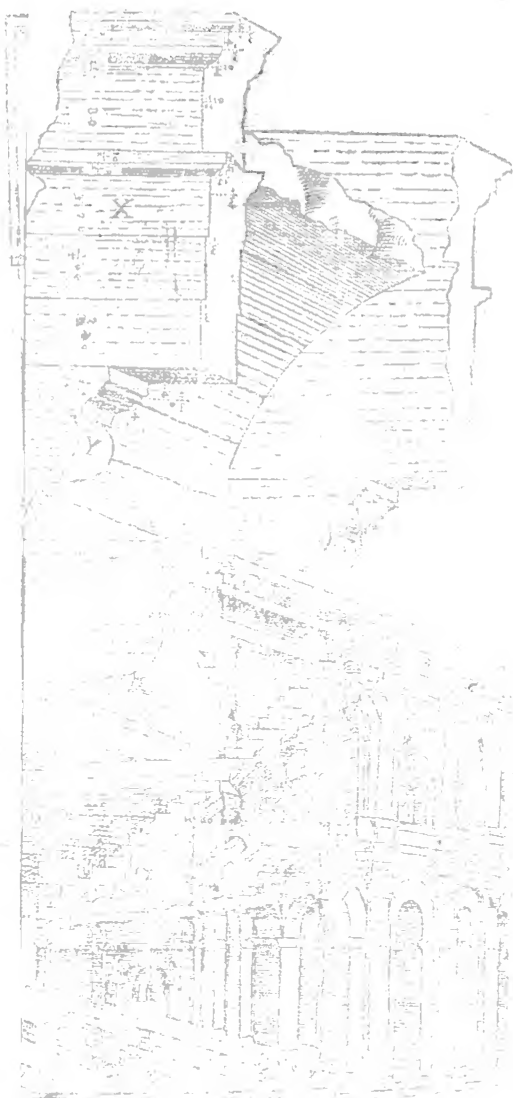
DE L'INFERIEURE PARTIE DE L'AMPHITHEATRE.

- L.* La corniche reduitte en plus grand à la lettre *L.*
- M* La frise reduitte en plus grand à la lettre *M.*
- N* L'architraue reduit en plus grand à la lettre *N.*
- O* Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *O.*
- P* Le pilastre reduit en plus grand à la lettre *P.*
- Q* Les plantes inferieures du pilastre seruant de basse, reduit en plus grand à la lettre *Q.*
- R* L'arc superieur reduit en plus grand à la lettre *R.*
- S* L'impof de l'arc superieur, reduit en plus grand à la lettre *S.*
- T* L'arc inferieur reduit en plus grand à la lettre *T.*
- V* L'impof de l'arc inferieur, reduit en plus grand à la lettre *V.*
- X* La corniche, frise & architraue des alees superieures, reduit en plus grand à la lettre *X.*
- Y* Les modillons de l'architraue reduit en plus grand à la let. *Y.*
- Z* Les modillons des arcades reduit en plus grand à la lettre *Z.*

Quant aux figures sculpees, comme les taureaux, la loue & la tregladision, nous les auons mises en grãd. volume & marquées par marques apposees là, ou elles sont assignees comme facilement pourra voir le lecteur.

Ici va le pourtrait de l'Amphitheatre.





De l'Amphitheatre de Nismes, & choses mémorables y appartenans, dont les pourtraits sont cy décrits.

CHAP. XXII.

I Oserois bien affermer, qu'encor que ce traicté, & chapitre de l'Amphitheatre, soit de quelques pages plus proluxe, que nul des precedans, la varieté, & diuersité toutesfois des plaifantes choses, que y serôt traictees, ne donnera moins de contentement au lecteur benin, que à nostre liure accroissement, & encor aux lecteurs cognoissance des grandes Antiquités, colligees par vne leçon de diuers bons, & antiques Autheurs: ou ie delibere de discourir, le plus sommairement que ie pourray, sans pourtant obmettre chose y appartenant, ou importât, si ie m'en puis aduiser, tant d'exercices recreatifz, & honnestes, & autres spectacles, qui y estoient exhibés: mais combien, que peut estre, tant de choses, & de telle diuersité, requissent vn liure special, ou escriuain, qui l'eust veu à son temps, si ne fauroit il mieux venir à propos, à autre lieu, qu'au present. Car descriuant vn tel Amphitheatre, par tant de hazardz, & mauuais Demons assailly, & tenté, il seroit malseant, passer par silence toutes les brauetés, qui y estoient celebrees: & le lecteur, qui auroit occupé ses estudes à autres choses, demeureroit frustré de l'intelligence de maintes singularités, & excellences de cest edifice. Et en fin, ce sera vne non petite decoration à nostre cité, que telle structure, & mole y ayt esté faicte, à laquelle, comme ie pretens remonstrer, se faisoient, & representoyent tant de beaux, sumptueux, & magnificz passe-temps. & par ce lon pourra comprendre quelle estoit adonc la grandeur, & pompe de la ville. Mais premieremēt parmy tant de regretz, que i'ay d'elle, cestuy-cy n'est pas des moindres, qu'on ne peut sauoir, en quel temps, ou enuiron, ou par qui, nostre cité fut tant prisee, que d'estre estimée meriter & la besoigne, ou bastiment, & les celebres, & admirables ieux, qui se voyoyent en iceluy. Car ie veux bien asseurer, & l'assure d'vn cueur fasché, & triste, qu'il n'est autheur, ny Latin, ny Grec, entre quelques vns, ou i'ay employé mes estudes, & labeurs, qui nous en rende tesmoi-

gnage. Et bien que ie ne me puisse tant aduantagez, pour raison d'une si grande leçon, & estude, comme disoit l'un de noz Jurisconsultes, attestant quelque opinion ne se lire en nulle part du droit ciuil: si n'en doy ie aussi estre blasme, à son imitation; d'vsur de phrase tant generale: Et puis qui mettra en euidence le contraire, se peut persuader, que la ville ne luy en fera de peu obligee, & moy, ie luy donneray lieu, comme à homme, ayant plus que moy leu, & fueilleté les antiquités. Ce Theatre donc, ou Amphitheatre a esté fait si magnifique, sumptueux, & grand, par qui que ce soit, pour monstrez la grandeur, & excellence de la ville. Et si beau, & décent, à ce, comme ie croy, que pour l'aduenir, sa beauté peüst impetrez (comme elle a fait) des estrangers, de temperer leur furie d'elle, & la laisser intacte, & inuiolee: ce qui est, à mon aduis, l'une des causes, qu'il n'a esté ruiné. Ou bien, que comme Titus au saccagement, & demolition de Hierusalem laissa les superbes, & magnifiques tours entieres, pour monument, marque, & tesmoin de sa grâde victoire, & fortune, selon que dit Ioseph. lib. bell. Iudaic. vij. aussi & Martel, & Bamba le friré de nostre Amphitheatre, ayant eu meilleur fortune que celuy de plaisir à l'expugnation d'icelle: dont escrit Corn. liu. Ann. xvij.

Premiere introduction du Theatre, Amphitheatre, & Cirque.

CHAP. XXIII.



Este coustume de faire Theatres, & y celebrer les ieux, & spectacles a esté empruntée des Grecs: comme dit Calsiodorus en ses Epistres à Symmachus. Car quand les laboureurs des champs celebroyent aux iours des festes les solennités à leurs Dieux, dâs les espoisses forestz, & bourgades, les Atheniens, les premiers d'entre tous, les chanterent, & transmuerent à la ville, & nommerent Theatres, par ce que la troupe du peuple venant de loin, y pouuoit, sans nul empeschement, regarder. Plutarch. au liure de Musica, & Eusebius de præpara. Euang. ij. dit, que Dionysius fut celuy, qui le premier dressa vn Theatre, & par ce, à mon aduis, dit Seruius, que les ieux Theatraux estoient tant seulement celebrés,

brés à l'honneur de Liber Pater, qui est Bacchus: & Plutarch en la vie de Theseus môstre clairement, qu'en Athenes auoit vn Theatre, dont apres les Romains, selon Strabo au liu. xvij. receurent ceste coustume, & façon des Grecz (desquelz ilz tiennent encores plusieurs autres choses dedans Rome) d'y edifier Theatres: ausi le Theatre fut ainsi dit du verbe Grec *θεῖμα*, ou bien *θεῖμα*, qui vaut autant que voir, & par ce se peut ausi nommer, Spectacle, Plutar. au liur. de Musica. De forte que lon lit par la varieté des Histoires, & leurs discours, auoir esté en plusieurs temps edifié grand nombre de Theatres, de despence, grandeur, & magnificence excessiues, & incroyables (ainsi que les a colligés Alexand. ab Alexand. Genial. dierum, liur. iiii. chapit. xxv. & Andreas Tiraquellus sur iceluy) aux quels ilz furent après tant adonnés, que estans eux hors de leurs grandes guerres, ne refusoyent nulles dignités honneurs, ou à ceux qui faisoient Theatres, ou exhiboyent au peuple ieux, & Spectacles, & c'estoit vn des principaux moyés, que les grandz & ambitieux citoyens auoyent, pour gagner le cueur du populaire, ainsi que cela est euident par le succès, & discours de leurs Histoires. Aux premieres erections qui en furent faictes, ilz n'estoyent construietz pour perpetuité, ou grande duree, ains à certains temps, & iours seulement, que les ieux deuoient durer, ainsi qu'on lit dans Pline liur. xviii. chapit. xv. que M. Scaurus Edile premier fit vn Theatre pour xxx. iours, que durerent ces ieux Sceniques. & C. Curio, qui mourut es batailles ciuiles, pour le parti de Cesar, aux pōpes funebres de son pere edifia deux Theatres de bois tournés l'vn contre l'autre, afin que les Scenes ne se fissent bruit par ensemble. Et puis soudain les contournant de forte que les deux cornes s'entreaussembloyent, & s'entrecōtrans s'en faisoit vn Amphitheatre, d'ou il exhiboit & monstroit Spectacles de gladiateurs. Cornel. Tacit. dit, que Pompee le grād fut celuy, qui edifia le premier Amphitheatre de duree, & le fit de pierre quarrée, prenant par là l'opinion de Plutarc. en sa vie, l'exemple, & patron après auoir vaincu Mythridates, d'vn semblable, qui estoit à Mytilene. Mais par ce que par les ruines de ces Theatres de bois, il en aduint de grandes occisions, &

mutilemens de gens, ilz furent despuis faitz de pierre, & matiere solide, & de duree. Car du temps de Tiberius Cesar à Fidenas y moururent pour la ruine d'un Amphitheatre au dessus de vingt mil hommes. Sueton en la vie de Tiberius, & ausi de C. Cesar Caligula, & Cornel. Tacit. liur. iiii. dit, que ce furent D O O hommes, & d'un autre Theatre qui cheut à Naples, du temps de Neron, mais nul n'y fut endomaigé, par grande merueille. Tacit. liur. xv. & de plusieurs autres. Mais si en fut pourtant G N. Pompeius calumnié, pour auoir fait vn Theatre de duree. Car au parauant estoit construit de degres tumultuairement, & subitement edifiés, & dresés, & le peuple la plus part regardoit debout, pour ne s'amollir, effeminer, & desbaucher par trop, si les Theatres eussent esté tousiours preltz, & dresés. Cornel. Tacit. liur. xiiiij. Mais despuis pour aller à l'espaigne, (car il eust trop cousté à toutes les solennités des ieux faire nouveau Theatre) lon les fist ainsi permanens. Cornel. Tacit. audiēt liure xiiiij. Ces Theatres, ou Amphitheatres estoient souuent appellés Arenes, & est encor le nostre ainsi appellé, par le commun lengaige, comme par la figure, ou trope Latin de parler, qui est, le cōtenu nommé, & vsurpé pour le contenant. Car l'Amphitheatre, ou Theatre estoit couuert, respandu, ou semé de sablon, & arene: & de là vient le Prouerbe Latin, Descendre, ou venir en l'arene: c'est à dire, faire quelque exercice corporel, ainsi ausi en vse le mesme Espaignol Martial disant,

Quicquid fama canit, donat Arena tibi.

Et c'estoit par plusieurs raisons, tant pour cause que les combatans ne fussent souillés du sang des meurtris, ou blessés, que à ce que le sang ne fist horreur aux spectateurs, que le sablon l'imbiboit, & ausi qu'on cachoit, & couuroit aisement ce sang respandu, en remuant le sablon. Et dauantaige que les combatans, & gladiateurs y marchoyent plus asseurés, & mieux à leur aise sans choir ou glisser, fust ce à pié, ou à cheual, ne plus ne moins encor que par le iourdhuy aux cōbats, & tournois, ou entrees de Princes lon seme aux rues, & sur les paués du sable, pour l'aifance des passans. Il ne sera hors de propos, puis que nous sommes sur ces theatres & amphitheatres

tres

tres d'escrire des Cirques. Les Romains appelloyent le Cirque, ou Circus, dict de *Circuitus*, vn lieu, & space tout entourné de muraille, dans lequel ausi ilz faifoient, & representoyent les ieu curules, courses, naumachies, pugnes nauales. Calsiod. liur. iij. variarum. Et au commencement telz ieu se faifoient entre plusieurs espees, selon Seruius sur le iij. des Georgiques de Virgile, auât que ces lieux, ou Cirques fussent inuentés, & de là s'appelloyent ieu Circenses, comme du Latin *Circum enses*: ou bien se celebroyent telz ieu entre deux caues, ou riuieres, afin que les pusillanimes, couardz, & ignaves n'eussent moyen de gagner au pié, ains se voyans estre ainsi encloz, se fissent vaillans, & viriles, comme selon noz meurs, de present on fait combattre en camp clos, en Sticcate, entre quatre piques, sur vn pont fermé des deux extremités. Et T. Liue recite, que le Cirque maxime fut fait à Rome au temps de Tarquinius Priscus, ou les lieux pour voir furent assignés, tant à l'ordre Senatoire, que Equestre. Les Spectacles y exhibés estoient ausi combatz à cheual, & à pié, des Athletes, ou autres combatans, enuoyés querir de Hetrurie: qui combatoyent, couroyent, ou luitoyent, dont la premiere veüe, qui en fut monstree à Rome, fut au temps de Sp. Posthumius Albinus, & Q. Martius Philippus Consules. Liui. liur. ix. Decad. iij. Le Cirque estoit ainsi disposé, que lon chosissoit vn grand espace, & mettoit lon au deux extremités barrieres closes, d'ou les cheuaux attelés, ou ioints aux chars, deslogeoyent, & prenoyent la carriere: & parcouru qu'ils auoyent au bout, ils estoient contournés, iusques auoir peruenu à l'autre mete. Et ainsi les cheuaucheurs, & combatans s'exerceoyent par l'espoir des prix, dons, & ioyes, mis au my-lieu du Cirque: tels ieu décrit Virgile au v. liure de l'Aeneïde. Despuis ces ieu furent solempnes, & propres aux Romains, & appellés Grans, & d'autres diuerfes denominations, comme nous dirons. Après ce Cirque Maxime en furent faits autres deux, l'vn à Flaminus, l'autre à Neron.

De la composition, forme, & proportion du Theatre, Amphitheatre, Cirque, leurs parties, ordres, & dispositions des sieges en iceux.

CHAP. XXIII.

LE Theatre estoit cōstruit en forme de demy rond, & encor de la quatrième partie du diamètre, c'est à dire, ligne passant de l'une extremité du rond à l'autre par le centre. Philand. chap. iij. liur. v. de Vitru. en produisant; dit il, & estendant les cornes du hemy-cicle, & demy-rond par lignes droites, & coëquales. Par ce qu'a esté dit cy deuant au chap. de la premiere introduct. du Theat. & Cirque, lon peut inferer, & entendre, que Amphitheatre estoit aussi vn edifice, destiné à spectacles, & jeux, fait de figure ronde, & comme composé de deux Theatres conioints, ou assemblés, ou bien Theatre double. Et ainsi le décrit Vitru. & Baptist. Albert liu. viij. chap. viij. disant, qu'il differe outre ce qu'est dict dessus du Theatre: que l'Amphitheatre a la place du milieu void de eschafaux, & scenes, & entierement non empeschée, au reste, comme degrés, promenoirs, & autres choses semblables. Et que l'Amphitheatre fut principalement fait pour venations, & combats de bestes, tel que C. Jul. Cesar. Auteur Corn. Tacit. à Neron en edifia le premier au camp de Mars, comme est le nostre, ainsi qu'a esté dit, & que non guieres de temps apres, selon Sueton Tranquil, Augustus pour y edifier vn Mausolee l'abbatit, lequel Augustus aussi delibera faire vn Amphitheatre au milieu de la cité, qui fut apres construit par Vespasian, & consacré par Titus. Sueton. en leurs Vies, à la dedicasse, & consecration duquel en vn iour y furent tuees I O O bestes. Eutrop. en sa vie: combien que Martial, d'une certaine siene, & propre à sa nation Espaignole, flaterie, au j. liu. des Epigrammes, l'attribue entierement à ce Domitian, quand il dit,

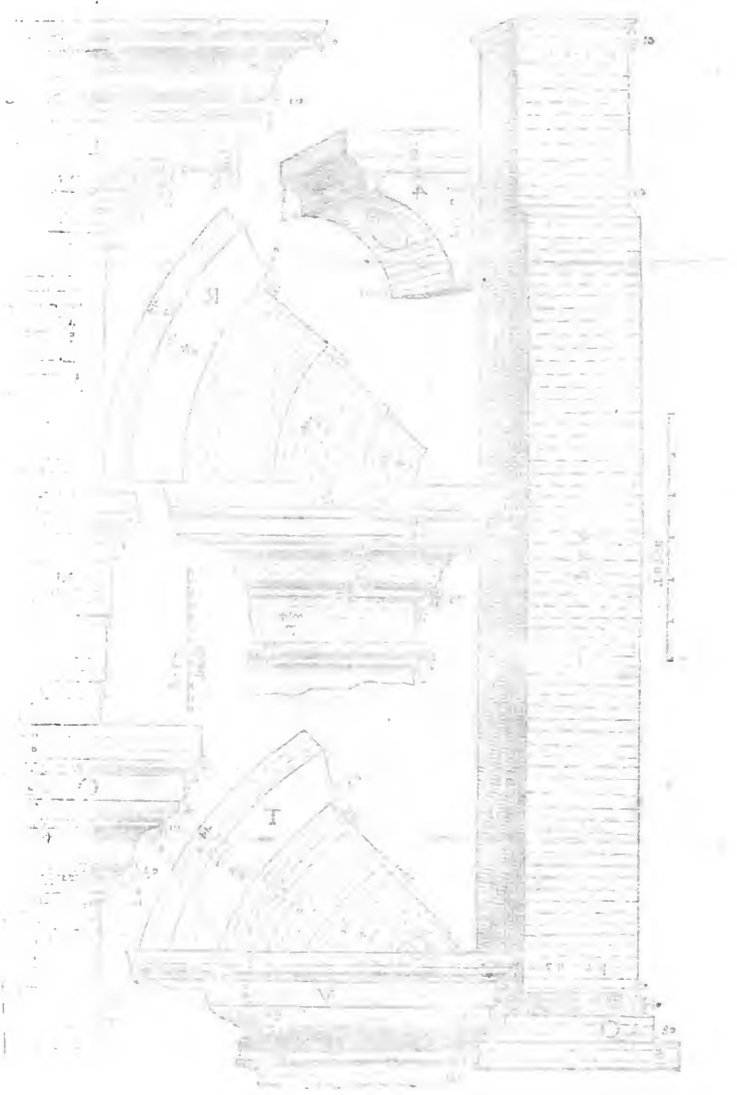
*Omnis Casareo cedat labor Amphitheatro,
Vnum pro cunctis fama loquatur opus.*

Toutesfois par les Autheurs de ce temps là il est clair, que Domitian s'aduantagea de tous les edifices de ses predecesseurs

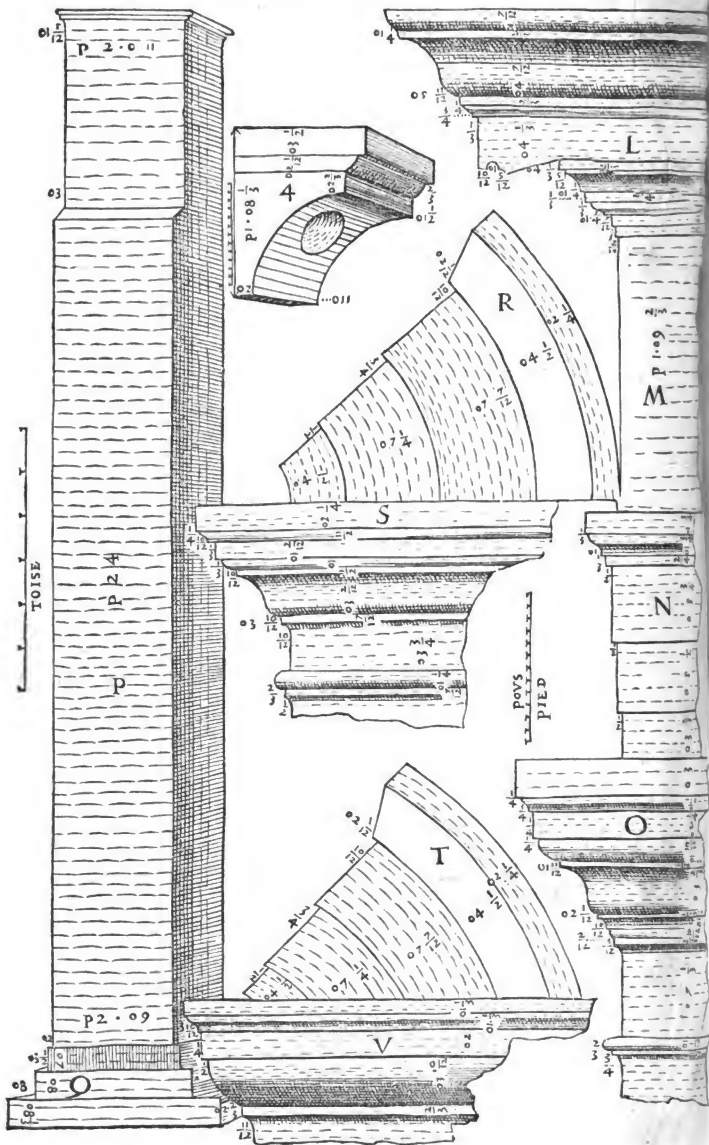
Empe

Empereurs, ou qu'il restitua, & repara, ou y adiousta, sans, qui pis est, y faire nulle memoire d'eux. Ioseph aussi au xv. liur. dit, que Herodes dressa à Auguste Cesar vn Amphitheatre en Hierusalem. Sur le front, & au deuant du Theatre, entre les deux cornes, y estoit la Scene, ainsi appellee ἀπὸ τῆς σκηνῆς, Tabernacle, par ce que là y estoit l'vmbraige, & à ces fins elle fut au commencement inuentee, dont ont esté appellés les ieuX Scéniques, qui se faisoient à l'vmbraige, comme le deuant, & front du Theatre, c'est celle partie qui estoit d'une corne du Theatre, à l'autre, avec la couuerte. Casiodorus lib. Variarum iij. La Scene estoit ou versatile, ou bien versile, ou ductile, soutenue par plusieurs colonnes, & epistiles, ou chapiteaux. La versatile, ou versile, estoit celle, qui aisement tournoit ça & là, avec certaines machines, demonstrent autre face de paincture. La ductile, qui en tirant, ou conduisant ailleurs les aix, & tables, l'interieure espace de la paincture se manifestoit, & descouuroit. Seruius au liure iij. des Georgiques de Virgile. A leurs cōmencemens elles n'estoyent point faictes de pierre, ains seulement couuertes de feuilles: apres par succession de temps, ilz se mirent à les faire des aix, ou tableaux painctz, en mode de mur, & ainsi estoient les vnes de deux estaiges, les autres de plusieurs. Dauantage encor de ceste Scene y en auoit trois differences: l'une estoit tragique, ornee de colonnes, & signes des Dieux, qui interuenoyent, & estoient representees aux Tragedies: l'autre Comique, paincte des figures d'edifices des priués: la tierce Satirique, de montaignes, & sylues, ou les Satyres habitēt. En suiuoit apres le Proscenium, pour les plus grandz, & principaux, ou en richesse, ou en autorité, appellés, Optimates, par Cicer. en l'oraison pro Sex. & Priscian. liu. v. Et aucunes fois le Prince s'y feoit, comme lon lit dās Sueto. chapit. xij. & Tacit. de Neron, qui estoit vn pulpite, ou eschafaux, au deuant de la Scene, ainsi que dit Diomedes, auquel les Scéniques, & Histrions iouoyent, & selon Budee in *l. Athletas. ff. qui nota. infra*. Il estoit aucunement aduancé au deuant de la Scene, ou les ioueurs des fables fortoient, de sorte que la Scene estoit plus haute: & cest eschafaux, ou prosceniū estoit plus haut, que l'Orchestra, qui estoit au milieu, ou estoient

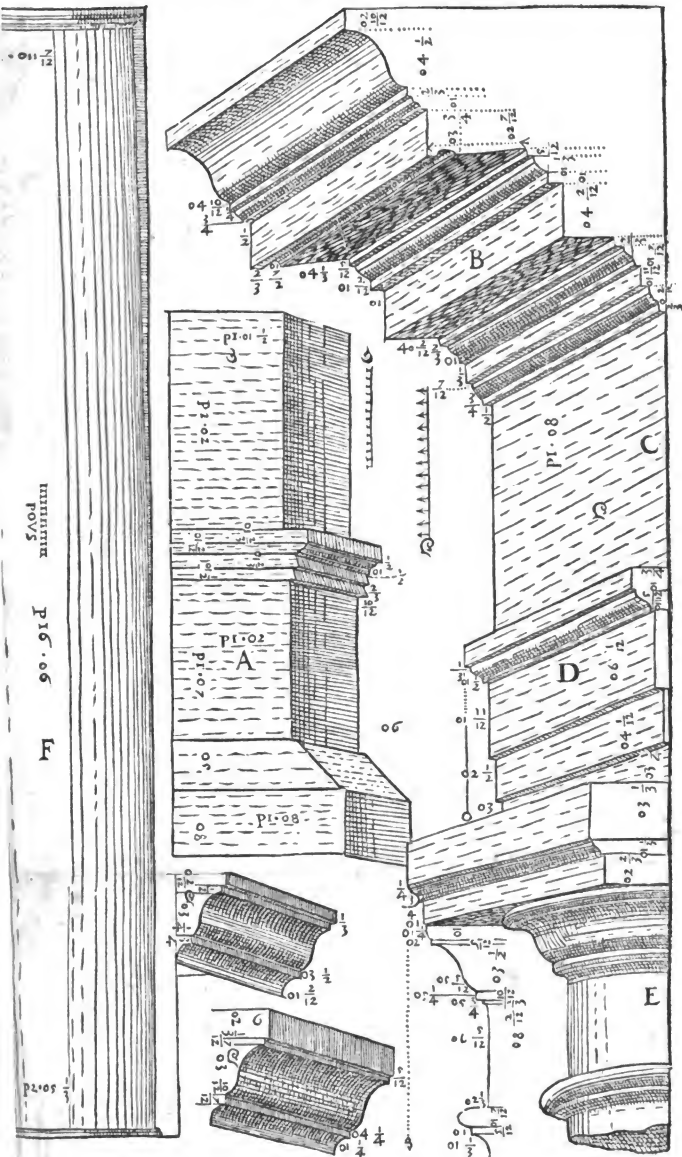
destinés les sieges, & lieux des Senateurs, d'ou ilz pouuoient mieux à leur aise aduifer toutes les gestes des ioueurs, auſſi lon faisoit honneur aux ambassadeurs des peuples alliés, & confederés, de les affoir à l'Orchestra: mais Auguste, ayant trouué que quelque fois lon enuoyoit en ambassade gens, qui estoient de la race des libertes, le leur defendit. Sueton. en sa vie. Et ainsi recité Cornel. Tacit. des Marseillois, & Sueton. en la vie de Claudius Cesar, disant, des Ambassadeurs des Alemans, qui voyans les autres ambassades s'affoir entre les Senateurs, & eux n'y estre point appellés, pour n'estre estimés moindres en fidelité enuers les Romains, d'eux mesmes, d'vne Germanique liberté, s'y allerent affoir. Ce que pourtant ne fut trouué ny mauuais, ny arrogamment fait. Et estoit appelée Orchestra ceste place, & endroits de ὀρχήστας, ou ὀρχης, sauter, ou saltation, ceste Orchestra estoit quelque fois grandement enrichie d'ouuraige, comme de sieges, & colonnes par le dedans, ayant vn couuert tout d'vne traicte, & feste, comme Pericles, selon Plutar. en sa vie, en fit vne semblable. Car auſſi en ce lieu de l'Orchestre se faisoient les saltations: combien que Iulius Pollux lib. iiii. chap. ix. die, que l'Orchestra est propre lieu de Chorus, qui est l'assemblée de ceux qui voyēt iouer les ieux, ou de ceux qui dansent, selon Seneque, & Macrobe, & le Iurifconsulte de leg. iij. & de ceste derniere signification s'entend en ce lieu, ainsi que la Scene est le lieu des ioueurs, & acteurs. Mais le Prince quelque fois regardoit auſſi du puluinar, qui n'estoit pas, à mon aduis, vn lieu propre, & designé au Theatre, mais l'Empereur faisoit porter sa chaire, ou son paillon, ou bien son poisle, ou son puluinar à l'Orchestre, profcenium, ou autre lieu, que bon luy sembloit, selon sa fantasie, ou commodité, ou le plus souuent au premier front du Theatre, comme C. Iul. Cesar de sa chaire Royale voulut vne fois faire, dont en sourdit si grande contencion. Appian Alexandrin liur. iij. des guerres ciuiles, & de Lucilla seur aisnee de l'Empereur Commode, dit Herodian, liur. j. chapit. viij. Et les puluinars estoient grandz carreaux, presque selon nostre vsaige de ce temps, couuertz ou de drap d'or, ou d'argent, ou de poulpre, ou d'autres semblables estoffes. Bien est vray, que
propre



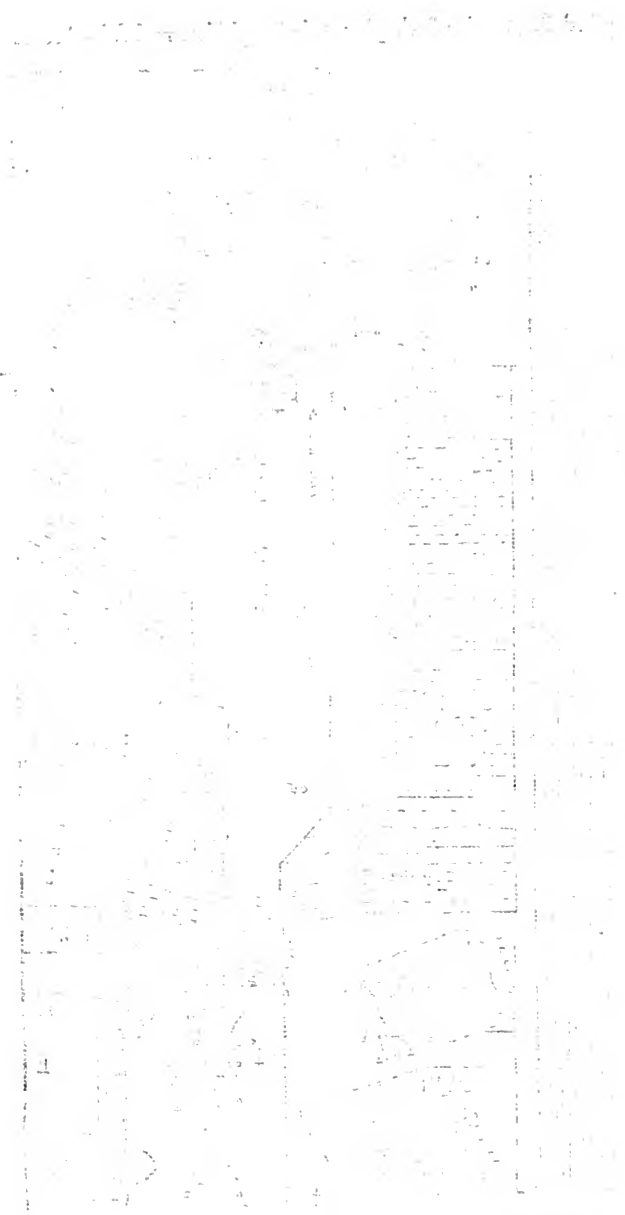
Pilier, cornice, arcs & chapiteaux de l'amphitheatre, dict les Arenes.

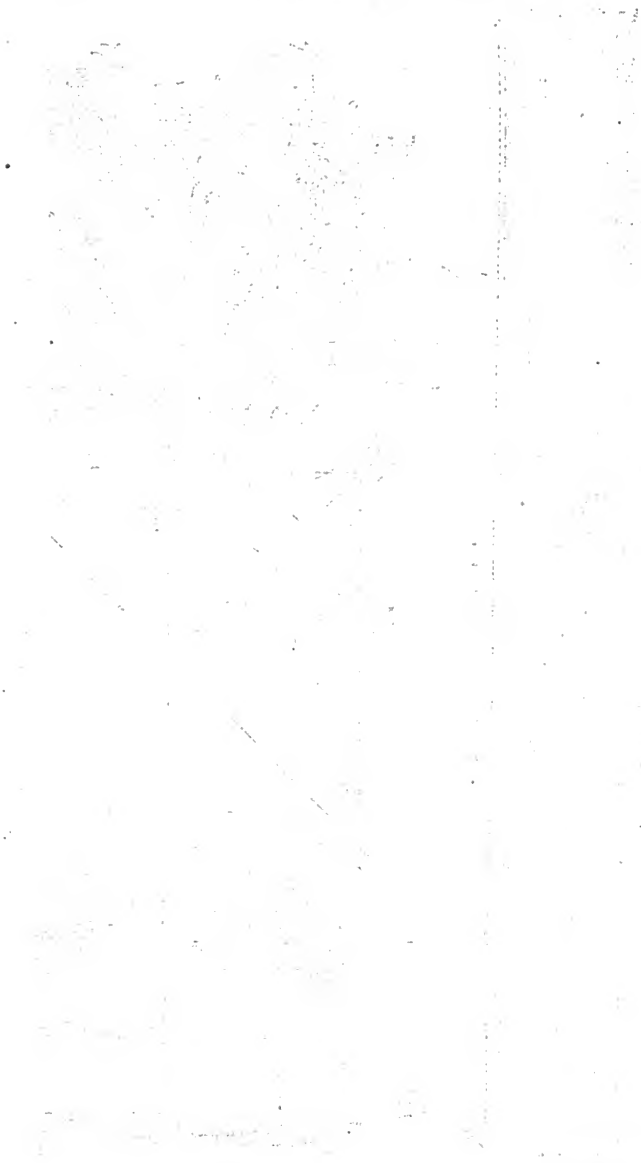


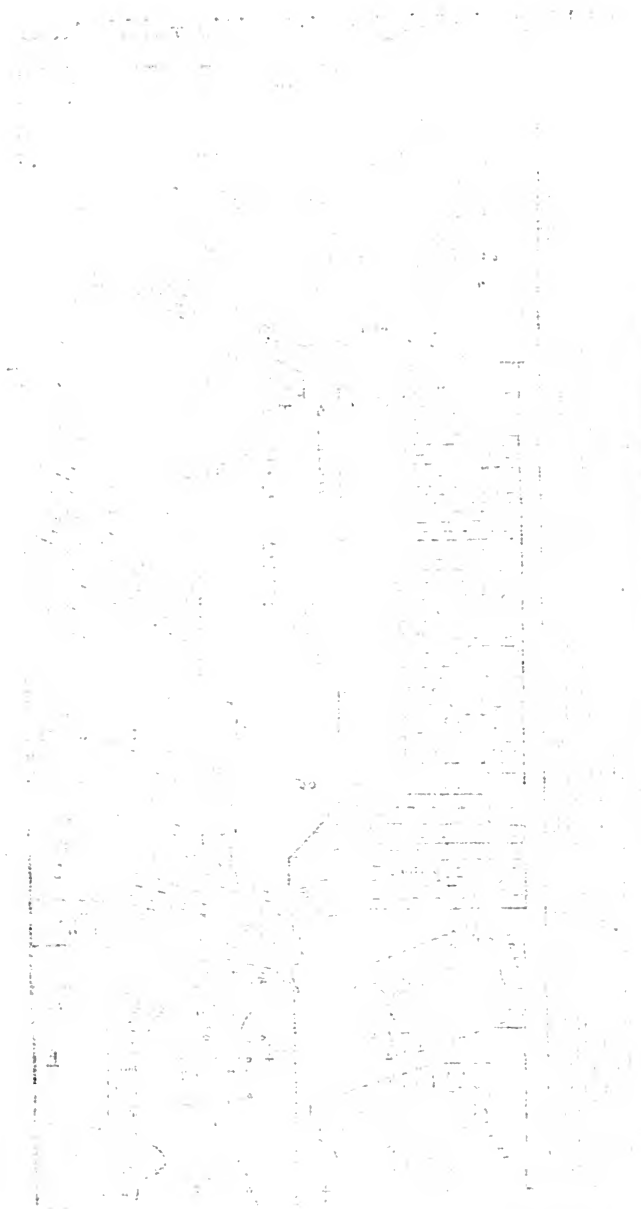
Orne, pedestal, cornice, & chapiteaux de l'amphitheatre, dict les Arenes.



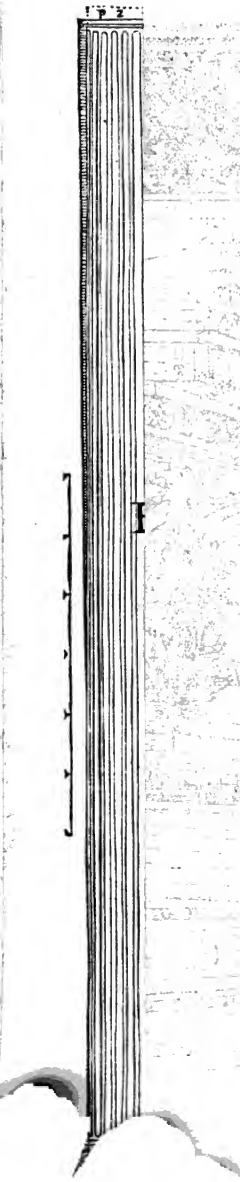
MINIATURE
FOVS
PIG. 06
L4











proprement Puluinar estoit desdié aux Dieux, comme lon peut entendre par Cicer. en l'oraison pro domo sua, & Acron sur Horace, & mille lieux dans T. Liue. ainsi qu'auiourdhu y en noz temples lon voit semblables carreaux, pour y reposer reliques, & autres choses sacres, que depuis ces Empereurs, qui vsurpoient honneurs diuines par la conuersion des adulateurs, se attribuerent, & ainsi regardoyent les ieux assis, & reposés, à la mode Turquesque, sur les quareaux Cauea, ou Caue, estoit au milieu du Theatre, ou estoient ordonnés, & posés des bācz, pour les gens de guerre à cheual, ditz *Equites*, rengés, & disposés, à la forme, & semblance d'vn coin, larges de derriere, & estroictz du front, afin que les vns, & les autres tant les premiers, que les derniers assis, peussent mieux voir, sans empcher les vns les autres: qui estoient tendus, & couuers de draps, & voilles, pour n'estre les arcz des voultes suffisans à garder le hasle, ou rayons du Soleil, ou intemperie de l'air. A l'entour puis, & entiron de ce demy-rond, & Theatre par le dedans y auoit des degrés de telle ordonnance, que les plus hautz alloient tousiours aggrandissant. Aussi estoiet ilz de plus grande circumferen. Car les plus bas estoiet pris de plus petit tour, comme lon voit clairement, aux quelz se feoit, iadis, sans ordre, ou difference le populaire. Et qui nauoit pris lieu de s'y asseoir, il regardoit tout debout des capes. Et par ce le Senat assis estoit separé d'avec le peuple, de quoy furent premiers introduceurs, par l'opinion de T. Liuius au iiii. de la guerre Macedonique, & Plutarch. Scipion l'African supérieur, & Valerius Sempronius Longus Consules, assés respectatiz contre la vulgaire iniquité, & iniustice faicte aux hommes nobles, de les entremesler avec les plebees, & gens de neât: ce que destourna, & enaigrit fort le cœur de ce populas, contre Scipion, & le desauthorisa grandement enuers eux. (Mais Valerius Maximus tient, que ce fut le postérieur Scipion) ainsi que ceste lourde, & sotte tourbe veut tousiours vsurper les honneurs sur les hommes de reputation, & se mescontète, & tasche s'ilz ne tiennent en quelque estime sa vile, & abiecte indignité, & peu de valeur. Si fut il lors de ceste confuse, & non reiglee costume aduisé, & remarqué la grande venera-

tion du peuple enuers les hommes de grade, & marque, que lon ne fait point, que nul Plebee iamais se fust mis au deuant du Senateur, qu Consulair. Despuis confusement s'asirent es Theatres, & les gens de reputation, & ceux du peuple. Et encor apres Sex. Aure. Pætus, & I. Cornelius Cæthegus Censeurs renouellerent les loix fus escrites, & autre fois apres ces loix par licence populaire violees, y fut remis l'ordre des sieges, par Attilius Serranus, & I. Scribonius Libo Ediles, iusques à ce que par autre loy, dicté Julia Theatralis, & Roscia, dont fait mention Cor. Facit. liur. xv. fut ordonné, que les Senateurs, & Cheualiers seroyent assis aux xiiij. degres, & sieges prochains, & ioignans, & le populaire en seroit chassé. Apres par Auguste, comme tous les autheurs, qui escriuēt de sa vie, attestent, tant fut augmenté le nombre des Senateurs, que les xiiij. degres n'y estoyent suffisans, ny les lieux voisins. Derechef au temps de Sylla, & M. Otho, lors Tribun, autheurs Dion, Tacitus, Sueton & Plutarch. en la vie de Ciceron, ces dignités des lieux furent troublees, & se pouuoient asseoir aux xiiij. degres seulement, ceux des dignités Senatoires, Equestres, ou autres illustres, qui estoyent opulens. Et encor par grand iniure de la noblesse de meurs, les deux premiers ordres estoyent des Tribuns, & Plebees les plus riches, qui enorguillis par leurs richesses, sur les hommes de renom, respendoyent prodigalement par tout le theatre odeurs, senteurs, eues musquees, faisoient liberalités de vins, & viandes, especerjes, painctures, & autres superfluités, non veües, & inusitées. Il ne sera donc icy hors de propos, reciter quelques loix quant aux lieux de s'asseoir es theatres, outre les iudictes. Aux despenseurs de leur bien par malignité de fortune, & non par leur faute, estoit baillé lieu à part au theatre, par Othon Empereur, & aussi auant son temps, Cicer. en la ij. Oraison contre Antonius: & de ceste opinion semble estre Spartian, quand, parlant des constitutions de Hadrian, il dit, que ces despenseurs estoyent moqués publiquement au theatre, comme disent les Autheurs en sa vie: & ie croy, que c'estoit à fin, que ceux qui auroyent à contracter avec eux, en fussent aduertis, pour n'y estre deceuz, comme lon lit d'une constitution, que les celsionaires,

naires, ou faiseurs de banque. routte, portent en leurs accouf-
 tremens certaine note, & marque, aux fins que dessus. Ceux
 qui auoyent exercé art ludicre, & fait gain de leurs corps par
 ce, & qui par vilaine infameté, ou prodigalité quelconques
 auoyent desauthoré, & aneanty, ou perdu leur honneur, &
 réputation, ou bien estoient, par leur coulpé, endebtés, de plus
 qu'ilz n'estoyent soluable, estoient du tout chassés du thea-
 tre. Aussi la løy ciuile des infames aux Pandectes, & Code, les
 repoute infames, & de nostre temps voyons nous ces buffons,
 reuenans à meilleur entendement, & à conualescence de sens,
 prendre lettres du Roy, pour estre rehabilités, & restitués à
 leur honneur. Pausanias met ceste mesme løy theatrale auoir
 eu lieu à la Republique des Atheniens. Et sur cecy estoÿt de-
 putés gens ayans charge, & officiers au theatre, qui faisoÿent
 obseruer ces loix, & avec honte, & deshonneur publique les
 faisoÿent oster de là, au cōspect de tous, & ignominieufemēt,
 qui s'appelloÿent *Praefecti subcelliorum*, les commis des sieges,
 & places, pour s'alloir: & du temps de Domitian Empereur
 Martial' parlē en plusieurs lieux d'vn tel Praefect, & officier,
 qui s'appelloit Oceanus, quand il dit:

Et sedeo, quā te suscit at Oceanus.

Et au vj. liure:

In Pompeiano dormis Leuine teatro,

Et quereris, si te suscit at Oceanus.

Suetone en la vie d'Auguste dit, que cela se faisoit par les Ap-
 pariteurs, qui estoient comme Sergens, ou Huissiers, lequel
 Auguste (comme disent les Histoires en sa vie) quant aux fem-
 mes ordōna (car au parauant elles estoient promiscuement,
 & sans løy alsifes) qu'elles ne seroyēt qu'au lieu superieur, qui
 est le grand, & dernier degré, comme il est pourtraict en no-
 stre amphitheatre, & là les seules femmes seroyent, sans nullē
 compagnie d'hōmes. Aux Vierges Vestales il donna leur lieu,
 viz à viz du siege, & tribunal du Preteur, pour les cohiber des
 gestes non honnestes, ou œillades de la debauchee leuineffe,
 par la presence, grauité, & aspect du Magistrat: parmy lesquel-
 les, quelque fois, la femme de l'Empereur se seoit, comme dit
 Cornelius Tacit. liur. iiii. & ordonna aussi, que les vulgairés

foldatz, qui n'auoyent point de charge, ny renommee es legions, & qui autrement n'estoyent pas de marque, appellés Gregarij, ne fussent pas alsis aux xiiij. degrés. Suet. Par les mesmes Autheurs appert bien, que ces loix theatrales ont esté changees, faictes, & refaictes, & immuees plusieurs fois, par Neron, Tibere, Claudius Cesar, Domitian, & autres, que seroit trop long à reciter. Et iceux mesmes tesmoignent, que outre l'officier, prefect que dessus, les Cesars ordonnerēt aussi, pour donner ordre à tout tumulte suruenant, que vne compagnie, & partie d'vne cohorte, assistoit en armes aux ieu. Mais apres, Neron, pour cuider paistre le peuple d'vn espoir de liberte, toutesfois c'estoit pour permettre plus d'insolence, en laquelle il se delectoit, osta ceste introduction. Aussi les Viateurs, Sergens, ou seruiteurs des Tribuns, y auoyent leur lieu. Et ce monstre de Neron à vn liberte, accusateur, pour recompence de sa calomnie, dona lieu entre iceux au theatre. Corn. Tacit. liur. xvj. Quand les Consuls entroyent au Theatre, les Licteurs, Sergens, ou Huysiers, auoyent de coustume crier, qu'on s'en print garde, comme encor pour le iourd'uy aux entrees, ou yssues des Palais, & Cours de France, au deuant des Presidens, les Huysiers vont criant, qu'on se gare, pour leur faire honneur, & place. Suet. en la vie de C. Iulius Cesar chap. lxxx. Ainsi que c'estoit autre coustume, que entrant le Prince ou ses enfans lon se leuoit, pour luy faire la reuerence, dont toutesfois Augustus se facha. Suet. en sa vie chap. lvj. Les Grecs encor edifierent en leur theatre vn lieu, qu'ilz appelloyent, Buleuticum, qui estoit pour les vieillards, cassés d'aige. Et vn autre, Ephebicum, pour les Ephebes, & ieunes. Mais les citoyens de Marseille ne permettoyent, la ieunesse y entrer, pour n'estre corrompue par les lasciués ieu, qui bien souuēt, y estoient manifestés. Podium aussi y estoit, mais ce n'estoit pas, selon mon iugement, lieu naturel, & originaire du theatre, ou amphitheatre, ains les Empereurs, qui se fachoyent d'estre pressés, bien qu'ils eussent leurs chaires, leurs poisles, leurs carreaux, ou puluinars, encor pour estre plus au large, & à leur aise, faisoient bastir vn petit proiect, ou cabinet, ou de marbre, ou de bois appellé, Podium, ou faillie, ou petite galerie,

lerie, couuerte, & fermee, quand ilz vouloyent, pour y faire leurs poultreries, ou yuroigneris, ou pour reposer quelque fois leur vin, d'ou ilz regardoyent les ieux à couuert, ou descouuert, comme leur brutalité les gouernoit, avec leurs bardaches, paillardes, & cōpaignons de leurs vilanies, & spurcités. Iuuenal en ses Satyres, & Sueton principalement en la vie de Neron. Bien est vray, que les moins meschans, & non tant auillénés Empereurs, y receuoient quelque fois les Consules, comme aussi en leurs chaires, & poisles ilz y conuioyét pour présider, avec eux souuent les Sacerdotz, pour l'honneur, & respect de leur religion. Aux theatres encor estoyent mis, & constitués certains vases d'airain, par disposition, & proportion telle, que Vitruue descrit, pour donner son à la voix, & la rendre claire, haute, & intelligible. Reste les voilles, & asfietes d'icelles, dont a esté aucunement touché cy-dessus. Elles estoyent donq estendues sur grandes solyues, qui estoyent plantées dans les trous, posés par le dehors du theatre, ou amphitheatre, par certaines espaces, comme lon voit au nostre amphitheatre. Dont aussi Vitruue enseigne leurs distances, & proportions, & Pline au liure xix. dit, que Q. Catulus en fut l'introducteur, dont après aucuns les firent de lin, & encor sequitiment plus delicates, & riches. Et pour fin, le lieu ou tous les ornemens & instrumens du theatre estoyent referrés, s'appelloit Choragium, Libanius en l'oraïson de Demosthenes κατὰ μαδ'ίν. & de l'officier, qui l'auoit en charge, fait mention Sueton. en la vie d'Auguste, & Vitru. liur. v.

Des ieux, & spectacles representés, & exhibés au Theatre, Amphitheatre, & Cirque, & de l'institution d'iceux ieux.

CHAP. XXV.



Es ieux, & spectacles vsités entre les Grecs, & Romains, les vns estoyent doisiueté, & delectoyent grandement, comme des Poètes, Histrions, Musiciens: les autres appartenoyent aux affaires belliques: & tels sont la luitte, la course, le combat, tirer à l'arc, piquer cheuaux, & semblables, que Platon commande estre annuellement celebrés, pour exercer la ieunesse. Les premiers

plus frequenter se faisoient es theatres, & amphitheatres: & les autres aussi pour le plus souuēt es cirques, & stades. Les venations, & combatz contre bestes sauages estoient montrés aux amphitheatres: car ilz estoient enclos, & fermés. Dionif. Halicarnasséus au liur. des Antiq. Romaines atteste, que les ieux furent par les Romains pris des Grecz, & cy-dessus en a esté fait quelque descouuerte. Apres selon Plutarch. Numa les continua à Rome, comme au-parauant auoit fait Romulus, ainsi que chacun fait par le memorable rauissémēt des Sabines, prises, & violées par les Romains es celebrations des ieux. Deux sortes de Magistratz exhiboyent ces ieux. Les vns estoient les Ediles Curules, ainsi nommés, pour estre montés sur chaires d'ivoire, ayans charge des maisons sacres, & priuées, & estans comme prouoyeurs aux viures, cōme dit Pomp. Let au liure des Magistratz Romains, & par les Preteurs aussi, Magistratz par le mesme Autheur, qui faisoient iustice aux citoyens. Que la charge de ces ieux appartinst aux Ediles, Ciceron le dit en la vij. Oraison: cōtre Verres, ou aussi il met toute la charge, & administration qu'il doit auoir, estāt Edile designé. Plutarch. & Sueto. en la vie de C. Cesar, lors qu'il fut Edile, n'en disent pas moins, & se pourroit prouuer par infinis lieux des auteurs. Mais quant aux Preteurs, presidens aux ieux, on le peut apprendre de Aelius Spartia. en la vie de Hadrian, & par Appian. Marcell. liur. xxvij. Or les ieux Grecz estoient ainsi nommés, selon Vitruue liur. v. Olympiques, Pythiens, Isthmes, Nemees. Et par les Romains, ou Latins, ieux Latins, ieux de Troye, les grandz ieux, Circenses, Apollinaires, Populaires, Natalices, Nuptiaux, Quinquennaux, Decennaux, Gladiatoires, Actiaques, Sceniques, Auguraux, desquels décrit amplement Alexand. ab Alexand. liure vj. chapit. xix. Polid. Virg. lib. 2. capit. xij. Le ieu de Troye, ou Troyen, qui aussi en prent son nom, fut premierement institué par Ascanius Iulus, filz d'Enée, ainsi que Virgile escrit en l'Eneide liur. v. assés amplement, & selon sa coultume, doctement, estoit celebré au cirque, par les enfans petitz, & grandetz, combatans par compagnies & squadres, & celuy qui en estoit le chef, ou capitaine, ilz l'appelloyent Prince de la Ieunesse,

neffe, esleu à ce de l'un des enfans d'homme de premier nom, comme Sénateur, ou Empereur, dont dit Cornel. Tacit. que Tiberius César, viuant Auguste son pere receut cest honneur, & prefaige, de deuoir regner. Sueton. en la vie de C. César en fait mention, disant, que du temps de son Empire ce ieu y fut ioué par deux bandes d'enfans, les vns petitz, & les autres plus grandz. Et Auguste par le mesme Sueton. pour recognoistre, & marquer les enfans de bon espoir, souuent exhiba, & fit faire ces ieux Troyens. Et ce Sueton. & Tacit. par le discours des xij. Césars font presque mention en la vie de chacun d'eux de ces ieux: d'ot lon dit communemēt, que les tournois, ou tournoyemens, que les gros Latineurs, appellent *Torneamenta*, sont venus de là, comme si lon disoit, *Troiamenta*, bien que non les enfans, mais les hommes y combatēt. Les ieux Latins, autrement appellés, *Feries Latines*, estoient, quand le Consul qui deuoit faire sacre solēnité à Iupiter Latial, voüoit, & promettoit ces ieux au Mont Capitolin. Et Virgil. au vij. de l'Enēide nous apprend la source de ces ieux. T. Liue Decad. j. liur. v. & liur. j. Decad. iij. A ces ieux s'assembloyent, non seulement les Romains, mais aussi de toutes les villes, & peuples du nom Latin, qui estoient de nombre xlviij. & de ces ieux, par T. Liue. es lieux allegués, Tarquin le superbe, leur dernier Roy, fut inuenteur, qui apres auoir immolé vn taureau, chascque ville en prenoit sa portion de la chair du sacrifice. Sueton. aussi en la vie de C. César. & de Neron en faict mention. Les ieux Romains, ou Plebees, ou Curules, ou Compitales (car tous ces ieux estoient ensemble, & s'appelloyent ou Plebees, ou Populaires, veu qu'il estoit permis à chacun de les donner au peuple, & y faire despence) furent ordonnés pour la liberté du peuple, lors que en leur discord à l'encontre du Senat, ilz se retirerent au mont Aduentin. T. Liue. Decad. iij. liur. iij. & en la mesme Decad. liure vij. & ix. & en plusieurs autres lieux. Cicer. en la ij. oraison contre Verres, & Sueton. en la vie d'Auguste. Par le dire de ces Auteurs, & autres qui en escriuent, lon peut entendre qu'à ces ieux, le festin de Iupiter s'y faisoit, les simulacres y estoient portés, & deschargés par toutes les rues, & carrefours: & par ce estoient nommés, comme dict est,

Compitales, de *Compitum*, carrefour. Macrobius aufsi au premier liur. des Saturnal. Les ieux Circēses, ditz ou du Cirque, ou de ce qu'ilz se faisoient, comme i'ay dit, entre les especes, cōme *circum enses*, s'appelloyent aufsi ou les grāns Ieux, ou Ieux de Iupiter. Liui. Décad. j. liur. v. dit, que Camillus les inuenta, & mit sus, desquels il fait aufsi mētion aux guerres Poniques. Virgil. liur. viij. de l'Encide en fait Romulus inuenteur, quand les Romains, comme il dit, en iceux rauirent les filles, & femmes des Sabins. Sueton en la vie d'Auguste dit, que pour la perte des legions il fit ces ieux. T. Liue en la Décad. v. liur. iiii. monstre couuertement la façon de ces ieux, disant quelques hommes ieūnes Romains imitans & tournans à la guerre, & s'aidans du Ieu Circēse, prindrent vne des plus basses parties du mur. La coustume estoit lors, n'estant encor introduicte si grande prodigalité, remplir le Cirque de bestes de toutes nations, & chercher diuers moyens d'espectacles &c. comme s'ensuit au texte de T. Liue. Ilz estoient donques tels, que par ordre ceux qui iouoyent, marchoyēt par les lieux du Cirque, ou estoient apportés les simulacres & effigies des Dieux, & Empereurs. Tacit. liur. ij. là ou aufsi alloyent par ordonnance tous les Pontifes, & Sacerdotz. Cornel. Tacit. liur. iij. Apres la course dresseē sur les chars, & à cheuaux, apres encor le combat cōtre les bestes cruelles, & combatz à cheual, dont les ieux Equestres par ce estoient des ieux Circēses. Sueton. en C. Iul. Cesar. Mais de ces ieux l'heure estoit communement sur le midi, disant Sueto. que Claudius se delectoit aux ieux Meridiens. S. Augustin au viij. liure Confesion. les appelle par ce Meridiens. Et comme il appert par les Autheurs en la vie de Domitiani, par Casiodorus, par Pau. Diacon. en l'histoire des Lombardz. Lamprid en la vie de Commodus, & Apollinar. en ses Hendecasyllabes. De ces Aurigateurs, combatans sur chariotz, y en auoit quatre bādes, ou factions, ou compagnies, vestus, & ornés pour s'entrecognoistre, ainsi que font noz gens de guerre, par leurs escharpes, de couleurs de leurs Princes, de quatre couleurs, les vns de couleur Cerulee, que nous appellons Perse, ou bleue, semblable aux vagues de la mer, appelée par les Grecz Thalassique, & la mer, *θαλασσις*, dicte par les Ro

les Ro

les Romains Venete. Vegece Autheur liur. de re Milit. iij. sem-
blable à la fleur du Iris, ou flambe, Diosco. liur. j. chap. j. & par
les Grecz encor couleur Cymatyle, de κῦμα, qui est la vague de
la mer, dont Ouide dit, *babet quoque nomen ab undis*. Et pour-
tant ceste bande se nommoit Venete. L'autre estoit dictée Pra-
fine, qui est la couleur verte, car *πράσιον*, d'où le mot a esté pris,
est vn Pourreau, duquel la fueille est fort verte: & Pline au li-
ure xxxvij. chap. viij. fait récit d'aucunes pierres precieuses, ou
gemmes, dictées *Prasius*, ou *Chrysoprasius*, comme de *Prasius*
escrit nostre Gaulois Marbodæus, qui en dit:

Vtile nil affert, nisi quòd viret.

Et Cardan libr. Subtilit. iij. Albert le grand au liur. ij. de Mine-
ralib. l'appelle la mere, & Palais de l'Esmeraude, & c'est donc
celle que nous appellons la Prasine de l'Esmeraude: mais il
dit que ce mot vient de *Prasium*, qui a vne verdure espoisse,
comme le Marrhubium, qui est le marroufle, ou marroubin.
Dioscorid. liur. iij. chap. xcviij. & chapit. c. Mais quant à l'autre,
Marbodæus ne l'appelle pas, *Chrysoprasius*, ains *Chrysopasius*,
ἐπὶ τοῦ χρυσοῦ, καὶ σπῆρα, que ceste pierre soit moufchetee de pe-
titz poinctz tirans sur l'Or. La troisieme bande estoit blan-
che, couleur notoire. La quatrieme paree de vestemēs de cou-
leur de rose, qui estoit vermeille, comme les roses, par les fa-
bles Poëtiques ont esté, aucunes apres auoir esté tainctes du
sang de Venus. Encor ainsi que recitent les Autheurs sus ad-
menés, Domitian Empereur y adiousta deux autres troupes.
La premiere Purpuree, ou Purpurine, vestue de couleur de
pourpre, qui estoit rouge, de laquelle Hercules fut inuenteur,
se promenant au riuage de la mer, & ayant son chien mangé
vne des coquilles, du sang desquelles s'en fit apres la pourpre.
Aelian de Var. histo. Mais à fin que ceux qui estoient vestus
de couleur de rose, & ceux de pourpre, ne se mescogneussent,
ie croy qu'ilz entendent de la pourpre violette, que Cornel.
Nepos dit couster c. deniers la liure, ou bien que nous prin-
sons couleur de pourpre, cōme Pline au liure ix. chap. xxxvj.
que ce fust semblable à la rose, tédant au noir. L'autre deuxi-
me, adiouste par Domitian, estoit vestue de iaune doré, qu'ilz
appelloyent doree, qui est à nous la couleur dorenge. Les qua-

tre premieres couleurs, comme dit Casiodorus, furent inuentees à l'imitation des quatre temps, & faisons de l'annee, imitant le vert, ou prasin le printemps, la rose l'esté ardent, & chaut. Le blanc l'automne prueilleux, ou gelant, & le Venete, ou bleu l'hyer nebleux. Les chariotz sur lesquels estoient faitz ces passetemps, estoient appellés *Thensa*, Tranquil. en la vie d'Auguste. T. Liue en plusieurs lieux, & Cicer. de *Aruspic. Responf.* Ces ieuX Circenses estoient celebrés, non à certains temps, ne prefix, mais quand la Republique estoit en danger, par veu ilz estoient ordonnés, comme apres es pompes funebres, & exeques des Cefars, es iours de leurs natiuités, ce que se peut prouuer par Iul. Capitolin, en l'histoire de Pertinax, & Sueton. en Tiberius. Encor Spartian. recite, ces ieuX auoir esté donnés par Hadrian, à l'adoption de Ceionius Cōmodus Verus, comme au Consulat, par Vopiscus en la vie de Aurelian. Et dit le mesme Autheur, que au triumphe de Aurelian sur Zenobia, les Circenses furent ioués: aussi se iouoyēt ilz quelque fois par les Empereurs allans aux expeditions de la guerre. Iul. Capitol. en Maximus, & Balbinus. Aux quels ieuX outre ce qu'est dict dessus, y estoient les courses de cheuaux. Tranquil. en la vie de Claudius, de Nero, & de Caligula, y exhiboyent aussi venations, & diuerfes bestes sauuaiges: ce que non seulement estoit fait à Rome, mais aussi és Prouinces Romaines. Car Marcellin au liur. xiiij. dit, que Constantius Empereur exhiba en Arles (cité pour lors de nostre Prouince Narbonoise, comme nous auons dit, & l'amphitheatre y est encor fort entier) ieuX theatraux, & circenses. Autres ieuX estoient ditz seculaires, ou Herculiens, desquels on lit des hymnes és Lyriques d'Horace, celebrés de cent, en cent ans, signifiés par *seculum*. Le trompette, ou Precon qui les publicoit, y conuioit les citoyens, à voir ces ieuX, que nul viuant n'auroit veus, & ne les verroit iamais plus. Ainsi est à deplorer nostre briefue, & infortunee vie, qui dure si petit espace de temps, & encor nous efforceons par mille moyens, & mortz recherches, aduācer ceste vmbre, & faisons, & amoindrir le naturel cours, qui nous a esté donné, qui par vne façon, & qui par vne autre. Ces ieuX furent, comme dit Censorin

de Die

de *Die Natali*, & *Valerius Maximus*, introduictz par *Valerius Romanus*, l'an apres que les Rois furent chassés de Rome. Mais ces ieux, dit *Cornel. Tacit.* furent celebrés l'an apres la fondation de Rome *Dccc.* & interrompu l'ordre par *Claudius Empereur*, *lxxij.* ans seulement apres ceux que *Auguste* auoit fait en son temps celebrer, aux quels il auoit prohibé, que les gés ieunes, masles, ny femelles n'y assistassent la nuict, sans estre accompagnés d'aucuns de leurs parens d'age meur, & prouect. *Sueto.* en sa vie, chap. *xxxj.* ce que le bon Prince ordonnoit, craignant, que contre la Jeunesse ne fust machiné quelque subornation, ou corruption par la nocturne licence. A ces ieux les Poètes recitoient leurs vers, poésies, & comedies, & y estoient aussi monstrees bestes sauuages. *Tranquil.* en la vie d'*Augustus*, *Solin.* & *Iul. Capitolin.* en la vie des *Gordians*. Les ieux *Quinquennals*, qui estoient repetés de cinq en cinq ans, ne sont pas ceux mesmes, qu'on appelloit *Lustres*, qui aussi signifie le temps de cinq ans. Car aux *lustres* nuls ieux ne s'y faisoient, que ceux qu'ilz appelloient *Taurilia*, ieux instituéz à l'honneur des Dieux *Inferes*, regnant *Tarquinius le superbe*, pour faire cesser la pestilencieuse saison, ayant cours contre les femmes enceintes, eux croyans estre aduenue, pour auoir esté par long temps vendue à leur boucherie chair des taureaux: ce qu'ilz prohiberent lors: & pourtant ces ieux s'appelloient *Taurilia*, *Boetia*, ou *Bupetia*, quelque fois *Soli-Taurilia*, & estoient immolations de trois hosties, du taureau, du mouton, & du yerrat. De ces ieux tauriles *Censorin* dit, que *Seruius Hostilius* Roy des Romains fit l'introduction, à fin que sceu le bien des citoyens à chaque an cinquième, l'on fist le *Lustre*. *Auguste* apres les reforma, y adioustant plusieurs ceremonies. *Sueton.* en sa vie. Et les *Quinquennaux* bien souuent estoient celebrés de quatre en quatre ans: outre ce qu'au *Lustre* le nombre & choix des citoyens, ensemble leur lustration, ou expiation, ou purgation y estoient faites, comme dit *Statius* in *Syluis*, & *Lucan* au *j. liu.* *Pharfal*. Outre ce qu'aux ieux *Quinquennaux* les Musiciens concertoient ensemble de leur art. Ceuxcy estoient presque telz, que aux Grecz les *Olympiques*, en partie, & en

partie les Panathées de Minerue, qu'ilz nomment *Αθηναια*, dont Suidas met les différences: des quels ausi sont faitz les liures Panathénaiques de Isocrates, & Platon. Et Thucidides au vj. liur. dit, que Hipparchus ordonnant la pompe des mineurs Panathées, fut occis par Harmodius, & Aristogiton. Les jeux Decennaux, de dix en dix ans, nommés ainsi par leur temps, institués par Auguste, auxquels il remettoit l'Empire es mains du peuple, pour le reprendre tout soudain, & se montrer à eux plus agreable. Suet. en sa vie, que despuis Constantin le Grand, selon Busebe, en l'histoire Ecclesiastique, & Gallienus, selon Trebellius Pollio, celebrerent. Le dernier que j'aye memoire auoir leu, qui les ayt faitz des Empe-reurs, a esté Theodosius le ieune, ainsi qu'il appert au j. liure des epistres de Symmachus, en vne epistre, qu'il luy en escrit. Et par mesme moyen estoient les jeux Vicennaux de xx. ans, ou bien au xx. an de leur Empire, tels que Constantin le grād a faitz, comme on lit aux escritures de sa vie: & se void ausi par les medailles, que nous auons de luy. Les jeux Apollinaires semblables à ceux, que les Grecz disoyent Pythiens, pour auoir esté vaincu ce grand Serpent par Apollo, comme décrit Ouide au j. de la Metamorphose. Dont T. Liue liure v. Decad. iij. met l'origine, & institution par plusieurs parolles, & par le succès de l'histoire Romaine lon lit, qu'ilz ont esté celebrés infinies fois. Les jeux Capitolins se faisoient en sou-uenance, que le Capitole fut gardé des assautz des François. Liui. Decad. j. liu. v. parlant de Camillus. Les jeux Saturnales, & leurs especes, c'est Sigillaires, Bacchanaux, Lupercaux, char-isties, banquetz, & festins entre les amis celebrés au vj. des Calendes de Feburier. Ouide aux Fastes les décrit. Et Basilin-des, les jeux des enfans, ou ilz faisoient par sort vn Roy, qui commandoit aux autres. Iul. Pollux Onomasticon liure ix. Les jeux Saturnaux estoient en Decembre, banquetz, & fe-stins entre les amis, qui s'entre-donnoyent presens les vns aux autres, appellés Apophoreta, & Estraines, dont Martial parle si souuent aux Epigrammes. Les Sigillaires, que les citoyens donnoyent sigilles, qui estoient petites images d'argent, ou cuyure, & les villains des villaiges en donnoyent d'os, qui par ce esto


ce estoient dictz des petitz offetz, Ofillaires. Sueton en la vie de Claudius. Spartia en la vie de Hadrian, & de Caracalla, dont Macrobo. au .j. liur. met l'inuention, Martial aux Apophoretas. Lupercaux des Luperques, à toute licence adonnés, dont Cicer. repréent aigrement M. Antoine, que par licence lupercale il ayt voulu couronner Cesar en Roy, & en parle Virg. au .viij. de l'Eneide. Ouid. au .ij. des Fastes, & Halicar. .ij. liur. Ro. Antiq. Les Bacchanales en Feurier, & en vendenges. Corne. Tacit. liur. .ij. Liuius liur. .ix. Decad. .iiij. comme aussi en Feurier, nostre Carefme prenant, vray Bacchanal, desquels tous, Prudent. au .ij. liur. In Symmach. fait mention. A ces ieuX Saturnales les valetz, & serfz se paroyent des robes des maistres. Autheurs Macrobo. & Lucian au Dialogue, qu'il appelle *χερονολῶν*. Les ieuX de Minerue appellés aussi Quinquatria, Liui. liur. .iiij. Decad. .v. Tranquil. en la vie de Neron, & de Domitian. Les Floraux, de Flora, dont Martial repréent Caton, d'y estre venu, & sachant bien de quelle licence, on y vsoit, se n'estre incontinent forty: & en vn de ses Proëmes il veut, ou que Caton n'entre dans son theatre, ou qu'il n'en sorte pas, s'il y est vne fois entré: parlant de la leçon de ses vers obscènes, & impudiques, cōme les ieuX de Iuno, de Mars, & autres Dieux; dont toutes les Histoires sont copieusement pleines. Les ieuX Sceniques, dictz de la Scene, comme a esté dit, selon T. Liuius au Consulat de C. Sulpitius Peticus, & C. Licinius Stolo furent introduictz, & instituéz, pour faire cesser la pestilence, en l'an de l'Edification de Rome cccxcj. de tant que ne s'y trouuant nul remede à ceste contagion tant furieuse, ny par conseil humain, ny par autre recours à leurs Dieux, fut aduisé, avec plusieurs autres reconciliations de l'ire celeste, d'introduire ces ieuX, par les mal aduisés; & aueuglés idolatres, euidans pacifier Dieu avec eux, par leurs impudiques saltations, & spectacles. Et firent venir de la Heturie les ioueurs, qui sautans, & danceans sans nul vers, façon, ou mesure de vers, au son des fleutes rendoyent gestes de leurs corps, plaisantes à voir, & delicieuses. Ceste nouvelle recreation fut trouuee tant agreable au peuple, autrement graue, & belliqueux, que leur Ieunesse puis apres s'entreiafant les vns les autres avec mot-

tetz, termes de ioyeufeté, & versetz sans art, ou raison, se print à imiter, ce qu'ilz auoyent veu faire: par les histrions Hetruriens: & les histrions estoient appellés du Thusque mot, *Hister*, qui signifioit Ioueur, selon Varron. Les Grecz appelloyēt ces brocardemēs ridicules ainsi aduancés sans musique, Exordes, comme ce qui estoit dit en chantant *iradisoq*. Après en l'an Dxiij. de l'edification de la cité, qui fut cxxij. ans, luyuant la premiere inuētion, L. iuius Andronicus bailla vne fable, pour y estre recitee, composée en vers, & mètres: & ainsi consécutiuiement peu à peu, comme lon voit de plusieurs choses, s'en fit vn art de tels passetemps, & choses fortuitement. proférées, & à la volée. Et après les Comiques, Tragiques, & autres Poetes y reciterent leurs vers, & Poesies. Successiuiement y furent puis appellés & introduictz les Precōns, ou crieurs publicz, Trōpettes, Clairōns, ioueurs de Flustes, Harpes, & autres instrumens de Musique, pour chāter, & résiouir les spectateurs sur la fin des Actes. Les spectacles des Gladiateurs, ou combattans y estoient montrés, & celebrés des bestes sauuaiges, aucunes fois pour plaisir, & autres fois pour passetemps, comme on lit de Valerius, qui faisoit combattre Constantin au Theatre contre vn Lion, enuieux de la gloire naissant du ieune Prince. Pomp. L. et. en sa vie. Et qui vouldra voir, comme se faisoit ce combat contre ces bestes sauuaiges, quil voye Cassiodorus liur. Variarū. v. & Philand. sus Vitruue liur. v. chap. iij. & Leon. Baptiste Albert liur. viij. chap. viij. plusieurs condamnés de peines capitales, ou pris es batailles y estoiet contraintz combattre contre les bestes cruelles, selon que Martial en plusieurs lieux demōstre. Et aussi en ce demy vers, *Nec cepit arena nocentes.* Il en est enuoyé en l'antiquité de Senecque, aussi quand il dit, que deux hommes à ce destinés, auant y estre exposés s'entre-tuerent. L'institution d'iceux, & leur source, met Iul. Capitol. en la vie de Maxim. & Balbin. Les ieux de la course, de l'arc, & du saut estoient semblables à ceux, que les Grecz appelloyent Isthmiques, qui estoient de la course, & de l'arc, & aux autres ditz Pyrrhiques, qui estoit vne dāce, dont cy-aprés. nous parlerons. Les Isthmiques estoient només de Isthmus, près Corinthe. De ces ieux est faicte frequen

frequente mention dans Plutarch.& dans Pindare en quelques lieux,tournés par Alciat Iurifconf.comme il appert par ses euures Poëtiques inferees dans le Tome de ses euures. Vitruue au liur.ix. Quelque fois quand ilz vouloyent faire,ou prononcer des concions, aduertiffemens,ou exhortations à tout le populaire,ilz l'assembloyent au Theatre,d'ou facilement par tous leurs oraisons, & harengues pouuoient estre entendues. Ce qui fut ausi pris,& imité des Grecz, qui souloyent consulter au theatre. Cornel. Tacit.liu.xviii.bien qu'en Athenes,selon Plutarch.le theatre ne fust point lieu de legitime concion,que par ce toute la Grece en fut defaïcte. Car estant toute la vile,& abiecte troupe du populaire assemblee au theatre,là se deliberoyēt par troubles,& tumultes,plustost que par raison,les guerres,& là se conferoyent les honneurs, charges publiques,& magistratz. On lit ausi en nostre Histoire sacre,que ceux qu'on tenoit pour delinquans,dignes de mort,quelque fois estoient executés aux theatres,comme de Caius,& Aristarchus,qui par les Orfeures,& Statuaires furent admenés au theatre d'Ephese,pour y estre punis,pource qu'ilz auoyent blasmé leur art. Petrus Comeslor és Aëtés des Apostres chap.xcix.

Des saltations, & dances, faïctes aux Theatres, & Amphitheatres.

CHAP. XXVI.

 L restoit encor à descrire,entre autres spectacles du theatre,les saltations,qui sont,selon nostre vsaige,& phrase de parler,les dances,ou bals,ou bien bransles, de non moindre recreation,que qui que ce fust,des autres representees aux theatres.Surquoy ie n'appelleray en tesmoins, que ceux qui hantēt les bals de ce temps:lesquelz encor qu'ilz ne s'esgayent pas à dancer,si y prennent ilz tel contentement, à voir les delicatz,& mesurés mouuemens,mesmes des femmes d'honneur,& beauté recommandee,qu'il surpasse de tāt les precedens antiques,comme les dames,qui en ce honorēt les honnestes compagnies,font superieures en tout argumēt, & subiect de louenge,gloire,& honneur,à ceux par qui lors

les saltations estoient exhibees. Et pour monstrier que ce n'estoit passetemps contemptible, ou vulgaire, nous prendrons de l'histoire, que anciennement on n'exhiboit guieres ceremonie aux Dieux, qu'elle ne fust accompagnee de la dance. Et Orpheus, & Museus Poetes Grecz, & antiques ont ordonné, comme statut treshonneste, commencer les louenges diuines par rythmes, & saltations: & de là bien souuēt ilz disent ceux qui ont parfait leurs mysteres, auoir ^{ispirés} ~~ispirés~~ auoir acheué la dance. En Delos asseurement nul sacre n'estoit celebré, qui quant & luy n'y interuinist & la musique, & la dāce, comme dit Seruius sur les Eglogues de Virgile. Car lon y voyoit cōpaignies de ieunes enfans sautans, & danceans, & au deuant d'iceux, sonneurs de flustes, & harpes: & auant le sacrifice ilz enuironnoyent par plusieurs tours, retours, & cōtours l'autel: & ainsi l'escrit Athenæus, & Pindare met plusieurs noms de telles dances: ou il est manifeste, qu'ilz commençoÿt du costé gauche au droit premierement, & suyuant aucunement le Zodiaque, qui a le mouuement contraire au celeste, du Couchāt au Levāt, & apres de l'endroit, & position dextre à la fenestre, selon la raison de la circumuolution celeste. & de ce parle Virgile au iiii. de son Eneide, quand il descrit Apollo visitāt Delos, & les dances des Driopes, & Agathirses. Et selon Arrianus en son histoire d'Alexandre, les Indiens tenoyent toute Veneration aux Dieux pour manque, & imperfaiĉte, si la dāce y deffailloit. L'egypte la tenoit bien en telle opinion, que comme lon y parloit, & escriuoit par ambages, & hieroglyphes, par leur Protheus, n'estoit autre chose entendue, qu'un souuerain, & excellent Baladin, se transformant par ses gestulations de la dance, en tant de diuerses, & variables sortes d'affections: & hores imitant l'humide, & liquide nature de l'eaue, maintenant la celerité du feu, apres la superbe geste du lion, la furie, & l'impetuosité du leopard, les aisés fleschiffemens des petites verges, & housines, & en fin, toutes les gestes & transformations, tant chantees par les Poētes, que lon le tient pour homme, qui faisoit de son corps telle metamorphose, que luy venoit en fantasie. Et Homere donnant aux hommes pour choses meilleures, & plus exquises le dormir,

l'amour,

l'amour, & le chant, en fin luy fait aufsi present, pour l'vne des delices, & voluptés, de la dance, & si l'appelle encor *ἀμύμονα*, cōme ne se resentant nullement de la morsure de Momus, & reprehension. En autre lieu ce mesme grand Homere, parlant des benefices, que Dieu nous a donnés, il dit, qu'il a eslargy aux vns les raisons, & magnanimités de combattre, & aux autres l'artifice, & moyen de dancier, & musique delectable, disant,

Ἄλλο μὲν γὰρ ἴδμεν θεὸς πολυμίαια ἔργα,

Ἄλλο δ' ἄρχουσί τε, καὶ ἰμρούσασιν αἰοίῃσιν.

Et Pindare n'appelle il pas souuent Apollo Orchestes, c'est à dire, Dancier. Les Poètes encor qui tiennent Iupiter, pour le Prince des Dieux, souuent en leurs Poesies ilz le feignent, & introduisent, qu'il dance. Et par ce Socrates, ainsi qu'on lit aux auteurs de sa vie, tant s'en faut, qu'il l'eust voulue blafmer, que mesme il commande à l'apprendre, comme trouuât beaucoup de venusté à ce mouuement decore, & bien composé. Platon entre autres dons exquis, que nous auons receu de Dieu, outre, & par dessus les bestes brutes, ce font, dit il, l'ordre, nombres, & musique, & les façons & varietés de dancier. Je diray bien d'auantage, que qui fait bien dancier, ie l'estime fauant naturellement de toutes les disciplines: de la musique premierement: car composant, & accommodant son corps à la dance, il faut necessairement, qu'il l'entende. Il est Arithmeticien, & Geometre, par la mesure, & reiglee composition, nombre, & aduancement & des piés, & de tout le corps. Il est Philosophe, & Physicien, & Moral, entendant la nature des affections, qu'il imite, par l'esbranlement corporel, & les gestes conformes aux meurs, qu'il y exprime, & contenance, qu'il doit tenir, qui ne sont de moindres parties, & documens; & de l'vne, & de l'autre. Qu'il soit bon Orateur, il appert, par ce que la geste est en l'art oratoire tant recōmandee, que preceptes infiniz y sont enseignés pour l'acquérir bonne, louable, & decete, laquelle tient vne des principales parties en la dance: outre encor que le bon dancier, ainsi que l'orateur vehement, & disert, esmeut en nous les affections, & passions, si violement par l'esbranlement de sa personne, & en se raisant, comme l'orateur avec sa voix, & oraison elaboree: &

reduisant ainsi ses membres en tant de façons, & diuerfités, il ne se monstre moins sauant, & adroit, en la paincture, & en la plastique, & en la statuaire, que ces ouuriers le sauroyent représenter, & diuersifier par decences, & proportions elegâtes, & recreatiues: & tout ainsi que les Astronomes fauent les cours, & reigles, infallibles des Astres, & la diuerfité d'iceux. Leur Mercure n'a pas plus de sortes de mouuemens, ny les auges, epicicles, excentriques, & deferens plus diuers, & infallibles cours, que la dance, son imitatrice, comme il est euident, à qui saura & l'un, & l'autre. A laquelle encor est requise vne memoire prompte, & vitte, & telle, que Calchas, par Homere, la desire, pour estre recors, & n'ignorer rien du present, passé, & aduenir, à fin que d'une vitte promptitude il accorde ces trois temps, & compose tout soy de semblable Vitesse à la coulant musique, & harmonie des instrumens, au son desquels il s'esbransle. Surquoy n'est à obmettre, ce que les Autheurs en la vie de Neron escriuent d'un danseur, qui imita tellemēt sans parole, & par les seules gestifications de la dance, tout l'adultere de Venus, & Mars, tout l'aduertissement que le Soleil en fit au poure mary, Vulcan, & la surprise sur le fait de l'adultere, par l'offence, que Demetrius Philosophe Cynique assisitant, & spectateur, fut constrainct luy accorder, pour chose admirable, que non seulement il auoit veu toute la Fable, mais il iugeoit par l'autre sens de louye, la uoir comprise, & entendue, & cuider, que le danseur parlast, & des mains, & de tous ses membres, qui auoyent dancé ceste Fable. Et par les mesmes autheurs i'ay appris, que le Roy Barbare, en don exquis, & excellent demanda à Neron, un danseur, pour s'en seruir aux Nations estranges de Truchemant, & interprete, non pas de sa voix, & parole, mais seulement avec les gestes, qu'il faisoit, par lesquelles non moins intelligiblement, que s'il eust parlé toutes langues, il leur donneroit à entendre, tout ce que peut choir au pouuoir de la langue humaine. Mais il s'istira pour ce lieu parler des louenges, & celebrites de la dance, & des danseurs, de laquelle les Romains paroyent leurs ieux, theatres, & amphitheatres de plusieurs façons, & especes d'icelle, dont par Pollux liure iiii. à l'Empereur Commodus,

Carolus

Carolus Valgulus sur Plutarc. au liur. de Musica. L'vne estoit dictée Emmelie, de la bien ordonnée, & decente motion du corps, par Arrian parlant des Indes, qui estoit reduicte aux formes des Tragedies, ainsi que Cordax aux Comedies, & la Satyrique à Bacchus, autheur aussi Atheneus. Autres estoient appellees Euoplies, comme armées: car ilz les dançoient armés, l'espee en main, ainsi que font mesme aujourdhuy les bouffons: & l'vne d'icelles armée, s'appelloit Pyrrhica, de laquelle fait mention Vlpian en la loy, *Aut danum. ff. de penis*, Plutarch. en la vie d'Alexã. le Grand. ceste dance, ou soit elle inuentée par Pyrrhus Grec, pour exercer la ieunesse aux armes, selon Pline liur. vij. ou par Pyrrhicus, selon Solin, ou par outre, comme dit Strabo, ou par qui que ce soit, selon l'opinion de Dionys. Halicar. liur. vij. ou soit qu'elle s'appelle ainsi, comme estant presque ardente, & violente, de laquelle opinion semble estre Olaüs Mag. lib. xv. capit. xxvij. Les Gotz la dancent autour d'un grand feu, comme en ceste region lon fait à la saint Iehan, elle estoit en grande celebrite, & estime aux Romains en leurs theatres: tellement que guerres n'estoit exhibé Ieu par eux, que lon ne la danceast, dequoy es vies des Empereurs, exhibas les Jeux, les Histoires en sont toutes remplies. Sueton. en C. Iul. Cesar. Spartia. en Hadrian, qui l'appelle Dance militaire, Ammian Marcellin. liur. xvj. & Platon au liur. vij. de Legib. dit, que celuy qui inuenta les dances, en trouua deux especes de fort honnestes, l'vne paisible, & tranquille, & l'autre la Pyrrhique, qui se dance, dit il, par le mouuement du corps, imitant le coup, & frapper de son ennemy, & aussi le deltournement, & rabatement des coups: & brief, c'estoit, comme vne escrime entre l'affaillant, & l'affailly, & entre plusieurs combatans, avec grand ordre, & mesure: aucune fois se reneans en rond, autre fois en quarré, & en toutes sortes, & faces de combatans, & squadrons belliques. Apuleius liur. x. A sin aurei. Herodian liur. iiii. chap. ij. Les acoustremens de ces danceurs, par ce que i'en ay appris de Dionys. Halicarnas. liur. Antiq. Rom. vij. c'estoyent, T uniques rouges come les grains de la pome grenade, & eux ceintz par dessus de ceintures, & cenglons d'airain, d'ou pendoyent espees, & en main hastes,

ou lances plus courtes, que les moyennes, mourrions en teste, avec crestes, & pannaches, & au liur. ij. il adioust, que à la gauche ilz portoyent petitz boucliers, ou teulaches, à la mode des Thraces, auquel lieu aussi il décrit ceste dance Pyrrhique, comme fait bien Xenophon sur le commencement du vj. liur. de *Cyri minoris expeditione*, fort elegamment, & de nostre temps Guillaume du Choul en sa religion des Romains, là ou il décrit, comme les Empereurs estoient referés au nombre des Dieux. Autre dance estoit dicté Cybistene, dont parle Lucian de gymnasijs, de ceux qui se renuerfoient sur la teste, par piés, & mains, ainsi que ceux qui au temps present, la teste en bas, les piés en hault, dancent des mains, seruans d'office des piés, ainsi appellés comme les vrinateurs, & plongeons, ou calafateurs, qui se plongent dans l'eau avec telle, ou semblable constitution de leurs corps, que Homere appelle par ce *κυβιστιπας*, de *κυβισ*, qui vaut autant, que se getter la teste premiere. Autres dances y estoient exhibees, dont parle Martial aux Epigrammes, qu'il appelle Gaditaines, comme venues des Gades, qui sont, comme nous auons dit, les colonnes d'Hercules: mais elles estoient lasciuies, & impudiques, tel les qu'encor aujourd'hui lon appelle en ce país, ou la Volte, ou le Gigotin, ou bien la dance des Tymales, & Tymols, en nostre region, qui est deshonneſte, imitant les gestes Veneriques. Plusieurs autres sortes, & façons en met Alexand. Ab. Alexand. Genial. dier. liur. ij. chap. xxv. que ie laisse, pour estre brief, trouuant les sus escrites, mesmes la Pyrrhique, la plus noble, & vſitee à noz theatres. Et qui bien amplement, & elegamment vouldra voir de la saltation, ie le renuoye au Dialogue de cest argument, qui est escrit par Lucian en ses euures, Athenæus aux Dipnosophistes liur. j. & iiii.

Des sepulchres, & epitaphes, qu'on voit à Nismes.

CHAP. XXVII.



L me reste encor l'autre partie de ceste euure, qui est les Epitaphes, & inscriptions, à estre descrite: tant par ce que c'est vn des principaux argumens de la grandeur de nostre ville, que aussi le lecteur y verra plusieurs choses

choses belles, & de doctrine, ayant premierement presupposé quelques choses appartenans aux sepultures, i'enten aux sepultures Romaines, de tant que c'est nostre propos. Car si ie voulois decrire les diuerses ceremonies des autres nations, il y auroit besoin d'vn liure à part, & special. Les Romains, ainsi qu'il est tres-clair par toute leur histoire, brusloyent les corps mortz, & par ce selon Seruius sur le xj. liure de l'Eneide, *Pyrra*, c'estoit le buschier, ou amas de bois, qui, lors qu'on commençoit à le brusler, s'appelloit *Rogus*, & estre bruslé, changeoit son nom en, *Bustum*, & pour ceste cause par figure Latine, Ciceron au ij. liure de *Legib.* tient *Bustum* estre, *τύμβος*. Et tout ainsi qu'ilz appelloyent *Bustum ab vrendo*, aussi *τύμβος* à *τύμνειν*, qui est aussi brusler : ce que par les Latins est appellé ou Monument, (par denomination generale tout ce qu'a esté fait en faueur du defunct: bien qu'il n'y soit enseuely) ou sepulchre, ou *Tumulus*, & par nous de là Tumbau, ou Tumbé, qui est le lieu ou les os, & cendres des corps bruslés ont esté mis: Vlpian en la loy ij. de *relig. & sump. funer.* & disoit aussi au mesme lieu Vlpian, monument estre toute chose laissée à la posterité pour aduertissement, & memoire: ou si lon mettoit les reliques des defunctz, c'estoit vn sepulchre, & si lon n'y en mettoit point, il estoit dict, Monument, appellé par les Grecz, *κνωτάφιον*, comme lieu vuide. *l. Monumentum. ff. de relig. & sump. funer.* qui estant mis sur les chemins admonestoit, & ces decedés auoir quelque fois esté mortels, & nous le deuoir estre comme eux. Encor y estoyent les Mausolees, appellees selon Pausanias, de ce sepulchre que Arthemisie Reine edifia en souenance de son mary Mausolus, dont escrit Diogenes en la vie de Anaxagoras, si pompeux, que de là les sepulchres des Princes, & autres de grande despence, furent dictz Mausolees: ainsi qu'en plusieurs lieux on lit des Mausolees des Cefars, d'as Sueton, Martial, Casiodorus, & autres telz auteurs & P. Comestor sur l'histoire de Daniel chapit. vij. dont à S. Remy en Prouence en ya vn tel, duquel le terroir adiacent est dict Mausole: duquel i'ay entendu que Valeriole, Medecin demeurant en Arles, a doctemēt escrit, qui me fera surseoir d'en dire autre chose. Et les cendres encor estoyent cachees dans

vases quelque fois de terre cuitte, quelque fois d'or, ou d'autres metaux, ou matieres, qu'ilz appelloyent, Vrnas, par metaphore, qui estoyent faictes comme vases à tenir eau. Et encor louoyent ils, & stipendioyent des femmes vieilles, à les pleurer, & lamenter, comme encor auiourd'uy lon fait en aucuns endroitz de Gascogne qu'ilz appelloyent *Prasica*, comme prefectes à ce, dont faict mention (& ce me suffira pour tesmoignage) l'epitaphe recité par Appian es epitaphes d'Italie inter Baias, & Anuersam, qui dit,

D. M.

P. ACTILIO RVFO ET ACTILIAE BERONICAЕ VX. VIXERVNT ANN. XXIII. SED PVBL. MENS. X. ANTE NATVS EST ET EADEM HORA FVNGOR. ESV AMBO MORTVIVNT ILLE ACV ISTA LANIFICIO VITAM AGEBANT NEC EX EORVM BONIS PLVS INVENTVM EST QVAM QVOD SVFFICERET AD EMENDAM PYRAM ET PICEM QVIBVS CORPORA CREMARENTVR ET PRAEFICA CONDVCTA ET VRNA EMPTA ATQVE INDVLGENTIA PONTIFICIS LOCVS DATVS EST. Aussi encor a esté besoin, tant par l'autorité du droit canon, notoire, que par arrestz des courts supremes de France, defendre cest achept de terre. Ilz brusloyēt les corps mortz avec poix. Et comme ce genre humain est procliue, & abandonné à toutes excessiuetés, tant alla auant la superflue despence Romaine, quant aux sepultures, que tout ainsi comme aux ornemens, aux acquisitions de terroir, & aux festins il y fallut statuer moyen: aussi fut il necessaire donner loy, & abaisser les grans frais, que lon faisoit aux pompes funebres, mesmes par les loix des xij. Tables, en ce lieu d'icelles allegué par Cicero de Legib. liu. ij. ou il est dit, NE QVIS SEPVLCRVM OPEROSIVS QVAM QVOD X. HOMINES EFFECERINT TRIDVO: & ASCIA NE POLITO. Comme cy-apres en son lieu particulier sera expliqué: & ne permettoit ceste mesme Loy des xij. Tables, par ces paroles

rolles, SVMP TVM IN MANES, LVCTVM QVE MINVVNT O, excéder en despence, ou dueil, & lamentations quant aux decedés. Bien est vray, que les loix, & meurs permettoient, reciter les louenges, & gestes des hommes honorables en leurs sepultures, & en faire concions, oraisons, & vers, ou carmes funebres, voire & les chanter avec instrumens de musique, appellés aussi par les Grecz, Nénies, & encor y dresser festins, conuiues, & banquetz: ce qu'est par trop vulgaire & à l'histoire, & aux Iurifconsultes. ff. *es C. de religiof. & sumptib. funer.* Les inscriptions apposees sur ces monumens, tombeaux, ou sepulchres, pour aduertissement aux passans, qui y git, & repose, sont appellees Epitaphes, comme mises, & escrites iouste, ou sur les sepulchres. L'infinite' desquels on voit par les Poëtes, & Grecz, & Latins, & par les antiques ruines, aussi de nostre ville, dont nous auons cy-apres fait collection des plus elegantes, & memorables. Par les loix, & meurs des Romains encor estoit prohibé d'enseuelir, & faire les sepulchres dans les villes, ains aux champs, & en leurs terroirs, ce qui se preuue par ce qu'en dit Cicer. liur. ij. *De Legib.* Et Vlpian dit que l'Empereur Adrian ordonna peine pecuniaire iusques à xl. pieces d'or, applicables au fisc, contre ceux, qui feroient sepulchres dans les villes, & semblable amende au Magistrat, qui l'auroit permis. On lit bien aux Annales Romaines de ce temps là, que Traian fut le premier enseuelý dans la cité, en Seleucie: & si dit Plutarch, qu'apres il fut permis aux chefs de guerre, de se faire enseuelir voire, au Fore n'estans eux (comme dit Cicer. au lieu cy dessus allegué) pour leur vertu obligés à la loy. Mais de cecy, & autres choses notables sur ce subiect, Cælius Rhodiginus lib. lection. antiq. ix. cap. xliiij. xlv. xlvj. en escrit doctement, & diffusément. Et c'estoit entre autres raisons, que Ciceron en dit, pour euitter les incendes, qui en pouuoient suruenir. Et pour ne nous desuoyer par trop, & suyure noz brises, nous y renuoyerons le Lecteur, cupide d'autres choses. Il est encores à expliquer vne chose vniuerselle, que nous voyons en toutes noz epitaphes, qui est, ou en abregé D. M. ou bien DIIS MANIB. tout ainsi qu'es'offrant la chose aux epitaphes suyuanes, pour ar-

rester le Lecteur, ie me parforceray à l'expliquer. Les anciens abusés sur la fauce opinion de leurs Dieux, voire, selon Varron, iusques au nombre de trente mille, tenoyent, que ces Dieux Manes estoyent ainsi appellés, de diuerses analogies, comme recite Nicol. Perot. sur l'Epigram. de Martial, au iiii. liur. *Turba grauis paci, &c.* & autres du mot, mane. Car, mana, c'estoit bon: & par le dire de Sext. Pompeius Fests liur. xj. *de verbor. veter. signification.* Aelius Stilo disoit, que Manes signifioit bō, & par ce D I I Manes, estoyent ditz bons, par ceux qui les veneroient humblement pour craincte de la mort, comme immanes au contraire, nous appellons cruelz, & qui ne sont pas bons. Parquoy, Manes, c'estoyent les bons espritz, & ames des decedés: appellés Dieux, pour le grand hōneur, qu'ilz faisoÿt aux defunctz. Et selon aucuns autres, Manes, sont les espritz baillés pour gouuerneurs au corps humain, ainsi appellés, cōme Emanés, & procedés des semences des parens. Et par ce Pluto est dict *Summanus*, comme le plus grand entre iceux. & par l'opinion de Apuleius de Dæmon, Socrat. Manes, seroyent proprement *Genij*, desquelz est tant traicté en la Metastrologie, ou il est fait mention d'iceux, pour sauoir, & tirer des lieux de noz natiuités, leurs noms, pour les euoquer, & appeller, & pour s'aider d'iceux, & d'autres pointz & hautz, & occultes. De ceste opinion ne sembloit pas estre Virgile au I I I I. de son Eneide, quand il dit,

Id cinerem, aut manes credis curare sepultos?

Ou ses commentateurs tiennent, qu'il ensuyuoit en ce la sentence repprouée, & brutale de ceux, qui cuidoyent le tout prendre fin, quant & le corps. Mais il le disoit, pour s'accommoder à Anne, seur de Dido, à ce qu'elle luy remonstroit, l'ame du defunct ne se soucier, si Dido se remarioit, cōme vainement dient quelques legistes au contraire, assauoir que l'esprit du mary mort est triste, si la femme passe, aux secondes nopces: mais Virgile Magicien, n'estoit de celle susdicte opinion, estant l'opinion contraire, vne des bases, & principes de la Magie. Parquoy en tous les endroitz, ou par noz tombeaux, & epitaphes nous trouuerons; D.M. ou abrégé, ou au long, il faut entendre, que ceste epitaphe, & inscription est vouee,

vouee,ordonnee,& faicte à l'honneur des ames,& espritz des decedés,mesmes de celuy,au nom duquel lon met,& appose ceste memoire,& monument. De descrire icy,qui sont ceux, que ce Paganisme idolatre appelloit *Lares,Lemures,Genij,Larua,Lamia,Penates*, qui quelque fois ont conformité avec ces Manes,n'est nostre propos:mais les liures de Iamblicus,de Pfellus,d'Apuleius ausi en son Apologie de Platõ,& Plotin, Marfilius Ficinus, Francisc. Georgius de *Harmonia totius Mundi,Timaus,Loerus in libr.de Anima Mundi,Hesiod.in oper. & die, Plato per Dioti.in conuiuio,per Socrat.in Phadr. & in Phileto,Reuclin.in Cabal.lib.ij.Calius Rhodiginus, & autres*, en pourront satisfaire l'auidité du Lecteur,que ie laisse sciement, pour continuer le subiect commencé: aduertissant premierement le lecteur,que toutes ces inscriptions,sont de lettres antiques,ou Attiques,tant belles,& bien faictes,entailles,& proportionnees,que ny Geoffroy Tourny en son chãp Fleury,ny Albert Durer,aux Institutions Geometriques,ny Jean Baptiste Palatin au liure *Delle varie scrittura*: ou autres Italiens,qui en ont tant escrit,ne les forment,ou proportionnent mieux,qu'elles le font en pierre dure par toutes noz epitaphes. Or ces epitaphes que nous auons peu recolliger, sont telles,assauoir,qu'à celles qui sont manques,& oblitterees,nous auons mis vne estoille,pour marque,comme au suyuant premier,


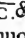
★ MANIBVS.

SEX. SPVRII SEX. F. VOL. SILVINI

A ceste-cy,comme à plusieurs autres,quelques I. sont esleués, hors ligne,ou par ce que la voyele I, est longue en la raison de la quantité,ou pour la decence,& beauté,ou pour la fantasia d'iceluy,qui l'entaila,& le F, escrit apres S E X. signifie Filij, qu'il estoit filz de Sextus; ce que suffira pour aduertissement à plusieurs autres semblables,ou les lettres sortent hors de ligne,& ou cest F. seule y est entaillée.

E V C H A R I S T V S E T G E R M A N V S L I B. ★
IIII VIR. AVG.

Ceste inscription est,que *Eucharistus, & Germanus liberti*, c'est à dire,qui auoyent esté esclaves,& serfz,& furent manu-

mis par leur maistre, & seigneur, le nom duquel y est effacé, luy dressèrent cest epitaphe: & ie ly plus tost à ce mot, LIB. Liberti, que Liberi: pour cause que les deux noms ne me ressembloit pas estre Romains, ains Grecz, tels que les serfz en estoient communement appellés. Puis les Romains ne se contentoient point d'un seul nom. Sur ce lieu de IIII VIRI AVG. sont à examiner deux difficultés. L'une à quelle raison ces lettres numerales IIII sont couronnées, ou bien la virgule superieure y est surposée. L'autre de IIII VIRI S Augustalibus, & quelle dignité c'estoit. Nous appellons couronnemens de lettres, ce que autrement par abreuuiation la dernière, & Goticque Latinité appelle, Tiltre, comme disant, ā, tiltre, signifie, am, ē, tiltre, signifie, em. & semblables. & les antiques Latins escriuoient bien aucunes fois, quō, pour, quum. Appian en l'epitaphe de Rome, qui dit DIIS MANIBVS SEXTI PERPENNAE FIRMI VIXI QV̄O ADMODVM VOLVI QVARE MORTVVS SVM NESCIO. Et dit Mazochius, auoir trouué MGRA, pour Magistra, en un Epigramme antique de Rome, in monte Celso, & pour, Veltra, ainsi VRA, en vne antique inscription selon Lazius liur. iij. chap. iij. Dequoy toutes fois les antiques Latins n'usoyent tant frequemment, que pour le iourd'hy aucuns en vsent, mesmes aux langues vulgaires. I'ay obserué, pour auoir leu plusieurs antiques inscriptions, tant en pierres, marbres, que aux bons Autheurs, que communement ilz couronnoient les lettres, & notes numerales, aucunes fois celles qui excedoyent le millenaire, & autres fois aussi celles, qui en estoient au dessous: ainsi que Valerius Probus, & apres luy Cornel. Agrip. au ij. liure de occult. philosoph. Ioan. Tritem. Abb. en la Polygraphie, & le commentateur Italien sur le iij. liur. chapit. j. de Vitruue Pollion escriuant. L. pour mille, V. pour cinq mille, X. pour dix mille, L. pour cinquante mille, D. pour cinq cens mille, C. pour cent mille, ou bien ainsi C.M. combien qu'ilz le marquassent aussi de ceste note CCCIDDD ou ainsi,  & deux cens mille ainsi, C.C. & aussi de ceste note  & mille fois mille ainsi, M.S. Parquoy quelque fois on trouue IIIII. sans couronne

ronnement, & autre fois couronné, ou bien VI. VIR. ou
 IVV. IR, ou au long ainsi SE VIR, comme aussi I. ou I.
 II ou II. les vns avec la ligne surposée, & les autres sans ligne,
 & par fois la ligne à trauers, ainsi III VIR, & ainsi de tous
 les nombres des vnités des decennaires, & centenaires, tant
 aux autheurs susdicts, que autres antiques, mefmes abondam-
 ment dans Pierre Appian & Bartholom. Amantius en leur
 liure, appelé *Inscriptiones sacrosanctae Vetustatis*. Et Jacob. Ma-
 zochius au liure dict, *Epigrammata antiquae urbis*. & pour
 venir aussi à l'interpretation d'autres epitaphes, nous dirons
 encor, qu'ilz couronnoyent autres lettres, que numerales, cō-
 me lon lit & aux Autheurs allegués, & aux pierres antiques.
 Car, N̄, signifie ou nôter, ou neveu, ainsi, CAESARI. S. N̄.
 TRAIANI. N̄. ou N̄. Neptunus ou N̄. Nummus N̄. Nu-
 misma, ou illorum N̄. nomine. Et escriuoyent ainsi CF. pour
 CAII FILIVS. & Q̄. pour QVINTVS, O V QV AE-
 STOR ET V. P. pour VIVENS. POSVIT Q̄ Q̄
 QV AESTORES. COS CONSVL. H̄. HAERES H̄.
 HORA. S. P. S A C R V M P A L A T I V M. S. C. S A-
 C R V M S C R I N I V M. V X. V X O R. M S. M E N S E S
 M̄. N̄. M I L I A N V M M O R V M. M R M I L I T I A E
 R O M A N A E. P. M̄. P R I N C E P S M I L I T V M V C.
 V I R C O N S V L A R I S. G. N̄. N̄. G L O R I A E N O-
 M I N I S N O S T R I.

Toutesfois ces motz abregés n'ont tousiours la virgule au
 dessus. Puis que nous sommes venus à la mention des vir-
 gules, ou tiltres, ou couronnemens des lettres, ce ne sera hors
 du subiect, d'adiouster encor à ce propos, que les Hebreux en
 vsent bien quelque fois; ou bien d'imposition de lettres sur
 lettres, comme au grand nom & ineffable de יהוה, pour le-
 quel ilz escriuent bien, יי, ou ainsi, יי, selon Pôstel au liure
 de xij. langues. & pour, יי יי יי escriuet, יי, & pour, יי יי
 escriuent, יי, aussi les noms peregrins en leur langue ilz les
 marquent de deux virgules, ainsi II. & vne infinité d'autres,
 que leurs Grammaticiens, enseignant les abbreuiations, nous
 tesmoignent, comm'on peut voir en la Grammaire de Mun-
 ster, & encor en son BIVR HAPERVSCHIM. & leurs

Cabalistes, pour DIEV DES EXERCITES, ainsi, $\overline{\text{יהוה}} \overline{\text{אלהינו}}$, & pour VICTOIRE, $\overline{\text{נצח}}$, Et ce mesme ineffable & grand nom $\overline{\text{יהוה}}$, & $\overline{\text{יה}}$, & autres, que Paulus Riccius poursuit au liure de Cælesti agricultura, & semblablement les mesmes Cabalistes à leur, $\overline{\text{יהוה}}$, & $\overline{\text{יה}}$, que Agrip. au iij. liure de occulta philosoph. cha. xj. interprete, comme aussi au nom des Machabees par, $\overline{\text{מכאבי}}$, qu'il declaire audict liure chapit. xxxj. Reudin. in cabala lib. iij. Et pour fin les premiers Chrestiens qui auoyent cognoissance de la langue Grecque, escriuoyent aussi les noms de IESVS, & CHRISVS par abregé de couronnemens de lettres, ainsi $\overline{\text{IHS}} \overline{\text{XPS}}$, que Aldus Manutius aux liures de sa Grammaire interprete, en l'Isagoge de la langue Grecque, disant, que la seconde lettre H, est la lettre $\overline{\text{Η}}$ Grecque, & non l'aspiration Latine, & en CHRISTVS la premiere est le X Grec. la seconde P, de laquelle opinion est aussi Ioan. Nouiomagus au liur. j. Art. computator. chap. ix. & Theodor. Bibliander lib. de Ration. com. om. ling. cap. de notis & Arcan. script. attestant, l'auoir veu, & encor plus abregé, escrit ainsi és liures non Imprimés, $\overline{\text{HS}}$, & $\overline{\text{XS}}$, comme aussi nous auons veu en antiques liures escriptz de main, pour $\overline{\text{κρίστος}}$, escrit, $\overline{\text{κς}}$, Parquoy par ce qu'est dict dessus appert, les Romains n'auoir este les seuls, qui ont vsé de ceste façon d'écriture, & virgules: cecy nous aidera, à entendre l'Epitaphe, qui est à Nismes près la porte des Carmes, sur vn montant de porte de iardin, qui est tel,
D. POMPONIO HOMVNIONI

PATRI Q.

Et nous seruira aussi, à lire le Terme, qui est ches Pierre de Malmont Conseillier Presidial, qu'est tel

G. Q. N.

TROPHIMVS SER. R.

Toutesfois ie ne puis entendre, qu'y signifient ces lettres couronnees, quelque indagation, que i'en aye faicte, ou ce seroit, qu'on les accommode à quelqu'une de celles suscriptes, & leur interpretation. Et vn semblable Epitaphe est à Brignon, village près Nismes, escrit aussi sur vn Terme, & ainsi,

G. L.

G. L. N.

C. VALERIVS GERMANVS AMICVS.

Sur lequel i'y fais mesme doute, qu'à l'autre : mais puis que nous auons cy-dessus escrit l'Epitaphe, qui fait mention de VI. VIRIS AVGVSTALIB. il ne faut laisser ce lieu en arriere. Augustales s'appelloyent ceux qui estoient conducteurs des premiers rencz à la bataille, ayans esté aduancés à l'honneur par Auguste, *l. quinque summates, de Decurionib.* ou bien c'estoit vne dignité, & Magistrat municipal. Alciat. sur celle loy: là ou Augustales, sont tous les ministres du palais Imperial, autrement par noz loix dictz *Pratoriani, Comitatuses, Casariani, Curiales, Aulici,* & en nostre langue, courtisans. Et par ce lit on en aucunes antiques inscriptions HONOR AVGVSTALITATIS. Et faut noter que bié souuent ces Romains, ainsi qu'encor auiourdhuy les Venitiens, & autres introduisoyēt leurs Magistratz, & officiers, & iceux nommoient par la charge à eux baillee, & par le nombre d'iceux, qui en estoient, & des collegues, & compaignons, qu'ilz leur attribuoient: i'ay bien leu dans Trebell. Pollen l'histoire des xxx. Tyrans, parlant de Titus, que Calpurnia, femme de ce Titus, estoit adoree comme sacerdoté I. Viria, & n'ay memoire, l'auoir leu ailleurs. Apres ilz disoyent, II. VIRI. III. VIRI. IIII. VIRI, & ainsi au semblable, iusques voire au nombre de C. VIRI. Dont nous parlerōs cy-dessouz. Apres lequel nombre ilz mettoient le nom, & tiltre de leurs charges. Ce que n'estoit seulement en la cité Romaine, mais en leurs Municipales, Colonies, & Prouinces alliees, à leur Image, imitation, & semblance: & auoyent ilz commencé par le nombre de II, comme disant, II. Viri, c'est ij. viri Capitales. II. VIRI Perduellionum, II. VIRI Quinquennales, qui auoyent administration pour cinq ans, qu'ilz escriuoyent ainsi II VIRI QQ. Spartian. in Adriano, II. VIRI sacris faciendis, II. Viri Nauales. II. VIRI *Aedilitij iuris dicendi,* & aucunes fois souz le tiltre de II VIRIS les charges estoient distribuees quāt à leurs sacres. III. VIRI capitales, qui aucunes fois escriuoyent ainsi TR. V. CA. Menfarij, Monetarij, par les Antiques inscriptions ainsi notés TR. V. MON. & A. A. A. F. F.

C'est à dire, *Trium viri monetarij, auro, argento, ære flando, feriundo*, pour fondre & marquer or, argent, ou cuiure: qui estoient comme à present maistres, essayeurs, & autres officiers des monoyes. *Nocturni adium rescindendarum, inspiciendarumque, agrarij, coloniarum deducendarum, nocturni pro incendijs, arcēdis*, & le III. virat apres le parricide de Iulius Cesar, de Antonius, Lepidus, & Augustus, III. *viri alletores*, inuentés, & créés par Auguste, selon Suetone, qui eslisoyent les Senateurs, & auoyent la charge de reconnoistre les compagnies de gens à cheval, transduisant à eux la charge des Censeurs, comme font aujourdhuy en Frâce les comissaires de Guerres, II. *viri Epulones*, ayans charge des festins publicz, & des Dieux. III. *VIRI. Iuris dicundi, Curandarum Viarum, Aedilitij, Quinquennales, Flamines, Adiutores Prouinciarum*. IIII. *VIRI ab Aerario*, comme à Nismes ainsi,

D. M.

M. CORNELII M. F. VOLT. MAXIMI IIII VIRI AB AERARIO PONTIFICIS

Le reste y deffaut: Et encor l'autre, qui dit,

C. FVLVIO. C. FIL. VOLVPO PRAETOR AB IMP. CAES. AVG. VESPAS. PRAEFECTO ALAE LONGIN IIII VIR AD AERARIVM PONTIFICI PRAEFECTO VIGI IVLIA D. FIL. CONCESS. VIRO.

V. VIRI ou QQ. ainsi és antiques inscriptions, dont les vns selon T. Liuius liur. ix. Deca. iiii. & en mille autres lieux, estoient pour faire le guet la nuit, autres qui donnoyent ordre à reparer les murs, & tours, & les autres qu'on deutoit arbitres, ou preud'hommes entre les contendans des confins, & metes des champs, & terroirs: mais apres procedant l'Empire Romain à sa grandeur de Monarchie, les sacerdotés des Colonies, & Municipales estoient nommés du nom de V. virat, & *Temonarij postremo qui vocabantur, quinque viros habere ceperunt*, *ἑνταπρητῆς*, Gracis dictos. Constant. lib. xij. C. l. de cubiculis, Tit. de Priuil. eorum. J'ay bien leu dans T. Liue, liur. vij. Decad. j. que furent créés V. VIRI. *Mensarij*, pour la dispensation de l'argent des debtes, comme bien souuent Jon augmen-

te les

te les Magistratz, & officiers, aduenant la necessité, par ce que cy-dessus nous auons dict des III. VIRIS Mensariis. VI. VIRI. car ainsi l'escriuent ilz, ou bien IIIII. VIR. ou SE VIR. Desquels, par ce que en diuers epitaphes de nostre cité y en est faicte mention, pour les mieux entendre, nous en descrirons plus copieusement, & par le menu. Ceux-cy ie les trouue auoir esté seulement hors la cité Romaine, & aux Municipales, & Colonies, & séparés du nombre, & ordre des Decurions, comme les IIII. VIRI. Ceux-cy faisoient les festins publics, & auoyent leurs colleges, les vns estoient dictz Augustales, comme en nostre epitaphe superieur de EVCHARISTVS, & en plusieurs autres de nostre ville, mesmes en cestuy-cy,

D. M.

C. VECTII. HELPIS. IIIII. VIRI AVG. IN VECTIAE SERVANDAE VXORI VIVI SIBI POSVERUNT.

Et encor ailleurs à Nismes,

D. M.

M. ICCI SOTERICHI IIIII VIRI AVG. OBEIA PHILETAE MARITO KARISSIMO.

Aussi en vn autre,

DIS MANIBVS.

FIRMI LVCANII IIIII VIRI AVG. ORNAMENTIS DECVRIONVM NEMAVSI HONORATO.

Mais par cest epitaphe appert, contre ce que nous auons cy-deuant dit, que Firmus Lucanius fut ennobly, & honnore des ornemens des Decurions.

Dauantage en l'epitaphe suyuant,

IIII VIR. AVG.

L. VALERIO VOL. PHILVMENO CARTARIO. le reste y faut.

Encor autre,

T. INDESII TERTII AED. COL. AVG. NEM. DOMITIA EORTE SIBI ET VIRO DE SE BENE MERITO V.F.

Y. 4

Cestuy-cy estoit garde du college A V G. de Nismes. Car selon Iustinian aux Institutions ciuiles, A edituus signifie le garde, qui selon Ioseph de bello Iudaico lib. j. auoit aussi charge de tenir net, & purger le temple.

D. M.

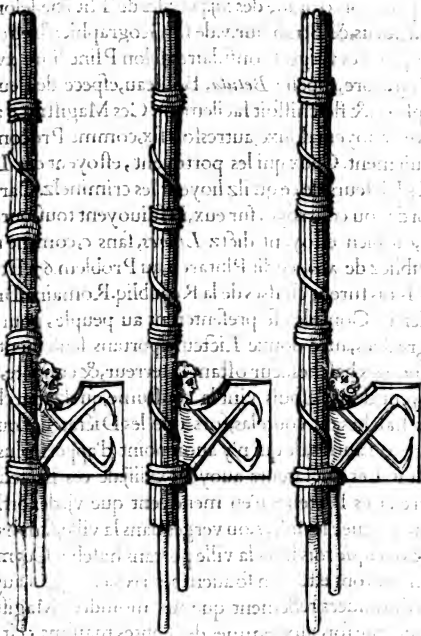
C. CASSELL VOL POMPEIANI PRAEFEC-
FABR. IIIII VIR. IVRIDICVNDQ PRAEFEC-
VIG. ET ARM. ANNONIAE TITVLLAE
VXORI.

Il appert encor, que cestuy-cy c'estoit vn Magistrat, & officier de iustice, par ces parolles d'icelle IIIII VIRI IVRIDICVNDQ, comme nous auons cy-dessus dit, des IIII VIR. IVR. DICVNDQ, & ce C. CASSELLVS estoit aussi maistre des machines belliques, comme auourd'hui, Maistre de l'artillerie, ce qui est denoté par ces parolles PRAEFECTI FABRORVM, lequel estoit appellé, comme il appert par Froissard, & autres Auteurs de son temps, escriuans auant l'inuention de la bombarderie, Maistre des Arbalestriers. Aussi estoit-il capitaine du guet, & des armes, par ces motz PRAEFECTI VIGILVM ET ARMORVM, ou ARMATORVM, ayant charge, selon Fenestella, & autres, d'asseoir, & poser le guet la nuit par la ville, pour obuier aux assemblees nocturnes, & de faire acoustre les piloires, pour punir les condamnés à mort. Auoit aussi charge des incendes, larrons nocturnes, coureurs de paué. Et encor la marque qu'il estoit Magistrat, estoit, qu'à l'entour de son epitaphe les fasces y sont entaillées. Surquoy il faut entendre que, *fasces*, par deduction des faisceaux de petites pieces de bois, & botes lies ensemble, c'estoyent les marques, & monstres des consules Romains, & encor par tour, & ordre, par mois à l'un, & à l'autre des magistratz, & maieste de la iustice, que leurs Licteurs, Sergens, & officiers portoyent au deuant d'eux. Qui estoient de faiscelletz de verges, attachees aux haches, pour demonstret, qu'ilz auoyent autorité de punir les delinquans, & chastier à verges, comme auourd'hui, selon noz meurs, du fouet, & punir aussi à peine de mort, avec la hache, qu'ilz appelloyét, *Securis*, pour en faire trécher la teste aux coupables de mort,

ce que

ce que print son origine des xij. peuples de Thufcie, selon Dio nyfius, Florus, & Strab. liur. v. de fa Geographie: & estoient, pour le plus, ces verges Consulaires, selon Pline liure xvj. cap. xvij. d'un arbre, appellé *Betula*, Bouleau, espece de Peuplier, qui se plioit, & flectiffoit facilement. Ces Magistratz aucunesfois en auoyent douze, autresfois six, comme Proconsules, tant seulement. Ceux qui les portoyent, estoient des Latins appellés *Licteurs*, de ce qu'ilz lioyent les criminelz. Car portans cordes, ou courroyes sur eux, ils suiuoient tousiours Romulus, ou bien estoient dictz *Litores*, sans c, comme ministres publicz de *Asius*, ce dit Plutarch, au Problem. 67. Et après que les Rois furent chassés de la Republiq. Romaine, Brutus, & Valerius Consules se presenterent au peuple, pour estre plus agreables, avec douze *Licteurs*, portans seulement verges, & non les hafches, leur ostant la terreur, & craincte, qu'ilz en auoyent, dont despuis vint la coustume, qu'ilz marchoyët sans les hafches, ou coutelas, fors que les Dictateurs, ou Decemuires, ou autres, de qui n'y auoit point d'appel à plus gräd Magistrat. Les Dictateurs auoyent xxiiij. de ces *Licteurs*, ou Ministres. Les Preteurs n'en menoyent que vj. des officiers, ou *Licteurs* avec les fasces, ou verges dans la ville, sans hafches aussi, & quelque fois hors la ville portans hafches. Ces meurs, & solennités ont esté bien souuent alterees, changees, augmētees, ou diminuees, tellement que aux moindres Magistratz, voire quelque fois aux femmes des hautes maisons cest honneur a esté ou decerné, ou bien vsurpé, comme est en infinis lieux des Histoires tant souuent traicté, & descrit, & apres vne victoire grande, & de consequence ces fasces, ou verges estoient entortillees de laurier, en signe de victoire, comme lon lit dans Plutarch, de Pompee, & Lucullus. Pour fin de ce propos nous dirons, que ce que les Romains appellent *Fasces*, les Aramees nomment *Alba*, selon Ioan. Viterbien. aux commentaires sur Berofus en diuers lieux, dont les figures estoient telles,

Z



IIII VIR. AVG. C. VECTIL ERMETIS IVLIA
FVLCINA VXOR

IVLIAE THALVSSAE IIIII VIR. AVG. L. IV.
LIVS HESYCHVS CONVS

D. M.

IIII VIR AVG Q AVRELIO HERMAE VE-
STIARITAI IIIII VIR. AVG. POLITICVS
PHOEBVS RESTITVTVS LIB. ET SYN-
TYCHE.

Il y a vn autre epitaphe,ou partie d'iceluy(car le commence-
ment n'y est point)qui dit ainfi,

IIII

IIII VIRI CORPORATI NEMAVSENSIS
PATRONO EX POSTVLATIONE POPVLI
LDDD

Qu'est à dire, qu'il estoit de leur corps, Vniuersité, ou College, & qu'ilz luy auoyent dedié ce lieu par le decret, & ordonnance des Decurions, ce qui est noté par les lettres, L.D.D.D. mais il y auoit aussi d'autres VI. VIR. appellés QVIRINALES, FLAMINALES, IVNIORÉS, SENIORES, dont les vns auoyent vni à leurs estatz l'ordre (comme a esté dit) de Decurionat. Les autres estoient aussi Augures, autres estoient & VI. VIR, & III. VIR. tout ensemble, comme aussi par le iourdhuy, & alors aussi, vn mesme tient plusieurs offices, dignités, & administrations. Tellement que nostre Iuriconsulte Alciat est contrainct confesser, qu'il ne sauroit au long desduire quelle estoit en vniuersel leur charge, & gouvernement. VII. VIRI, qui auoyent la charge des iugemens, des ieux, & festins, qu'ilz appelloyent VII. VIRI Iudiciorum, Ludorum, Epulones. Despuis lequel nombre ie n'ay souenance, en auoir leu autres, que iusques à X. VIR. qui estoient en grande autorité, nommés par diuerses denominations, & ayans iurisdiccions amples, cōme X. VIR. Agrorum, iudiciales, praescriptionum, distribuendorum, donatiuorum, sacrorum, & les premiers qui gouvernerent la cité, apres les Consuls, comme les Consuls, chassés qui furēt les Rois, desquels en plusieurs autheurs est faicte mētion des loix, college & iugemens X. VIR. De ce nombre de X. VIR. ie fauté aux XV. VIR. pour n'en auoir trouué es autheurs aucuns autres, iusques à ceux-cy, qui estoient ou sacrorum faciendorum, ludorum edendorum, ou agrorum diuidendorum. Des XX. VIR. ie ne suis recors en auoir leu, que dans Cornel. Tacit. liure iij. par lequel lon ne peut entendre, quelle estoit leur charge, ou administration. Restent les derniers, qui sont les C. VIR. qui estoient choizis III. de chacune lignee, ou tribus, dont à Rome en estoient xxxv. qui iugeoyent des causes des tuteles, cognations, agnations, alluions, ou degorgement de eae, testamens, stillicides, ou degout de eae, & autres que Crassus recite dans l'Orateur de Ciceron, &

les Jurisconsultes en infinis lieux traictent des iugemens C. V. I. R. à la loy *Titia. s. j. ff. de inofficio. testamento. l. ij. ff. de Orig. Jur.* si font ilz des autres, & ausi tous les autheurs traictans l'histoire Romaine si diffusément, & frequemment, qu'il n'est besoin noter icy les lieux, ny autrement leurs charges, pour estre aisés manifestes par les noms, & tiltres cy sus descriptz de leurs offices, & administrations. Pourfuyons donc noz epitaphes, qui font encoor telz,

D. M.

VALERIAE MVNATIAE L MVNATIVS TITVLLVS SORORI ET MVNATIA MARCELLAVIAE

DILS M.

VLPIAE M. FIL THEODOTE C. PANTVLEIVS ANATELLON ET M. VLPIVS SVCESSVS HÆREDES FEMINAE RARISSIMI EXEMPLI

D. & M.

SEX IVL. MESSIANI SEX IVL. DIONYSIVS FILIO PIÏSSIMO ET SIBI V & P.

D. M.

T. AEMILIO DIOCLETI SENVCIA MAXIMA MAR T O OPTIMO ET KARISSIMO ET PIENTISSIMO L. IVLIO. Q. F. VOL

Deest.

*NIGRO

AVRELIO SERVATO OMNIBVS HONORIBVS IN COLONIA SVA FVNCTO

D. M.

D PASSONI PATERNI SEX PASSON PATER NVS PATRI OPTIMO E SEVERIA SEVERINA MARITO RARISSIMO

D. M.

LVCILLAE L. FILIAE SEC VNDI L L E P AT TEIVS SATVRNINVS VXORI RARISSIMAE QVAE SECVM VIXIT ANNIS XX. H. M. H. N. S.

C'est à dire, *Hoc monumentum haeredes non sequatur.* Ce mo-

nument

nument n'est pas fait pour les heretiers, ayant esté le fondz & place seulement achetee, pour soy, & sa femme, & pourtât à moindre pris, que s'il eust esté hereditaire.

SEX. IVL. CALATA.

CRESCENTI DONATÆ C. MELIVS TROPHIMVS.

En cestuy suyuant y deffaut le commencement: mais le fragment est tel, & est en nostre iardin,

★ET PHILOMVSO

Q SOLONIO Q. F. VO.

SEVERINO

EX V DECVRIS EQVO

PVBLICO & LVPERCO

III VIR. AB AERAR.

PONTIFICI

FLAMINI PROVINCIÆ

NARBONENSIS

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVG.

CIVITAS FOROIVLIENSIVM

PATRONO.

Je suis bien aise, qu'en ce lieu ie ne puis passer outre, sans descrire quelque peu de l'ordre militaire des Romains: ie dy quât au seul fait des legions, chose qui est sparsémēt descripte par leurs autheurs, dont la collection de diuers endroictz d'iceux pourra donner quelque illustration à nostre liure, & pour intelligence des pierres, & histoires antiques: car sans cela, ceste inscription ne peut estre entendue. Les Macedoniens, Grecz, & Dardanois appelloyent leurs troupes, & compagnies militaires, Phalanges, les Celtiberiens, Caterues, & les Romains Legions: comme aussi le Roy François j. du nom, à leur imitation, les institua, & estoit dicté, Legion, comme election: car les soldatz estoient choisis, & esleus, ce que fut premierement fait par Romulus, qui apres auoir cōstruict leur cité, il mespartit la ieunesse Romaine par ordres militaires: dont chacun contenoit trois mille Pietons, & trois cens Cheualiers: mais luy mesmes apres l'alliance avec les Sabins encor l'augmenta; & fut iusques au nombre de six mille six centz,

y comprenant les gens à cheual: & tout ce nombre s'appelloit Legion. Plutarch. In Romulo. mais le nombre a esté souuent varié, comme mesmes lon voit de nostre temps és compaignies de gens de pié, & de cheual, que souuent le nombre change en plus, ou en moins. Polyb. au iij. liur. des Annal. & apres luy Crint. lib. de honest. discipl. xij. capit. iij. dit, que les Romains faisoient leur armee, & exercite de iij. legions, & à chacune y auoit quatre mille hommes de pié, & deux cens de cheual, ou bien aduenant cas de necessité, plus grande, & affaires, cinq mille de pié, & trois cens à cheual: aux quels ilz adioustoient de leurs compaignons, & alliés, quilz appelloient, Auxiliaires, à pié autant, & à cheual trois fois plus. Ce que aussi n'a esté obserué tousiours, sans varier de nombre: mesme à la guerre Punique ilz employerent viij. legions, chacune seulement de cinq mille hommes. & C. Marius contre les Cymbriens, six mille deux cens de pié, & trois cens à cheual. Camillus de quatre mille. & Ciceron aux Paradoxes, explicât l'audace de ce tant fameux Romain, qui de son reuenu vouloit nourrir vne armée, ne l'a fait que de iij. legions avec leurs auxiliaires à pié, & à cheual. Aussi lit on en leurs Histoires en lieux infinis, que chacun Consul ne commandoit qu'à deux legions, avec leurs auxiliaires des alliés, & confederés. A la vraye, & iuste legion, & bien complete y auoit lx. Centuries, & autant d'hommes, & cheffz, ou particuliers Capitaines, appellés Centurions, Manipules, & hommes Manipulaires xxx. chacun commandant par ce à deux cens hommes, Cohortes x. Cincius aux Commentaires de re militari. & Aul. Gell. est de ceste opinion. & de Tribuns x. (ainsi appellés, pource quilz commandoyent aux Tribus, ou Turmes, ou Troupes, qui auoyent autorité sur le camp, & de chacune des trois Romaines parties en estoient créés trois, qui estoient *Rammenfis*, *Titiensis*, & *Lucensis*, & quelque fois en chascque legion y auoit xvj. Tribuns. Voy Alex. ab Alex. lib. vj. capit. xvij. Prefetes x. Cela est tant prouué par les Romaines Histoires, & en tant de lieux, que n'est besoin les designer, & par le menu le décrit Alex. liur. j. chapit. v. Decurio estoit aussi aux legions, mais il commandoit à CC. hommes à cheual, comme Centurio

turio à C. de pié. Decurion, selon nostre Vlpian, est dict de ce, que au commencement qu'on admienoit, & desduisoit les Colonies, par le conseil public lon en eslisoit la dixième partie, dont souuent aux bons auteurs, & és Jurisconsultes est faicte mention, des Decretz des Decurions, & les Jurisconsultes les appellent simplement les Decretz de l'ordre, aux Pandectes *De decretis ab ordine faciend. & de Decurion. & eorum filijs.* les vns estoyent Urbans, où citadins; les autres estrangiers, ou municipaux, & aussi en ceux-cy a esté varié du nombre: car quelque fois ilz commandoyent à xxxij. hommes à cheual, qui faisoÿt la Turme. Mais Varron dit, que à chacune Turme y auoit iij. Decurions, ainsi appellés, pource qu'ilz auoyent charge & pouuoir sur dix hommes à cheual. Et aussi Decurion a esté vsurpé pour nom de dignité. Car ilz disoyent Decurions du Palais, Decurions de la châtre du Prince, & Decuries des scribes, ou greffiers, Decuries des Iuges. Aux Municipales, & Prouinces, ou Decurions estoyent, ainsi que à Rome les Senateurs. Columella. appelle les chefs, & presidans de dix Magistratz Decurions, à ceste imitation, comme les Venitiés, *Capo di Diece.* Encor aux legions y auoit des Legatz, faictz quelque fois par le Senat, autres fois par les Capitaines. Alex. ab Alexand. lib. vj. cap. iij. & c'est ce que dit Capitolin. en la vie de Pertinax, que aux legions estoyent commis gens vaillans, pour les conduire, & regir; qui estoyent appellés Legatz, & autres officiers, comme dit Suetone en la vie d'Auguste, chapitre xxij. & encor y estoyent les enseignes à chacune d'icelles. Trebellius Pollio in duob. Galien. Suetone & autres auteurs anciens les appellent *Aquiliferi*, par ce qu'ilz portoyent pour enseigne, ou banderol vne aigle. Guillaume du choul (homme qui de nostre temps nous a mis comme deuant les yeux l'antiquité des Romains) décrit amplement & à la verité, en son liure de la Castrametation des anciens Romains, la façon de toutes ces enseignes, & des Decurions, Ceturions, Tribuns, Consulz, & autres choses concernantes l'estat & façon de faire des Romains, là ou aussi les figures y sont portaiçtes selon le naturel. Or ces Romains n'auoyent pas nombre prefix de leurs legions, ny aussi le nombre certain des sol-

datz de chacune d'icelles. Au temps d'Auguste, sans les soldatz estrangiers, & confederés, il y en auoit xxxvij. & au temps d'Hadrian xxx. auteurs Cornel. Tacitus lib. iij. Baptiste. Egnasur Suetone en la vie d'Auguste, Spartian en la vie d'Adrian. Ces legions auoyent chacune leurs noms, quelques fois par les nombres, comme la Premiere, Secode, Troisième, & ainsi souuent les nomme Appianus Alexand. & autres. Autresfois prenoyent leurs noms des effectz, comme Martia, qui estoit dicté pour l'audace, & sa vertu militaire. Appian. liur. iij. des batailles ciuiles. l'ay noté tant en diuerses pierres, marbres, que Histoires, les noms qui s'ensuyuent, lesquelz aussi ont esté souuent variés, & transportés, ou remués de l'une à l'autre des legions. Donc la premiere legion fut appellee *Minerua*, ou *Italica*, ou *Adiutrix*. La ij. legion. *Adiutrix*, *Italica*, *Traiani*, *Fortis*, *Parthuca*, *Seueriana*, *Pia*, *Fidelis*, *Germanica*. La iij. *Cyrenaica*, *Italica*, *Augusta*, *Rhetica*, *Gallica*, *Felix*. iij. *Scythica*, *Martia*, *Fla*, *Macedonica*, *Alauda*. v. *Macedonica*, *Martia*. viij. *Gallicana*, *Victrix*, *Procons*. viij. *Gallicana*, *Claudia*, *Gemina*, viij. *Augusta*, *Antoniana*, *Gemina*. ix. *Bis Augustalis*. x. *Frentensis*, *Germanica*, *Gemina*. xj. *Claudia*, *Apollinaria*. xij. *Fulminatrix*, *Flauia*. De la xiiij. n'en ay nulles memoires. xiiij. *magna Gemina*. De la xv. n'en ay rien leu de son nom. xvj. *Flauia*. xvij. xvij. xix. ausi xx. *Victrix*. xxj. *Rapax*. xxij. *Primigenia*, *Antoniniana*. P. R. & des suiuanes le temps en a oblitérés, & consumés les noms à tout le moins ie n'en suis recors. Lon pourroit bien pourtant cōiecturer, que quelques autres noms de legions, outre les suscriptes, fussent attribués à aucune du nombre d'icelles. Mais ie ne say à quelle d'icelles. Celle, dont Spartian fait mention, en la vie de Seuerus, qu'il appelle *Arabica*, & de celle dont lon lit en la vie de Otho, appellee *Auxiliatrix*. & dans Varr. d'une appellee *Vernacula*, Pompeius d'une en fit deux, qu'il appella *Gemella*, *Alauda*, bien que soit cy dessus, Iul. Cesar la mit sus. Sueton en sa vie. & Cic. en la j. Philippic. contre M. Anton. Marcellin lib. xix. recite de deux legions, dont fut faite leuee és Gaules d'hommes vaillans, & prompts, appellees *Magentia*. Encor la legion Pretoriene, qui estoit à la garde du Prince. Herodia. liur. viij.

En la

En la vie de Maximianus lit on, le nom d'une legion qu'il appelloit Herculiene: Mais ce qu'on lit aux auteurs des legions Hybernes, ce n'estoit leur nom, mais quelques legions, qui campoyent encor l'hyuer, estoient par ce ainsi appellees. Sueton. in Calig. & pour fin de leurs noms, ilz s'en mettoit sus tous les iours, venans les affaires, à qui estoient mis les noms à leur plaisir, & fantasie. Sueton. en Neron. Des legions nous en dirons encor ce mot, que les fautes militaires estoient punies, quand toute la legion delinquoit, abandonnant la bataille, fuyât, ou ne faisant son deuoir autrement, que de dix en dix par sort ils estoient punis de mort violante. Polyb. lib. de Rom. milit. & Castramet. Sueton. in Calig. in Serg. Liui. Deca. j. lib. ij. Corn. Tacit. lib. Annal. iij. Cicer. in ora. pro Aul. Cluent. Laquelle peine dict Ciceron, fut ainsi ordonnee, afin qu'ayant tous delinqué, chacun eust part de la peur de mort, & la peine, & supplice fust à peu d'iceux, car il eust esté trop grande perte, si tous eussent perdu la vie. Car quelque temps apres les faillis de courage se pouoyent ramender, & recouurer leur cueur, & hardiesse. Et ceste loy militaire appelloient ilz, Dismér, ou Decimer les legions. Encor ce que restoit apres la decimation des soldatz, estoit quelque fois nourry par quelque temps de pain d'orge. T. Liue, Decad. j. lib. ij. Tacit. lib. iij. Plutarch, en la vie de M. Marcellus. Autres Empereurs Romains pour acquerir nom de clement, & debonaire, estoient contens de les vintener, ou trentener, c'est de vint en vint, ou trête en trente en faire mourir vn, comme de Opilius Macrinus dit Capitolin en sa vie. mais autresfois il suffisoit aux Ducz, & Empereurs militaires, exautorer, ou casser toute vne legion, ce que Modestinus Iuriscons. en la loy *Desertorem. ff. de re milit.* appelle *auocari militia*, & les parolles, ou arrest, que leur Empereur leur disoit, par condemnation, sont escrites par Lamprid. en la vie d'Alexandr. & Lucan. au v. liure de la Pharsal. qui sont telles,

Tradite vestra viris ignavi signa Quirites.

Ce dessus donne facilement entendre à qui que soit, les parolles de nostre epitaphe,

EX V. DECURIIS EQVO PVBLICO. & les autres

a A

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVGVSTAE. Reste à déclarer, de LVPERCVS, qui estoit le Sacerdot, qui faisoit, & celebrait les solennités, ou mysteres Lupercales, à l'honneur de ce que la loue nourrit, & allaicta Romulus, & Remus, dont aussi en nostre cité en y a plusieurs statues, & representations: dequoy Ouid. au liur. ij. des Fast. Fenestell. lib. j. de Sacerdotiis. Pompon. Lætus au liure de Sacerdotijs Rom. cap. de Lupercis en traittent. S'ensuit en l'epitaphe IIII. VIR. AB AERARIO. Cydessus a esté declairé de tous ces Magistratz, & officiers II. VIRI III. VIRI IIII. VIRI &c. Mais reste, quel estat estoit ce IIII. VIR. AB AERARIO. Pour l'intelligence duquel faut entendre, la difference d'entre AERARIVM, ET FISCVS. Aconius Pædianus sur la ij. oraison de Ciceron cõtre Verres, & Nõnius Marcellus lib. de verb. propr. dit, que Fiscus est le recevable, ou tresor des grosses monoyes, & especes d'icelles, comme paniers, & sportules, dans lesquels on les portoit, & charroit. Parquoy Fiscus estoit du Prince, & de là est venu le mot, confisquer, incorporer au droit du Fisque, & Prince, les Iurifconsultes en vrent in l. 2. ff. ne quid in loco publico fiat. & l. inter. s. vectigalia. ff. de verbor. significa. AERARIVM, par le mesme autheur Aconius, estoit l'argent de la Republique, gardé à Rome, & déposé au temple de Saturne, par l'opinion de Macrobe, & Plutarch. suiuis par Bude, & Beroalde. Bien est vray, que Iustinian, corrompant ce mot l. unica de magist. offic. appelle l'argent imperial, *Sacrum Aerarium*, ayant vsurpé, comme les precedans, & subsequens Empereurs, l'argent, & bien du public. Et aussi les Iurifconsultes aux Pandectes prennent ces motz l'un pour l'autre. Mais la vraye propriété est celle, que dessus. ce que se preuue aussi pour le vray, à qui lira Spartian en la vie d'Hadrian. Parquoy ce IIII. VIR. ab ærario c'estoit l'un des quatre tresoriers, & receueurs, ou gardes des deniers de la Republique. S'ensuit en l'epitaphe, Pontifici. c'estoit un Sacerdoce, & autorité sacree, ayant charge des choses, & ceremonies diuines, sacrifices, & autres tels mysteres, comme le décrit Fenestella lib. de Sacerdotiis cap. viij. & Pompon. Lætus au liure de semblable argument chapit. de Pontificibus.

FLA

FLAMINI, dict l'epitaphe, c'estoit vn sacerdot, dont Numà en institua quatre, c'est deux à Mars, appellés Martiaux, vn à Iupiter, appellé Dial, vn à Quirinus, appellé Quirinal. les auctorités, & charges sont mises par Fenestella au liur. susdict chap. vj. & Pompon. Lætus au liure que dessus, ou aussi sont les analogies de ce nom. CIVITAS FORO IVLIENSIVM est Freius, en Prouence, qui estoit anciennement ville de nostre Prouince de Narbone, comme cy-dessous fera dict en son lieu, en la Table generale.

Autres Epitaphes de Nismes.

D. M.

IANVARIS SERVI PORCI AERHODI-
NES SEVERIA SEVERINA.

C. VALERIO L. F. VOLLVSSORI Q. COL.
BOVDO VALERIO VRILIONIS F. SIL-
VANA VXOR. DE SVO

D. M.

CN. POMPEI I PRIMIT I VI FIRMA HELPIS
MARITO OPTIMO

D. M.

LIVII LICRINI L. IVLIVS PECVLIARIS
LIBERTO OPTIMO ET PIENTISSIMO

D. M.

BEBIAE PYRANDI BALBIA SECVN-
DILLA PATRON. PI I SSIM LIB.

D. M.

T. IVLI NICOSTRATI IVLIA NICE
FRATRI PIENTISS I MO

D. M.

POMPEIAE PANNYCHID. L. IVNIVS
EVTICHES ET IVNIVS TRYPHON
T GEMINI I F. T. GEMINIVS TITVLLVS
PARRI

SATTIAE MYRTALLIS MAXIMIA
CALVINA MARITO.

D. M.

ZOES CECILIA HELPIS FILIAE PIIS-
SIMAE ET SVBSTITVTVS CONT V-
BERNAL SVAE.

DIS MANIB.

C. SENI PYRAMI TIOCCIA PERE-
GRINA

SIBI ET VIRO V. F.

PARCIS VALERIVS.

D. M.

SEX. PORCILSEVERI.

SEX PORTIVS BACCYLLVS

AMICVS.

Q. CAECILIO RVFINO P. FAVSTAE
CRACCONIS F. M. Q. CAECILIO FAV-
STINO FIL. Q. CAECILIVS NVNDINVS
PARENTIBVS VXORI FILIO SIBI

V

3

P.

Q. CAECILIO NVNDINO SYNTICHE
VXOR. RESTIT. 3 *

D. M.

OPIAE L. F. VARENIAE *

D. M.

ATTIAE PECVLIARIS Q. IVLIVS AT-
TIANVS MATRI OPTIMAE

D. MANIB.

T. NORBANI NIVALIS VALERIA SE-
VERINA MATER. FIL.

DI

DIIS MANIB.

CAII CATTII NIGER. P. ANTONIAE
SERVATAE M. CALICATIVS NIGRI-
NVS SIBI ET OPTATAE VXO-
RI. V. F.

D. M.

C. ALLII C. F. VOLT. MACRINI EVPORVS
ET TRYPHAENALI B.

D. M.

L. KARI ÆMILIANI. L. KARIVS COMMV-
NIS ET ÆMILIA ZOSIMÆ
FILIO PISSIMO.

D. M.

SEX. SAMNI APRONIANI SAMMIA
HELPIZVSA MATER

D. M.

CATTII ACHILEI IVLIA SEVERINA MAR-
TO OPTIMO.

D. M.

IVI SEVERINAE IVI PATERCVLVVS CON-
SOBRINAE ET ATTIA APHRODIE
AMICAE

DIIS MANIBVS

CORNELIAE CRATAE T CONNIV^s
SILANVS VXORI

D. M.

C. VECTII DIONYSI C. GNAT. CAECILIA-
NVS PRIVIGNVS ꝛ CAECILIA HAPLE
VXOR

D. M.

VALERI PRIMI ꝛ IVN. TRYPHOSAE VIVA
FEC.

Nous auons veu en aucuns des epitaphes fufefcrits, comme en cestuy-cy, pour l'aspiration nostre Latine H. escrit ainsi ceste marque ꝑ. Aul. Gell. au liur. ij. chap. iij. dit l'aspiration H, auoir esté inuentee par les anciens, pour bailler aux dictions vn son plus ferme, & vigoureux. Comme semble estre de ceste opinion Catulle Epigrammatiste, en l'Epigramme contre Arius, qui pour insidias, prononçoit, Hinfidias, & pour Comoda, Chommoda. Or les Romains luy baillerent la forme, & figure de la voyele Grecque, H, dont les Grecz en faisoient deux notes, ou marques pasciues, & comme accens, pour monstrer, quand vne voyele, qui fait le commencement d'une diction, & leur consonante, ꝑ, aussi commenceant le mot, & geminee en composition de nom, ou verbe, doiuent estre aspirees, ou non. Car en coupant iustement icelle voyele, H Grecque, par le my-lieu, & en deux parties perpendiculairement, la premiere partie est, & sert pour monstrer, que la voyele est aspiree, ou la consonante, P, & l'autre partie pour la voyele, ou ꝑ non aspiree, & se diuise ainsi, H, & ses parties sont escrites sus lettres maiuscules, comme dict est, sus voyeles inceptiues, & sus ꝑ quand il est inceptif, & quand il est double, en la diction, par composition de voyeles, ou autrement, & dit Martian. Capella, Autheur ancien, en son liur. iij. de Grammatica, que la dextre partie de H, est marque de aspiration, & la fenestre de contraire signification. Or selon les Mathematiciens au semblable en leurs declarations des Tables, ꝑ est la gauche, ꝑ est la droicte, & de là est venu, comme dit Aldus en sa grammaire, que quelques Latins pour la semblance de H Grec, avec H Latin, ont escrit pour I E S V S, ainsi I H S, cōme pour C H R I S T V S, X P S, Que, X Grec, ressemble le X Latin, & ꝑ Grec, le P Latin. & apres Seruius dit Theodor. Bibliander au liure de Ration. com. om. linguar. chap. de mutatione scripturar. que les Grecz ont ceste note d'aspiration, ꝑ qu'ilz appellent Δασεία Daseia, cest-adire, Densité d'esprit, signe de voyele aspiree, autrement ainsi marquee ς, & à sa semblace P silon ςιλῶν, qui signifie Tenue, doux, subtil, ainsi ꝑ, que nous, dit il, par les deux assemblees, en auons faict nostre aspiration H. J'ay noté aux antiques inscriptions de Rome,

me,

me, reduictes par Iacob. Mazoch. sur la Regio. Parion, pour ampliauit, terminauit, ainsi escrit, comme par ceste note **A**, **AMPLIA** **HIT**, **TERMINA** **HIT**, Mais ce n'est pas à mon iugement, nostre marque, **A** ains c'est vn **F** renuersé ainsi **H**, & tourné ce deuant derriere, selon la prolation d'aucuns Allemans, qui prononcent le **v**, consonante, par **F**, suyuant ausi l'opinion de Theodor. Bibliand. au liure sus allegué, au chap. *Quid litera, & qua differentia.* ou il dit, **F**, n'estre que le son augmenté de **v** consonante, comme les Hebreux notent par leurs Daghes, Auah, & par voix forte Iuaf, Ifah.

Or suyuons noz, Epitaphes.

D. M.

**SEX AVII CAPELLIANI LICINIA
FAVSTINA MARTO SIBI MEREN-
TISSIMO SVB ASCIA POSVIT**

ASCIA estoit vn instrument, & oustfil fabril, & doloire à doler les bois, coignée, ou hasche, selon Philander sur Vitruue liur. vij. chap. ij. dicté des Grecs *ἀστρα*, & en voit on la figure, & pourtrait à Lion à la Magdaleine, sur l'epitaphe,

**D. M. ET QUIETI AETERNAE EVTYCHIANI
FILII DVLCISSIMI, &c.**

Duquel par Plin. liur. vij. Dædalus fut le premier inuenteur, & les monumens qui estoyent mis souz plancher, & estaiges à couuert, pour auoir plus de duree, contre l'iniure du temps des pluyes, & neiges estoyēt ditz estre mis **SVB ASCIA**. comme faictz avec plus grande sumptuosité, & despēce: ainsi l'interprete Lazius au liure iij. de sa Republi. Rom. mais par l'vne des Loix sepulchrales des xij. Tables, disant, **ASCIANE POLITO**, referee par Ciceron liur. ij. de Legib. il estoit defendu, vser de ceste superfluité, & excelsiueté de desbence, & artificieuses structures aux sepulchres, ce que nostre **CHRIST** ausi reprēt aux Iuifz au xxij. chapit. de S. Mathieu, lesquelz apres auoir meurtry les Prophetes, exorroyent leurs sepultures de riches, & magnifiques appareils. Aucuns, comme Adrian Torneb. sur ce lieu de Cicer. inter-

pretent SVB ASCIA, cest, que la Pyre, ou Buschier auoit esté faicte de bois poly, pour vne plus grande sumptuosité, & despence, & ceste loy est approuuee par Marcell. Jurisconf. en la loy ij. ff. ad leg. Falcid. Et par Platon au liur. xij. des Loix.

S'ensuit un fragment de testament.

SI QVI EX IIS QVI SVPRA SCRIPTI SVNT
 CVM MORIAR NON VIVET SIVE POST
 MORTEM MEAM MORIETVR TVM QVI
 RELIQVI ERVNT IN EORVM LOCVM QVI
 MORTVI ERVNT ALIOS PER SVFFRAGIA
 SVBSTITVANT QVOS DIGNISSIMOS PVTA-
 VERINT DVM NON MINVS IN PERPETVVM
 TRIGINTA SINT LICEAT QVE IIS QVI
 PRAESENTES ESSE IIS DIEBVS NON PO-
 TERVNT IN LOCVM SVVM CONVIVAM
 EX AMICIS SVIS MITTERE EIVSQUE ME-
 SOLEI CLAVES DVAE PENES ALIQVEM
 LIBERTORVM MEORVM ET CVRATOREM
 CVIVSQUE ANNI SINT

SVBSTITVTI

TROVCIVS MATERNVS
 C. LICINIVS SOTERICVS
 A. FVLVIVS TARENTINVS
 L. IVLIVS COSMVS
 TI. CLAVDIVS ETOEMVS
 P. ACILIVS PHILODESPOTVS
 C. CANINIVS EVTYCHVS
 Q. IVVENTIVS VENVSTVS
 L. VALERIVS CVPITVS

Ceste inscription demonstre assés, ce que testament, ou codi-
 cil, ou autre volonté, n'est parfait, pour n'y estre, si c'est testa-
 ment

ment inferee l'institution d'heritier, qui en est le chef, & fondement: & si c'est codicil, ou autre derniere volonte, le legat, & laiz n'est aufsi parfait, veu que la somme de festin n'y est specifiee, ny autre ordonnance requise. Quant au terme, *Mæsoleum*, il a esté cy dessus declairé.

Autre inscription.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI T. ÆLIUS
HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT. VIII. IMP. II. COS.
III.

Les numismes de nostre Empereur Antonin, dont cy-dessus nous auons mis les pourtraitz d'aucunes, sont semblables à ceste inscription: parquoy n'est besoin les repeter.

D. M.

T. TERTI PAVLLI PRIMIGE-
NIA AVRELIA VXOR T. TER-
TIVS VERECVNDVS LIB.



Ces marques icy sont trois bonetz, comme ceux qu'à nostre temps les mariniers ont communement acoustumé porter, & ce denote, que celuy, ou qui fit l'epitaphe, ou celuy à qui estoit fait, estoit liberte, ayant esté serf, dont le prouerbe Latin y est, qui dit, *Vocare seruos ad pileum*. C'est à dire, à liberte. Car les serfz, quand ilz peruenoyent à liberte, & estoÿent manumis, ilz prenoyent vn bonet, ayant au parauant fait raire tout le poil de la teste. comme Plaute le dit en son Amphitruo, & le preuue doctement, & amplement Erasme au Prouerb. xxvij. de la Centur. j. Chiliad. ij. Ceste coustume aufsi dit auoir esté telle apres Aul. Gell. chap. iiii. liur. vij. Budée sur la loy derniere. *ff. de origin. iur.* & pour ceste raison aux antiques

b B

statues de Brutus on voit de bonetz, & aussi de dagues: qui demonstrent, Brutus avec la dague auoir deliuré le peuple Romain de seruitude, tant en chassant Tarquin le superbe, leur Roy, que apres yn autre Brutus, avec Calsius, & autres, en tuant Iul. Cesar, comme apres Dion au liur. xlvij. de ses Histories, le dit Angel. Politian en ses Miscellan. chapit. 70. & ainsi aussi l'expose Guillaume du Choul en son liur. de la Religion des anciens Rom. là ou il traicte de la Deesse liberte.

Fragment d'autre inscription antique.

ISIS. *

SERAPIS VESTÆ DIANÆ SOMNI HS .N̄ VI
ET PHIALAS II. CHRYSEN * CLI * GNA
DEORVM ARGENTEA CASTRENSIA DO-
MO HABEBAT ITEM *
DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS
DEO *

* ONIBVS NEMAVSENSIVM ET ORNA-
MENTA R * SINGVLIS X V. ITA VT
IN PVBLICO VESCERENTVR DISTRIBVI
IVSSIT INQVE EIVS DOMVS

* TELAM HS .N̄ X RELIQUIT
ITEM IMAGINEM MARTIS AR-
GENTEAM EX
AMNAGENSIBVS DEDIT
C. ORDO BITVR.

Sur laquelle lon n'y peut interpreter autre chose, pour estre tant defectueuse, que ces notes. HS .N̄. VI. & HS .N̄. X & X V. estant le reste non guieres intelligible, pour les defautz qui y sont. Donc pour l'entendre il conuient presupposer, que sestertius le petit, estoit anciennement aux Romains vne monnoye, ou numme, valant deux petites liures, & demie d'erain, ou bien deux as, & demy. Car libra, & as n'estoit qu'un: Non pas par ce que le sestertius fust d'erain, mais par ce qu'il valoit autant d'as, qui estoient d'erain: & estoit ce sestertius

tius ainfi appellé du mot Latin, comme semiltertius à l'imitation des Grecz, qui $\tau\rho\iota\tau\upsilon\ \eta\mu\acute{\iota}\delta\rho\alpha\chi\mu\upsilon$ difoyent, pour deux dragmes & demie, & par ce le denier, au temps d'adonc de valeur de dix liures, contenoit quatre fefterces, qui autrement simplement eftoyent appellés Nummus, ou bien avec addition, feftertius nummus, & autant valoit l'vn, que l'autre. Et par ce valoit de noftre monnoye dix deniers tournois obole, ou bien vn Karolus, & plus. Mais feftertium, au genre Latin neutre, valoit deux liures, & demie d'argent, chacune eftimee à xvij. liures, x. fous tournois. Parquoy vn feftertium, au genre neutre, valoit mille fefterces, du genre mafculin, qui font des precedans petitz fefterces, & de noftre monnoye enuiron 43. liures. xv. fous tournois, eu efgard à la valeur de deux liures, & demie d'argent. Et la tierce efpece des fefterces, eftoit quand ilz difoyent, decies, ou duodecies feftertium, adiouftant avec les aduerbes des nombres feftertium, du cas genitif pluriel, ou bien difant simplement, decies, ou duodecies, comme le plus fouuent c'est la phrafe Poëtique, & ces fommes, & chacune d'icelles valoyent le multiplié par cent, mille des petits fefterces. Dont \bar{x} HS, valoit dix cens mille fefterces petitz, qui eft vn million d'iceux, ou bien dix mille fefterces des grans, & xij. H-S, valoit douze cens mille fefterces petitz, qui font vn million, & deux cens mille des petitz, ou douze mille fefterces grans, laiffans pour brieueté, & ornément de l'agaige, le nombre centenaire, & millenaire, & fe contentans feulemēt de celui des vnités, ou dixainaires. Les fefterces eftoyent marqués, comme dit Budée par deux lignes perpendiculaires, appellees Longures, grandettes, & vne demie tranfuerfale, comme si ce eult esté trois I, on felon Valerius Probus, & plusieurs infcriptions es antiques pierres, & marbres, ainfi HS, ou ainfi H-S: designant les deux LL. ou les II. les deux liures que le fefterce valoit, & les alliant par la virgule tranfuerfale, appofee à l'vne, & à l'autre marque, & le S, fuiuant denotant le femis, c'est la demy liure de fa valeur, encor outre les deux liures. Parquoy ou il eft cy-deffus escrit, H-S \bar{NVI} , c'est à dire des petitz nummes fefterces d'vn Karolus obole piece, le nombre de six cens mille, ou des grands fefterces six mille, car c'est

tout vn, & vaut ceste somme de nostre monnoye vint cinq mille liures tournoises, ou enuiron, qui montoit le lais fait au temple, estant pour lors à Nismes, De SERAPIS, VEST A, Diana, & Somnus: & par ce lieu lon peut reprobuer l'opinion de Budée, & Henry Glarean en leurs liures de *Affe*, qui tiennent, les anciens au deffous du nombre decennaire n'auoir vsé des aduerbes numeraux, car il appert du contraire icy, ou il est escrit H-S N̄ VI. Et l'autre legat H-S N̄ X, à l'inscription presente, valoit quarante cinq mille liures tournoises. Ceste pierre est à noter, pour cognoistre, & admirer la grandeur, & richesse de noz maieurs Nemaufans, que vn seul citoyen faisoit deux legats, qui montoient soixante dix milles liures tournoises: dont lon peut coniecturer, quel estoit son heritage, & si en la cité y en auoit d'autres de mesme, ou plus grande opulence. Ces supputations sont prouuees, & approuuees par Leonard de Portis Iurifconsulte, Guillaume Budée, Henry Glarean en leurs liures de *Affe*. Ceste marque suyuant à l'escriture, X̄, vaut xv. la petite semivirgule du, X̄ fert, comme si elle estoit surposée, au x, ainsi X̄ comme nous auons cy-dessus dit, que pour iiii. ils notoyent ainsi IIII. Et s'en suit apres autre inscription, telle,

D. M.

BARO MANSVETIF. QVAR-
 TANA MATERN. FIL. AVNCIO
 PISSIMO
 DEO NEM.

X. TITVLLVS PERSEVS HORO-
 LOGIVM ET CERVLAS II. AR-
 GENTEAS T. P.

Ce Dieu de Nismes, duquel est icy faicte mention, est le Genius, bon Dæmon, ou Ange, qu'ilz croyoient estre garde, & custodé de la ville. Et n'y est mis son nom occulte, comme ny
 le nom

le nom antique de Rome n'est vulgairement sceu: qui estoit seulement sceu des amis, & grans personnaiges, bien que depuis i'ay appris que c'estoit Romanessus, le Genius Romain, d'ou dependoit toute la succession des grans presages de la cité, & qui auoit icelle en sa tutele, & protection. Ce que Annius expérimenté (comme ses escritz le monstrent, en l'vne, & l'autre Astrologie, c'est à la premiere, & la consecutiue) n'a ignoré, en parlant sur Berose du Roy Mamelus de Babylone. De luy entent Plinē xxviii. liur. chap. ij. Verrius Flaccus, dit il, met des autheurs, aux quels il croit, à l'expugnation des villes, auant toute euure, les Sacerdotz Romains auoir acoustumé euoquer, & reclaimer le Dieu, à la charge duquel ceste ville estoit commise, & luy promettre, ou vouer lieu, pareil ou plus grand, à la cité Romaine: ce mystere persiste, & est maintenu en la discipline des Pontifes, & par ce a esté tousiours celé le nom du Dieu, Protecteur Romain, pour garder, que nuls des ennemis ne le coniurassent par son nom de mesme sorte. Et au iij. liure chap. v. Plinē dit aussi, Rome est celle, dont d'en dire, & publier l'autre nom, est prohibé par les secretz, & occultes mysteres des plus arcanes ceremonies. Dont Valerius Soranus, l'ayant reuelé, en fut aigrement, & soubdainement puny, ce que Alexand. sans faire l'honneur aux Autheurs, dont il l'a pris, suiuant sa coustume, a mis en ses iours Geniaux, chapit. xxij. liur. ij. Du mesme est autheur Plutarch. au Problem. lxx. combien que luy mesme au liure vj. chapit. iiii. die, que c'estoit Mars, & pour ceste raison, selon Sempronius au liure *de Diuisione Italia*, Augerona, Deesse de silence, estoit veneree des Romains aux iours, & superstitions y descrites. Cela entendoit Virgile au ij. disant de la ruine de Troie,

Apparent dira facies inimicâque Troia

Numina magna Deum.

Et encor là,

Ferus omnia Iuppiter Argos

Transtulit.

Et là,

Excessere omnes adytis, arisque relictis

Dij, quibus imperium hoc steterat.

Et par ce disoit nostre citoyen docte, & bien sachant ce nom sans le vouloir nommer en son epitaphe, ainsi,

DEO NEM.

C'est à dire, au Dieu, au GENIVS, & Dæmon Nemaufan. Car chacun lieu, & ville en auoit vn, encor par le vers de Virgile, qui dit,

Ignarus Geniūmne loci, Geniūmne parentis.

Le saouir, & extraction d'iceluy & des hommes ausi, est notoire aux Metastrologiques, par les lieux ephetiques, & autres. Mais ce n'est nostre scope,

D. ♡ M.

C. ANTISTII QVINTILLI VIXIT ANNIS XII MENS XC ANTISTIVS EPICETVS ET POMPEIA QVINTILIA PARENTES

Sur ce lieu, par ce qu'on y voit, que C. ANTISTIVS QVINTILIVS prit le nom Antistius de son pere, & Quintilius de sa mere, il me sera bien loisible, d'y diuaguer, & discourir compendieusement, sur l'imposition des noms, & autres incidens en dependans. Surquoy il faut aduiser, qu'on prent souuent le nom, pour fame, & renommee, ou bié pour pouuoir, & puissance: comme au lieu ou il est dict, que Dieu donna à son Christ vn nom, qui est sur tout autre nom. Car là s'entend pour son grand pouuoir, & omnipotence. Et au lieu ou il est dict, qu'il est meilleur bon nom, que grandes richesses, nom, est pris pour renommee, & communément lon dit ainsi, vn homme de grand nom, & son nom vole par tout, & infinies autres phrasés semblables. Dequoy nous ne traicterons en ce liét, ny ausi de noms, & appellations diuines. Car ce seul traicté requerroit non seulement vn chapitre, mais grans, & nombreux volumes. Surquoy nous renuoyons le lecteur à S. Denys Areopagite, aux Thalmudistes Hebrieux, en la celeste Agriculture de Paul. Ricus, à Reuclin tant en la בבל, que au liure de verbo mirifico, à Agrippa de occult. philosoph. & à plusieurs liures non encor imprimés sur la Metastrologie. Nous ne traicterons ausi des noms appellatifz des choses

choses naturelles, qui signifient la substance, & qualité propre, ou commune: qui sont ainsi imposés pour la propriété de la chose, qui est sa qualité propre, ou commune, & toutesfois le nom signifie substance, c'est à dire, autre essence: comme, *lapis, ladens pedem, possessio, pedum positio*. Auteurs Donat, Ioan. Ann. en la v. table liur. des Insti. ij. Insti. vij. & les Iuriscōf. Mais, quant à iceux, ie ne diray que ce mot, pris des Commentaires Hebrieux sur le liure du Genese, ou tous les animaux furent admenés à Adam, pour leur imposer nom. C'est qu'il estoit tres-sauant Philolophe, qui leur imposa nom, selon leurs natures, & propriétés: & par ce n'estant cecy nostre scope, ou but, ains seulement des noms des hommes, comme appartenant à ce lieu, & tractation, nous parlerons de nostre argument. Laquelle disputation, & cognoissance ne sera pas du tout inutile, ne sans fruit, si lon croit Arkandam Philolophe, & Astrologien, qui en tire les Horoscopes des natiuités, & vne grande partie des euenemens fataux, suruenans aux hommes: d'ou lon peut aussi extraire le nom du Genius de chacun, selon la tradition d'Agrippa au liur. ij. de Occult. Philosph. & par la parité, ou imparité des lettres des noms de deux mariés, ou combatans, aucuns autres Metaastrologiques, par leurs vers anciens en rithme, predisent la mort, ou victoire aussi certainement, ou plus, que ceux qui la predisent par le deslogement de certaine position du ciel, notee par Guid. Bonat. dequoy en vn autre nostre traicté nous en auons espluché la raison par le menu, & naturelle, & supernaturelle. Par autre consideration n'est aussi vaine ceste disquisition des noms. Car bien souuent les Iuriconsultes argumentent des propres noms, mesmes aussi Accurse, interpretant son nom à son tresgrand aduantage, & par ce sentant estre bon, & profitable, voire prognostique assés assuree, d'auoir bon nom, tel qu'il dit estre le sien. De laquelle opinion est aussi Plaute, quand il dit en son Penulus, qu'on face coniecture, quel homme doit estre celuy qui auoit à nom, *λύκος*, signifiant Loup. Et Grachus bien sentât les noms auoir quelque propriété, se fachoit d'appeller, Piso, son ennemy, frugi, selon Cicer. en l'oraison pro M. Fonteio. Et en fin Aul. Gell. liur. x. chapit. iiii. dit, les

noms estre imposés, non en vain, mais par quelque naturelle, & occulte raison. & Cælius Rhodig. lib. Lect. antiq. xij. capit. vj. vij. Bien que Platon par ceste raison semble estre d'autre auid, tenant les propriétés, & facultés des choses n'en proceder, & qu'on les doit rechercher des Idees: les motions, & cognoissances desquelles, estans en nous, sont les noms veritables, sur tous les autres. Or nous dirons donc, que le vray nom n'est autre chose, que certaine faculté, force, ou vertu de la chose nommée, premierement conceüe par l'entendement, apres exprimée par la voix, & en fin signifiée, & designée par lettres. C'est la diffinition tirée de Platon au Dialogue de la vraye raison des noms, comme plusieurs autres choses de cest argument cy-apres, inferées, en ont esté prises. Ainsi aussi qu'au mesme lieu il dit, le nom estre vn certain instrument, reigle parangon, ou exemplaire, par lequel, nous discernons la chose nommée, d'auec les autres: & cest instrument, comme il appartient aussi aux autres choses, outre les hommes, doit estre accommodé à ce sien propre office, & charge, non pas casuellement, ou selon l'arbitre d'vn chacun, mais par art: tellement qu'il soit disposé en telle forme, par l'idee de l'art, qu'il conduise proprement, & singulierement à la fin, de discerner, & mespartir, voire recognoistre infalliblement, les choses nommées. Mais il n'appartient pas à qui que ce soit, de se forger, ou bien inuenter cest instrument, & reigle, c'est à dire le nom, ains c'est le vray, & deu estat, office, & charge d'vn grand, & fouuerain artisan, maistre, & conditeur, qui est maistre, & architecte tresrare, & dont ne s'en trouue pas la terre (comme dict le Poëte) du preudhomme, semée à milliers. Pource qu'il faut, selon l'opinion du mesme Platon, qu'iceluy soit vray, & parfait ratiocinateur, ou dialecticien: Parquoy celuy qui forge, & impose ainsi ces noms, il les met, & attribue, selon l'idee au parauant par luy en son entendement conceüe, en laquelle consiste la vraye raison du nom, auec les propriétés, & facultés du nommé. Dont les Sophistes, qui n'ont que l'apparence, ou monstre exterieure, sans existence aucune, n'en sont capables, ne suffisans impositeurs. Et quant aux Poëtes, ceux d'entre eux, qui sont Diuins, comme Homere, les imposent

sent par sens, & intellectz allegoriques. Et par ce il est dict au mesme diuin Dialogue, que les noms bien imposés, sont semblables aux choses, dont ilz sont les noms, & sont cōme leurs vrayes representatiōs, & images. Parquoy noz premiers progeniteurs, & protoplastes receurent de Dieu les noms conuenables, & propres à leur essence, & ce qu'ils estoyent, & ainsi, אָדָם , comme Terrien, fut appellé, & חַיָּה , emphatiquement de la vie, que aussi la vie n'est que douleur, misere, & mutation: biē que les autres la prennent de, חַיָּה , Chaldee, qui est, חַיָּה , signifiant annoncer, par ce qu'elle annonça à l'homme la parole du serpent, ou bien de l'Hebrieu, חַיָּה , signifiant vie. Car elle est premiere Mere de tous les hommes, & par semblables analogies tous les Hebrieux eurent impositions de leurs noms, & aussi les Grecz, que Platon à poursuiuy au Dialogue ia allegué, & tous les Autheurs Grecz en font par trop manifest tesmoignage: & Cratylus. cuidoit par la propriété du nom entēdre la propriété du nommé. Parquoy il inferoit, les noms n'estre imposés à plaisir, & volonté, mais selon les vertus, & fa cultés. Ce que cognoissoyent bien les Romains en leur docte, & faige Republique, qui n'imposoyent les noms en vain, ains ou des meurs, ou des exercitations, ou des victoires, ou des accidens corporels, ou des Prouinces vaincues. Comme les Coriolans, les Volces, les Aphricans, les Pisons, les Seueres, les Fabies, les Torquatz, les Lentules, Cicerons, & infinis autres, poursuyuis, & colligés copieusement par Alexan. lib. Genial. Dier. j. chap. ij. & ix. & ij. chap. xj. & v. chap. iij. Dont Ciceron en vne epistre à M. Cælius, apres auoir vaincu Pindenissus, se plainct, ne luy manquer autre chose pour son souuerain honneur, & gloire, que le nom de la ville: voulant dire, que comme Metellus, pour auoir vaincu Crete, fut dict Cretique, & les sus nōmés, au semblable deuoit il estre nommé Pindeniffien. Beros. au liur. iij. semble vouloir entēdre, les noms auoir esté baillés encor par autres raisons, c'est aux lieux, & nations, & pour deux causes, ou occasions, l'une en signe, & memoire des expéditions, que ceux qui les nomment, y ont faictes, & l'autre pour tesmoignage de ceux, qui les ont fondees, & erigees. Et dit on par ce communement, que l'argument des an-

tiques noms des peuples, & lieux est le plus fort, & probable qu'autre qu'on sache faire, ou inuenter, ayant plus d'autorité, que nul autheur, dont les vns errent souuent, & font faillir ceux, qui les ensuyuent. Ce que ne font pas les noms. Et par ce T. Liuius en la j. Decad. liur. v. bien qu'il eust plusieurs autheurs, pour arguer, que les Thufques auoyent cominandé à toute l'Italie, toutesfois par l'imposition du seul nom à la mer Turrene, enuironant l'Italie, il a vsé, cōme d'argument meilleur, & plus apparent, que d'Autheur, qui soit disant, A la mer inferieure, dont l'Italie est enuironnee, comme vne Isle, combien y auoyent eu de pouuoir, & domination les Thufques, les noms en font, dit il, la preuue, appellant l'un endroit de la commune denomination de la gent Thufque, & l'autre Adriatique, de Adria, Colonie d'iceux mesmes Thufques: & ont eu encor autre raison les anciens à donner les noms particuliers, c'est pour retenir, & celebrer la memoire, & recordeation de leurs ayeuls, & premiers progeniteurs. Ainsi fit Saturne, qui appella le ciel, O Y P A N O S, du nom de son pere, ainsi nommé. Autheur Berof. & Lactan. liur. j. chapi. xij. des Institut. diuin. Les Grecz par autre raison bailloyent les noms. Car Hermogenes disciple de Parmenides, par l'autorité de Platon au Dialogue que dessus, tenoit les noms des hommes auoir leur vertu dependant d'arbitre, & volonté. Mais Cratylus, sectateur de Heraclitus, disoit, que c'estoit d'une certaine source, & raison naturelle. Et la raison estoit, que de toutes les oraisons, ou clauses, l'une est vraye, & l'autre fauce. Et de l'oraison vraye les parties sont vrayes, de la fauce fauces: mais les noms sont partie de l'oraison, & par ce des noms les vns sont veritables, les autres faux. Et certes l'oraison vraye est celle, qui exprime, & dist les choses tout ainsi qu'elles sont, la fauce au contraire. Dont s'ensuit, que les noms veritables sont ceux, qui plustost proferent la chose, ainsi qu'elle est, que non pas selon l'arbitre, & vouloir de chacun. Autres, selon Platon encor, & Marfil. Ficin. tenoyent, les noms auoir esté premier imposés par les Dieux, les autres par les Barbares, & aucuns que par la longueur, & multitude des annees, tant ont esté les noms changés, & corrompus, voire desuoyés de leurs premie

premieres origines, & sources, qu'à peine les discerne, & reconnoit on d'avec icelles: i'en trouue encor, qui tenoyent, & ont nié tout ce que dessus, & disoyent, le nom estre imposé seulement par loy, vsaige, & acoustumance de ceux, qui l'ont ainsi voulu appeller: & pour confirmation d'aucunes des opinions sus escrites, venons au particulier de quelques noms, Orestes a esté bien, & deüement ainsi appellé: soit que le nom luy ayt esté imposé par sort, ou par quelque Poëte, signifiant par ce nom sa nature agreste, montane, & ferme, ainsi est il d'Agamemnon, né à trauail, & perseuerance, Atreus, coupable, pernicious, inexorable, & contumelieux, & plusieurs autres, que Platon y recite, & Homere, par Herodote en sa vie, ainsi appellé au langaige des Cumans, qui appellent les aueugles, *ἀμαρῶς*. Autres noms sont imposés de leurs ancestres, mais la plus droicte, & veritable raison des noms est celle, qui les leur impose pour demonstrier quelle est la chose nommée, dont lon peut inferer, les noms estre, & seruir pour enseignement, & doctrine de ce que les nommés sont: comme Theophilus, amour de Dieu. Eusebius, Pie. Eutyches, bien fortuné: & infinis autres. Or de ceste raison d'imposition des noms soit assés pour le present. Et continuant nostre propos commencé, nous dirōs, apres Plutarch aux Problem. Macrobian. aux Saturnal. que aux masles le neuuiesme iour apres la natiuité, aux femelles le huietieme, le nom estoit mis & donné: le iour s'appelloit Lustrique, & par ce ilz auoyent en veneration la Deesse, dicté du iour ix. Nona, ou Nondina, comme dit Vegetius Prætextatus. Et la raison en estoit, car apres le septieme iour le plus grand danger des enfans leur passoit, pour le peril du nombril, ou dissolution d'iceluy, au parauant laquelle ilz l'estimoyent plus semblable à la plante, qu'à l'animal. A la femme le nom estoit donné le huietieme iour, pource qu'elle est plustost adulte que l'homme, comme il est aussi statué par les loix ciuiles. Autre raison rend Plutarch que les anciens appelloyent le nombre pair la femme, & l'impair le masle. Autre raison donne il encore, qu'il prent de la louange du octonaire, & nouenaire: c'est, que le nouenaire premier est tetragone de l'impair, & parfait ternaire.

Mais l'octonaire premier est cube du binaire, qui est pair: & il faut le quadrangle estre & impair, & parfait: & la femme, faut qu'elle soit comme le cube, stable, & gardant la maison, estre immobile. Parquoy l'octonaire est cube, qui est composé du binaire, & le nouenaire est quadrangle, fait du ternaire. Et aussi les femmes, dit Plutarch, n'ont que deux noms, ou le plus souuent les hommes en ont trois, ce que aussi auoit lieu aux Rois Hebreux, des Iras, selon Philo luif au Breuiare des temps en la ij. partie, & en la dernière, parlant de Ananias Abiut. Les Hebreux à la Circoncision, comme nous Chrestiens au Baptesme, imposoyent le nom: & Abram, bien qu'il fust excédant l'an Nonagenaire de son aige, à la Circoncision changea de nom, & fut appelé, Abraam. Les Romains, estre né l'enfant, & l'auoir couché sur la terre par la nourrice pour demonstrier qu'il deuoit retourner là, apres auoir garny à Pillumus, & Picumnus le liét, & prié, que Siluanus des enfers, ennemy, n'y furiust, apres aussi auoir fait veiller à trois hommes à l'entour de la maison, alloient registrer le nom, & temps de la natiuité aux Prefectes de l'eraire, ou thresor, & à leurs actes publiques, conserués au temple de Saturne Capitolin. en la vie de nostre Antonin Pie, selon lequel, ceste imposition de nom se faisoit le xxx. iour apres la Natiuité, & à ce est conforme l'ordonnance du Roy François publiee M. D. xlix. Es sainctes lettres lon lit bien (encores que communément les parens donassent le nom) Dieu l'auoir donné à aucuns, comme à Ismael, à Isaac, à Samson, à Iofias, à Iehan Baptiste, & à nostre I E S V S, son eternel, & vniue premier né. Quât à la pluralité des nōs, les Romains auant le rauissement des Sabines, n'auoyent qu'un nom, comme de Romulus, & Remus, & autres, mais apres ilz emprunterent, & adiousterent au leur un des Sabines, comme aussi les Sabins des Romains. Eutrop. liur. j. chapit. iiii. Valer. liur. x. les hommes auant que prendre la toge virile, ne prenoyent le prenom, ny les femmes auant se marier. Valer. au liur. x. Autresfois les Romains en auoyent plus de trois, comme T. Cæcilius, Satus, Pomponius, Atticus, qui en auoit ces cinq: & les prenoyent ainsi, & à tel nombre, ou de leurs faitz, & gestes, ou de ceux qui les auoyent

auoyent institués heritiers, ou de leur vouloir, ou à ceste charge. *l. aut facta. §. in danda. ff. ad S. C. Trebelli.* Crinit. lib. iij. capit. iij. Surquoy faut noter, par Valer. au lieu sus allegué, que Prenom est le premier, Cognom le second, Agnom le tiers. Ce dessus s'entend des hommes libres, & de franche, & ingenue condition: car les serfs, & esclaves auoyent noms autres, que les libres, dont la plus part des noms serviles estoient des Provinces vaincues, mesmes ainsi estoit obserué en la Republique Romaine, & d'Athenes, comme Dacius, Dauus, Geta, & semblables, que Alexand. poursuit au liur. iij. chap. xx. Genial. Dier. Ces noms des Ingenues passoyent aux enfans, quelques fois tous entiers, quelques fois avec peu d'immutation, ou par mot congnificatif, comme Suetonius Tranquillus Historien en la vie de Otho Syluius de soy, que son pere estoit appelé *Suetonius Lenis*, & luy Suetonius Tranquillus, qui signifie ce que *Lenis*. Autrefois ilz prenoyent partie du nom du costé paternel, partie du maternel, comme nostre Empereur Nemaufan, qui s'appelloit Aurelius de par son pere, & Antoninus de la part de sa mere. Capitolin en sa vie: & lon voit en cest epitaphe, que nous expliquons, que cest enfant defunct estoit nommé Antistius, de son pere, & Quintillus de sa mere, bien que les Xanthiens par leur loy ne donnassent le nom que par le pere, & non du costé maternel. Plutarch au liure de Clar. mulieribus. capit. Lyciarum. Car le filz comme dit aussi Iustinian aux Institutions de legit. agna. tute. s'uyuoit le nom, l'agnation, & famille paternelle. Et pour fin de ce traicté, qui vouldra voir la raison de plusieurs noms antiques, il les trouuera dans Valer. liur. x. Plut. liur. xvij. chap. iij. Macrob. liur. j. chap. vj. & Plutarch à la vie de Coriolan. Gell. lib. ix. cap. ij. & lib. x. chap. iij. Politian in Miscellaneis capit. xxxj. S'ensuit apres,

BERYLLVS ESSE. LIB. XX. NAT. GRAE-
CVS ANN. XXV NOMAS CONIVX VIR.
B. MER.

Sur cestuy-cy est à noter, que NAT. signifie nation. C'est à dire, qu'il estoit Grec de nation, comme en plusieurs epita-

phes antiques on lit au semblable; *Natione Alexandrinus, Pannonius*, &c. & ce mot, ESSE. c'est, qu'il estoit ESSE-
DARIVS, aurigateur, ou gouverneur du chariot. Car
ESSEDVM. c'est vn chariot attelé à cheuaux: ainsi que
plusieurs epitaphes semblables on lit à Rome, ou l'artifice, &
mestier du defunct y est descrit, comme

CAESARIS MINISTER. CAESARIS
CORPORE CVSTOS. AB EPISTOLIS.
ACIATHO. CASTELLARIVS AQVAE
CLAVDIAE. VERNA A VESTE REGIA.
A SVPELLECTILI. DISPENSATOR AVG. N.

Cest à dire AVGVSTI NOSTRI. Et vn semblable,
ou ya ESSEDARIVS tout au long dans Appian aux
antiques inscriptions d'Italie, & en l'eglise de S. Chryfogone
de là le Tybre de Rome, & entre les murs de la porte Latine,
& Appie. Et encor en cauant noz fondemens du palais pré-
fidial y a esté trouué,

D. M.

C. SAMMIAE Q. FIL. SEVERINAE FLA-
MIN. AVG. NEM. C. TERENTIVS ANI-
CETVS AMICAE OPTIMAE ET SIBI V.P.

Ou ie trouue fort estrange, que Sammia, premiere des reli-
gieuses, eust vn amy. Les autres choses y appartenans ont esté
cy-dessus declarées en semblables lieux. Il n'y a encor faute
d'epitaphes des Hebreux, & en leur langue, & escriture en
nostre ville, desquels, i en mettray seulement aucuns.

קבר חיים כביר

Qui est à dire, le sepulchre de leur simulachre, comme il est
dispergé. ou il est à noter, que en la diction, חיים, le, n. estre le, ב,
des lettres, & caractères du passage du fleuve. Et d'autat que
cette escriture est sans poinctz, lon peut y lire, ou simulachre
en singulier, ou simulachres en pluriel, y lisant ou, חיים, ב, חיים,
חיים, חיים. Encor y est escrit le sepulchre de leur simulachre, c'est à
dire, de leurs corps, prenât cest auteur le corps n'estre le vray
homme,

homme, ains seulement l'effigie, & simulachre d'iceluy, & l'ame estre proprement l'homme, n'estant subiecte ny à sepulchre, ny à la loy de mort.

Autre,

ח קבר תשל מרה רולזנחב *

En cestuy-cy deffaut, à mon aduis, vn ׀ precedent le, ח, & ie l'interprete ainsi, c'est le sepulchre de Thascal Midah Dolifaneaf.

Autre,

ח קבר ריזח בן חביב רבי אייר

C'est le sepulchre de Ritfahar, fils de ce vif Romain. là ou aussi la lettre, א, est מ, des caracteres du passaige du fleuve. de ces lettres antiques, Comestor sur le .iiij. des Rois chapit. xxvj. & en Iudith chapit. v. Sur tous ces epitaphes Hebrieux le Lecteur fera aduertty, qu'elles sont taillees de grâdes lettres, presque d'une paulme, & de caracteres belles, & bien formees. Et pour faire quelque coniecture, de quel temps ces Epitaphes ont esté mis à Nismes, lon peut croire, par vne vray-similitude entre plusieurs dispersions des Iuifz, c'est à dire baniffemēs, & peregrinations de la gent en diuerses Prouinces, selon leurs sacrees Histoires, que, peut estre, ce fut du temps de nostre Antonin Pie: par ce que ce docte, religieux, & venerable Monarque vsoit familièrement de l'amitié, & conuersation de Rabi Iuda, appellé le Saint, Filz de Rabi Simeon, en faueur duquel il auroit bien voulu peupler nostre ville de ceux de la Loy d'iceluy Iuda: ainsi qu'il est escrit par les Talmudistes au Code, au dernier chap. des Benediçtions. & Paul. Riccius sur la Theoreme x. liur. .iiij. De cælesti agricult. lesquels Iuifz demorerent en nostre cité par long temps, voire es villetes, & villages voisines, comme encor auiourd'hui lon oyt plusieurs noms des rues d'icelle appellees des Iuifz, cōme la rue Iuifue, qui est du marché du blé, tirant à la porte de la Magdaleine, & le bain des Iuifues, qui est la fin du Canal venant de la fontaine, tendant au moulin de la Magdaleine, ou elles par leur loy se baignoyent, & faisoient leurs purifications: & y demorerent iusques à ce que par leurs demerites furent bannis de

toute la France, par le Roy Philippe Auguste. conquerant
 DIE V. donné ij. du nom, en l'an M. clxxxij. ou enuiron, quel-
 ques ans apres par luy rappelés, Et encor derechef exilés par
 le Roy Philippe le Bel iiij. du nom, en l'an Mcccvj. ou enuiron.

*Table des noms, par ordre de l'Alphabet, des lieux, villes, fleu-
 ues, & montaignes, les plus memorables de la Prouince Nar-
 bonoise, selon son Antiquité estendue, & quelques lieux ad-
 iacens.*



Our commencement, & proëme de nostre Ta-
 ble, ie m'aideray, & excuseray de ce que dit Io-
 seph. Qu'apres la diuision, & confusion des lan-
 gaiges, les enfans, & descendans de Noah incon-
 tinent se mespartirent. Les vns habiterent vne
 region, les autres vne autre, comme par Colonies. Et de là ad-
 uint, que ou ilz changerent les noms des lieux, regions, & vil-
 les, ou bien leur donnerent autres noms, ou de leurs condi-
 teurs, ou des nouueaux habitans en icelles, long temps apres
 aussi par les Gotz, & autres nations guerroyans, & conque-
 rans les Royaumes, Prouinces, & cités encor furent derechef
 changés leurs noms: de sorte que Gaudentius Merul. en son
 liure de Antiq. Gall. Cisalpinæ s'en plaint, & que par ces grâs
 changemens nous trouuons à trouuer Samnium, en Sam-
 nium mesme: voulant dire, que bien souuent nous sommes
 en vne region, ou ville, dont par les autheurs est faicte men-
 tion, & si nous trouuons à sauoir, ou elle est, & que aucu-
 nesfois les vns ayant entendu dire Casilinum, cuident auoir
 ouy Calsinum, lequel erreur cuida par trop endomaiger An-
 nibal comme le décrit T. Liue liur. ij. Decade iij. Dont il me
 semble aduis, qu'à tort Aul. Gell. en ses nuitcs Attiques liure
 xiiij. chap. vj. se mocque de celuy, qui auoit esté tant curieux,
 que de mettre en son liure entre autres varietés, les mutations
 des noms aduenues en diuerses regiōs de la terre: & cela nous
 peut grandement seruir & à l'histoire, & à la geographie.
 Or cela m'excusera donc, si ie n'ay mis les noms, qui sont de
 nostre tēps, à plusieurs lieux de ceste table, que mesme nostre

Nismes,

Nismes (& ie n'en admeneray autres infinis exemples, qu'on trouue par Ptolemee, Mela, Strabo, & autres geographes) a ia par trois fois changé de son appellation antique: l'appellant le Latin Nemaufus, le vulgaire Nismes, & encor le plus barbare, & rustique vulgaire, comme ausi Froissard en quelque lieu, Nemsenu des quels n'a pas grande conformité à l'autre: à tout le moins non telle, que lon n'y puisse bien estre trompé, si la grande experience ne nous en remettoit en certitude. Venons donc à nostre table.

Accusij Colonie. Grenoble.

Ad gradus, xvij. lapide d'Arles lieu ou le Rhofne flue dās la mer. Ammian Marcellin lib. xv. C'est ou bien la Tour de Bouc, c'est à dire, de la bouche du Rhofne, ou le Gras de Maligné, ou autre entree du Rhofne en la mer, comme celle d'Aiguefmortes. Antonin in Itinerario dit, *A Gratu per fluum Rhodanum e Arelatum.* appellant par ce, que nous difons *Ad Gradus, Gratus.*

Aduantici Inalpini Pline.

Adula Mons Ptolem. Mont S. Gouthard.

Adunicates populi. Pline.

Aëria Pline *prope Sulgam fluum: quia in sublimi cacumine edificata.* Strabo, ex Artemidoro.

Agatha, aut Agathapolis. Pline, ville anciennement apper tenāt aux Marfeillois, par eux ausi construicte. Plinio, en aucunes histoires appellee, *Ciuitas nigra*, c'est Agde, ville Episcopale, bien que quelques autheurs dient, que c'est Mont-pelier, mais cela est notoirement faux. Ceste ville fut entieremēt ruynee par le mesme Charles Martel, & en mesme temps, que nostre Nismes. Sigebert en est autheur, souz l'an de IESVS CHRIST. DCCXXXvij.

Alba Augusta ciuitas Elycotiorum Ptolemee: mais Pline *ab Augusta Tricastinorum Albam Heluiam discernit, quam & nos hodie Heluensem, vulgò, Alby.* D'ou, selon Eusebe, & Marlian sur Cesar, estoit la mere de M. Tulle Ciceron, & le recite ausi Paradin en son liure De antiqu. statu Burgundi. *Longè tamen semotara, nempe inter Rutenos, & Cadurcos.* Quosigitur Ptolemæus *Elycocos, nos Heluios dicemus.* De nostre opid

nion est Cognatus Nozeretus en sa description de la *Gaule*. Ceux-cy pour leurs heresies de la secte Arrienne, furent excommuniés au concile de Lateran, l'an de IESVS CHRIST mil ccxv. par le Pape Innocent iij. du nom, bien qu'apres par les predications de S. Dominique, ou ses disciples, & des armées de Simon de Mont-fort ilz se reduisissent enuiron l'an M. cc. xxvj. regnant le Roy Loys viij. & rebellerent encor contre le Roy. S. Loys ix. & la religion enuiron l'an M. ccxxxvij. qui furent vaincuz souz l'aüthorité du Roy, par Iehan de Beaumont. Autheurs Platine, les Actes des Conciles, noz Annales Françöises, Bouchet aux Annales d'Aquitaine, partie iij. chapit. vj.

Alba Heluiorum. voy deuant à la precedente diction.

Aldua du *sus fluius*, vel *Dubis*. Plin. Ptolomee le Doulx, qui entre dans Arar, la Saone, non guieres loin de Dole en Bourgoigne. Cognat. en la description de Bourgoigne.

Alebecerij, Pline.

Allobroges, Daulphinois. Pline.

Anatatorum regio, Prouence. Pline, & Ptolomee.

Anatici populi, ubi *Astromela* Pline, & *Anaticorum stagnum*, ubi *Fossa Mariana*. Mela.

Anatilia, Pline.

Antipolis, Ragny. Ptolomee.

Apollinares, Pline.

Apia Iulia Vulgentium, Pline.

Aqua Sextia Salyorum, aut *Aqua calida*. Strabo à *Sextio conditore*, Aix en Prouence. Bien que les Autheurs modernes, comme Cognatus; & autres interpretent *Salyos*, aut *Salyes*, pour le pais entour d'Arles. Pline en fait mention au chapit. ij. liur. xxxj.

Arar fluius, la Saone. Pline, & s'appelle, Saona, comme *Sangona*, à *sanguine casorum*, Car Hirenæus Euesque de Lyó y fut martyrisé avec neuf mille par la cruauté de Antoninus Verus Empereur. Il est escrit au grand Martyrologue, & le dit encor Paradin au liure de antiquo statu Burgundix. De ce fleue dit le Poëte,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna;

Et

Et l'autre grand Mantoan dit,

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.

Et en fait aussi mention Lucan au j.liure.

Araurius fluius, Ptolem. *vel Rhauraris, aut Arauraris*, pres d'Agde, c'est Aude. Pomponius Mela. Je croy que par changement de V. en G. Agde en a esté appellé.

Arausio Secundanorū, *prope Sulgam amnem*. Pline, Orange. Principauté appartenant au Comte de Nansso Bourguignon. Cognatus. dōt Guillaume de Chaalons leur estoc ayāt tué pres du Rhofne vn Geant, conquit la seigneurie. Paradin liur. de Antiqu. statu Burg.

Arecomici, c'est à dire, contree de Mars. Pline ou selon Ptolem. *Aricomij*, la region, ou est Nismes. Marlian sur Cesar. plusieurs contrees ont esté ainsi appellees. Il y en a vne pres Pauee appellee Ticinum, in Brianteorum Metrocomia. Cognat. in Gall. Descript. Gaudent. Merul. lib. Antiq. Gal. Cifalp. ij. capit. xvj.

Arelata Sextanorum. Plin. Arles, ou Arles le blanc, ou encor lon voit vne grāde reste d'vn Amphitheatre, & plusieurs autres antiques monumens. auquel Amphitheatre, comme il est vray-semblable, l'Empereur Gallus, apres auoir reconquis l'Europe contre les Tyrans, sur l'an cclv. ou enuiron, celebra ses leux, & magnifiques spectacles, au vj. des Ides d'Octobre. Pompo. Læt. De quoy fait aussi mention Ammian souz le nom de Constantius, au liu. xiiij. Ville en Prouence à ce temps noble, & riche, mais subiecte à plusieurs seditions ciuiles. Le Rhofne y passe, & en dit Honter en sa Cosmograph.

Cis Rhodanum Auenio iacet, Allobrogūque Vienna,

Mox Arelas, Geneuaq, lacus, Visontion, atque

Masilia, externis quondam constructa colonis.

En ceste ville d'Arles, & de Narbone aussi, le Pere de Tiberius Empereur y mena des Colonies Romaines. Sueton. en Tiberius, chap. iij. Et l'an ccccj. que les Vuandales depopuloient les Gaules, sous la conduite de Croscus, il fut pris en Arles par Marian President, & apres auoir esté mené en public spectacle par les cités, fut mis à mort. Sigebert. Aussi par la fidelité des gens de ceste illustre cité cé Constantin, qui auoit

occupé l'Empire aux Gaules, & fait d'un sien filz moine son successeur, & Cefar, fut tué dans Arles, & son filz à Vienne, ce que fut environ l'an de IESVSCHRIST ccccxiij. Prosper, fuiuant Eusebius. Iornandes en son liure de rebus Geticis, & en son autre ceuvre de Regnorum, ac Temporum successione. Et environ ce temps Heros leur Euefque, disciple de S. Martin en fut chassé par le peuple, & Patroclus, familier de Constans, mis en son lieu, dont sourdirent par ce plusieurs dissensions entre les Euefques du païs, & apres fut ce Patroclus occis de plusieurs playes, l'an ccccxxix. par un Capitaine Barbare. Prosper apres Eusebe. & non pas long temps apres Euricus Roy des Vuisgotz, occupa la seigneurie d'Arles, & Marseille, allié par Gezeric, Roy des Vuadales, afin qu'il rompist par ce moyen les entreprises, que Leon, ou Zenon Empeurs auoyent faictes. à l'encontre de luy: Dont cest Euricus occupant toutes les Gaules, & Espagnes, ensemble la Bourgoigne, le xix. an de son Regne fut occis en Arles, autheurs Iornandes, & Sigebert. ce que fut, selon la supputation d'Eusebius, Hieronymus, & Prosper, conferee aux escritz de Iornandes, pres l'an cccclxx. à quoy s'accorde aussi Phrigio en sa Chronique. Arles ne fut pas exempte de ruine, au temps de Charles Martel, comme ny aussi nostre Nismes, qui fut pillée par les Sarrafins. Et apres recouuerte par C. Martel, avec le secours de Linthpran, Roy des Lombards, l'an de salut Dccxxxvij. Sigebert. Et en l'an Mccclxvj. regnât en France Charles v. Arles, comme on lit en noz Annales Françoises, par l'aide de Bertrand du Guesclin, memorable, & fameux cheualier, & la ville de Tarascon, furent prises, par Loys, Duc d'Aniou, contre la Roine de Sicile. Toutesfois Arles fut prise par composition de grande finance. Et quant à ceux, qui ont dominé en Arles, outre les Romains anciennement, on lit aux Annales de France, du temps de Loys. iij. environ l'an Dcccccxxx. que c'estoit Hugues, Comte d'Arles, qui apres fut esleu Roy d'Italie, au lieu de Raoul, Roy de Bourgoigne, qui en fut chassé. On lit aussi aux mesmes Annales, d'un autre Côte d'Arles, pere à Constance, femme de Robert, Roy de France, regnant environ l'an Dccccxc. Je ne veux passer par silence,

pour

pour la recommandation de ceste cité, que trois Conciles de l'Eglise Chrestienne y ont esté celebrés. Le premier, au temps de Constantin le Grand Empereur, & Pape Siluestre I, l'an cccxxvj. Le ij, au Pôitificat du mesme Siluestre. Le iij, au temps de Leon Pape, en la Basilique nostre Dame, le iour de sa Dedicace, l'an enuiron cccclx. Les Actes des Conciles. Sigebert en escrit vn autre, en l'an Dcccxiij. Et s'il en faut prendre témoignage des Iurifconsultes, par Vlpian *l. habebat. ff. de insti. actio.* lon trouuera, que c'estoit anciennement vn magasin des marchans Romains, mesmement quant aux huiles d'oliue. Mais les gens de bien, & de vertu, qui en sont issus, & des quels lon a memoire, la rèdent encor plus illustre, que ses tresors, terroirs, ou edifices. Premièrement, Clodius Quirinalis, Orateur souuerain, natif d'Arles, tint publique escole à Rome, souz l'Empire de Claudius, qui fut enuiron l'an de CHRIST xlv. Eusebe, & les Autheurs de ce temps. Et bien que Pompeius Paulinus filz d'vn Cheualier Romain, natif d'Arles, fust banny de sa patrie, pour auoir porté au Camp, & à la Guerre plus grand poix d'argenterie, que leurs loix ne permettoient, & par ce qu'il ne deust estre mis au reng des vertueux, si est-ce qu'on l'y mettra, pour aduantager d'autant les loix ciuiles de ceste Republique, dequoy est autheur Plinie liure xxxiij. chapitre xj. Fauorin Philosophe, tant allégué par Aule Gelle aux nuictz Attiques, estoit originaire d'Arles, viuant au temps de Hadrian, l'an de CHRIST cxxxvj. ou enuiron. Eusebe. duquel disent Dion Casius Nicæus, & Aelianus Spartianus, que luy voulant harenguer deuant Hadrian, bien qu'il fust entre tous les doctes le plus fauory, se monstra tant modeste, & craintif, que demandant immunité pour la ville de sa naissance, de peur d'en estre inferieur en iugement, ou recevoir contumelie, ne voulut dire autre raison, fors que son maistre, luy dormant, l'auoit admonné, de traualler, & vaquer pour sa patrie, puis qu'il y auoit esté engendré. Et pour mettre en memoire aucuns des Chrestiens illustres d'Arles; Hilarius de grande erudition, en estoit Euesque, l'an cccxxxv. autheur Sigebert. Eleutherus aussi, en l'an Dc. par qui Hieronymus fut sacré Euesque des Anglois. Sigebert. Car ie me tais de Sa-

turnin Eueſque d'Arles, Arrien, par la faction de qui S. Hilairre, Eueſque de Poictiers fut banny. Hieron. apres Eufebe. Or apres ce mot ie n'en diray plus, c'eſt que Pline liur. x. chap. xlij. eſcrit, dvn oyſeau, Taurus, fort petit de corpuléce, qui en hauteur de voix, & mugiffement excède le Taureau, & par ce eſt il ainſi appellé, & ſuccintement l'hiſtoire d'Arles eſcrite par Guillaume Paradin. en ſon liure de Antiquo ſtatu Burgundiae, & Pandolph. Colletutius aux hiſtoires de Naples. liure v. Dont Auſonius dit (bien que le liure ſoit corrompu, & que le tiltré ſoit de Vienne)

*Prode duplex Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpina opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani ſic intercifa fluentis,
Vt mediam facias nauali pontè Plateam,
Per quam Rhomani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes populòſque alios, & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, grèmiòque Aquitania lato.
Argentæus amnis in Colonia Octavianorum, ſeu claſſica, aut
Paceniſis, ubi forum Iulij. Plin. ſeu Argentij Ptolem. Argèton,
Aſtomela, oppidum Auaticorum maritimum. Plinius, Pto-
lemæus,
Atacini Populi, ab Atace amne, ubi Narbona, ſive Decu-
mani. Auteurs Mela, Vadian, & Herimol. Barbarus.
Athenopolis prope Camatullicos, Suelteros, & Verucinos. Et
eſt Maſſilienſium. Pline
Atlantici, aut Cambolèctes. Pline.
Auenio Canarum. Plin. iuxta Sulgam amnem. Strabo. Au-
ignon, lez la Sorgue, par auenture auſi Sulga eſt Orge, comè
nous auons dit cy deſſus. D'iceux entend Plutarch en la vie de
Hannibal, qui, dit il, paſſa entre les Canares, & Volſces: entre
leſquels le Rhofne entre dans la mer par pluſieurs bouches.
Celle cité, comè auſi la noſtre, enuiron l'an Dcc fut recou-
uerte des Sarracins, qui l'occupoyèt, par Charles Martel, avec
l'aide de Mauruce, Duc de Prouence, comè en l'Hiſtoire
de ce temps. dit Siebert, & noz Annales Françoises. I'ay leu
auſi en Ritiuſ au ij. liure de Regib. Neap. & Hieruſal. vne au-
tre priſe d'Auignon, enuiron l'an Mccxxvj. Car eſtant la ville
infè*

infectée de la secte Arriene, des Albigeois, & demeuré interdite vij. ans, fut assiegee par Loys viij. Roy de France en propre, & y fut tué Guy de S. Pol, avec plusieurs autres du party du Roy, la cité prise par composition, les murs furent rasés, les fossés comblés, & ccc. des plus fortes, & riches maisons abbatues. Aussi l'auteur de la Mer des Histoires, & autres de ce temps escriuent, que sur l'an M. ccccix. le Pape de la Lune y fut assiégué au Palais. Ceste cité a esté par quelques années fort enrichie par la résidence des souverains Pontifes Chrestiens, qui y ont seiourné, bien environ lxx. ans. mesmes par Jehan xxij. dont encor elle se ressent des richesses, ce qu'on peut voir dans Platine, & Petrarque en leurs vies, Pierre Mefsie aux diuerses leçons. Pour le present elle est de la iurisdiction ecclesiastique de Rome, depuis l'an Mccccxiiij. ou environ, que Loys Roy de Naples, couronné par le Pape Clement v. pour recompense du tribut deu à l'eglise par le Royaume de Naples, la transporta à la dition du Pape. Bouchet aux Annales d'Aquitaine: mais Pandolphus Collenutius Iurifconsulte, Historien fidele, dit au cinquième liure de ses Histoires de Naples, que ce fut la Roine Jehâne de Naples, femme à ce Loys Roy, qui en fit le transport, en l'an Mccclij. au Pape Clement v. ou vj. du nom, pour les causes ia dictes. Marlian sur les Commentaires de Cesar dit, que Auignon est de l'Eglise par tiltre d'archept, bien qu'on lise aux Histoires de Bourgoigne, & Guillaume Paradin en son liure de Antiquo statu Burgundiae le confirme, que ce fut Trophimus Roy de Bourgoigne, & qu'il fit en Auignon vne grande eglise.

Augusta Tricastinorum Plin. Voyez cy dessus au mot Alba. Aymargues. Si sa denomination ne viét de ce, que Margu, qui en Antique Gaulois signifie fertilité, & graisse de terroir. Plin liure xviii. chap. xviii. ce que peut bien conuenir à ce village, qui est l'un des plus fertils de la Prouince, ie n'en say autre raison.

Beucaire. Je n'en say nulles antiques memoires. Mais du temps du Roy Jehan Urban v. Abbé de Marseille, appellé Guillaume Grimoart, né de Beaucaire, fut Pape, ainsi que lon lit aux Annales, & en la Mer des Histoires.

Bermannico, Pline.

Bliterra, vel Biterra, aut Betira, Septimanorum. Pline, Me-la, Strabo, Befiers, duquel Pline recommande les vins, entre plusieurs d'autres lieux, au chap. vj. liur. xiiij. J'ay leu es Annales nostres, que Theodebert, filz à Theodoric Roy de Metz, repudiant la femme legitime, espoufa Dauthere, Dame de Befiers, allant en expedition, par commadement de son pere, pour recouurer ses terres en nostre Prouince, sur l'an Dxxxvij, qui estoient occupees par les Gotz: bien qu'il fust marié à Guyse-garde, fille de Gascon, Roy des Lombardz. Et que Befiers, infecté de l'heresie des Albigeois, fust avec tous les biens de Roger, qui en estoit Comte, acquis au Roy Philippe Auguste ij: du nom, enuiron l'an Mclxxx. & encor derechef Roger pris prisonnier, & lx. mil hommes tués, & la cité prise, & ruinee, lan Mccxxij. au regne de ce Philippe ij. Et la troisiéme fois prise, en l'an Mccccxix. par Charles de Bourbon, pour le Roy Charles vj. contre le Comte de Foix, ainsi que nostre Nismes: comme il est dict en son lieu. Bouchet aux Annales d'Aquitaine, & d'une estrange execution de Bethisac Tresorier faicte en ce temps, voyez Froissard.

Blascon, post Agatham, Ptolemee Strabo prope Sigium, id est, Septimanum Promontorium. Dont fait mention Berose, parlant de *Kitym*, & Ioan. Annus.

Caballio Strabo, Cabellio Pline, Ptolem. Cauaillon.

Camatullicorum portus, Regio. Pline.

Campi lapidei, Praliorum Herculis memoria. Pline. *sunt Campi petrosi*, Strabo. *vbi pecoribus pabuli vbertas suppediatur, in medio aqua salsa, & magna vis salis, vniuersa ora ventosa, & prapicue vento Melamborio, vehementi, terribili, & procelloso. Si quis quarat huius rei rationem, illic* Strabo. La Crau.

Carcaffum, aut Carcaffo. Pline. Carcaffone, qui fut par les Allemans assiegee contre les Gotz Alaric, & Theodoric, ou ilz auoyent reposé grand quantité des tresgrands, & tresprecieux tresors de Hierusalé, transportés par les Romains Empereurs du sacaigement de la ville, Autheur Procopius liurj. de Bellis Gothorum, d'une prise de Carcaffone par les Albigeois heretiques, sur Amaulry, Comte de Montfort, à faute
de vi

de viures, du temps du Roy Loys viij. l'an Mccxxvj. est escrit aux Annales. Et aux mesmes, que en l'an Mcclxj. à Philippe le Hardy iij. du nom, filz du Roy S. Loys, Carcaffone fut baillée en dot, avec Isabeau, fille de Jaques Roy d'Arragon. Michaël Ritius lib. j. de Regib. Neapol.

Carpentoraëte. Pline Carpentras.

Cathyari, iuxta Salyes, in altera Rhodani ripa. Strabo.

Cauarum Regio prope Desumiatios, ubi Auenio. Pline. Ptolem. Strabo *tamen vocat Cataros* dont nous en auons parlé cy dessus au mot Auignon.

Cebenna mons. Pline, les montaignes de Ceuenes.

Cema mons Alpium, unde fuit Varus fluius.

Cemmenus mons, disternans Celtas ab Aquitanis adiacentibus montibus Pyrenais. Strabo. *Et paulò post, Cemmenus, inquit, mons medius per campos rectè perducitur. Et in medio desinit prope Lugdunum, ad stadia millia duo prolixus, Et Aquitani dicuntur qui ad Septentrionalem Pyrenes partem, Et Cemmenum habitant, vsque ad Oceanum, Et intra Garumniam fluium. Et eodem libro ait, omnes fluios illius plagæ, aut ex Alpibus, aut ex Commenis, aut ex Pyrenæo deferri, est hic mons Septentrionalis, ubi excepta ficu, Et oliua, omnes qui in Italia fructus colliguntur. Adhuc Strabo, Mons Cemmenus is est, qui est in coitionibus Rhodani, Et Ifaris fluiuorum. Coeunt autem inter Valentiam, Et Turnonem, vel Tein.* Parquoy le mont Cemmenus, c'est en Viuerois, celuy qui est entre Valence, & Tournon, ou bien Tein. *Et ibi ciuitas Durio,* en Daulphiné. Strabo, qui dit aussi, avec plusieurs autres Historiens Romains, que Q. Fabius Maximus Aemilianus avec moins de xxxij. mil hommes, y deffit cc. mil Gaulois, & y erigea vn Trophee de pierres blanches, & deux Temples, l'vn à Mars, & l'autre à Hercules. *Cogna.* Nozerenus les appelle les montaignes d'Auuegne. & Pline le confirme au liure vij. chapit. j. disant, que c'estoyent Daulphinois, & Auuegnatz, que Q. Fabius y deffit, iusques à cxxx. mil, dont il en perdit la sieure quarte, qui pour lors le detenoit.

Cemus fluius. Ptolemee.

Cenicenses Populi. Pline.

Ceruaria locus finis Gallia. Mela. la Corbiere, pres de Narbone.

Ceffero. Pline. Castres.

Chasteau neuf d'Arry, a pris son nom des Arriens d'Albigois, voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Citharista Promontorium. Plin. Ptolemee.

Classica Colonia, vel Octavianorum, aut Pacensis, ubi Forum Iulij. Pline.

Collis libera. Ptolemee Colliure.

Conomorus. Ptolemee.

Cononienses populi. Pline.

Consuarani populi. Pline. fortè Coferans.

Contius. Strab.

Chasteau neuf de Randon, au haut Geauldan, assailly par Bertrand du Guesclin, en feuely au Puy au cueur de l'eglise des Iacopins. Annales en la vie de Charles v. en l'an Mccc-lxxx.

Decumanorum Prouincia, ubi Narbona. Pline.

Deciatium Regio. Plin. seu *Deciatorum.* Ptolem.

Desimiatij, vicini Anatolijs. Pline.

Dinia oppidum Libroduntiorum, siue Vocontiorum, aut Memnorum, vel Sentiorum. Pline, Ptolem. Digne.

Dubis fluuius. Ptolem. vel *Alduas dubius.* Ptolem. le Doux, voy cy deuant à la diction *Alduas dubius, ou Alduas bis.* fort non guieres loin de la Saone, *Arar,* duquel encor Guil. Paradin de Antiq. statu Burg. Marlian apres Cesar.

Durio ciuitas, ubi Rhodanus, & Isar miscentur, ad Cemmenum montem. Strabo. voy cy deuant à la diction *Cemmenus Mons.* Doyre en Daulphiné petit village.

Druentia fluuius. la Durance. Plin. par ou passa Hannibal, ayant passé per fines Castinorum, & Vocontiorum. Plutarc. in Hannibale.

Ebroduntij, quos Inalpinos vocat Plinius. ubi ait esse Diuian. paraenture Ambrun.

Elycotij, & eorum ciuitas, Alba Augusta, aut Heluij. voy cy deuant à la diction *Alba Augusta.*

Eruaginum. Ptolem.

Famini

Famini Iouis. Fan Iaux.

Forum Iulij, Octavianorum. Pline, *siue Nauale Caesaris Augusti.* Strab. *inter Olbiam, & Antipolim.* Strab. Freius. Dont est faicte mention en l'vn des susdicts epitaphes de nostre Nismes. Cornel. Tacit. lib. ij. & xix.

Forum Vocontij. Pline.

Foroneronienfes, aut Lutenani. Plinius *prope Vocontios,* Ptolemee.

Fossa Mariana. Ptolem. *In stagno Aduaticorum.* Mela. la Camargue, ou Aiguesmortes.

Gabalicus Pagus. là ou sont les bons formaiges, que Pline appelle *Caseolos Nemausenses,* cy dessus en est parlé à la diction *Lafura,* Baulx.

Gaballi, Geuauldan. bien que Cognatus die, que ce sont ceux de Lodesue.

Garumna fluiuius Celtas ab Aquitanis diuidens, qui Aquitani consistunt inter illud flumen, montesque Pyrenaeos, ex quibus oritur, & Mare Oceanum influit, quod Aquitanicum appellatur. Lucan. & Marlian. Donat. Acciaiol. en la vie de Charlesmaigne, Sigebert en l'an Dccxxx.

Glanum. Pline. *fortè Glandanum,* Gap, en Dauphine.

Halycidon, nomen à Salinis datum, quas Halycides Graci vocant. Vadian ex Hermolao. Peccays, pres Aiguesmortes.

Heluij, vbi Alba. Alby. voy le mot cy dessus Albigeois.

Heraclea oppidum, in hostio Rhodani, ultra fossam ex Rhodano Centum passuum, Marij opere, & nomine insigne stagnū. Plin. c'est la Camargue, & Heraclea, est S. Gilles. voy cy apres à la diction S. Gilles.

Iconij, super Quadros. Strabo.

Illiberis, aut Illibyrhis, oppidum, vel Salsula. Plin. *aut ex Ptolem. Illeris. Magna quondam urbis tenue vestigium, & est nomen fluiuij, ex Pyrenaeo. Sicut & Ruscino urbis, & fluiuij.* Strab. Saulles assailly par Lois xij.

Isar, aut Isara, vel Tisara, Lyfere riuere. Pline. voyez cy dessus à la diction Cemmenus mons.

Iura, mons. Plin. Mont S. Claude. autres l'appellent, *Iurafus,* comme Cognatus, ou luy mesme, Mont Iou, ou Mont

Ioux. que Paradin lib. de Antiq. stat. Burgund. ait *infra Brugas, oppidum, initium habere ad Arolam, flumen in Heluetijs, deinde recta ad occasum, secundum Arolam ad Saladorum progreditur, deinde ad Bipenes, oppidum, aut Nearim, vulgo Nouu castrum. Inde ad Oceanum, & Meridiem deflectit, vsque Geneuam, ac vltro etiam in Secusianis, qui sunt inter Rhodanum, & Ararim, & Marlian apres Cesar.*

Latera, ciuitas. Mela. In agro Nemaufensi ubi Plin. ait Del phines cu hominibus piscari. nous en auos parlé cy dessus. Lates.

Ledum, amnis Volcarum. le Léz pres Montpellier.

Lemanus, Lacus. Pline. Lac de Geneue, ou Lofane, duquel parte Manethon en son supplement & Ioā. Annius là dessus.

Lerone, insula sub Varo fluuio. Ptolem. post *Stæchadas, ubi Famum Leronis, vel dicitur λήρων, aut in aliquibus Codicibus λήρων, è regione Antipolis.*

Leucata. Mela. dicitur à Candore. Vadian. Leucate.

Ligannorum Regio. Pline.

Liria, fluuius. Pline.

Liuu, populi. Pline.

Lucus Augusti. Pline. vel *Lucum municipium Vocontiorum prope. Caturiges, Garocellos, Centrones, & Allobroges.* Cornel. Tacit.

Lutenani, vel Foroneronienses. Pline.

Lybica duo ora modica Druentia fluuij. Plin.

Lasura. ou font les bons fromaiges, voy le mot Gaballicus. là ou nous en auons faict vn chapitre.

Macina,

Maritima ciuitas, Colonia. Ptolem. Martegue.

Massalioticum os Druentia fluuij, & aliud Hispaniense. Plin.

Masilis, Græcorum Phocensium, fœderata Romanorum. Plin. Strab. & Mel. Marseille, & pour luy rendre l'honneur, qui bien luy appartient, nous en dirons ce que nous en auons peu trouuer, & tirer des sauans Auteurs, dès sa fondation, & des choses qui y sont auenues, depuis des hommes excellés, qui y ont esté, des choses singulieres que lon y voit, & en fin de ses meurs, & loix ciuiles. Quant à sa fondation, selon Eutrope liu. j. ch. viij, elle fut edifiee regnant Tarquinius Priscus, Roy

Roy v. des Romains. Et par ce apres Rome enuirõ cxlj. an, & auant IESVS CHRIST D xix. ans presque, selon les supputatiõs d'Eusebe, & les plus communes. Et ce fut, que partie de ceux qui furent chassés par Harpalus, Conestable du Roy Cyrus de la region de Phocis, l'edifierent. Aul. Gell. lib. x. capit. xvj. Iustin en descrit ausi assés diffusément, & memorablement au xliij. liure, disant ainsi, Au temps de Tarquin quelque troupe de ieunesse de Phocis, en Asie, edifia apres auoir faict alliance aux Romains, Marseille, entre Genes, & les cruelles nations des Gaulois: ou ilz firent actes memorables, & hautains: partie en se defendant à l'encontre de la ferocité, & superbe Gallique, partie en assaillant ceux de qui au parauant auoyent esté assaillis. Ces Phociens constrainctz par l'infertilité, & sterilité de leur terre, auoyent esté plus studieux à courir la mer, qu'à labourer, & culturer la terre: Et par ce en trafiquant, & peschant, & bien souuent ausi escumant la mer, (ce qu'en ce temps estoit reputé à honneur) passoyent ainsi leur temps, & leur aage. Dont entreprenans venir aux dernieres fins, & limites de l'Ocean, ilz aborderēt à vn des goulphes Galliques, sur vne bouche du Rhosne. Auquel lieu, attirés de l'amenité du lieu, retournés à leurs regions, & referant ce qu'ilz y auoyent veu, sollicitèrent plusieurs autres. Les conducteurs, & chefs de la classe, & armee nauale furent Furius, & Peranus: qui estans arriués à la presence de Senarus Roy des Segoregiens, à la iurisdiction duquel ils entendoient construire la cité, obtindrent de luy amitié, & alliance. Ce Roy lors estoit occupé aux appretz des nopces de sa fille Gyptis, à laquelle (suiuant la coustume du país) il vouloit eslire & donner mary, en festin public. Venus que furent tous les inuités au conuiue, ausi s'y trouuerent ces Grecz, ou l'infante fut appelée, & ayant de la part de son pere commandement, donner de l'eau à celuy qu'elle aimeroit le mieux pour mary, delaisant les autres, & s'adressant aux Grecz, donna de l'eau à Peranus, lequel faict d'hoste, & estranger, gendre Royal, receut du Roy la place pour y bastir & construire la cité. Or fut elle edifiee pres des bouches du Rhosne, à vn escart du goulphe, comme en vn angle de mer: mais les Geneuois voisins,

enuieux des accroiffemens d'icelle, ne ceſſoyent fatiguer les Grecs par inuaſions, & moleſties continuelles. Toutesfois eux repouſſans tels dangers, & aſſaux, s'exhaucèrent ſi hautainement, que vaincuz leurs ennemis aux champs Capertins, ilz y conſtituerent pluſieurs Colonies. D'iceux donc les Gaulois apprirent & l'vſage de vie plus honneſte, & les cultures des champs, & d'environner les villes de murailles, & lors auſſi s'accouſtumerēt à viure, non par armes, comme au parauant, mais ſelon les loix, & ordonnances ciuiles, & ſi apprirent à faire aux vignes, & oliuiers tous ouurages neceſſaires. Dont ſi grande honneſteté, & courtoisie reluiſit lors en ces hommes, & leurs affaires, que non la Grece en la Gaule, mais bien la Gaule reſſembloit eſtre tranſmuee en la Grece. Mort Senanus, Roy des Segoregiens, ſuccedant à ſon Royaume Connan ſon filz, fut par quelqvn des Seigneurs voiſins predict, au temps aduenir, Marſeille deuoir eſtre la ruine du païs prochain, ſur l'apologue de la chienne, pleine de petitiz, qui demanda par preſt au bergier lieu pour ſe deliurer de ſa vêtree, & l'ayant obtenu, & auſſi encor pour les y nourrir, en fin les petitiz deuenus grans, & s'en faiſant forte, comme des ſiens, & domeſtiques, ſe ſeroit vſurpée la ſeigneurie de la place. Ainſi, diſoit il, les Marſellois, qui reſſemblent hores aduentices, & inquilins, vn iour ſe diront ſeigneurs, & dominateurs: de ceſt exemple eſmeu le Roy, il commença à drefſer embuſches encontre les Marſellois. Parquoy aux diuines ſolennités, il y enuoya grand nombre d'hommes puisſans, & belliqueux, les vns ſouz couuerture d'amitié, & hoſpitalité, les autres portez ſur chariotz couuertz de tapis, ionchees, & fueillages: & luy à tout ſon exercite ſe cachant aux prochaines montaignes, à ce que de nuit, ouuertes les portes par eux, il aſſaillit, & volaſt la ville, aſſoupié, & enſeuellie de ſommeil, vin, & de la bonne chere qu'il auoyent fait le iour de la ſolennité. Mais vne des Dames de la cité parente du Roy, adulterāt par amour avec vn Grec, & ſur leurs paſſetemps amoureux, ayant pitié de la beauté, & fortune de ſon amy, luy maniſta la trahiſon. Luy ſoudain rapporta aux magiſtratz l'entrepriſe, & maniſta les embuſches: au moyē de quoy les Geneuois

neuois encor cachés fouz les feuillaiges furent surprins & par force menés & tirés en public, là ou ilz furent occis, & pour obuier à l'entreprinse de ce Roy ilz le surprindrent & assallirent si furieusement qu'il y fut tué avec vij. M. hommes des siens. Dont les Marseillois depuis ont pris coustume de fermer les portes és iours des festes, & faire, & tenir bon guet, en faisant la ronde au tour de leurs murailles, recognoistre, & visiter les estrangers, & en estre si soigneux, comme s'ilz estoyēt tousiours en temps de guerre, & en fin, garder de mesme vigilance leur ville, ausi en temps de paix, obseruent leurs institutions louables, non par la neccessité du temps, & saison, mais par accoustumance de bien faire. Depuis ilz eurent contre les Geneuois, & François tresdures, & cruelles batailles, ce que accreut la gloire de la cité, & rendit par victoires multipliees la vertu des Grecs entre leurs voisins trescelebre. Depuis les Marseillois pour auoir pris les barques piscatoires des Carthaginois, soultindrent, & menerent vne forte guerre contre iceux, durant laquelle ilz les vainquirent bien souuent, & desfirent leurs exercites, & toutesfois apres ne refuserent la paix aux vaincus. Auec les Espaignols ausi ont bien souuent fait alliances, & presque dés le temps de Rome edifiée, ilz ont par grande fidelité gardé aux Romains la foy, & confederation promise. Voire & souuent, & dextrement les ont secourus de leurs gens en leurs plus grans affaires, ce que leur augmenta le cueur, de leur puissance, & leur fit auoir la paix à leurs ennemis. Quand donc ainsi Marseille florissoit de la renommee de ses hautaines gestes, de l'abondance de ses richesses, & de la gloire de ses forces, soudainement les peuples voisins commencerent à conspirer contre le nom Marseillois, pour l'aneätir, & estaindre, comme vn commun, & preiudiciable incende. Et pourtant par consentement de tous Caramand est esleu pour assieger avec grand armee la cité ennemie. Mais luy en dormant, esfrayé par la vision d'vne spectre affreuse, & espouventable femme, qui se disoit Deesse, de son franc vouloir, requit la paix aux Marseillois, & accordé que luy fut d'entrer en la cité pour y adorer leurs Dieux, & venu au temple de Minerue, y voyant aux portis

ques le simulacre de la Deesse, tout tel qu'il l'auoit veu, & songé, tout incontinent s'escria, estre ce la Deesse qui l'auoit ainsi espouuenté la nuit precedente, & commandé d'en oster le siege. Parquoy congratulant aux Marseillois, qu'il voyoit estre en l'amitié des Dieux, & donnant à la Deesse vn collier d'or, fit à eux paix, & amitié perpetuelle: acquise donc la paix, & assurance establie, les Ambassadeurs des Marseillois reuenans de Delphos, ou ilz auoyent apporté des offrâdes à Apollo, & entendu la cité de Rome prise, & saccagee par les François, ilz en firent telle plainte, & lamentation, comme de publique, & domestique desfortune, & outre ce aiderent de leur or, & argent public, & particulier à parfaire, & accomplir le poix aux François, qui par les Romains leur auoit esté promis: pour lequel merite leur fut decernée immunité & doné lieu au Theatre, tout ainsi que s'ilz eussent esté Romains, & alliance leur fut accordée, & iurée. Iusques icy en dit Iustin. Despuis quelque temps apres les François selon Agathius Historien Grec, au j. liure de la bataille des Getes, & autres Histories Peregrines, possederent Marseille, laquelle fut iadis colonie des Iouiens, & la tindrent aussi antiequement les Phociens, deiectés & bannis de leurs pais par les Medes, au temps du regne de Hidaspes, le filz, Roy de Perse: dont Marseille, de cité Grecque, fut presque rendue Barbare. Car laissant l'ancienne institution de viure de son origine, elle se gouerna selon les meurs de ceux, qui luy commandoyent, & seigneurifoyent. Bien que presentement, dit encor Agathius, il ne sembleroit qu'elle fust guieres inferieure de sa premiere dignité, mesmes que les François, & Germains ne sont point, comme plusieurs autres Barbares, pasteurs, ou bergers, ains ilz vsent de la police, & de plusieurs autres institutions Romaines. Je ne say pas, si ce dont cy-dessus parle Agathius, fut auant, ou apres, que les Marseillois edifierent la cité de Nice, ainsi que dit Plin. liur. iij. chapit. v. comme aussi ie confesse ignorer, en quel temps ilz construisirent la cité d'Agde, dont cy deuant auons parlé. Plin dit seulement quant à ce propos vn seul mot, que L. Domitius tresnoble Romain y fut vaincu au liure vij. chap. liij. De sa hauteur en parle d'une façon Sueton. in

Iulio

Julio cap. xxxiiij. difant, que voulant aller en Espagne, fut retardé par les Marfeillois, qui autresfois luy auoyent refusé leur porte. Et sur ce meſme propos en parle d'autre façon M. Velleius Paterculus au liure des Histoires Romaines, appellent ceste cité plus loyale, que prudente de conseil. Et au meſme Iulius ch. 68. Suet. recite vn exēple memorable, faict à Marfeillé de ce tēps. C'est, qu'en vne guerre nauale Attilius arreſta de la main droite l'vne des galeres ennemies: & bien quelle luy fuſt coupee (à l'exēple de Cynegrus) de l'autre enfonça le vaiſſeau des ennemis. Encor dit Suetone en Neron, cap. ij. que Cn. Domitius triſayeul de Neron oſta le ſiege de deuant Marfeille. Et luy encor en Auguſte chapit. lxxv. dit, que Lucius d'Auguſte y mourut, ce que monſtre, que les nobles Romains alloient, ou ſejournoient ſouuēt à Marfeille, ainſi qu'on voit par Cornel. Tacit. lib. Annal. iij. du temps de l'Empereur Tiberius, que l'ambassade des Marfeillois fut ouye, laquelle les excuſa ſur ce qu'ilz auoyent eſté accuſés par deuāt le Senat (auec lequel ilz eſtoient alliés & confederés comme teſmoigne en pluſieurs lieux Appian Alexandrin au liures des guerres ciuiles) d'auoir receu en leur cité Vulcatius Moſchus banny de Rome, lequel auoit faict heritiere la Republique Marfeilloiſe. Mais au temps de l'Empereur Léon enuirō l'an cccclxxj. de IESVS CHRIST, lequel regna apres Valētinien Enricus, Roy des VViſgotz, voyant la declination de l'Empire Romain, s'empara de Marfeille, comme auſſi d'Arles, ainſi que cy deſſus auons dit par Iornandes lib. rer. Geticar. & Sigebert. & iuſques lors auoit demeuré ſouz l'Empire Romain, comme lon peut comprendre, par ce qu'en dit Euseb. ſur l'an cccxiiij. que Herculus Maximianus, pere de Fauſta, femme de Conſtantin Empereur, deſcouuert par ſa fille d'auoir conſpiré la mort de l'Empereur, fut tué à Marfeille, ou il auoit fuy à refuge, & que à Marfeille long temps au parauant l'Empereur Seuerus prit la charge de la iij. légion, Scythique. Spartian en ſa vie. Encor croy ie, qu'elle a eſté en la puiffance des Bourguignons, car le Roy Eſtienne de Bourgoigne y édifia l'Eglise. S. Victor, & fit apporter la croix, ou S. André ſouffrit martyre. Parad. lib. de Antiq. ſtatu Burg. Apres, Mar-

feille a esté du domainé des Contes de Prouence, dont les citoyens se rebellerent contre Charles leur Côte, duc d'Aniou, au temps du Roy S. Loys, enuiron l'an Mccliiij. comme on lit par noz histoires de France. Elle fut ausi apres prise & pillée par le Roy Alphonse d'Arragon, sur l'an Mccccxxij. Pandolph. Collenut. lib. v. des Histoires de Naples.

Iusques icy i'ay memoire auoir leu des choses aduenues à Marseille. S'ensuit des hommes illustres d'icelle: dont ie suis esbahy, qu'estant la ville telle, lon ne life plus grand nombre des hommes de renom d'icelle, tellement qu'à peine en ay ie souuenance de deux, l'vn Crinias Marseillois, fut Medecin & Mathematicien tresexcellant, qui laissa centies HS. pour les murs de sa cité. Plin. lib. xxix. capit. j. & l'autre, ie ne say pas qui est vn Iohannes Monachus Casianus Marseillois, qu'Eusebe sur l'an ccccxvii. appelle Autheur souuerain. Le ne veux pas mettre en ce ranc Hector Patrice de Marseille, que lon fit mourir par iustice, pour les iniustices, & griefz, qu'il faisoit aux Eglises, mesmes à celle de Clermont en Auuergne, l'an Dclxxvj. noz Annales au temps de Theodoric j. & Sigebert sur l'an Dclxx. Mais quant aux choses de pris, qu'on y voit, Pline lib. xiiij. cap. vj. louë fort les bons vins de Marseille, ausi recommande il les beaux, & precieux carboucles, qu'on voyoit anciennement à Marseille. Pline lib. xxvij. chapit. vij. Et ausi les oiseaux de la volerie, comme Faucons, & semblables. Plin. lib. x. chap. viij. Et le Sifer Mafsilien, est le meilleur de tous. Pline lib. xx. chap. v. c'est le *σιναποπ*, ou Pastinaca: dont escrit Dioscor. liur. ij. chap. cvj. que Tiberius Cesar faisoit apporter tous les ans d'Alemagne d'vn chasteau pres du Rhin, nommé Geldiera: mais non tant commodement que de Marseille. Et Pline dit ausi au liur. xiiij. chap. j. d'vn hanap, & tasse de bois de vigne, qu'on voyoit à Marseille de son temps, comme chose fort precieuse, & rare. Mais pour fin de ce membre, ie ferois grand tort aux lettrés, si ie taisois les estudes, & escholes renommées de Marseille, ou entre autres estudia L. Antonius illustre Romain, couurant son exil souz pretexte des estudes. Cornel. Tacit. lib. iij. & y estudia Cn. Iulius Agricola, dequoy Cornel. Tacit. qui en escrit la vie à la fin des Annales, est Au

est Auteur, qui dit aussi, que c'est vne ville meslee, & bien composée de la douceur, & courtoisie Grecque, & de l'Espagne, & bonne mesnagerie Prouinciale. Quant à leurs loix, meurs, & institutions, les Marseillois sans nulle monstre de douleur font les funeraïlles à leurs parens, avec festins, & assembles de leurs amis. Le liberte ou affranchi ayant trois fois fait faute cõtre son patron, estoit remis en seruitude: & si pour la quatrième fois il offensoit, il n'en estoit point puny, ains cela estoit imputé au Seigneur, lequel ayant esté deceu si souuēt se fioit encor du trompéur. Ilz estoient gouvernés par Dc. Senateurs, appellés Timuchi, & en Grec *τιμυχοι*, qui signifie honneste, puissant, honnorable, Duc tresgrãd, dont en y auoit xv. Princes, iij. Presidens, esleus des premiers, tant en authorité, qu'en richesses, & nul n'estoit Timuchus, qui n'eust enfans. Ilz ne receuoient les ieunes hommes aux Theatres, & spectacles, pour n'y corrompre leur ieunesse. Ces loix fecit Alexand. lib. Genial. Dier. iij. cap. vij. & xx. lib. iij. cap. xj. & v. capit. xvj. Et pour fin, Ciceron en l'oraison de Flaccus dit, qu'il ne fait, si droitement il doit aduãtager la discipline, & hauteesse de ceste cité non seulement sur la Grece, mais à tout le demeurant des autres nations. Car bien qu'elle soit de bien loin distante des regions Grecques, & par ce de leurs loix, disciplines, & langues, comme posée, & fituee aux extremités de la terre, enuironnée de nations Françoises, & presque submergée des flots, & vagues de la Barbarie, si est elle si bien gouvernée du conseil, & authorité de ses gouuerneurs, & optimates, que les autres Republicques peuuent plustost grandement louer ses institutions, que non pas les pouuoir imiter ou esgaler. Du Port de Marseille, & forme d'iceluy, Dionysius Geographe, & Poëte dit ainsi,

τὸν δὲ ματινὸν ἔχει γαλιτὸν ἕϊθ', ἐπέτι γαίᾳ

μασσαλίᾳ τυτάνουαι, ἐπίστροφον ἔρωρ ἔχου.

Memini populi, sub Tricastenis. Ptolem.

Mesua incinctus collis mari penè vndique, ac nisi quod angusto aggere continenti annectitur, insula. Mela. Yadian dit, que c'est Montpellier. Mais à mon aduis, c'est Mese.

Metapinum, os Druentia fluminis. Plin.

Montpelier la region comme nous auons dit, s'appelle region des Nictiobriges, fut acquis à la couronne de France par Philippe de Valois, Roy. vj. du nom, avec les Baronies de Homelas, Roussilhõ, & Sardaigne, pour cxx. mil escus, l'an Mccclxix. de Iaques de Maillorquet, que le Roy de Nauarre apres par accord avec le Roy Charles v. deuoit recouurer, es années Mccclv. & Mccclxx. Eux apres rebellerēt contre le Roy enuiron l'an Mccclxxix. pour les impositions du Duc d'Aniou, frere, & lieutenant du Roy; dont en fut faicte reparation fort exemplaire. Tout cecy est en noz Annales sur ces temps, & en la Mer des Histoires; & Bouchet en son Aquitaine. Mais qui voudra voir l'illustration de Montpelier, quant à la grace des Dames enuers les plus grans, lise Froissard au Tome iij. enuiron l'an Mccclxxij.

Narbona Colonia Decumanorum, siue Atacinorum. Plinie, & Mela. Narbone. De laquelle dit Remond Marlian en la Table apres les Commentaires de Cesar, qu'elle est citē de Gaule, prouince des Romains, confine aux Tolosains, & non loin des *Sanciates*, peuples d'Aquitaine: elle est citē Metropolitique, retenant le nom de la Prouince. Et fut appellee *Narbo Martius*, apres ce que Cesar, le Dictateur, y eut enuoyē pour habitans, & Colones les soldatz de la legion Martia: & ce fut selon Eusebe, & sa supputation l'an du monde V. M. lxxx. qui estoit par le mesme calcul, l'an xxix. auant l'aduenement de IESUS CHRIST. Velleius Paterculus, qui estoit du temps de l'Empire d'Auguste, selon ses escriptz s'accorde à ceste supputation, disant, que ce fut cliij. ans au parauant qu'il escriuist, & au Consulat de Portius, & de Marcus: & c'est en son j. liur. des Histoires Romaines: bien qu'au liure suyuant, parlant de ce propos, il appelle l'autre Consul Martius, & non Marcus, & selon ce qu'en dit Paterculus au second lieu sus alleguē, ce Portius Consul estoit neueu de Cato, à quoy s'accorde Henric Glarean en sa Chronologie, & description des Consuls, apres T. Liue, nommant ces deux Consuls l'vn M. Portius Cato. Nepos, & l'autre Q. Martius Rex. D'eux fait mention Plin. liur. ij. chapi. xxxj. dont en dispute, & aussi de celuy Cato, qui mourut en la Prouince Narbonoise, Aul. Gell. lib.

noct

noët. Attic. xiiij. chap. xviii. Ceste cité est renommée, & se vant-
 te auoir produit vn Empereur Romain, Carus, comme la
 nostre Nismes de son Antonin Pie: mais il surpasse l'autre de
 tant, ou plus, & ne fust que pour auoir esté pere de Carinus,
 que Strabon en sa Geographie liure iiii. afferme, Narbone
 surpasser Nismes d'affluence d'estrangers, & nombre de mar-
 chans, & tant, voire plus, est superieur en mœurs, & vertus
 Imperiales Antonin à Carus, que par le mesme Strabon Nif-
 mes excelle sur Narbone de la forme, & police du gouerne-
 mēt publique. Que ce Carus fut natif de Narbone, sont Au-
 theurs Iornandes au liure de Reg. & Temp. succession. Sex.
 Aurel. Vict. Egnatius, & les autres Historiens Romains. Il re-
 gna, selon Eusebe, & Phrygio, enuiron l'an de IESVS CHRIST
 cclxxx. I'ay leu, & deseriay icy sommairement quelques chō-
 ses memorables aduenues à ceste cité. Au temps de nostre
 Antonin Pie, Narbone, tant amie de Rome souffrit l'incen-
 de, comme aussi Rome de ccc. Isles, c'est à dire maisons mai-
 strifans, & respondans à quatre rues. Iul. Capitolin. Apres la
 renommee iournee des Roncesuault, ou la fleur de France
 fut mise à mort, Charles Maigne, reuenant en France, prit
 Narbone, que Balaac, Roy Sarrafin tenoit: lequel fit pendre,
 par ce qu'il ne se voulut faire Chrestien. Noz Annales. Et le
 Roy Ataülphe regnant en Italie, apres la mort de Alaric,
 Constant, Capitaine de Hénorius, à qui la Gaule estoit com-
 mise, chassa de Narbone les Gotz, & des Prouinces de l'enui-
 ron. Pandolph. Collenut. és Histoires de Naples, liure j. Du
 temps aussi que Nismes fut prise par Charles Martel, Narbo-
 ne endura que Athima, Roy des Sarrafrins, occupateur d'icel-
 le, y fut pris, & occis: par C. Martel, l'an de IESVS CHRIST
 Dccxxxvj. Sigebert. Et encor fut assiegee par les Gots, apres
 auoir soustenu le siege, & disette de viures par long temps, si
 que des deux dangers en fin l'en deliura le Comte Littorius.
 Lequel ayant mis dans la cité pour chacun homme à cheual
 deux muys de blé, il en chassa les Gotz vaillamment, & rafrai-
 schit la ville de nouvelles, & amples munitions, l'an de IESVS-
 CHRIST 439. Euseb. Constantin Phrygio, apres Paul. Diaco-
 nus. Appianus aux inscriptions d'Espagne, met vn epitaphe,

faisant mention de Narbone, qui est telle,

Q. MONEIO VERBCVNDONARBO-
NENSI TRIB. MILITVM LEG. VII.
GEMELL. AELIA VALENTINA MA-
RITO. B. M.

Et Jacob Mazochus aux epitaphes de Rome in Regione
Harenula

DIS MANIB.
TI. CLAVDII ABASCANTIANI VIX-
ANN. XXII. OBITVS EST NARBONE
PROVIN. T. FLAVIVS ABASCANTVS
ET CLAVDIA STRATIA PARE. F.

Narbone a esté iusques à noz dernieres années, despuis les Romains, Gotz, & Roys de France, gouuernée par seigneur, souz tiltre de Visconte, voire despuis Charles le Grand, ainsi que Euguerrand de Montstrellet chapit. lvij. volume j. est auctheur, qui parle d'un Visconte de Narbone, & d'une bataille qu'il eust contre le Roy d'Arragón, & en est faicte mention à noz Annales, en infinis lieux, iusques au tēps du Roy Charles vj. & par Froissard plus amplement en auons escrit cy dessus aux choses generales concernans nostre Prouince.

Navale Caesaris Augusti, id est, Forum Iulij. Freius.

Nemausus *Arecomicorum Metropolis.* Plin. Strab. Mela. Nismes, de laquelle, outre ce que s'parlement tout ce liure en est, ie veux aduertir le Lecteur, qu'il ne croye Guillau. Parad. en son liur. de Antiq. statu Burgund. quand il dit, qu'on y voit la Basilique de Plotine. au chap. Burgundix populi. & au chapitre. *Arelate olim Burgundix Regia, que souz les Arenes, ou Amphitheatre, on y voit vne caue passant par dessouz le Rhosne, iusques en Arles. Mais & l'un & l'autre sont faux: ou bien lon ne fait ou c'est bien que la publique renommee soit telle de la caue.*

Neomagus prope Gebennam. Ptolem. Nyon.

Nictiobriges, proximi Ruthenis, ac Narbonensibus, auteurs Marlianus & Cognarus, c'est la region de Montpelier.

Obris,

Obrius, fluvius, vel Orobius. Ptolem. Strab. *oritur ex monte Cemmaeno.*

Octavianorum Colonia, ubi Forum Iulij, Pacensis, aut Classica. Pline.

Olbia, ciuitas, Ptolem. *Eres.* parauenture la ville d'Yeres en Prouence.

Orge, Fons, Plin. lib. xviii. cap. xxij. *Sulga.* la Sorgue.

Oxibiorum, Regio, Plin. *a Lyguribus Oxibijs.* Strab.

Pacensis, Coloma, vel Octavianorum: ubi Forum Iulij. Pline: dicté de *Aemilius Pacensis,* gouuerneur; selon Cornel. Tacit. lib. xviii.

Pedyli, super Quaros.

Piscena. Plin. liur. iij. chap. iij. dont au liure viij. chap. xlvij. il prise fort les laines. Cognatus l'appelle *Pesignianum.* Qui a esté assigné pour partie du doaire, & entretien autresfois d'une Roynede France, en noz Annales sur la vie du Roy Loys xj. C'est Pefenas.

Planasia, post Stæchades. Strabo. Pont Saint Esprit, sur le Rhofne, ville d'ou ie n'ay nulles antiques memoires, mais elle est memorable, pour la structure de ce grand pont; qui fut pris, & pillé par les voleurs, gens de guerre du temps du Roy Iean, enuiron l'an Mccclx. voy les Annales de France. Et enuiron l'an Mcccxxvij. aussi fut pris par Iean de Chalon, Prince d'Aurenge, au temps du Roy Charles vj.

Pyrepinianum, ou Pypinianum, Perpignan à present en Rolsilhon, ainsi appelé, comme porte de l'incende, & conflagration, & commencement d'icelle: par ce que les bergers du lieu commencerent là à mettre le feu. Autheur Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap. de Regib. Assyrior. Et depuis ce temps là il est aux Espaignolz. Voyez noz Annales en la vie du Roy Loys xj. Le Roy Philippe le hardy nj. du nom y mourut, l'an Mcdlxxxvj. Autheur le Rosier Historial de France.

Pyrenæi montes, sont appelés du feu, & de l'incende que les gardiens du bestail y firent. Dont en parle Iean le Maire de Belges, & non pas de Pyrene, compaignon d'Hercules, comme est confuté par Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap.

de Regib. Assyrior. & sont les montaignes, qui separent Frâce de l'Espaigne. Plutar. en la vie de Hannibal.

Puy, que nous appellons *Anicium*, Euesché de la iurisdiction du siege Presidial, & senechauce de Nismes anciennement regie par Contes, desquelz. eut grandes plainctes le Roy vij. des larcins qu'ilz faisoient au peuple. Voyez les Annales. Au Puy gist Mefsire Bertrand du Guesclin, iadis Conestable de France, du temps de Charles v. enseuely aux Iacopins, dans le cueur à la dextre, ou il est nommé du Clakin, il fut rué à l'assaut de Chasteau-neuf de Randon en Geauldan. Du Puy en l'an Mccccxj. despartit grand compaignie de gens de guerre au temps du Roy Charles vj. pour courir sus aux Bourguignons, qui molestoyent la France, voyez aux Annales.

Portus Veneris, Aphrodisaum. Pline, Strabo, Cognatus, dit que c'est Cap. de Creux.

Prouence. Je m'en remettray entierement sur ce que le doctre Quiqueran, de sanct Euesque de Senés en a escrit au liure des louenges d'icelle, qui estoit iadis de la Prouince Narbonnoise, & apres fut Royaume, & partie de la Bourgoigne, comme lon lit aux Annales en la vie de Charles ij. Apres fut reduite en Conté, au temps du Roy Loys ix. & apres de plusieurs autres Roys, venue à la Couronne de Frâce, de la memoire de noz peres, comme il est trop notoire, voyez lesdittes Annales.

Quariates, populi. Pline.

Quarorum regio, prope Caballionem, usque ad Rhodani, & Isaris conuiones. c'est entre Valence, & Tournon, ou Tain.

Rharraris, fluiuis, oritur ex monte Cemmeno. Strabo.

Rhodanus, fluiuis, à Rhodijs. Plin. le Rhosne, qui sort, selon Plutarch en la vie de Hannibal, non gueres loin des fontaines du Rhin, & de Ister. Et ayant flue, ou couru enuiron Dccc. stades, se cache dans le Lac Lemanus, lac de Genève, ou Lofaine, sortant de là, & se tournant vers l'occident, il separe, & despart les Gaules, & augmenté grandement par les assemblees de Arar, la Saone, & autres fleuues, en fin entre les Volces, ou Cauares, Auignonois, il entre dâs la mer, par plusieurs bran

branches duquel, & de sa source, dit Appian Alexand. lib. j. de Bellis Ciuilibus, & Procop. lib. j. de Bell. Gothorum, que le Rhofne & Eridanus, sortent non gueres loin l'un de l'autre: l'un, c'est le Rhofne, par les Celtes, qui habitent les Alpes, flue dās la mer Tyrrhene. Et des peuples, qui font voisins à sa fontaine, selon Plin. lib. iij. cap. xx. ce sont ceux qu'il appelle *Lepontij*, ou, *Elepontij*, & non pas loin du Rhofne habitoient antiquement ceux, qui estoient appelés, *Gessata*, ou à present *Romanioli*, selon Polybius, qui occuperent toute la region d'entre le riuage Adriatique, & le Rhenus Boulognois. Auteur Gaudent. Merula lib. de Antiq. Gall. Cisalpinæ, cap. iij. Ce Rhofne, par les plus antiques histoires, estoit dict de *Dodanim*, ou *Rhodanim*, l'un des premiers hommes, apres le deluge vniuersel, qui occupa la Carie, Doris, & Lycie, d'ou Rhodia, & de là Rhodus: Isle prit son antique denomination, & de là ses successeurs nauigās par la mer Mediterranee, passant à vne bouche du Rhofne, l'appellerent *Rhodanus*, de leur primogeniteur, Rhodan. Theodor. Bibliand. lib. De optim. gene. explic. Hebraic. Entre les merueilles du Rhofne, outre sa rapidité & impetuofité (dont Catulle dit,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna)

ceste cy n'est des plus petites, qu'estant fleuee d'eau douce, ne s'entre-mesle aucunement avec les autres eues du Lac de Genéue, par ou il passe: mais les surpasse, & coule par dessus. Plin. lib. ij. capit. c. iij. D'iceluy dit Cornel. Tacit. lib. Annal. xij. que L. Verus Romain, auoit entrepris de faire par vn canal ioindre la Moselle, & la Saone, à ce que les armées Romaines, portees par la mer, & apres par le Rhofne, & de la Saone par iceluy canal iusques à la Moselle, & de là au Rhin par vne continue nauigation fussent conduictes à l'Ocean: voulant par ce moyen oster la difficulté des chemins terrestres, & rendre nauigable par ensemble l'Occident, & le Septentrion. Et combien que ce Rhofne soit creux, & large, si est-ce que Q. Sertorius Romain armé d'un corcellet, & de son escu, le trauersa à nou. Plutarch en sa vie, & apres luy Ammian Marcell. lib. xxiiij. Aussi le Prince d'Aurengé à la iournée d'Anthon en Dauphiné, au temps du Roy Charles vij. enuiron

l'an Mccccxxx, faillit sur son cheual du haut bort de la ri-
 uiere, & la passa luy armé à blanc, la lance à la cuisse. Noz An-
 nales de France. le ne puis sauoir, en quel endroit du Rhofne,
 entend Sigebert, & noz Annales, au temps du Roy Chilperic
 ij. de ce nom, en l'an de IESVS CHRIST Dlxij. qu'une montai-
 gne sur le Rhofne, ayant rendu par plusieurs iours hauts, &
 horribles mugiffemens, en fin enfondree & sepäree d'autre
 montaigne prochaine, fut precipitee, & submergee dans le
 Rhofne, avec eglises, maisons, hommes, & bestail.

Rybrensis; Lacus, quo è Pyrenao fluit Atax fluiuis. Pline,
 Mela, Vadian.

Rufino. Pline. *Rufinones, populi Latimorum.* Pline. Rouf-
 fillon, qui anciennement estoit du domaine de la Couronne
 de France. Mais Philippe Roy ij. du nom, dict le Hardy, re-
 gnant enuiron l'an Mcdxix. quitta au mariage de luy, & Yfa-
 beau fille du Roy d'Arragon, son droit sur la Celerberie, ou
 Cathelogne, (appellee ts. histoires *Gothalania*, des Gots, &
 Alans) & de Rosillon. Auteur Michael Ritiüs. lib. ij. de Re-
 gibus Neapol. Mais bien tost apres & enuiron l'an Mcdlxxxij.
 le Pape Martin confera le Royaume de Cathelogne au ij. filz
 d'iceluy Philippe, qui estoit nomme Charles, Comte de Va-
 lois, par ce que Pierre Roy d'Arragon, qui comme dessus, sen
 disoit Seigneur, fut excommunié, dont Charles Comte de
 Valois s'empara de Rosillon. De ce est Auteur Pandolph
 Collenutius en ses Histoires de Naples. Et apres en l'an Mccc-
 xlix. le Roy Philippe de France vj. du nom, dict de Valois, ac-
 quist Rosillon du Comte dudit lieu, avec les Baronnies de
 Montpélier, villes, chasteaux, & dependences d'icelles, pour
 le pris de cent vingt six mille escus, lors courans, & encor en
 l'an Mcccclxij. le Roy Loys xj. pour secourir le Roy d'Arra-
 gon, qui s'en disoit (nonobstant tout ce dessus) Comte, l'ac-
 quist de luy, pour trois cens mille escus, & en paya contant
 cinquante mille. Dont l'an Mcccclxxxij. Rosillon fut mis es
 mains de ce Roy Loys xj. Mais en l'an Mccccxcij. le Roy
 Charles viij. à la persuasion de Loys d'Amboise, Euesque
 d'Alby, & d'Oliuier Maillard, Cordelier, le rendit au Roy
 d'Espagne, avec Perpignan, & luy donna, & ceda les cinquante
 mille

mille escus payés par le Roy Loys .xj. Si en promit ce Roy d'Espagne loyauté au Roy de France. le trouue bien ausi en noz Annales de Frãce, tout ce que dessus: car en l'an M.D.iiij. les François menerent leur armee à Rosillon, & fut Saulces, qui est appelée *Salsula*, assiegee: mais ce fut sans nulle conqueste, ausi y ay ie leu, que deux ans apres y eut quelque traité entre les deux Roys sur ce, pour le mariage de la seur du Conte de Foix, & du Roy d'Espaigne. Et de nostre temps ie fus au Camp, & siege de Perpignan pour nostre Roy Henry ij. du nom, estant pour lors Dauphin de France.

Ruscio, fluvius. Pline. Ptolemee. *Ruscena.*

Rutem, populi. Pline. Ceux de Rouergue, & *ciuitas Rutena.* Rhodés.

Salsula, Saulces, *ab aquis falsis.* voy au mot Rosillon.

Salij, vel Salyes, ubi Aqua Sextia, sine Calida, sub Cabellij. Pline. Ptolem. *vel Sallunij.* Ann. Marcel. Aix. Desquels Guil. Paradin. au liure de Antiq. Burgund. statu. au chapit. Burg. Populi: dit, que deux les François ont esté nommés Salij, & leur loy Salique, comme il allegue pour Autheur Guillaume du Bellay, Cardinal. Bien que Postel en ses euures, la die Salique, comme Gallique, par corruption, où mutation de lettre, mais ce appartient à autre traité.

Sanagenses. Plin.

Sardones. Pline. *Post Salsulas.* Mela.

Secundani, ubi Arausio. Pline.

Segalauni, ubi Valentia Allobrogum. Ptolemee.

Segouellauni. Pline.

Sentij, orientaliore Vocontijs, & Meminis, quorum ciuitas, Dinia. Ptolemee.

Septimani, ubi Bliterra. Pline, à *Sete Promontorio, prope Bliterras.* Pline. *vel Mons Setius, aut Sigijs.* Ptolem. C'est la montaigne de Sete, dans l'estan, près S. Tiberi. Euguinard chancelier de France en la vie de Charles-maigne conioint par mesme region la Coste de la mer de Narbone, & de Septimagne, que l'adnotateur y dit estre dicté Septimanie, à cause, qu'elle fut iadis donnée par les antiques Romains à leurs soldats de la septième legion.

Sextani, ubi Arelata. Pline, Melâ. *Suetri populi, supra regionem Ligaurorum.* Pline. *Sulga, fluvius, aut Orge, la Sorgue, ad urbem Vndalum Rhodano miscetur.* Strabo. *Stœchades insula, sub Cytharistem, quinque numero.* Ptolem. Strabo *tres ait, quas Martianus nominat, Themistam, Pomponianam, & Hypæam.* & les dit estre Corné. Tacit. lib. xix. Isles des Marseillois, là ou il y escrit vn exploit de guerre nauale. Ce sont les Isles d'Hyeres, ou les Isles d'or, que le Roy Henry de France ij. du nom a dōnee de nostre temps en estat, & tiltre de Marquisat, au Comte de Roquendolf Aleman, & en faisoit la poursuite à la Cour le Capitaine Buadé des Margues, nostre voisin, & amy: & qui apres par le Côte Roquendolf furent remises au Seigneur d'Aramont, Ambassadeur du Roy en Turquie, nostre citoyen de Nismes. Pline. au liur. iij. chap. v. en dit ainsi. Métina, ou Metenia, pres la bouche du Rhofne, Isle dans la mer, & tout auprès d'autre Isle: appelée Blascō, les trois Stœchades dictes des voisins Marseillois, pour l'ordre de leur assiette, du verbe, *στραχίς*: & est chacune nōmee par son nom, Protes, & Meses, qui aussi est appelée Pomponiana, & la troisiéme Hypæa. De la Sturium, Phenice, Phila, Lero, & Lerina, à l'encontre de Antipolis, Antibou, là ou est la memoire de la ville dicté antiquement *Vergoanus*. De ces Isles vient le Stœchas, que les Apoticaire en leurs boutiques appellent Stichas Arabeque. Herbe, selon Dioscor. Galien, & Plin. de plusieurs & singulieres facultés.

Saint Gilles. Peut estre, que c'est Heraclæa, dont cy dessus en ceste table a esté parlé. Anciennement estoit Seigneurie de Comtes, appellés de S. Gilles, & de Tolose, dont fait mention Pandolp. Collenur. aux Histoires de Naples. chapit. De l'election du Pape. Innocent, & noz Annales du temps du Roy Philippe Auguste ij. du nom, environ l'an Mccxxiij. & plus anciennement, Sigebert sur l'an M. xcviij. & apres en l'an Mil. c. xlviij. M. c. lxviij. & M. c. lxxviij. Ce mesme Sigebert sur l'an M. c. xviiij. dit, que le Pape. Gelasius ayant mandé le Concile à Reims, vint en France, & passa par la Gotie, dicté la Prouince

de S. Gilles, à present erigée en Abbaye, & Seigneurie spirituelle, & temporelle. Et du temps que i'escry, en est Abbé & Seigneur Theodore Jean de Clermont, nostre amy, Euefque de Senés de la maison illustre de Talard, en Dauphiné.

Seruerete en Viüerois. Dont est faicte mention en noz Annales en la vie du Roy Charles vj.

Taruscum, Colonia, aut Tarasco. Pline. Tarascon.

Tascodunitani, populi. Pline.

Tauröentium. Ptol. Tolon.

Tectosagum Regio, Aquitania contermina. Pline, *maxime Occidentales; Pyrenais propinqui, ab Aquilone paulum Cemmenum attingunt, colunt terram auriferam.* Strab. Ceux de Tolose. Dont en fait mention Iustin au liur. xxxij. disant, que eux venus en leur antique Patrie de Tolose, comme ie croy qu'en tesmoigne T. Liue en plusieurs lieux de la Decad. iiii. lib. viii. pour recouurer leur santé, & faire cesser la pestilence, par commandement des Dieux getterent dans leur lac tout l'or, & argent mal acquis, & par guerres, & sacrileges, dont apres C. pio Romain, & tout son exercite pour l'auoir defrobé, s'en trouuerent bien mal. De quoy en est l'antique Prouerbe, *Aurum Tolosanü.* De Tolose encor est l'Epigräme de Aufon Gal.

Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam;

Coctilibus muris, quos circuit ambitus ingens,

Pérque latus pulchro perlabitur amne Garumna,

Innumeris cultam populis, confinia propter

Ninguida Pyrenes, & Pineæ Gebennarum,

Inter Aquitanas gentes, & nomen Iberum,

Quæ modò quadruplices ex se cum effuderis orbes,

Non vlla exhausta sentit dispendia plebis,

Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.

Et l'autre plus ancië Epigrammatiste Martial, l'appelle ainsi,

Marcus, Palladia non inficianda Tolosa

Gloria. -

De Tolose fut natif Staius Surculus, tres-celebre orateur, qui fit és Gaules professiö d'enseigner, enuirö l'an de CHRIST lix. selö Eusebe. Tolose estoit du temps des Gots la ville capitale de leur siege, qui fut prise par Clodouee Roy de France,

iufques aux môts Pyrenees, sur l'an ccccix. Sigebert, & Chūrad. Peutiger, en l'Epitome de Inclina. Rom. Imper. & au parauant, c'est l'an cccclxxxix. Siagrius Capitaine Romain fuitif pour refuge à Alaric Got, regnant à Tolose, luy fut rendu. Sigebert, duquel Alaric, & apres de Torismont regnans à Tolose, on en lit dans Iornandes Euesque. Got en son liure De orig. actūque Getar. Mais pour le presage de la fin de leur domination à Tolose, tout au long d'vn iour, enuiron l'an cccclxj. ne cessa du milieu de la ville d'en couler sang. Sigebert. l'ay encor leu aux Annales Françoises, que Terfinus Sarasin, Seigneur de Tolose, se fit Chrestien, & par ce Charles le Grand le reſtablit de Tolose, de Narbone, de Prouence, & de Bourdeaux. Je ne veux pas obmettre, ce que dit Sueton. en Vitell. chap. dernier, d'vn Antonius, qui s'appelloit Becus, & estoit Tolosain, que Becus, selon le langaige du païs, est le bec d'vn coq, qu'encor l'on appelle par toute la France le bec. Quant au Parlement, qui est de present à Tolose, nous sauons bien, comme la raison porte, que chacun ait iustice en sa patrie, & que par les meurs antiques de toutes nations, ainsi souloit estre, & le doit estre, que ce Parlement, & siege Souuerain, estoit deambulatoire par toute nostre Prouince, mais, autheur ausi Bud. qui *l. vlti. ff. de Senatorib.* sur l'an Mcccxx. les Tolosains derniers, & plus lointains l'ont vsurpé au grand detrimēt, & depopulation de toute la Prouince, pour les frais d'aller si loin demander iustice, & autres raisons trop cogneues.

Telis, fluius in Sardonibus. Pline.

Templum Veneris, Aphrodisium. Strabo.

Thicis, fluius in Sardonibus.

Tolosa. Plin. Tolose. voyez la diction Tectofages cy deuant.

Tolistobogij. Florus, Tolosains. Dont en mesme lieu, que des Tectofages, fait mention T. Liui. Decad. iiii. libr. viii.

Tricastina, vbi Augusta Tricastinorum, prope Meminos. Pline, Ptolem. trois Chasteaux.

Tricollori. dans la mer. Pline.

Tricorij, lés la mer. Pline. *super Quaros.* Strabo.

Valentia, in agro Cauarum, Pline. *in Colonia Segalaunorū.* Ptolem. Valence, en Dauphiné.

Varus

Varius fluvius, inter Nicæam, & Antipolim. Plin. le Var, separant la Gaule d'auec l'Italie.

Vasco. Plin. vne partie de Gascogne, plus prochaine à Tolose, estoit antiquement de nostre Prouince, comme l'est encor, & est du ressort du Parlement de Tolose. Ce nom de Vasconia, semble estre nouveau, & en fait mention Donat. Acciaiolus en la vie de Charles le Grand. Mais Magnus Got l'appelle, Vnagotia, comme l'occidentale. Gotie, par ce qu'en ce mesme liure nous auons dit cy-dessus.

Vasio, ciuitas, prope Vocontios. Ptol. Mela.

Vellaunij, Velay. Nous appellons auiourd'hui, la Region Vallania, de la iurisdiction du siege Presidial de Nismes.

Vernicini, prope Camarullicos, & Suelteros. Plin.

Vienna, Allobrogum. Viemie. Plin. Elle a bien esté ville de telle reputation, & forde, que les legions Romaines, y passant aupres leur armee, s'en doutoyent grandement, comme recite Cornel. lib. xviii. Et de telle encor, qu'elle auoit antiques & inueterées inimitiés aux Lyonnois, peuples des premiers des Gaules. Cornel. lib. xvij. Et que l'Empereur Iulien y sejourna volontiers. Pomp. Lætus lib. rer. Rom. Je ne croy pas, que ce fust seulement pour la merueilleuse odeur, & faueur des vins du terroir Viennois, qui ressentent, comme dit Plin. lib. xiiiij. cap. j. & iiii. la poix. A viemie sejourna aussi vn temps Aulus Vitellius Romain Empereur, ou luy aduint vn merueilleux presage. Car luy estant assis au Tribunal, & lieu de Iustice, rendant raison aux poursuiuans, vn coq luy vola sur les espauls, & de là sur la teste. Sueton. chap. x. presage verifié apres en Antonius Tolosan, appelé Beccus, signifiant en langage du pais le bec d'vn coq. Et par ce que son Empire deuoit venir à vn Gaulois, ou finir par vn Gaulois. Car par cest Antonius fut premierement opprimé. Sueton. chapit. dernier. Aussi y sejourna vn temps Valentinian, mais en fin par les insidies, ou embuches de Arbogastus, chef des Alans, y fut estranglé dans sa chambre. Pomp. Læt. en Theodosius. Aure. Vict. là mesme. Bien qu'Eusebe die, sur l'an cccxciiiij. qu'il s'y estrangla de ses propres mains. Semblablement infeliquement y sejourna Cōstantius, qui y fut meurtry par Gerontius, selon le mesme au-

theur, Victor au lieu susdict. De non moindre infelicité y sejourna Archelaus, Roy des Iuifs, y relegué en l'an xv. de IESVS CHRIST. Eusebe. Lon lit d'vn merueilleux terremot, à Vienne, dont les maisons, & Palais furent ruinés, & tout d'vn temps les assautz des loups, & autres bestes sauvages. Parquoy Mâmentus Euesque du lieu y institua les Litanies, auant l'Ascension, & que. ceste institution fut apres introduicte és autres Eglises de France, ce fut enuiron l'an cccclxviii. Sigebert. Autre celebre Euesque de Vienne fut Alcinus Anitus Poëte, duquel i'ay les eures. Poëtiques, De Orig. Mundi. De Orig. peccati. De senten. Dei. & autres.

Vindomagus, Arecomicorum vrbs. Mediterranea. Pline S. Tiberij. La raison de sa denomination est autant antique, que de ville de nostre Prouince. Assauoir, que Magus, (qui le deuxieme succeda aux Gaules, selon Berose, l'an ij. de Ninus, & fut filz de Samoris) est diction Scythique, & non Persique; car encor la langue Persane n'estoit en vsage aux Gaules, ains la Scythique. Et les Perles appellent vn Philosophe, Magus; comme les Scythes le disent Magog. Et appellent aussi vn palais couuert, ainsi que les Scythes vne tour, Magdel. Aussi cestuy-cy Magus, c'est à dire Domificateur, & Couureur, ou Architecte, pource que luy le premier, mit sus aux Gaules plusieurs villes, & lieux pour y habiter à couuert, selon le mesme Berose. De cecy est euidente preuue, qués Gaules y a grand nombre de villes, & lieux, ou ce nom Magus, est postposé: come on voit par Ptolem. & autres geographes, en l'Aquitaine, en la Belge, & en la Lyonnoise, & aussi en la nostre Narbonoise, Vindomagus, & Neomagus. De ceste opinion est aussi Ioan. Ann. Viterb. sur Berose.

Vocontij. Pline. *Proximi Ceutronibus, aut Tarentassijs.* Tarentaise. *prope Forum Neronis.* Ptolem. *Et Vasiorum ciuitas, spectans ad Sabaudiam, sunt super Quaros.* Strab. *Tricastinis à Meridie iuncti.* Vadian. *Et Allobrogibus, ut ait post Casarem Marrianus, ultra Alpes Graias, quibus hodie Mons Cinerum, siue Cinesius, nomen est, hos Isara fluiuis alluit.* Gaudent. Merul. lib. j. de Antiq. Le filz de Posthumus, qui fut le ij. des xxx. Tyrans, occupateurs de l'Empire Romain, fut Tribun des Vocontiens.

contiens. Pollio en sa vie.

Volcarum Regio. Plin. Ptolem. *Volcas vocat, qui habitant vteriores ripas Rhodani, aut Arecomicos, quorum portus Narbo.* Strabo. Marlian apres Cesar, dit, que ce sont les Auignonnois. Cognat. Nozeren. dit, que c'est la nation d'entre Auignon, ou Montpellier. Mais selon Plutarch, en la vie d'Annibal, ce sont ceux de Villeneuve, les Auignon, & en ça, iusques en Aigues mortes. Disant, que le Rhosne, par plusieurs entrees, & bouches entre dans la mer, entre les Cauares, qui sont, comme dict est, les Auignonnois, & les Volces, & que la nation des Volces habitoyent du temps de Annibal sur l'une, & l'autre riué du Rhosne, nation tresabondante en peuple, & entre les Gents Galliques l'une des plus opulentes. Des Volces atteste Plin. au liur. iij. chap. xix. que les Cenomannes, dont il fait mention au mesme chapitre, ont habité pres Marseille, en la region des Volces.

Vmbratici. Plin.

Vndalus, vrbis, vbi Sulga, flumini Rhodano commiscetur. Illic que Cn. Aenobarbus ingenti pralio complura Gallorum millia vertit in fugam. Strab. Je puis penser que c'est aupres de S. Remy en Prouence, ou est encor le Mausolee, & arc triomphal, & plusieurs statues des Gaulois attachés, comme vaincus.

Vrgenus. Strab. *E Nemauso per Vrgeniū, ad Aquas Sextias.*

Vulgientes, vbi Apta Iulia. Plin.

Villeneuve d'Auignon, ou nous croyons, par ce que cy dessus a esté dict, aux Volces, que c'en soit le commencement. Ou fut vne veüe, & grande solennité entre le duc d'Aniou, & le Roy Henry d'Espaigne, au temps du Roy Charles v. sur l'an ccclv.

Vallebrege. Je ne say, si lon l'appelle du fondateur, Brygus, conditeur de plusieurs villes, & cités: regnant iadis en la Celtiberie, comme dit Berofus. Duquel Ioan. Annius dit, qu'il cōstruisit plusieurs cités, appellees de son nom, comme Volubriga, Celiobriga, Iacobriga, ou comme dit Annius de Regib. Hispan. chapit. vij. selon la langue Aramee, Brygus, signifie Chasteau.

Vinarium. Viuiers ville Episcopale, souloit estre Abbaye,

h H

selon Sigebert, sur l'an Mccxiiij.

Voulte sur le Rhofne, Baronie appartenant à la tres-illustre maison des Côtes de Ventadour, qui esten Limosin: du Seigneur de laquelle est faicte mention és Annales de Nicole Gilles, sur la vie du Roy Charles vij. & par Froissart en infinis lieux, dans ses trois Tomes des Histoires.

Pour fin de ceste Table, ie veux aduertir le Lecteur, en nostre Prouince sur la region de Nismes, & Montpellier, y auoir plusieurs villaiges appellés, en fin par, Argues, comme Aymargues, Mafsillargues, &c. lon aduifera, si c'est de Aruus, qui est Hercules, comme nous auons dit cy-dessus, par Berose, & Ioan. Ann. son illustateur, ou bien si ce vient de Ager, comme disant, Maffillargues, par corruption de langage, Maffilij Ager, & autres semblables, ainsi que lon disoit, Ager, terroir, & grange, selon les phrases Latines, allés vulgaires, ce que ie trouue meilleur laisser en doute, comme chose antique, & obscure, que temerairement l'asseurer, sans autheur.

Aussi le Lecteur sera aduertiy, que plusieurs lieux en ceste table sont appellés Colonies, ainsi, *Colonia Secundanorum*, *Sextanorum*, *Decumanorum*, &c. ce qui se doit entendre, que les soldatz des legions deuxieme, sixieme, dixieme, &

semblables, d'ou les Colonies prennent les noms,

y estoient enuoyés, ou pour garde, & de-

fence, ou pour recompense les terroirs

vacans leur estoient donnés, ce

qui est par trop clair par

les Histoires, &

Geogra-

phes.

F I N.



T A B L E D E S C H O -
S E S P L V S N O T A B L E S C O N T E -
N V E S A V P R E S E N T L I V R E D E S
A N T I Q V I T E S D E N I S M E S .

A cademie sauuee par les Lacedemoniens sacageans la terre Attique.	77
Acte memorable de Attilius en guerre navale pres Marseille.	209
Adā sauāt Philofophe, impofant les nōs propres à chafque chofe felo leur propriete.	183
Adam, comme terrien.	185
Aere que c'eft.	111
Affranchiffement du droit Italique donné à la prouince Narbonoife.	9
Agde edifiée par les Marfeillois.	208
Agriculture, & moyen de viure felon les loix, apprins aux Gaulois par les Grecz.	205
Allufion de Macrobe touchant Hercules & le Soleil.	14
Amphitheatre compose de deux Theatres.	126
Antonin Pie Emp. Rom. natif de Nismes.	12.39. & 213
Antonin Caracalla tua le gouuerneur de la prouince de Narb.	10
Antonin Pie Emp. vfoit familiaremēt avec Rabi Iuda Iuif.	191
Apollo appelle Orcheftes, c'eft à dire Dancier.	145
Apologue de la chienne pleine de petits.	206
Apophoretz, efraines.	140
Arbres pour faire ouurage de marqueterie.	61
Archimedes efpargné des Romains au facagemēt de Syracuse.	77
Archimedes bruloit les nauires par le moyen du cryftal & les rayons du Soleil.	83
Arenes quelque fois fe prent pour theatre, comme le contenu pour le contenant.	124

T A B L E.

<i>Arion sauué dans la mer par vn dauphin.</i>	45
<i>Aristocratie & Democratie qu'estce.</i>	56
<i>Armoiries de Hercules.</i>	12
<i>Arterius Labeo peintre tres-excellent, gouverneur de la Prouince N Carbonoise.</i>	10
<i>Arunculus Gallus orateur, gouverneur de la Prouince N Carbonoise, souz Iulien Emp.</i>	9
<i>Ascia ne polito.</i>	175
<i>Afsiettes merueilleuses des braues pauez du temps passé à Nismes.</i>	62
<i>Aurelius Fuluius Consul, pere de M. Antonin.</i>	40
<i>Aux ieux Saturnaux les valez se paroyent des habits des maistres.</i>	141

B

<i>Bamba Got victorieux de Nismes vsa de grande remission, touchant les furieuses loix militaires.</i>	96
<i>Bamba Got vsa de moderation en sa victoire.</i>	111
<i>Bamba en quel temps print Nismes.</i>	111
<i>Bandes des aurigateurs cōbatās aux ieux & leur liuree.</i>	136. 137
<i>Bannissement necessaire & non ignominieux des Gotz.</i>	108
<i>Basilique, maison dediee anciennement à vsages publics.</i>	73
<i>Basilique faicte par Hadrian à l'honneur de Plotina.</i>	67
<i>Besiers autrefois infecté de l'heresie des Albigeois.</i>	200
<i>Bonetz, des libertes.</i>	177
<i>Brief recit de diuers estatz de republique selon lesquels Nismes a esté gouverné.</i>	56. 57. & 58

C

<i>Caius & Aristarchus punis pour auoir blasmé l'art des statuaires.</i>	143
<i>Capitole de Rome d'ou est-ce qu'a prins son nom.</i>	76
<i>Carus Emp. Rom. natif de N Carbone.</i>	213
<i>Caton estimé de Cicero autant que dix mille hommes.</i>	41
<i>Cato repris par Martial pour auoir assisté aux ieux floraux.</i>	141
<i>Caresme-prenant vray Bacchanal.</i>	141
<i>Castrametation des Romains escrete amplement par Guill. du Chaul.</i>	167
<i>Cauca lieu de la Scene.</i>	129
	Cestio

T A B L E.

Cessionnaires & faiseurs de banqueroute doivent porter certaine note en leurs accoustremens & pourquoy.	131
Chair bonne & delicate du bestail de Nismes.	49
Charles-maigne sauant non seulement aux bonnes langues, mais aussi en la Gorique.	109
Charles Martel filz de Pepin.	112
Charles Martel, & l'occasion de ce nom.	112
Charles Martel, enragé tyran.	114
Charles Duc de Touraine, Dauphin, chassa le Prince d'Orenge de Nismes.	116
Charge des Ediles & Curules des Romains.	134
Charge du Decurion 166. & du Centurion.	167
Choragium, lieu ou lon ferroit les instrumens du Theatre.	133
Circus & ieuX Circenses.	125
Claudia pulchra accusée d'adultere par Domitius.	41
Colonnes de Gibalthar appellees Herculiennes.	13
Colonie Decumane conduite à Narbone.	7
Colonies, & Colones.	99. & 100
Colonies, ou inquilins appelez des Romains Metoicons.	100
Colonies Romaines, & Italiques.	101
Colonies Romaines, Latines, & Augustales.	103. & 104
Colonie de Nismes menée en Egypte.	104
Colosse d'Hercules à Paris.	53
Combat des coqs à Nismes.	62. & 63
Combat des coqs au theatre ordonné annuel par les Atheniens.	63
Combat des condamnés à mort, avec les bestes sauvages.	142
Composition, forme, & proportion de l'amphitheatre.	126
Conduire ou ramener les colonies.	18
Conflict de taureaux appelé la Ferrade.	66
Coniecture de la magnificence de Nismes par la brave structure de l'amphitheatre tant renommé.	121. & 122
Connan (filz de Senanus) Roy entreprend ruiner la ville de Marseille.	206
Connan tué par les Marseillois.	207
Cõqueste faicte par Char. Martel, & Antymes Roy Sarraasin.	113
Consécration de l'amphitheatre faicte par Titus par grande occasion de bestes.	126

T A B L E.

Conspiration des peuples voisins contre les Marseillois.	207
Contention entre les Ausheurs d'ou estoit Hercules, comme est d'Homere.	15
Coronne cinique.	97
Couleurs imitans les quatre saisons de l'annee.	138
Coustume des Romains de priuer du droit Romain ceux qui auoyent delinqué contre leur Repub.	103
Crinias Marseillois, medecin & Mathematicien.	210
Crystal que l'auteur a trouué creu au terroir de Nismes & mis en euure.	48
Crocodile animant terrestre & aquatic, dict autrement amphi- bion.	98

D

Dance Pyrrhique.	147
Dance Cybistene.	148
Darius faict Roy par le bennissement de son cheual.	62
Declaratiõ de certains epitaphes Latins & Hebrieux. 190. & 191	
Degast de la contree d' Auignon faict par Maurice Duc de Pro- uence.	113
Defense & arrest de n'achepter la terre pour enseuelir les morts. 150.	
Defense aux ieunes gens de n'asister aux ieux Circenses.	139
Denier iadis valoit dix liures.	179
Deploration de l'antique Nismes.	115
Description diuision & autres choses notables des Gaules.	3
Description particuliere de l'antique Nismes.	21
Description de la maison Quarree de Nismes.	79
Description de la superieure partie de l'amphitheatre de Nif- mes.	119
Description de l'inférieure partie d'iceluy.	120
Difference des lieus Germaniques, Françoises & Italiques.	5
Difference entre statues, images & signes selon les anciens Ro- mains.	50
Difference entre Colonie & Municipie.	103
Difference des noms des Prouinces des anciens Romains.	18
Difference entre Tombeau & Monument.	149
Difference entre fontaine, Lacus, Specus, Septa & Incile.	85
	Difference

T A B L E.

<i>Difference des Scenes.</i>	127
<i>Difference des noms des troupes militaires.</i>	165
<i>Diffinition des mesures.</i>	34.35.36.37. & 38
<i>Dionysius premier qui dressa le theatre, parquoy les ieuX theatraux estoient seulement celebrés à l'honneur de Liber Pater.</i>	122. & 123
<i>Discord des Auteurs touchant le temps auquel regnoit Hercules.</i>	16.17
<i>Dismer, ou Decimer les legions.</i>	169
<i>Disposition du Cirque.</i>	125
<i>Diuerses opinions des Auteurs du nombre de ceux qui ont esté dictz Hercules.</i>	13. & 14
<i>Diuers noms des hymnes qu'on chantoit à l'honneur des dieux & deesses.</i>	71. & 72
<i>Diuers offices des Decurions.</i>	167
<i>Diuers noms des legions.</i>	168
<i>Domitius auancé pour auoir accusé Furnius & Claudia Pulchra d'adultere.</i>	41
<i>Domitius Afer mourut en soupant pour auoir trop gourmädé.</i>	41
<i>Domitius Afer Orateur, Originair de Nismes.</i>	39
<i>Droit Italique.</i>	32
<i>Droit de Colonie.</i>	32
<i>Droit de franc allo, ou franc alleu.</i>	33
<i>Droit Latial & Romain, & leur difference.</i>	101
E	
<i>Empire Romain abbatu par les Gotz.</i>	57
<i>En quelle sorte faisoient les Romains les pais conquestés Prouinces.</i>	18
<i>Entreprise de Connan pour surprendre les Marseillois de nuit & en temps de feste.</i>	206
<i>Escholes renommées de Marseille.</i>	210
<i>Estan appellé Laterra.</i>	45
<i>Estraines autrement appellees Apophoreta.</i>	140
<i>Etymologie des François.</i>	2
<i>Etymologie des Galeres.</i>	3
<i>Etymologie de la Prouince Carbonoise.</i>	7
<i>Etymologie de ce terme Arecomicos, attribué à ceux de Nismes.</i>	30
	b H 4

T A B L E.

<i>Etymologie de ce mot Metropolis.</i>	30
<i>Etymologie de Theatre.</i>	123
<i>Etymologie de Scene.</i>	127
<i>Etymologie de Histrion.</i>	142
<i>Etymologie de Manes & l'abus des anciens.</i>	152
<i>Etymologie de Legion.</i>	165
<i>Etymologie de Fiscus.</i>	170
<i>Etymologie du vray nom.</i>	184
<i>Etymologie de Heue.</i>	185
<i>Exemples de la nature des Dauphins.</i>	44. & 45
<i>Façon de pescher au terroir de Nismes.</i>	42
<i>Façon de nourrir les raisins en Lianguedoc.</i>	8
<i>Fasces que signifioit au temps passé.</i>	160
<i>Faire des jeux aux theatres estoit moyen pour gagner le cueur du populaire.</i>	123
<i>Fecundité Fferculiene.</i>	16
<i>Femmes vieilles stipendiees pour pleurer les mortz, au temps passé, appellees Prastica.</i>	159
<i>Fertilité Narbonoise comparee à celle de l'Italie.</i>	7
<i>Feu perpetuel gardé par les Vestales.</i>	82
<i>Feu nouveau de la chaleur du Soleil.</i>	83
<i>Figure des Fasces.</i>	162
<i>Fondation & edification de Nismes.</i>	10
<i>Fontaine d'Orge autrement dicte la Sorgue, en laquelle naissent herbes fort delicieuses au bestail.</i>	8
<i>Fontaine de Nismes, & tour antique appelée Tourre-maigne.</i>	85. 86. 87. & 88
<i>François premier de ce nom, Roy de France restaurateur des bonnes lettres.</i>	115
<i>Fragment d'un testament antiq.</i>	176
<i>Fromages petis de Nismes.</i>	46. & 47
G	
<i>Gardon, riuere de Nismes porte l'or, appelé or de paillole.</i>	49
<i>Gaule & Gaulois du mot Grec γαλα.</i>	1
<i>Gaule fertile.</i>	2
<i>Gaules en nombre plurier, & Espagnes, & pourquoy.</i>	4
	Geneuois

T A B L E.

<i>Genevois occis par les Marseillois en embusche.</i>	207
<i>Gerion & Tauriscus cruels Tyrans.</i>	12
<i>Gerion symbole & embleme d'amitié.</i>	91
<i>Gn. Pompeius calumnié pour auoir basti un theatre de duree.</i>	124
<i>Gortz chassés de la Prouince Narbonoise par Char. Martel.</i>	115
<i>Gotie en quelle region est située.</i>	105. & 106
<i>Guerre des Marseillois contre les Genevois & François.</i>	207
<i>Gypris femme de Peranus, edificateur de Marseille.</i>	205
H	
<i>Habitans de Nismes enuoyez à Arras par le Roy Loys, apres auoir exilé ceux de la ville.</i>	104
<i>Harmodius & Aristogiton honnorez par les Atheniens de statues, & pourquoy.</i>	50
<i>Harpalus Connestable du Roy Cyrus.</i>	205
<i>Hector Patrice Marseillois executé par iustice pour son iniustice.</i>	210
<i>Herbes & plantes odoriferantes qu'on trouue abondamment à Nismes.</i>	48. & 49
<i>Hercules eut septante enfans masles de diuerses dames & Princesses.</i>	15
<i>Herculius Maximianus descouvert de la trahison par sa fille, fut tué à Marseille.</i>	209
<i>Hercules en quel temps mourut.</i>	17
<i>Heureuse la Repub. en laquelle les Roys philosophent, ou les Philosophes regnent.</i>	40
<i>Herodian mis en François par le Seigneur de Vintemille, Connestable du Roy à Digeon.</i>	63
<i>Hierotinus Roy. eut six cens enfans.</i>	16
<i>Homere ainsi appellé par les Cumans, qui appellent tous les auengles, Homeres.</i>	187
<i>Honnesteté des Gortz, aux sieges de Rome.</i>	93. & 94
<i>Honorable famille des Roberts de Nismes.</i>	104
<i>Hymnes de la vertu & constance des Martyrs Chrestiens doctement faitz.</i>	73
I	
<i>Ieanne dicté la Pucelle, chassa les Anglois de la France.</i>	51
<i>Iesus nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnant Tiberius.</i>	55

T A B L E.

Jeux Troyans pour habilliter les petis enfans.	135
Jeux Circenses, autrement Jeux de Iupiter.	136
Jeux Seculaires de cent en cent ans.	138
Jeux Tauriles.	139
Jeux decennaux & vicennaux.	140
Jeux Saturnaux.	140
Jeux de Minerue appelez Quinquatria.	141
Jeux & spectacles representez au theatre, amphitheatre & cir- que.	133. 134. & 135
Illustration de la Prouince Narbonoise.	7
Immunité donnee aux Marseillois, & lieu donné au theatre comm' aux Romains.	208
Interpretation de l'escriture, des Medailles d'Antonin Empe- reur.	97
Interpretation de plusieurs epitaphes qui se trouuent à Nismes, & abbreviatures tant Grecques que Latines & Hebraïques.	153. 154. 155. 156. 157. 158. & 159.
Introduction de ioueurs d'instrumens & des danceurs à Rome, & quel dommage ont causé à la ieunesse.	141. & 142
Iulius Frontinus commissaire des eues.	86
Iunius Proconsul, gouverneur, sous Ottho Emper. de la Prouince Narbonoise.	9
Iuste plainte de S. Paul d'auoir esté batu, estant citoyen Romain.	102

L

La coustume de faire theatres est venue des Grecs.	123
Laines bonnes de Nismes.	49
Languedoc partie de la Prouince appellee Narbonoise	58
L'an de la construction de Rome.	17
Laterra, estant en la Prouince Narbonoise.	45
Legatz, qui auoyent charge des legions.	167
Legat riche faict par vn de Nismes.	180
Legions instituees par le Roy François premier du nom.	165
L'egypte signifiée par la Palme & le crocodile.	97
Le Thym commun aux champs de la Prouince Narbonoise.	8
Le populus usurpateur sur l'honneur des hommes de reputation.	129

Le

T A B L E.

Le dauphin amy & compaignon de l'homme plus au temps passé qu'à present, & pourquoy.	44
Le dauphin apte à mansuefaction.	44
Le iust d'ail propre à animer les coqs à combattre, leur en frottant la creste.	64
Le lion a peur de la veüe & du chant du coq, & pourquoy.	64
Le pont du Gard, a trois estages.	88
Le dauphin appellé Simon, pource qu'il est camus.	45
Le Theatre estoit semé de sablon & pourquoy.	124
Le dormir, l'amour, le chant & la dace, selon Homere, sont les choses plus exquisés pour l'homme.	144. & 145
Les Romains cherchoyent remedes pour enhardir les coqs au combat.	64
Les pierres marquesites aident à raffiner l'estain.	50
Les anciens appelloyent le nombre pair, la femme, & l'impair le masle.	187
Les vents causent quelque fois tremblement de terre.	9. & 31
Les mysteres ne se faisoient dans Delos sans la dance.	144
Les Indiens tenoyent toute veneration des dieux manque, si la dance n'y estoit.	144
Les François autrefois appellés Germainis.	1
Les fautes des gros sont plus tost celes que des petis.	68
Les noms imposés selon les vertus & facultés.	185
Les Sabines ravies & violees par les Romains aux ieux.	134
Les Marseillois ne permettoyent iadis la ieunesse assister aux ieux lascifx.	132
Les Gorz ont eu la iurisdiction sur la Prouince Narbonoise 600 ans.	109
Licteurs, & leur office.	161
Lieu ordonné au theatre pour les femmes par Auguste.	131
Lieu pour les Vestales au theatre.	131
Louange de Tiberius Cesar.	55
Louange de la Prouince Narbonoise par Claud. Cesar Emper.	9
Louange de la Prouince Narbonoise.	21
Louange de la dance.	145. 146. & 147
Louanges de M. Antonin.	40
Loy mise sur l'exces des pöpes funebres par les xij. Tables.	150. 151

T A B L E.

Loix Romaines de n'ensevelir les corps morts dans la ville.	151
Loix theatrales changees plusieurs fois par les Emp.	132
Loix quant aux lieux de s'asseoir aux theatres.	130
Luperus sacerdot.	170

M

Maison quarree de Nismes, dicte autrement Capneuil, ou Capne- stole.	73. 74. 75. & 76
Manes estoient les bons espritz, contraire d'immanes, qui signifie cruels.	152
M. Aurelius ainsi dict de par son pere, & Antoninus de par sa mère.	189.
Marquesites se trouuent en grand nombre dans terre à Vse.	49
Marseille prise par Alphonse Roy d'Arragon.	210
Marseille en quel tēps & par qui fut fondee. 204. 205. & conseq.	
Marseille heritiere de Vulcarius Moschus banni de Rome.	209
Mausole qui est à S. Remy en Prouence.	149
Medailles antiques de Nismes qu'on y trouue encor abondam- ment & des colonies des Romains.	96.
Memorable prudence des Gotz, touchant vne extreme famine.	108
Merueilleuse pesche de 390 mille liures de poisson faicte en un iect de filez en la Prouince Narbonoise.	45
Montpelier acquis à la couronne de France par Philippe de Va- lois Roy, vj. du nom.	212
Mort de xx. mil hommes par la ruine d'un amphitheatre à Fi- denas.	124
Moyen de marquer les beufz sauvages.	67
Moyen de choisir le bon vermillon, & de le preparer.	47

N

Narbone ancien empor de toute la region.	7.
Nemausus, filz de Hercules, fondateur de Nismes.	56.
Neron donna lieu au theatre à un accusateur, pour recompense de sa calumnie.	137.
Neud Herculien.	16.
Nice edifiee par les Marseillois.	208
Nismes nommee de Nemausus filz de Hercules.	11.
Nismes citē de l'Italie & incidemment des Prouinces.	18

Nismes

T A B L E.

<i>Nismes conquēsee par les Goz.</i>	21
<i>Nismes, metropolitaine des Arecomisques.</i>	29
<i>Nismes dominoit iadis sur xxiiij. bourgs ou villes.</i>	57
<i>Nismes conquēsee par Pompee le Grand.</i>	57
<i>Nismes principale ville iadis des Goz.</i>	57
<i>Nismes reduitte à la subiection de ses Comtes particuliers.</i>	58
<i>Nismes pillē pour la seconde fois & pour la troisieme.</i>	113
<i>Nismes abbatu res terre par Charles Martel.</i>	113
<i>Nismes conquēsee par le Prince d'Orange Bourguignon.</i>	116
<i>Nismes a enduré sept prises & ruines.</i>	117
<i>Nismes reduit à la iurisdiction des Roys de France.</i>	58
<i>Nismes en singuliere confidence aux Romains.</i>	104
<i>Nombre des gens de guerre d'une legion du temps de Romulus.</i>	165. & 166
<i>Noms imposez aux vents par Charles-magne en langue Goticque.</i>	109
<i>Nul receu anciennement au Magistrat de Nismes, s'il n'estoit citoyen Romain.</i>	31
O	
<i>Occasion de la mort de Iul. Cesar.</i>	19
<i>Offices, & charges des Magistrats Romains estoient tous annuels.</i>	20
<i>Orchestra & son etymologie.</i>	128
<i>Ordre de Cheualerie, ou Equēstre des anciens Romains.</i>	19
P	
<i>Palmes plus insignes qui portent le myrobolan.</i>	98
<i>Particuliere de description de la Gaule Narbonoise & Languedoc.</i>	6
<i>Particuliere de description par Pline de la nature du dauphin touchant la pescherie.</i>	42. & 43
<i>Paue de l'eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.</i>	59
<i>Paue de l'eglise S. Gilles transportē à Fontaine-bleau pour le decorément du palais. la mesme.</i>	
<i>Paue Tesselē, que nous disons à la Mosaique, ou Musaique.</i>	60
<i>Paue assarotique, c'est sans balay, car on le nettoiyt avec esponges.</i>	60
<i>Peranus gendre de Senanus, fit bastir Marseille.</i>	205
<i>Pesche merueilleuse des poissons dictz Muges ou Mulez.</i>	8

T A B L E.

Permission par les loix en temps de guerre à tout chef d'abbatre statues, & statues pour la defense des amys & statues vives.	95
Permission de la loy Rhodiene tant au danger de l'eau que du feu.	95
Phociens edificateurs de Marseille.	205
Pierre propre pour les haquebutiers, appelée Lapis Pyrius.	49
Pierre de Quinquan Euesque de Senés, ha escrit de Laudib. Provincia.	64
Pindare Poète sauué par le commandement d'Alexandre à la prise de Thebes.	77
Pirates en honneur au temps passé.	205
Pluto appelé Summanus, comme le plus grand.	152
Plotine maistresse & amie d'Hadrian.	73
Podium, lieu au theatre pour les Empereurs.	132. & 133
Police de la ville de Marseille touchant les affaires de guerre, en tout temps.	207
Pompeé le grand edifia le premier theatre à la duree.	123
Pourtraict du pont du Gard.	89
Præfecti fabricorum & præfecti vigilum.	160
Presage de Tiber. Cesar pour regner.	135
Privilèges du droit Romain.	102. & 103
Prodigalité des gens riches, pour excéder en renommee ceux qui le meritent par vertu.	130
Proscenium, lieu de la Scene.	127
Prouence autresfois dependante de la Comté de Bourgoigne.	113
Prouerbe, Descendre en l'arene.	124
Prouince que signifioit au temps des anciens Romains.	18
Prudèce à maintenir les villes gaignees, à l'exemple des Romains.	104. & 105
Punition des legions se trouuans en faute.	169
Pyra, Rogus, Bustum.	149
Q	
Quelles gens estoyent chassés, du theatre.	131
Quelles gens sont reputez, infames.	131
Quintus Sertorius tout armé passa le Rhosne à nou.	217
R	
Rebellion de Montpellier contre le Roy Philippe vj. du nom.	212
	Roma

T A B L E.

Romanessus le Genius de Rome.
 Reuenu provenant du vermillon.
 Roy du Coq.

6.

S

Sacerdotes instituez par Numa.	171
Saltations & dances qui se faisoient aux Amphitheatres.	143
Senanus Roy des Segoregiens, beaupere de Peranus, qui edifia Marseille.	205
Senateurs appelez Timuchi.	211
Sepulchres & epitaphes qu'on void à Nismes.	148
Signification de ce terme Basilica.	69. & 70
Signification de Sesterce.	178
Simon, terme pour appeller le dauphin. 42. & 45. & pourquoy, là mesmes.	
Sifer Massilien, autrement dict Pastinaca.	210
Situation de Marseille.	205
Situation de Gotie.	21
Situation de la ville de Nismes.	29. & 30
Sophistes incapables d'imposer les noms propres.	184
Statues triumphales dictes Illustres.	51
Statue Equestre, ou à cheual. là mesme.	
Statue à pie, ou Pedestre.	52
Statues de Mercure.	53
Statues appellees Colosses.	53
Statue de Mercure fascite par Xenodorus en Auvergne, ayant quatre cens piés de hauteur.	53
Statues restans encores à Nismes de l'antiquité. 89. 90. 91. & 92	
Statues de Tiberius Cesar abbatues par ceux de Nismes.	54
Statue dressée à Clælia pour sa pudicité.	51
Statut de Romulus touchant les villes conquisees par luy.	100
Sub ascia.	175
Superstition des Romains touchant la peste.	139
Superstition des Romains, touchant l'insticusion des ieux.	141
Supputation par aeres.	111
S. Victor de Marseille edifié par le Roy Estienne de Bourgoigne.	

T A B L E.

T

Table des nōs des lieux, villes, fleuves, & mōtaignes les plus memo-
rables de la prouince Narbonoise. 192 & iusques à la fin du liure.

Temple de Vesta en forme ronde. 82

Temple de la fontaine. 81

Temple de Vesta au milieu & cuer de la ville, & pourquoy. 83

Themistocles & son exercite spectateurs du combat des coqs, & ex-
hortation qu'il en fit à sa gendarmerie touchant le courage
d'un chacun à imiter ces bestes. 63

Themistocles ordonna un combat annuel des coqs en memoire de
ses faictz. 63

Totilla cruel vaincu par les prieres de Pelagius. 95

Toutes les villes auoyent au temps passe leur Genius, ou Dieu. 182

Trahison de Connan Roy, descouuerte par vne des dames de la
ville de Marseille. 206

Trechenel, Comte de Nismes, occis par le. populas dans vne eglise
de Normandie. 58

Trophez de Pompee le Grand erigez aux montz Pyrenees. 57.

Valerius Soranus puni pour auoir reuelé le nom du Dieu de Ro-
me. 181.

Vasconia à Vester, qui signifie Occident, parauant estoit appellee
Vasgotia, la Gascoigne. 109

Vases d'alrain au theatre pour donner son à la voix. 133

Vesta fille de Saturne & de Rhea, qui inuenta premiere la con-
struction des maisons. 82

Vesta, de Esta qui signifie feu. 83

Verd de gris se fait a Nismes. 49.

Verus adonne à toute volupté de mesuree. 97

Vermillon & autres choses rares de Nismes. 47.

Vins de Besiers excellens, 200

Vins de Marseille louez par Plin. 210

Vision de Caramand, & paix entre luy & les Marseillois. 207.
& 208

Vsurpation des noms des Dieux, selon la sentence de Xenophō. 15

Z

Zenodorus excellent auteur de marqueterie. 61

F I N.



Pos. 191

15.6

u fl mi

26.8.25

